QUARANTIÈME ANNÉE — N° 11903 — VENDREDI 6 MAI 1983

LA VISITE DE M. MITTERRAND

La France vendrait à la Chine deux réacteurs nucléaires

LIRE PAGE 6



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 l. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 9

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Tournant décisif en Iran

« Dieu, nous te remercions de tes faveurs. Nos jeunes soldats anonymes ont arrêté les dirigeants du parti Toudeh qui avaient des activités hypocrites pour renverser l'islam. Ce miracle n'a eu lieu qu'avec l'aide d'Allah. » C'est en ces termes que l'imam Khomeiny a salué, mercredi, la décision du procureur général Tabrizi de dissoudre officiellement le parti Toudeh, déjà démantelé par l'arrestation de ses dirigeants et la chasse aux sorcières déclenchée contre ses militants et sympathisants. Ces derniers seront désormais systématiquement et impitoyablement pourchassés, sauf s'ils se présentent aux autorités, « munis de deux photocopies de leur carte d'identité et de deux photos, pour y remplir des formulaires ».

L'imam Khomeiny a ainsi placé sous le signe de la religion une décision qui est surtout d'ordre politique. L'expulsion de dix-huit diplomates soviétiques en poste en Iran — près de la moitié des effectifs de l'ambassade, — suivant de près les spectaculaires « aveux télévisés » arrachés aux dirigeants du Toudeh, qui, niant leur long passé de militants, ont affirmé n'être que de simples espions à la solde de Moscou, marque un tournant décisif dans la politique intérieure et extérieure de la jeune République islamique.

Sur le plan intérieur, la fameuse « ligne de l'imam », qui impliquait l'approfondissement et la poursuite de la révolution dans le domaine social, [illegible] guée aux oubliettes. Pendant un certain temps, le Guide de la révolution avait [illegible] entre les sollicitations de certains de ses partisans — dont les dirigeants du Toudeh — qui réclamaient une seconde révolution, cette fois sociale, et celles des religieux fondamentalistes. Ces derniers, alliés aux bazaris qui ont profité matériellement de la révolution, exigeaient la mise hors la loi du parti communiste et une politique antisoviétique plus prononcée. Il est significatif qu'une des charges retenues contre le Toudeh par le parquet du procureur général de la révolution est de fomenter des « troubles dans les usines et les centres de production ».
La révolution iranienne, « assagie » et en voie de normalisation, pouvait difficilement s'accommoder de la révolution permanente et de la lutte des classes prônées par le Toudeh et certains dirigeants [illegible] progressistes.

Sur le plan extérieur, la dégradation des rapports avec Moscou était déjà évidente. Les dirigeants islamiques de Téhéran n'ont jamais, pour des raisons historiques et religieuses, accepté de gaieté de cœur le rapprochement avec les Soviétiques qui leur avait été imposé par l'hostilité des Etats-Unis à l'égard de leur révolution. Au plus fort de la crise provoquée par la prise d'otages à l'ambassade américaine, l'imam Khomeiny avait refusé de céder aux partisans d'une plus grande coordination politique et économique avec l'U.R.S.S. pour faire face à l'embargo décrété par Washington. Depuis, les rapports avec Moscou s'étaient progressivement distendus sous la pression des éléments antisoviétiques du clergé, devenus de plus en plus influents au sein du régime.

La goutte qui apparemment a fait déborder le vase est la décision récente de Moscou de reprendre les livraisons d'armement à l'Irak. La poursuite de la guerre contre Bagdad, condamnée à la fois par les Soviétiques et par les communistes iraniens, a donc joué un rôle déterminant tant dans le renforcement des positions de la droite musulmane extrémiste à Téhéran que dans la dégradation accélérée des relations entre le Kremlin et la République islamique.

M. Andropov et les euromissiles

Paris et Londres rejettent les nouvelles propositions soviétiques

Paris et Londres ont de nouveau jugé « inacceptable », *mercredi 4 mai, après les nouvelles déclarations de M. Andropov sur les euromissiles, la* « prise en considération », *réclamée par le numéro un soviétique, des forces de dissuasion française et britannique dans les négociations américano-soviétiques de Genève.*

C'est « totalement inacceptable », *a souligné le porte-parole du Foreign Office, parlant de l'insistance de M. Andropov à inclure ces forces dans la négociation tout en admettant que le secrétaire général du P.C. soviétique avait fait* « un pas en avant ».

A Paris, après le Quai d'Orsay, le porte-parole du gouvernement, M. Gallo, a souligné sur TF 1 que, la France n'étant pas partie à la négociation de Genève, elle « n'a pas à se prononcer sur les propositions de M. Andropov ». *M. Huntzinger, chargé des relations extérieures au secrétariat général du P.S., affirme dans un communiqué qu'*« il n'est pas acceptable de mettre sur le même pied les forces soviétiques, qui sont des forces de surarmement, avec les forces nucléaires françaises et britanniques, qui sont de strictes forces de dissuasion ».

Un triple défi à M. Reagan

De notre correspondant

Washington. — Le président Reagan doit répondre ces jours-ci à un triple défi sur le contrôle des armements : Moscou avance une nouvelle proposition, les évêques américains contestent la politique gouvernementale et la Chambre des représentants réclame le « gel » des arsenaux nucléaires.

Au cours d'une rencontre avec des journalistes, le mercredi 4 avril, M. Reagan a brièvement commenté les deux premiers points. Le vote de la Chambre devant intervenir quelques heures plus tard et ne donner lieu à aucune réaction immédiate de la Maison Blanche.

La proposition soviétique paraît *« encourageante »* au président des Etats-Unis, car elle admet que *« nous devrions négocier le nombre des ogives et pas seulement celui des lanceurs »*. C'est ce que Washington réclame depuis longtemps, compte tenu des missiles russes à têtes multiples, on prendra donc cette déclaration *« en sérieuse considération »*.

De son côté, le secrétaire à la défense, M. Weinberger, a estimé que la déclaration de M. Andropov apportait *« un changement »*, même si elle ne constitue pas en elle-même *« un progrès »*. Compter les ogives plutôt que les missiles est une façon *« plus efficace de prendre en compte leur pouvoir destructif »*, a-t-il dit.

Mais il ne s'agit que d'une petite phrase contenue dans une allocution de M. Andropov, a souligné pour sa part le président américain. Il faudra attendre la présentation officielle de cette proposition aux entretiens américano-soviétiques de Genève pour savoir *« si ce n'est pas seulement de la propagande »*.

En tout cas, les Etats-Unis jugent inacceptable de comptabiliser les forces nucléaires britanniques et françaises avec les futurs euromissiles américains : ce ne sont pas des [illegible] à moyenne portée comme les [illegible] russes SS-20, et elles n'ont pas pour rôle de défendre l'ensemble de l'Europe occidentale.

M. Reagan a évité de critiquer la lettre des évêques catholiques adoptée mardi à Chicago.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 6.)

M. Shultz au Proche-Orient

Un accord serait en vue entre Israël et le Liban

Un projet d'accord semble avoir été mis au point, sous la pression américaine, entre Jérusalem et Beyrouth. Le gouvernement israélien donnera, en toute hypothèse, sa réponse définitive aux dernières propositions libanaises apportées par le secrétaire d'Etat, M. Shultz, *« vendredi ou au plus tard dimanche »*, a affirmé mercredi 4 mai un responsable israélien proche de la présidence du conseil. Le chef de la diplomatie américaine, qui se trouve ce jeudi en Israël, devait retourner vendredi 6 mai à Beyrouth pour informer les dirigeants libanais du résultat de ses entretiens à Jérusalem.

Au Liban, où trois soldats israéliens ont été blessés mercredi dans la zone de Aïn-Zahlata (centre du pays), des affrontements consécutifs à une cinquantaine d'enlèvements ont opposé ces derniers jours dans la région d'Aley (Est de Beyrouth, sous occupation israélienne) les Forces libanaises (chrétiennes) aux miliciens druzes de M. Walid Joumblat. Au sud du pays, les corps de trois palestiniens ont été découverts mercredi.

De notre correspondant

Jérusalem. — Le conseil des ministres devrait se réunir, vendredi 6 mai au matin, en séance extraordinaire, *« pour prendre des décisions »*, a assuré, mercredi soir, M. Menahem Begin, après avoir reçu une nouvelle fois le secrétaire d'État américain, qui, semble-t-il, revenait de Beyrouth avec un projet d'accord en bonne et due forme, sauf sur certains points encore litigieux.

Cette indication du premier ministre israélien a provoqué un vent d'optimisme à Jérusalem, d'autant que, à Beyrouth, les dirigeants libanais, après leurs entretiens avec M. Shultz, paraissaient eux aussi entrevoir une conclusion proche des négociations. La veille encore, le ministre libanais des affaires étrangères, M. Elie Salem, déclarait qu'il faudrait un *« miracle »* pour qu'un accord puisse être entériné avant la fin de cette semaine, comme le souhaite ardemment Washington (*le Monde* du 5 mai).

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 8.)

La réorganisation de l'industrie chimique

La restructuration de l'industrie chimique française, amorcée depuis plusieurs mois, est entrée dans une nouvelle phase. Pour ce qui est des engrais, un accord définitif est intervenu entre Rhône-Poulenc et C.D.F.-Chimie, qui reprendra la Générale des engrais (GESA) et le site de Grand-Quevilly.

Dans la chimie lourde, les difficultés finanicières qui bloquaient la cession des activités de P.C.U.K. (Produits chimiques Ugine-Kuhlman), filiale de PUK, à Elf-Aquitaine, Rhône-Poulenc et C.D.F.-Chimie ont aussi été réglées, l'État ayant décidé d'apurer les comptes de P.C.U.K.

Apurement des comptes à P.C.U.K.

Ainsi donc s'achève, ou presque, après des discussions serrées, le dernier acte du redéploiement de la chimie française. L'Etat a fait son devoir, mais la difficulté pour lui a été de réunir les sommes indispensables pour mener à bien cette restructuration et débloquer, enfin, une situation totalement gelée depuis six mois.

Les 3 milliards de francs, qui serviront à rétablir l'équilibre de P.C.U.K., seront apportés par le biais d'une augmentation correspondante du capital de P.C.U.K. auquel l'Etat participera pour moitié et PUK pour les 50 % restants. 1 milliard de francs sera libéré en 1983 et 2 milliards en 1984. Mais afin que P.U.K. ne soit pas lésé, son propre capital sera augmenté de la même somme.

Son actionnaire unique, toujours l'Etat, la lui apportera par souscription. L'opération financière devrait, selon le calendrier établi, être complètement terminée le 30 septembre prochain. A la suite de quoi, Elf-Aquitaine, Rhône-Poulenc, C.d.F.-Chimie et E.M.C. prendront officiellement possession de leurs nouveaux actifs chimiques. Chaque groupe acquéreur disposera, à due concurrence, de l'argent nécessaire pour apurer les comptes des actifs de P.C.U.K. en sa possession. La répartition est tenue rigoureusement secrète pour ne pas faire de jaloux. Mais à l'évidence, Elf-Aquitaine devrait recevoir la part du lion.

Tous les intéressés reverseront les sommes prêtées à faible taux d'intérêt sur une période qui devrait s'échelonner sur trois ou quatre ans.

ANDRÉ DESSOT.

(Lire la suite page 27.)

L'agitation sociale

- **UNIVERSITÉS** : deux défilés à Paris *(page 12)*
- **COMMERÇANTS ET ARTISANS** : manifestations dans la capitale et en province *(page 27)*
- **MÉDECINE** : des grèves continuent dans les hôpitaux *(page 32)*

SORTIE DE CRISE ?

Ne pas se tromper de locomotive

par PIERRE DROUIN

Chaque jour compte qui prolonge les signes d'une amélioration des affaires dans deux pays forts, jusqu'ici en proie au marasme : les Etats-Unis, l'Allemagne fédérale. Nous savons la fragilité de ces indices. Après tant d'années rudes, trois mois d'éclaircie ne font pas encore beaucoup. Mais on se prend à espérer d'autant plus vite que l'on a attendu plus longtemps. Humain, trop humain.

En France, on ne peut encore que regarder cela du deuxième balcon. Avant de se mêler à l'action, il faut réparer notre organisme économique délabré. N'aurons-nous pas plus de cœur à l'ouvrage en voyant que d'autres pays industriels s'en sortent, que la récession n'est pas fatale ?

Bientôt, on parlera de tout cela à Williamsburg (Virginie), lieu choisi pour la rencontre annuelle au sommet des représentants des nations riches, et la préparation s'active. Si l'élan de la « nouvelle croissance » n'est pas brisé, il est fort à parier qu'on s'ingéniera à chercher les moyens de la prolonger. Dans la plupart des échanges de vues sur la sortie de la crise, reviennent notamment avec une insistance qui a fini par tenir lieu de vérité des affirmations à regarder de très près. Il y aurait deux locomotives pour entraîner l'Occident : les pays en développement et les nouvelles technologies. Est-ce exact ?

Il fut certes un temps, celui du premier choc pétrolier, où le recyclage des capitaux aurait pu, par un effet d'entraînement induit, offrir de nouveaux débouchés dans le tiers-monde et fortifier la croissance des pays industriels. Cette mécanique sur laquelle on a tant disserté a bien commencé à jouer, puis la source s'est tarie, les prix du pétrole, après deux flambées, s'orientant vers la baisse, ainsi que les quantités vendues.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

Réforme

Encore une décision maladroite ! M. Rocard l'a annoncée brutalement mercredi à l'Assemblée nationale : des mesures ont été prises pour ramener à soixante-sept semaines l'activité des poules pondeuses en France, pour rétablir l'ordre sur le marché de l'œuf.

La mesure est peut-être bonne en soi, mais a-t-on consulté les intéressées ainsi rejetées de la collectivité ? Nullement. Il ne faudra donc pas s'étonner si demain on voit surgir un comité de coordination des gallinacés au rebut, avec un Front de libération du coq français, qui animeront des grèves dans les poulaillers ou des manifs à la ferme. Sans compter que l'opposition fera tout pour attiser le conflit, sans en avoir l'air.

BRUNO FRAPPAT.

« LES EXILÉS », DE JAMES JOYCE, AU ROND-POINT

Une tourmente sous l'eau calme

*« Pourquoi le titre d'*Exilés *? Une nation requiert une pénitence de ceux qui ont osé la quitter, pénitence exigible à leur retour... Le père prit le parti du fils prodigue. Ce n'est probablement pas ainsi que va le monde — certainement pas en Irlande ».*

James Joyce écrit cela dans les noces préparatoires de sa pièce. En 1904, âgé de vingt-deux ans, il avait quitté l'Irlande, était allé passer cinq ans à Trieste. Et, quand il rentra à Dublin, il dut faire face à des difficultés — l'éditeur de son recueil de nouvelles, *Dubliners*, alla même jusqu'à détruire tous les exemplaires du livre, avant parution. Joyce ne put en garder qu'un pour lui.

Deux ans plus tard, en 1914, Joyce écrit *les Exilés*, pièce par laquelle il médite sur cette situation singulière (et cette punition) du « fils prodigue » : il y aurait une étude à faire du parcours poétique et philosophique de cette parabole, qui a retenu les soins de Gide, Joyce, et surtout Rainer Maria Rilke.

Les parents, les amis, de celui qui est parti vivre ailleurs, ressentent, de sa part, un abandon. Une inconstance. Dans la pièce de James Joyce, un écrivain et sa femme, Richard et Berthe, revenant en Irlande après plusieurs années d'exil, vont devoir faire face à cette « jalousie ». Et Joyce prend appui sur ce phénomène d'« amertume citoyenne » pour coordonner, en une seule action, les auscultations de plusieurs autres abandons essentiels dont les êtres souffrent dans leur vie : la femme spirituellement abandonnée, jour après jour, par son mari, au cours des années communes qui passent ; l'abandon de la vie, de la liberté de vivre, que constitue la fidélité dans le mariage ; l'abandon de l'amitié de deux hommes, quand l'un des deux se marie ; et aussi l'abandon de l'enfance, de la sincérité et de la fraîcheur et du génie de l'enfance, lorsque tous nous avançons dans les jours.

MICHEL COURNOT.

(Lire la suite page 14.)

Le Monde

idées

Stratégies de crise

Aux États-Unis
et en Allemagne,
plusieurs clignotants
virent au rose.
La crise ne sera dissipée
très lentement,
estime Pierre Drouin,
que si l'on utilise
la bonne locomotive
pour en sortir.
En attendant,
la guerre économique
bat son plein,
et Gilbert Comte
explique pourquoi
la majorité
comme l'opposition
sont empêtrées dans
les stratégies à suivre.
Sur ce chapitre,
Michel Henochsberg
et François Rachline
constatent que l'État
intervient
de plus en plus
lorsque les affaires
vont mal
et qu'en quelque sorte
il profite de la crise.
La France, qui a renforcé
le contrôle des changes,
s'est mise,
en tout cas selon
Jean-Christophe Devaux,
en contradiction
avec le traité de Rome.

Qu'est-ce que la guerre économique ?

DEPUIS la dernière dévaluation qu'un euphémisme charitable qualifie d'« *ajustement monétaire* », des ministres zélés utilisent parfois l'expression « *guerre économique* » pour convaincre la France qu'elle affronte une crise grave. Avec M. Michel Debré, l'actuelle opposition employa bonne première la formule sous le précédent septennat. Mais sans jamais lui communiquer une force démonstrative suffisante auprès de l'opinion. Les collaborateurs de M. Pierre Mauroy y réussiront-ils davantage ? Rien ne le prouve encore, ni ne démontre même qu'ils comprennent vraiment toutes les implications du vocable.

La « *guerre économique* » signifie-t-elle, par exemple, qu'en dépit d'une paix formelle maintenue entre eux les grands pays industriels s'attaquent non plus avec des tanks, des canons, mais à coups de tarifs où chacun submerge *le voisin sous ses* marchandises sans s'effrayer des dommages ? A en juger par la chute de son commerce extérieur, la France côtoie ce risque-là tous les jours. Les combats commerciaux ne lui tuent pas un seul homme. Ils ne renversent pas une maison. Mais leurs effets se comparent quand même à ceux d'un bombardement par l'ampleur des dégâts, arrêts d'usine, régression sociale, chômage, qu'ils entraînent. Malgré leur goût commun pour l'outrance verbale, ni socialistes ni chiraquo-giscardiens ne trouvent encore les mots capables de rendre cette notion-là intelligible, comme si elle dépassait complètement leurs capacités d'analyse. Ne parlons pas de M. Georges Marchais, tellement prisonnier de ses improvisations entre le sectarisme et l'opportunisme ! Un marxiste devrait présenter ses observations sur la crise du capitalisme. Celui-là se tait ou croit avoir tout dit quand il lâche : « *Faites payer les riches !* »

En réalité, l'optimisme professionnel des hommes politiques les prépare mal à concevoir les conséquences de ce qu'on pourrait appeler aussi la « *guerre pacifique* », vaguement présente dans leurs discours. Rompus par expérience électorale aux rétablissements inespérés, ils supposent toujours un peu qu'un pays se sauve comme une circonscription électorale à moitié perdue : par une combinaison de hasard et d'adresse. Mais les réflexes du joueur ne déterminent pas entièrement leur impuissance à concevoir les batailles économiques dans toute leur ampleur. *Les préjugés de leur* époque les empêchent aussi d'en saisir la nature. Par-delà d'innombrables divergences, libéraux, conservateurs, socialistes crurent pareillement, depuis un quart de siècle, qu'une raisonnable coopération internationale se substituerait peu à peu aux affrontements entre les États par la grâce d'une croissance ininterrompue. Aux sanglants conflits d'intérêts de l'ancienne histoire, se substituerait donc l'émulation fructueuse dans l'accroissement des richesses. Tous les partis succombèrent au vertige. Les communistes eux-mêmes revendiquaient dans la mythologie de l'expansion.

Majorité et opposition confondues, ce petit monde éprouve maintenant quelque peine à expliquer clairement les causes et les conséquences de la « *guerre économique* » à une opinion saturée de pacifisme verbal. Depuis vingt-cinq ans, l'économie promettait d'évincer la guerre. La guerre s'empare maintenant de l'économie, et reparaît sous *les formes inattendues* de l'inflation, du marasme monétaire, de l'électronique nipponne. Énorme surprise ! Elle dérouterait moins les politiques s'ils consentaient à reconnaître enfin, derrière la conquête des marchés, *les fluctuations du dollar*, non plus la suite normale de cette bonne concurrence profitable à tous, mais l'éternel rapport des forces entre les puissants et les faibles, dans son intacte cruauté.

par GILBERT COMTE

Si la « *guerre économique* » désigne des réalités tangibles, si elle ne procède pas d'une grosse astuce de vocabulaire, ses effets réclament une mentalité combative. Elle exige donc bien la mobilisation nationale évoquée par le président de la République dans son dernier message au pays. Mais suivant quels critères, et d'après quelles valeurs ?

Le bouleversement des anciens clivages

Même en économie, les batailles ne se gagnent qu'à condition de bien connaître l'adversaire, sa tactique et ses forces. Or la France distingue ses amis de ses *ennemis approximativement* d'après les frontières idéologiques héritées de la guerre froide. Mais elle ne craint rien des Soviétiques dans ses luttes commerciales, alors qu'elle redoute le pire des Américains, Allemands et Italiens. En d'autres termes, la compétition industrielle bouleverse les anciens clivages et change l'allié politique en rival économique, sans rompre pour autant l'entente militaire toujours indispensable.

L'admettre n'obéit à aucune espèce d'hostilité viscérale envers les États-Unis, mais à la simple évidence. Seulement, la solidarité morale de la France avec ses principaux concurrents commerciaux entrave aussi sa liberté de manœuvre à leur égard.

Parmi ses hauts fonctionnaires, techniciens, dirigeants d'entreprises, beaucoup admirent si intensément le modèle américain qu'ils se sentent envers lui dans la légitime dépendance du second envers le premier, caractéristique de la psychologie coloniale. Bien peu souhaitent donc se battre contre le chef de file, au nom d'un patriotisme qu'ils considèrent, en outre, comme une nostalgie vieillotte et sans utilité. Parmi ses partisans, l'actuelle majorité ne dispose pas non plus d'un électorat prêt à tous les sacrifices pour l'intérêt général. Syndicats, salariés, songent bien davantage à maintenir leurs « *acquis* » sociaux qu'à produire au meilleur prix, pour permettre à leurs entreprises de conquérir des marchés extérieurs.

Toutes proportions gardées, les trente-neuf heures, la cinquième semaine de vacances, équivalent en pleine guerre économique à étendre le nombre et la durée des permissions des soldats dans une guerre classique. A ce régime, Joffre perdait la bataille de la Marne et Guillaume II festoyait dans Paris quelques jours plus tard.

Enfin, les offensives soutenues par les hommes se livrent aussi avec du matériel. Les nationalisations stimulent peu la productivité. Mais à une époque où il n'osait se plaindre autant qu'aujourd'hui des charges infligées *à ses entreprises*, le grand patronat laissa s'effondrer la sidérurgie, le textile, la machine-outil, exactement comme après 1925 les médiocres héritiers de Foch négligèrent la modernisation de nos armements.

Sous le gouvernement de M. Raymond Barre, les exportations atteignirent cependant des records inégalés grâce à la farouche détermination d'un premier ministre de choc. A la façon d'un miracle, le résultat dépassait quelque peu nos moyens. Il ne se répétera jamais si la France aborde les batailles économiques de l'avenir comme la « *drôle de guerre* », en 1939, sans civisme, sans techniques suffisantes, mais avec beaucoup de mauvaises habitudes.

En pleine crise de Dantzig, Édouard Daladier pouvait encore tenter d'obtenir un répit par une seconde capitulation munichoise. M. Pierre Mauroy ne dispose pas d'une ressource analogue. A l'inverse des guerres classiques, les affrontements industriels ne s'annoncent pas par des ultimatums ou un ambassadeur. Elles débutent sans avertissement. Les victimes en découvrent parfois l'existence bien après qu'elles ont commencé. N'importe quel Français conscient de l'enjeu appuiera donc toute décision officielle conforme à l'intérêt public, tout simplement parce qu'une épreuve nationale se surmonte par l'union nationale.

Dans ce cas, il appartient aux partis majoritaires au Parlement de donner l'exemple, et de mettre au moins une sourdine aux invectives insupportables contre ce qu'ils nomment emphatiquement « *la droite* », mais où se reconnaît par malheur pour eux une moitié du pays. Certes, des intérêts plus qu'équivoques manœuvrent derrière elle. Lorsqu'il se pavane par par électoralisme sur le perron de la Maison Blanche, M. le maire de Paris songe-t-il un instant à la dangereuse diplomatie du dollar ?

Ces imprudences, la mauvaise foi d'une opposition assoiffée de revanche, n'excuseront jamais les insuffisances *gouvernementales*. Incapables d'accorder la rigueur sur les principes avec la précision du verbe, certains socialistes prennent trop souvent leurs humeurs mauvaises pour des arguments. La « *guerre économique* » exige davantage de disciplines, et d'abord la première de toutes : la discipline intellectuelle. Or, pour l'intelligence, le mot guerre n'a qu'un synonyme : vaincre.

Ne pas se tromper de locomotive

(Suite de la première page.)

Une idée fort séduisante avait aussi été lancée par de nombreuses personnalités : celle d'un « plan Marshall » pour le tiers-monde dont les retombées auraient pu réalimen*ter la pompe* à *croissance de l'Occi*dent. Lors d'un récent colloque (1), un bon connaisseur des questions Nord-Sud, Yves Berthelot, fit justice de cet espoir. Lorsque le général Marshall lança son projet pour soutenir l'Europe, après la deuxième guerre mondiale, le programme qui s'ensuivit représenta 2 % du produit national brut des Etats-Unis, ce qui était assez imposant. Surtout l'Europe avait les techniciens qu'il fallait pour en profiter pleinement. On voit mal, hélas! un Occident qui ne discerne que des lueurs vacillantes au bout de son tunnel économique prélever autant sur ses richesses.

En outre, les pays du tiers-monde ne pèsent pas encore assez lourd dans la production mondiale (30 %, dont 7 % provenant des pays à développement rapide, qui, en fait, pourraient seuls profiter de ce plan Marshall, car ils sont en mesure de transformer efficacement cette manne).

Au reste, une sorte de plan Marshall a déjà été lancé, sans qu'on le sache, entre 1974 et 1980, du fait du recyclage des pétrodollars dont nous avons parlé plus haut. Il a conduit à l'endettement massif des bénéficiaires, qui a fait souffler un vent de panique en Occident, et obligé un certain nombre de pays du tiers-monde à soutenir des politiques de rétablissement très brutales. *Le temps n'avait pas réussi à faire son* œuvre : celui qui, grâce au crédit, sécrète les richesses nouvelles permettant ensuite non seulement de rembourser les prêteurs mais d'amorcer la pompe du développement.

Microprocesseur et croissance

Cela dit, le réservoir des besoins que constitue le tiers-monde restera longtemps à portée des nations qui auront su discipliner leur propre économie et apprendre aux pays en développement à se servir de certaines technologies nouvelles. Les nations riches doivent-elles craindre un choc en retour de la concurrence de ceux qu'elle aura aidés ? Le risque est faible du fait du bas niveau de productivité de la plupart des régions non industrialisées (« surcoûts bureautiques », fonctionnement défectueux des transports, mauvaise gestion des approvisionnements par exemple) (2). Quoi qu'il en soit, le levier du développement ne peut encore donner l'impulsion suffisante aux économies occidentales. Au reste, est-il souhaitable qu'il le fasse trop? Cela *signifierait que ces nations ont* adopté *notre modèle de développe*ment, dont on sait qu'il est, pour la plupart d'entre eux, totalement inadapté.

Et que dire des nouvelles technologies ? La vitesse avec laquelle elles envahissent le champ repérable de la consommation et celui — plus discret — des ateliers et des bureaux impressionne à juste titre l'opinion. Mais le fameux microprocesseur, tout mirifique qu'il paraisse puisqu'il a permis de banaliser l'informatique à un degré inouï, ne générera pas une croissance économique aussi rapide que celle que nous avons connue dans les années 60.

La raison essentielle tient au fait que les promesses de la technologie de l'information bouleversent bien davantage les procédés de fabrication que l'éventail des produits offerts au public. Sans doute le disque compact lu par laser remplacera peu à peu, dans les dix ans à venir, le microsillon. Mais il s'agit là d'une substitution, non de la satisfaction d'un besoin nouveau. L'ordinateur pénètre dans les foyers, mais il est douteux qu'il se répande comme les réfrigérateurs, les machines à laver ou les téléviseurs.

Même si la demande du grand public ne « suit » pas le rythme des innovations, celles-ci ont si bien pénétré le monde industriel et celui des services que la productivité s'en trouvera singulièrement améliorée, et donc les chances de création de richesses. Toutefois, ce ressort de l'expansion économique n'a pas les mêmes caractéristiques que l'ancien.

Tout d'abord, il n'est pas aussi puissant que celui qui déclenchait une très forte demande du public. Pensons à l'automobile. Ensuite, quand la croissance repartira, elle sera, dans un premier temps en tout cas, moins génératrice d'emplois que celle que nous avons connue jadis. L'investissement dans le secteur productif a essentiellement pour but aujourd'hui de remplacer la main-d'œuvre par la machine.

Ces données nouvelles doivent être intégrées dans les politiques entendues au sens le plus large du mot. « *La croissance est momentanément arrêtée*, écrivait M. Gérard Lafay (3), *parce que, parmi les pays les plus avancés, aucun n'est encore parvenu à jeter les bases d'une nouvelle organisation économique, politique et sociale. C'est une cohérence d'ensemble qu'il faut désormais trouver entre les modes de production, de consommation, de gestion du temps, de répartition des revenus et d'intervention étatique qui sont exigés par la troisième révolution industrielle.* »

Compter sur ses propres forces. Le commandement est aussi valable pour l'Occident. C'est à lui, parce que plus riche, qu'incombe de trouver *les chemins qui mènent* à *la sor*tie de la crise. Le maître mot est celui d'*adaptation*. Si la fortune sourit aux audacieux, elle ne se détourne pas non plus de ceux qui savent très vite flairer les désirs nouveaux et les besoins urgents. Ils seront toujours au rendez-vous. Pas toujours, hélas! nos industriels.

PIERRE DROUIN.

(1) Organisé conjointement, en mars dernier, par le C.E.P.I.I. (Centre d'études prospectives et d'informations internationales) et le CEFRI (Centre de formation aux réalités internationales.

(2) Lire à ce sujet *Exportation des technologies et concurrence en retour*, par Smaïl Aït-El-Hadj et Francis Bidault. Institut de recherche de l'entreprise, 29, chemin des Mouilles, B.P. n° 26, 69130 Ecully.

(3) Dans un important article sur « Les principaux mécanismes de la crise industrielle », revue *Projet*, numéro de mars 1983, 15, rue Marcheron 92170 Vanves.

« Il n'y a pas d'Etat libre-échangiste »

par MICHEL HENOCHSBERG et FRANÇOIS RACHLINE (*)

LIBRE-ECHANGE ou protectionnisme ? Question d'école dont se moque la réalité internationale. Un peu d'attention révèle une situation *a priori* paradoxale : des barrières limitent l'entrée des territoires nationaux et, simultanément, les politiques économiques visent à développer, à tout prix, les exportations. En ce sens, rappelons que les champions déclarés du libéralisme, les États-Unis *et le Japon, sont aussi les maîtres* inégalés d'un protectionnisme aussi silencieux qu'efficace.

La cohabitation de ces deux pratiques — de ces deux discours — divulgue ce que le débat traditionnel escamote. Généralement, ces deux termes sont présentés comme antagoniques, exclusifs, résultant d'un choix. Or protectionnisme et libre-échange ne figurent pas les deux extrémités d'un même segment. Ils ne sont pas de même nature, ils relèvent de deux pôles hétérogènes : le protectionnisme est l'apanage de l'Etat, *alors que la liberté des* échanges est revendiquée par la machine économique.

Celle-ci, dans son extension horizontale, recherche des marchés toujours nouveaux, contourne les réglementations et rêve d'un monde *off-shore*. D'emblée son développement suggère celui d'une libre circulation. L'Etat, massif, rigide dans sa verticalité structurelle et fonctionnelle, n'a d'autre souci que la sauvegarde de son territoire, la pérennité de son espace de souveraineté. Depuis toujours, on le sait protectionniste.

Aussi, au sein du discours national, pencher vers l'une des deux attitudes ne fait que traduire le rapport de force du moment entre Etat et économie. En somme, c'est la conjoncture qui décide de l'accent suivant des liaisons simples :

— en période de difficultés économiques, donc sociales, l'Etat se voit dans l'obligation de prendre en charge la situation, la machine économique se cantonnant dans une subordination recherchée. Le discours est alors protectionniste (les années 30, les années 80) ;

— inversement, des progrès économiques et sociaux permettent à la machine économique de faire valoir ses performances et, ainsi, de limiter la tendance interventionniste de l'Etat. Celui-ci, dans ces circonstances, adopte volontiers un discours libre-échangiste, épousant les desseins de l'économie conquérante (de 1945 à 1975 environ).

Actuellement, le temps est à la crise, et les réflexes protectionnistes fusent. Qu'il se prétende libéral ou dirigiste, l'Etat monte en première ligne. Les Etats relèvent la tête à la faveur du récent retournement de conjoncture. En ce sens, l'hypothèse mérite d'être formulée : les Etats profitent de la crise.

L'ont-ils créée ? Peu importe, bien que la généralisation, à partir des Etats-Unis, des politiques monétaires restrictives nous incite à le penser. En tout cas, ils entretiennent volontiers l'idée de crise, qui leur permet d'apparaître, indépendamment de leurs orientations spécifiques, comme guides et dernier recours.

Ce constat doit susciter une vigilance toute nouvelle. Même si le commerce n'a besoin de liberté que par intérêt, *l'histoire* semble bien nous enseigner que la circulation des êtres et des idées est inséparable de celle des choses.

(*) Economistes à l'université de ParisX-Nanterre.

Une curieuse idée de l'Europe

par JEAN-CHRISTOPHE DEVAUX (*)

LES mesures dites « économiques » du troisième gouvernement Mauroy ont plus d'une raison de nous étonner. Ici, je ne parlerai que de celles qui intéressent le contrôle des changes et la limitation d'exportation — non de capitaux, mais de simple argent de voyage — pour la circulation d'un résident français hors de l'Hexagone.

Le 23 mars, le président Mitterrand, de sa voix la plus solennelle, s'est exprimé devant le peuple de France, au travers de la télévision, pour lui confirmer son attachement aux *institutions européennes*, démontré par le courage que son gouvernement avait déployé afin d'éviter la sortie du franc du système monétaire européen (S.M.E.). Or la réglementation du « plan de rigueur » est en contradiction avec le traité de Rome, instituant en 1957 la Communauté économique européenne, titre *III* : « Libre circulation des personnes, des services et des capitaux ».

Que l'on n'aille pas invoquer les dispositions particulières, comme celle de l'article 73 de ce traité, car il ne faudrait tout de même pas confondre ces montants d' « argent de poche » avec des transferts ou exportations de capitaux, autorisant pour des périodes déterminées un Etat à prendre des mesures provisoires et non discriminatoires. Pour*quoi ne pas interdire aux Bretons* d'aller au Pays basque, et aux Alsaciens en Provence? Où en est l'intégration européenne avec de telles mesures?

Si l'on ne veut pas sortir du S.M.E., n'est-ce pas pour mieux en profiter : car hors du S.M.E. la France n'a plus la faculté de contracter des emprunts illimités auprès des établissements bancaires des pays membres.

Et faut-il, en plus, être anti-européen, et apopulaire?

Quel Machiavel a inspiré une telle mesure, dont la gravité n'a d'égal que le grotesque, car à quoi correspond la contre-valeur de 3 000 francs français en République fédérale d'Allemagne, en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas, pour un touriste ?

Mais, après tout, de quelle Europe devons-nous parler? De celle de la Communauté et de la liberté, ou de celle que nous appelons « de l'Est » parce que le soleil s'y est levé plus tôt, mais a disparu depuis longtemps à l'image des libertés individuelles. N'est-ce pas par un processus analogue que, voilà plus de trente ans, le totalitarisme que nous connaissons a succédé aux gouvernements socialistes de l'époque? De grâce, évitez-nous d'aussi sinistres pensées.

(*) Avocat international à Genève.

AMÉRIQUES

La situation en Amérique centrale

- *Managua dénonce des incursions armées venant du Costa-Rica*
- *M. Reagan met en cause la légitimité du gouvernement sandiniste*

L'armée nicaraguayenne a pris le contrôle de la frontière sud, alors que les combats continuent au nord, où les troupes s'efforcent de repousser l'invasion d'un millier de rebelles de droite, selon le ministère de la défense de Managua, qui dément les informations selon lesquelles les guérilleros basés au Costa-Rica auraient traversé la frontière méridionale et établi des postes avancés en territoire nicaraguayen.

Le ministère de la défense a reconnu, toutefois, que des groupes de trente à quarante hommes poursuivaient leurs raids en territoire nicaraguayen pour retourner ensuite au Costa-Rica. Selon la junte sandiniste, il n'y a que sept cents rebelles dans les camps du Costa-Rica, alors qu'il y en a plus de cinq mille au Honduras.

A Washington, M. Reagan a, pour la première fois, mis en cause, mercredi 4 mai, la légitimité du gouvernement nicaraguayen, en faisant l'éloge des maquisards qui s'efforcent de renverser le régime sandiniste. Il a salué l'action menée par la guérilla anticommuniste, qualifiant les maquisards de *« combattants de la liberté »*. Il a, d'autre part, implicitement reconnu que les Etats-Unis soutenaient financièrement ces derniers. M. Reagan a affirmé que le vote d'une commission du Congrès interdisant à Washington de financer des actions clandestines dirigées contre le Nicaragua constitue un *« précédent très dangereux »* (*le Monde* du 5 mai).

Mais, comme on lui demandait s'il n'était pas possible d'affecter ces fonds d'une façon ouverte et non plus clandestine, M. Reagan a répondu : *« Oui, à condition que des restrictions ne soient pas imposées sur les tactiques des combattants de la liberté au Nicaragua. »* Si ce vote signifie *« que nous pouvons continuer à faire ce que nous avons fait – donner de l'argent, des fournitures à ces gens directement, d'une façon ouverte au lieu de clandestine – je n'y vois pas d'inconvénient »*, a déclaré M. Reagan. Jusqu'à présent, il avait affirmé que les Etats-Unis se limitaient à empêcher les fournitures d'armes par le Nicaragua à la guérilla salvadorienne.

M. Reagan a souligné que la seule alternative à une éventuelle suppression des fonds clandestins pour l'Amérique centrale serait d'accorder ces crédits d'une façon ouverte à d'autres gouvernements. *« Ce serait demander à d'autres gouvernements de faire ce que notre propre Congrès nous a interdit de faire »*, a-t-il dit. Il a enfin violemment critiqué les autorités sandinistes, qui, a-t-il répété, cherchent à *« exporter leur révolution »* et soutiennent ceux qui veulent, au Salvador, *« renverser un gouvernement dûment élu »*. *« Les forces qui se sont dressées contre le gouvernement sandiniste (...) veulent simplement qu'il tienne ses promesses de faire tenir des élections et de respecter la démocratie. »*

« Qu'est-ce qui rend ce gouvernement plus légitime que le peuple nicaraguayen, qui demande de pouvoir voter pour choisir le gouvernement qu'il souhaite ? », a-t-il demandé. – *(A.F.P., Reuter, A.P., UPI.)*

● *L'arrêt de l'approvisionnement en armes* de la guérilla au Salvador est un *« point négociable »*, a déclaré mercredi 4 mai à Washington M. Guillermo Ungo, président du Front démocratique et révolutionnaire salvadorien (F.D.R.-opposition de gauche), la branche politique de la guérilla. La cessation de cet approvisionnement *« ne peut être une mesure unilatérale »*, a souligné M. Ungo. – *(A.F.P.)*

● *L'Assemblée constituante salvadorienne* a voté, mercredi 4 mai, à l'unanimité, une loi d'amnistie qui entraînera la libération d'un certain nombre de détenus politiques et qui accorde aux guérilleros soixante jours pour se présenter aux autorités sans avoir à craindre de poursuites. Seront libérés les détenus politiques condamnés à quatre ans de prison et moins qui ne sont pas accusés de ce que l'on appelle des crimes *« terroristes »*, comme l'homicide, l'enlèvement ou le viol. On estime que 50 % des sept cents personnes incarcérées pour faits en rapport avec les événements bénéficieraient de l'amnistie. L'extension de la loi aux *« civils qui ont pris les armes »* semble destinée aux paysans qui vivent dans des régions tenues par des rebelles ou qui se sont déplacés avec les guérilleros, plutôt qu'aux éléments durs de la rébellion. – *(A. P.)*

● *Quelque mille sept cents Indiens Miskito*, d'une localité nicaraguayenne à 30 kilomètres de la frontière du Honduras, *auraient été* emmenés de force au Honduras par des anti-sandinistes, ont affirmé trois habitants de cette localité, au cours d'une conférence de presse à Managua. Les ravisseurs ont lancé des slogans favorables à l'organisation Misurasata (groupement d'Indiens Miskito anti-sandinistes) ; ils ont menacé de mort les personnes qui refusaient de les suivre au Honduras, puis ont incendié les habitations, ont précisé les trois hommes, le mercredi 4 mai. – *(A.F.P.)*

Visite d'une base antisandiniste dans le nord du Costa-Rica

Los Chiles (nord du Costa-Rica) *(A.F.P.)*. – Une cinquantaine d'hommes d'un campement antisandiniste situé à Los Chiles, à 2 kilomètres de la frontière nicaraguayenne, ont annoncé qu'ils allaient pénétrer *« dans les prochaines heures »* au Nicaragua. Ce camp est l'une des nombreuses bases au Costa-Rica du mouvement de M. Eden Pastora, selon les habitants de la région. M. Pastora, l'ancien « commandant Zéro », a été vice-ministre de la défense du gouvernement de Managua jusqu'en juillet 1981, date de sa rupture avec le régime sandiniste. La base est cachée dans la forêt tropicale à 200 kilomètres au nord de San-José, la nourriture paraît abondante et la tenue des hommes est soignée. L'armement se compose essentiellement de fusils Fal et Galil, de mitraillettes soviétique AK-47, pour la plupart assez usagées, mais également de matériel américain neuf.

Un homme qui se présente comme un ancien garde civil du Costa-Rica ayant rejoint les hommes d'Eden Pastora *« pour écraser les communistes »*, annonce qu'il est impossible d'entrer dans la base avant le retour de son chef, un certain « Apache ».

Ayant pour la plupart entre dix-sept et vingt-cinq ans, les combattants déclarent tous appartenir à l'Alliance révolutionnaire démocratique (ARDE) dirigée par M. Eden Pastora et un ancien membre de la junte sandiniste, M. Alfonso Robelo. Selon eux, d'autres organisations antisandinistes, comme les Forces armées révolutionnaires nicaraguayennes (FARN), ne font la guerre *« que dans les journaux de San-José »* et ne s'aventurent pas *« à venir par ici »*.

Ils affirment qu'Eden Pastora *est venu au camp de Los Chiles « il y a une semaine »*. Mais des habitants voisins du camp prétendent avoir vu M. Pastora ces derniers jours dans la région.

Malgré les protestations du gouvernement nicaraguayen, l'existence de camps antisandinistes au Costa-Rica est toujours niée par les autorités du pays. Une base des forces de sécurité costariciennes se trouve pourtant à quelque 30 kilomètres du camp de Los Chiles. Le président costaricien, M. Luis Alberto Monge, a indiqué récemment que les groupes armés antisandinistes « seront expulsés » du pays sitôt qu'ils auront été découverts.

AFRIQUE

Angola

La « longue marche » des otages tchécoslovaques de l'UNITA

Un premier groupe de huit ressortissants tchécoslovaques parmi les 64 (66, selon Prague) détenus depuis le 12 mars par l'UNITA, mouvement d'opposition armée à Luanda, est arrivé, samedi 30 avril à la base centrale de ce mouvement dans le sud de l'Angola. L'un d'entre eux, M. Alexander Ivan, cinquante-quatre ans, traducteur technique dans une usine du Haut-Catumbela (province de Benguela – centre-ouest de l'Angola), lors de l'opération de l'UNITA, a relaté, pour un envoyé spécial de France-Inter, « la longue marche » des prisonniers de l'UNITA depuis leur enlèvement, sept semaines plus tôt.

Vêtu de neuf, mais portant une barbe de plusieurs semaines, l'air visiblement harassé, selon le journaliste qui a pu l'interroger, M. Ivan a indiqué avoir effectué une marche de 1 150 kilomètres, suivie d'un voyage de plus de 700 kilomètres en camion, entre le lieu de son enlèvement et la base de l'UNITA. Il a indiqué que les détenus avaient été séparés en trois groupes. *« Le manque de nourriture et de médicaments ne facilitaient pas la progression des plus faibles et rendait cette marche dangereuse pour tous, le responsable de l'UNITA a préféré nous séparer, c'est pourquoi nous sommes arrivés les premiers »*, a dit M. Ivan.

Le président de l'UNITA, M. Savimbi, a réaffirmé à l'envoyé spécial de France-Inter : *« Nous voulons échanger certains de ces Tchèques contre sept mercenaires britanniques détenus à Luanda, contre le médecin français Philippe Augoyard détenu à Kaboul (Afghanistan) et contre certains membres de notre mouvement incarcérés à Luanda. »* Interrogé sur la raison pour laquelle il demande la libération de M. Augoyard (*le Monde* du 21 avril), M. Savimbi a indiqué laconiquement : *« Quelqu'un nous l'a demandé, nous ne manquons pas d'amis en France. »* *« L'échange des prisonniers se fera sans doute par l'intermédiaire de la Croix-Rouge internationale »*, a précisé M. Savimbi qui affirme ne pas souhaiter *« garder les Tchécoslovaques trop longtemps »* pour des raisons de sécurité.

Niger

Affrontements entre étudiants et policiers dans la capitale

Les affrontements entre étudiants et policiers qui viennent de se produire à Niamey (*le Monde* du 5 mai) ont fait plusieurs blessés de part et d'autre et plusieurs dizaines d'étudiants auraient été appréhendés. Ce jeudi matin 5 mai, les cours n'avaient pas repris à l'université en dépit d'un appel lancé la veille par M. Illa Maikassoua, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Lundi, les étudiants avaient déclenché une grève générale de cinq jours pour soutenir leurs camarades de l'Ecole supérieure d'agronomie (ESA). Ces derniers étaient en conflit avec l'administration et les enseignants à propos d'une modalité de contrôle des connaissances.

L'ESA a été fermée la semaine dernière, dix-sept de ses étudiants ont été exclus, les autres mis à pied, après que le directeur de l'école et des enseignants eurent – selon les autorités – été séquestrés et maltraités, le 21 avril, par les étudiants. – *(A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● LES ANCIENS COMMANDANTS DES FORCES ARMÉES ARGENTINES, Leopoldo Galtieri (armée de terre), Basilio Lami Dozo (aviation) et Jorge Anaya (marine) pourraient être dégradés pour leur action pendant la guerre des Malouines.

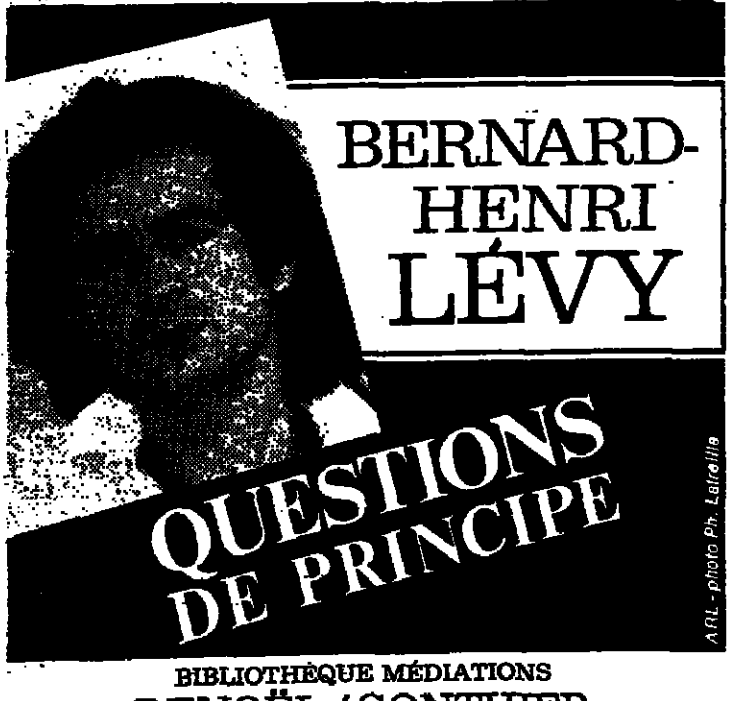
● L'ASSOCIATION DES PARENTS ET AMIS DES FRANÇAIS DISPARUS ET DÉTENUS EN ARGENTINE ET EN URUGAY considère comme *« inacceptable »* la déclaration faite le 28 avril par la junte militaire argentine sur les « disparus » et qui *« tend à considérer tous les disparus comme morts »*. L'association souligne qu' *« aucune information n'a jamais été communiquée sur le sort des quinze Français disparus »*. Elle précise qu'elle poursuivra ses efforts *« aussi longtemps que les autorités argentines se refuseront à faire la lumière sur le sort des disparus »*. – *(A.F.P.)*

Ethiopie

● LE SORT DES OTAGES AU TIGRÉ. – Les huit étrangers, membres d'organisations caritatives, enlevés par le F.P.L.T. (Front populaire de libération du Tigré) le mois dernier (*le Monde* du 30 avril), font route à dos de mulet vers la frontière soudanaise, selon Mme Humphreys, directrice de l'organisation humanitaire irlandaise Concern, citée mercredi 4 mai par la presse de Dublin. Mme Humphreys, qui se trouve à Khartoum, a également déclaré que les captifs, en bonne santé, étaient convoyés par des maquisards du F.P.L.T. – *(A.F.P.)*

Philippines

● MANDAT D'AMENER CONTRE DEUX JOURNALISTES. – A la suite de plaintes déposées par plusieurs militaires après la publication par l'hebdomadaire de Hongkong, la *Far Eastern Economic Review*,



EUROPE

Allemagne Fédérale

« Il est encore temps pour un accord à Genève »

estime M. Kohl dans sa déclaration gouvernementale

De notre correspondant

Bonn. – Pendant plus de deux heures, fréquemment interrompu par les applaudissements de ses amis politiques, le chancelier Kohl a inauguré, le mercredi 4 mai, la session politique de printemps du dixième Bundestag par une longue et profuse déclaration gouvernementale. Il a annoncé qu'il se rendrait à Moscou le 4 juillet en espérant que cette première rencontre serait suivie de consultations régulières. Car, *« si rien ne justifie le politique expansionniste de l'Union soviétique (...), il est important pour moi de connaître personnellement ses nouveaux dirigeants et de parler avec eux de nos problèmes et de nos intérêts. Avec de la bonne volonté s'ouvre à nous un vaste champ de coopération politique, économique, scientifique et culurelle. »*

Le chancelier Kohl n'en a pas moins réaffirmé la détermination de la République fédérale d'accepter l'implantation *sur son territoire* des Pershing 2 et de missiles de croisière de l'OTAN en cas d'échec de la conférence de Genève sur les armes à moyenne portée. Il s'est déclaré convaincu de la volonté américaine d'aboutir à un résultat, cela à l'encontre de ceux qui en doutent. Il espère que l'Union soviétique est animée des mêmes intentions et estime qu'*« il est encore temps pour un accord »*.

Il n'a pas fait allusion à la mort de deux Allemands de l'Ouest, récemment, à des postes-frontières de R.D.A. mais – satisfaction donnée à M. Franz Josef Strauss qui brillait par son absence – il a déclaré que le mur, les fils de fer barbelés, l'ordre de tirer à vue et les chicanes sur les autoroutes de transit n'étaient pas un *« état normal »*. *« Nous ne nous taisons pas quand il est porté atteinte aux droits de l'homme ; en font partie les droits à la libre opinion, à l'information et au libre déplacement »*. M. Kohl s'est bien gardé de renouveler l'invitation de M. Schmidt à M. Honecker, qui recevait pendant ce temps à Moscou les honneurs de *« Héros de l'Union soviétique »*. Le ministre des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, a, pour sa part, estimé dans le débat qui a suivi la déclaration gouvernementale, *que le refus* du chef de l'Etat est-allemand de se rendre à Bonn ne pouvait pas être son dernier mot.

En matière de politique intérieure, M. Kohl a insisté sur la nécessité de combattre le chômage et d'assainir les finances publiques sans augmenter les impôts. L'avenir n'est pas rose. M. Kohl a parlé de l' *« évolution démographique catastrophique »* en République fédérale : *« Jusqu'à la fin du siècle*, a-t-il dit, *le nombre des sexagénaires s'accroîtra de un million, tandis que celui de ceux qui entreront dans la vie active diminuera de quatre millions. A ce rythme-là, les retraites sont menacées ainsi que toutes les prestations sociales. Dans l'immédiat, cependant, l'économie ne se porte pas trop mal. La récession s'éloigne et le relèvement des indices démontre qu'il ne s'agit pas d'un feu de paille. »*

Les débats sur cette déclaration devaient se poursuivre ce jeudi. M. Hans Jochen Vogel, leader de l'opposition sociale-démocrate, dans son discours d'une heure et quarante-cinq minutes, d'une tenue exemplaire, critique à l'égard du gouvernement sans pour autant faire l'éloge indiscriminé de son parti, a donné un beau morceau d'éloquence parlementaire. On ne savait pas encore M. Vogel si doué pour la parole. Mercredi, il a donné sa mesure, répondant à M. Kohl sans le blesser, portant le débat à un niveau rarement atteint. Ce n'était pas seulement le chef du groupe parlementaire social-démocrate qui s'exprimait, mais un cœur et une âme, avec une verve qui, en comparaison, faisait apparaître presque ennuyeux le catalogue des devoirs que M. Kohl s'efforcera de remplir.

A. C.

LES «CARNETS SECRETS» DE HITLER

La première livraison du « Stern » comprend soixante lignes «originales» sur trente-quatre pages

De notre correspondant

Bonn. – Ceux qui achèteront *Der Stern* ce jeudi, jour de sa parution, en pensant y trouver les pensées secrètes de Hitler en seront pour leurs frais. On leur présente à la place, un récit, le début d'une « série » (le terme est le même en allemand) due au triumvirat Gerd Heidemann, l'homme qui « découvrit » les journaux intimes de Hitler, Leo Pesch et Thomas Walden, qui se sont réunis pour nous raconter les péripéties préalables à l'extravagante expédition en Angleterre de Rudolf Hess, le 10 mai 1941.

Le Führer aurait été mis au courant des intentions de son adjoint. Celui-ci lui aurait remis, dès le 25 juin 1939, un projet de solution au « problème anglais ». Il s'agissait d'atterrir en Angleterre. Et après ? Hitler et Hess, qui avaient reçu en grande pompe ou dans la familiarité de leur entourage, tout le gratin de l'*appeasement* britannique – le duc de Windsor se serait montré un *« ardent national-socialiste »*, selon Hitler, – *ne comprenaient pas* le revirement de l'opinion anglaise et l'attribuaient sans autre forme de procès à la *« conspiration juive »* qui poussait Winston Churchill au pouvoir. Il s'agissait donc d'entrer en contact avec les Anglais *« authentiques »* en *« contournant ou en surmontant »* l'obstacle churchillien pour conclure une paix de compromis entre *« alliés naturels »*. *« Fantastique, et pourtant si simple »*, aurait noté le Führer.

A ce *« grand dessein »* de Hess, Hitler semblait si attaché qu'il avait mis au point trois réactions possibles : 1) la mission réussit et c'est le triomphe ; 2) Hess est pris pour un espion et il peut confesser s'être entretenu avec Hitler de son plan qui aurait été rejeté ; 3) la mission est un échec final et *« je déclare Hess fou »*.

Ce que publie *Stern* cette semaine se situe un an et plus avant le vol solitaire de Hess. Et sur trente-quatre pleines pages du numéro, avec de nombreuses photos, il est vrai – c'est tout juste si l'on peut compter une soixantaine de lignes, – le texte s'étale sur trois colonnes, données comme étant de la main du dictateur. C'est peu puisque, selon les auteurs, un cahier entier a été consacré à l'exploit de Rudolf Hess. Ce n'est pas assez, heureusement, pour redorer le blason fumeux du chef du IIIe Reich. Ce qui en ressort pour l'instant, c'est l'impression d'un esprit médiocre que fascine la perspective d'un « coup » fondé sur une absence totale d'informations raisonnables et de psychologie élémentaire.

ALAIN CLÉMENT.

Suède

CHASSE AUX SOUS-MARINS DANS LE GOLFE DE BOTNIE

(De notre correspondant.)

Stockholm. – Des sous-marins étrangers continuent à hanter les côtes suédoises de la Baltique. L'état-major de la défense nationale est persuadé que deux submersibles au moins opèrent depuis une semaine dans les îles situées au large du port de Sundsvall, à environ 350 km au nord de Stockholm, dans le golfe de Botnie.

Dans la soirée du 4 mai, des *militaires* ont observé un périscope appartenant probablement à un sous-marin « de poche ». Une heure plus tard, la marine a fait détonner deux mines de 400 kilos pour empêcher l'intrus de sortir du bras de mer et l'obliger à remonter à la surface. Dans la nuit, une grenade de semonce a également été lâchée. Il n'est pas exclu que le sous-marin ait été endommagé par les charges explosives. Les plongeurs militaires devaient intervenir dans la matinée de ce jeudi 5 mai pour inspecter le fond de l'eau. – A. D.

EUROPE

Italie

Le président Pertini a dissous le Parlement

(Correspondance.)

Rome. — Le président de la République italienne, M. Sandro Pertini, a finalement signé dans la soirée du 4 mai le décret de dissolution des Chambres. L'Italie se rendra donc aux urnes pour des élections législatives anticipées à la fin du mois de juin. Le 26 juin, sept millions d'électeurs doivent déjà voter pour renouveler une partie des conseils régionaux et municipaux. Les élections politiques auront-elles lieu le même jour, comme le souhaite la majorité des partis, ou bien une semaine avant, le 19, comme le veut la démocratie chrétienne, arguant du fait qu'après cette date un million d'Italiens seront déjà partis en vacances ? Un conseil des ministres du gouvernement démissionnaire de M. Fanfani doit en décider ce 5 mai.

C'est la seconde fois depuis son entrée au Quirinal, en juillet 1978, que le chef de l'État est obligé d'interrompre prématurément une législature. Il l'avait fait le 2 avril 1979.

Toutes les formations, et en particulier celles de gauche, craignent d'ores et déjà une réelle démobilisation de leurs troupes. Les premiers sondages — enquêtes effectuées depuis deux semaines, alors que des élections anticipées étaient presque certaines, montraient que le nombre des abstentionnistes pourrait atteindre le chiffre record pour l'Italie de 18 %. Un poids numérique qui en ferait la troisième force politique italienne.

La tentative d'homicide dont a été victime à Rome le 3 mai le juriste Gino Giugni, socialiste, blessé par un commando des Brigades rouges, a fait ressortir, même de façon limitée, la peur d'un terrorisme que la plupart des Italiens croyaient désormais vaincu. Depuis treize ans toutes les campagnes électorales avaient été ensanglantées par une recrudescence des attentats. En serait-il de même cette fois-ci ? Les restes de l'organisation brigadiste, et notamment la « colonne romaine » encore presque intacte, en profiteront probablement pour démontrer qu'ils existent encore.

MARC SEMO.

Le Prix de la liberté 1983 est décerné à Léonid Borodine et à Marek Nowakowski

Le Prix de la liberté, parrainé par le Pen Club français, a été décerné conjointement, mercredi 4 mai, au nouvelliste polonais Marek Nowalowski et à l'écrivain soviétique emprisonné Léonid Borodine, auteurs respectivement de *Chroniques clandestines d'un pays en guerre* (Stock) et *Récit d'une époque étrange* (Gallimard). Le jury, présidé par Eugène Ionesco et qui comprend Georges-Emmanuel Clancier, Pierre Emmanuel, André Lwoff, Dimitri Stolypine, René Tavernier et Vercors, a tenu aussi à associer à cet hommage un poète vietnamien Nguyen Chi Tien dont on ignore le sort : il fut arrêté le 2 avril 1979 à Hanoï après avoir jeté dans le jardin d'une ambassade occidentale son recueil de vers *Fleurs sous le bras*. Ses poèmes ont été publiés à Paris sous le titre *Chants de prison* par la revue *Que me*. Il s'agissait d'extraits des *Fleurs de l'enfer*, ces trois cent soixante dix-sept poèmes qu'il compose de mémoire durant sa détention de 1958 à 1978 et qu'il coucha sur le papier pendant les quelques mois de liberté qu'il connut.

L'écrivain russe, Léonid Borodine, arrêté en mai 1982 et inculpé de récidive de propagande antisoviétique, a déjà passé six ans au goulag, de 1968 à 1974. Il avait eu le tort d'appartenir à l'Union sociale-chrétienne pour la libération du peuple, fondée par Igor Ogourtsov (relégué dans le Grand Nord après quinze ans de détention. M. Borodine fonda à sa sortie de prison une revue clandestine d'inspiration religieuse *Le recueil de Moscou*. Son œuvre nimbe de surnaturel, sa conception tolstoïenne du bien et du mal. Ses trois livres *Récit d'une époque étrange* paru dans la traduction d'André Robel, *La troisième vérité* (qui paraîtra à la rentrée chez Gallimard) et *Une année de miracle et de tristesse* ont été publiées en russe par les éditions Possev à Francfort sur le Main.

Le lauréat polonais, Marek Nowakowski s'est imposé depuis 1957 comme nouvellisde dans une œuvre qui a souvent mis en scène des marginaux de la société polonaise en utilisant l'arme de l'humour. Ses *Chroniques*, écrites depuis la proclamation de l'État de guerre en Pologne, sont un témoignage sur tous les aspects de la vie quotidienne de ce pays irréductible. Qui mieux qu'un Polonais peut exprimer les états d'âme de ses compatriotes ?

Une délégation du comité Yossif Begun est reçue à l'ambassade d'U.R.S.S.

Une délégation du comité Yossif Begun a été recue mercredi 4 mai à l'ambassade d'U.R.S.S. par l'attaché de presse, M. Alexandre Avdeev. elle a fait part de son inquiétude sur le sort de ce militant juif soviétique empêché (depuis 1971) d'émigrer en Israël et qui doit être prochainement jugé pour « *activités antisoviétiques* », parce qu'il s'est consacré à l'enseignement de l'hébreu et à la diffusion de la culture juive.

Pendant cet entretien, qui a duré près d'une heure, précise un communiqué du comité, les membres de la délégation ont demandé qu'un observateur judiciaire soit autorisé à assister au procès de M. Begun, emprisonné depuis novembre. Cette demande a été rejetée par M. Avdeev, selon lui la présence d'un observateur étranger constituerait « *une ingérence dans les affaires intérieures soviétiques* ».

La délégation a vainement, à ce sujet, rappelé la présence d'un observateur soviétique au procès d'Angela Davis aux États-Unis et celle du président de la Ligue des droits de l'homme, à la demande des autorités soviétiques, au procès de l'espion américain Powers. Le représentant de l'ambassade soviétique s'est également refusé à recevoir, pour l'acheminer à son destinataire, une lettre du comité à M. Andropov. Ecrivains, scientifiques de renom, avocats et philosophes, estiment qu'il s'agit « *d'une volonté délibérée de détruire cet homme* » et que « *sa libération, en mettant fin à son calvaire, honorerait* » la justice. Ils espèrent que puisque le secrétaire général du P.C. a bien voulu répondre à une écolière américaine, il leur répondra aussi. Cette missive a été expédiée par la poste.

Le même jour, à Moscou, l'agence Tass annonçait l'ouverture à Vilnius (Lituanie) du procès du Père Alfonsas Svarinskas, Ce prêtre catholique, l'un des cinq fondateurs du « Comité catholique pour la défense des droits des croyants » qui jouit de l'appui des deux tiers des sept cent cinquante prêtres catholiques de Lituanie, avait été arrêté le 26 janvier. Il est inculpé de « *fabrication de matériel calomnieux* » et de transmission illégale de ces écrits à l'étranger « *où il sont utilisés par des centres subversifs à des actions antisoviétiques* ».

Pologne

Une cinquantaine d'« inconnus en civil » ont saccagé un couvent dans la capitale

Varsovie *(A.F.P.)*. — Une véritable attaque de « commando » a eu lieu mardi soir 3 mai au couvent des sœurs franciscaines à Varsovie, qui jouxte l'église Saint-Martin, dans la vieille ville. C'est là que siège le « comité du primat » d'aide aux victimes de la répression.

Des « inconnus en civil » — une cinquantaine selon des témoins, — mais armés de matraques de la milice et équipés d'un walkie-talkie (dont l'utilisation est interdite en Pologne sans autorisation spéciale), ont pénétré dans le couvent en forçant une grille. Proférant des grossièretés, ils ont brutalement repoussé des religieuses qui venaient à leur rencontre, puis ont saccagé les meubles et s'en sont pris aux laïcs présents, les frappant avec des chaises. Une dame âgée a dû être hospitalisée en raison de ses blessures.

L'incident a duré une quinzaine de minutes. Une pharmacie, dans laquelle sont entreposés des médicaments envoyés par des organismes occidentaux dans le cadre de l'aide à la Pologne, a été saccagée. Quatre jeunes gens ont été emmenés de force. On les a retrouvés plus tard, roués de coups, abandonnés sur la route entre Varsovie et Modlin (50 kilomètres au nord-ouest).

Alors que les franciscains exprimaient l'intention de se plaindre au ministère de l'intérieur, les « vandales en civil » ont répondu : « *On s'en moque. On ne dépend pas de Kiszczak* » (le ministre de l'intérieur).

Bouleversée par l'incident, une religieuse a commenté : « *C'est le commencement des préparatifs à la visite du pape.* »

Le cardinal primat de Pologne, Mgr Jozef Glemp, qui se trouve à Czestochowa pour une réunion de la conférence épiscopale, a été alerté.

D'autre part, le secrétaire de l'épiscopat polonais, Mgr Bronislaw Dąbrowski, devait se rendre ce jeudi à Rome pour présenter au pape un rapport sur la situation en Pologne à la lumière des manifestations et affrontements du 1er mai dernier ; il abordera avec le Saint-Père « certains détails » du programme de sa visite au mois de juin. Il lui rendra compte aussi des travaux de la dernière conférence épiscopale. Au Vatican, on apprenait qu'une délégation du Saint-Siège, conduite par le jésuite italien Roberto Tucci, devait, de son côté, se rendre à Varsovie ce jeudi.

Pour sa part, le bureau politique du parti ouvrier unifié, réuni mercredi, s'est félicité de « l'échec » des contre-manifestations du 1er mai et à décerné un satisfecit aux forces de l'ordre, qui ont « *empêché les provocateurs* (militants de Solidarité) *de troubler le déroulement des manifestations officielles à l'occasion du 1er mai* ».

Le bureau politique affirme que « *les milieux impérialistes occidentaux ainsi que les forces destructives intérieures veulent à tout prix empêcher la reconstruction de l'économie nationale, s'opposer au développement du mouvement de la renaissance nationale, entraver le dialogue Eglise-Etat et notamment perturber les préparatifs de la visite du souverain pontife en Pologne* ».

Espagne

LE SANGLANT ATTENTAT DE BILBAO SOULÈVE L'INDIGNATION GÉNÉRALE

(De notre correspondant.)

Madrid. — La publication en première page de tous les journaux espagnols du mercredi 4 mai de la photographie du cadavre d'un officier couvert de sang, pieds et mains attachés par des chaînes, et bâillonné, a soulevé une énorme vague d'indignation en Espagne. Trois personnes ont été tuées à Bilbao dans ce nouvel attentat particulièrement sanglant (*le Monde* du 4 mai).

Cette action est attribuée dans les milieux politiques à l'ETA militaire. Elle a eu lieu alors que les relations entre les Basques et les socialistes sont plus tendues que jamais. Le quotidien basque *Egin*, porte-parole de Herri Batasuna, la coalition proche de l'ETA militaire, a écrit à propos des élections municipales du 8 mai que « *pour Euskadi, l'hégémonie de la gauche étatique est pire que celle de la droite réactionnaire* ».

Le gouvernement renforce les dispositions antiterroristes. Le ministre de l'intérieur, M. Barrionuevo, a annoncé que les personnes qui vendent ou mettent en location un appartement seront tenues de communiquer à la police, dans les quatre jours suivant l'opération, l'identité de l'acquéreur. Cette mesure est destinée à établir un fichier qui « *servira uniquement à la répression des délits* », a précisé le ministre. Mais cette disposition a été critiquée par la presse, qui la juge anticonstitutionnelle, et par plusieurs partis politiques, particulièrement ceux du Pays basque. — Th. U.

Turquie

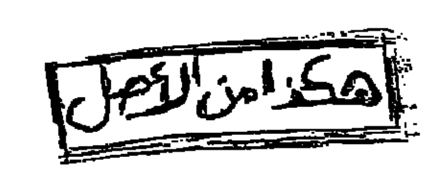
Vingt-sept dirigeants d'un parti gauchiste antiterroriste sont condamnés à des peines de prison

De notre correspondant

Ankara. — Au terme d'un procès qui s'était ouvert en juin 1981, le tribunal militaire d'Ankara a condamné à des peines de cinq à douze ans de prison, mercredi 4 mai, vingt-sept dirigeants du Parti ouvrier paysan de Turquie (en abrégé : T.I.K.P.) accusés d'avoir créé une organisation « *en vue d'assurer la domination d'une classe sociale sur les autres.* » Quarante autres prévenus ont été, en revanche, acquittés.

Le T.I.K.P., organisation progressiste de tendance pro-chinoise, s'était dans le passé opposé de façon véhémente aux partisans des menées terroristes, en s'érigeant en ennemi acharné à la fois de l'Union soviétique et des milieux ultranationalistes, qu'il accusait d'être l'instigateur de la violence politique en Turquie. Il avait déjà été dissous par le régime militaire en octobre 1981, comme toutes les autres formations politiques turques.

Au premier rang des condamnés figurent M. Perincek, président du parti, et MM. Yalcin et Camkiran, membres du comité exécutif, condamnés à douze ans de détention. Le tribunal a décidé toutefois de réduire à dix ans la peine de M. Camkiran pour compenser la « bonne conduite » que ce dernier avait prouvée en rentrant au pays à l'appel des autorités, alors qu'il s'était déjà réfugié à l'étranger. Le président du parti et ses neuf autres camarades qui comparaissaient en prévenus libres depuis plusieurs mois déjà ont été aussitôt incarcérés après le verdict. — A. V.



LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 8 MAI EN ESPAGNE

Les socialistes ne renouvellent pas le pacte de 1979 avec les communistes

De notre correspondant

Madrid. – Six mois après le raz de marée socialiste des législatives, les Espagnols retournent aux urnes le dimanche 8 mai. Ils doivent élire cette fois, dans tout le pays, leurs conseils municipaux. Dans treize des dix-sept « communautés autonomes » de la nouvelle Espagne des régions, ils choisiront, en outre, leur premier parlement régional (1).

Ces élections seront-elles le « deuxième tour » des législatives ? M. Manuel Fraga, président du principal parti d'opposition, l'Alliance populaire (A.P.), a beau inviter les électeurs à *« suivre l'exemple français »*, le mouvement enregistré en mars au nord des Pyrénées ne semble pas devoir se répéter ici. Le P.S.O.E. (parti socialiste ouvrier espagnol) se trouve, en effet, au gouvernement depuis trop peu de temps pour avoir subi une usure du pouvoir comparable à celle des socialistes français. Les sondages montrent d'ailleurs que les résultats de dimanche devraient être très semblables à ceux d'octobre dernier : une nette victoire du P.S.O.E., la seconde place pour l'Alliance populaire à distance respectable des socialistes, une sensible remontée des communistes et un score insignifiant pour les petites formations centristes (2). Seuls le Pays basque et la Catalogne échappent à ce schéma.

Depuis les élections municipales de 1979 (les premières depuis le rétablissement de la démocratie), environ 70 % des Espagnols sont administrés par une mairie de gauche. Les maires sont élus par le conseil municipal, et dans la plupart des grandes villes, socialistes et communistes, pour une fois unis, avaient obtenu la majorité face aux centristes et à la droite coalisés. Trente et une des cinquante principales cités espagnoles ont un maire socialiste.

Les dirigeants du P.S.O.E. considèrent que les municipalités ont constitué pour leur parti un tremplin vers le pouvoir à l'échelon national, car c'est à leur niveau qu'il a pu montrer sa capacité à gouverner après des décennies de propagande franquiste apocalyptique contre la gauche. Il est vrai que socialistes et communistes se sont montrés dans l'ensemble bons gestionnaires. Dans les grandes villes, comme Madrid et Barcelone, ils ont tenté de maîtriser la croissance urbaine anarchique des années antérieures. Ils ont mis de l'ordre dans le marché immobilier qui semblait jusque-là échapper à tout contrôle et où la spéculation était notoire à l'époque de la dictature.

La gauche a réalisé dans l'ensemble une politique d'amélioration des services publics à laquelle la population s'est montré sensible. Mais dans bien des cas ces actions se sont accompagnées d'un accroissement de la pression fiscale que la droite critique aujourd'hui. L'Alliance populaire fustige la dette des grandes municipalités qui atteint par exemple 46 milliards de pesetas à Barcelone et 17 milliards à Madrid, selon les chiffres officiels. Les socialistes rétorquent qu'ils ont hérité en 1979, dans la plupart des grandes cités, de finances déjà en mauvais état. Tandis que l'Alliance populaire souligne la nécessité de réduire les impôts municipaux pour encourager l'installation des hommes d'affaires et stimuler leur volonté d'investir, la gauche insiste au contraire sur l'importance des services publics assurés par les municipalités qui contribuent à la redistribution du revenu.

Le P.S.O.E. n'entend pas répéter au niveau national le pacte municipal qu'il avait conclu en 1979 avec le P.C.E. (parti communiste espagnol). Persuadés qu'ils obtiendront de meilleurs résultats qu'il y a quatre ans, les socialistes ne veulent s'unir aux communistes qu'en cas d'absolue nécessité pour obtenir la majorité dans les conseils municipaux et n'écartent pas d'autres alliances lorsqu'elles seront possibles. Cette politique provoque le mécontentement du P.C.E., qui a conscience de jouer cette fois-ci son va-tout. Un nouvel échec après la débâcle enregistrée en octobre signifierait sa virtuelle disparition du panorama politique. Une progression, en revanche – probable selon les sondages, – montrerait que les « bases » ont approuvé le remplacement à la tête du parti de M. Carrillo par M. Iglesias et renforcerait la position de ce dernier face aux nostalgiques du « carrillisme ».

Le P.S. sur la défensive en Catalogne et au Pays basque

L'Alliance populaire, de son côté, semble devoir enregistrer un certain tassement par rapport aux législatives. Certes, elle peut espérer récupérer la plupart des voix obtenues aux municipales de 1979 par l'U.C.D. (Union du centre démocratique), aujourd'hui en voie de dissolution. Mais l'abstention, suivant les sondages, pourrait l'affecter sérieusement. Pour la première fois depuis quatre ans, la tendance à la progression enregistrée par cette formation semble devoir s'inverser. Cette inflexion risque de renforcer la position de ceux qui estiment que M. Fraga, trop marqué à droite, n'est pas à même d'inquiéter sérieusement le P.S.O.E. et qu'il doit laisser la place à un homme politique plus susceptible d'attirer les voix du centre. Aucun leader toutefois ne semble pour le moment en mesure de se substituer à M. Fraga, sans qui l'Alliance populaire ne serait sans doute pas devenue la deuxième force politique du pays.

C'est toutefois là où l'A.P. ne constitue pas son principal adversaire que le P.S.O.E. affronte la tâche la plus rude : au Pays basque et en Catalogne. Dans ces deux régions, la campagne électorale a opposé avant tout les nationalistes et les socialistes et ces derniers sont sur la défensive. Le P.N.V. (Parti nationaliste basque) peut espérer conquérir à nouveau la mairie de Bilbao, tandis que les nationalistes catalans et Convergence et Union, s'ils reçoivent l'appui de l'A.P., ont leurs chances à Barcelone face au P.S.O.E. qui l'avait emporté difficilement dans cette ville en 1979. C'est que les socialistes depuis leur arrivée au pouvoir à Madrid n'ont guère réussi à « dégeler » le climat de leurs relations avec les deux « régions historiques » les plus turbulentes : les municipales risquent à cet égard d'accentuer le décalage entre le Pays basque et la Catalogne d'un côté et le reste de l'Espagne de l'autre.

THIERRY MALINIAK.

(1) Les quatre autres régions (Pays basque, Catalogne, Galice et Andalousie) ont déjà élu le leur.

(2) Notamment le C.D.S. (Centre démocratique et social) de M. Adolfo Suarez et le P.D.L. (parti démocrate libéral) de M. Antonio Garrigues.

DIPLOMATIE

M. ANDROPOV ET LES EUROMISSILES

Un triple défi à M. Reagan

(Suite de la première page.)

« *Nous n'avons pas encore reçu ce texte*, a souligné M. Reagan. *Les informations qui m'ont été fournies à l'avance indiquent qu'il s'agit d'un effort légitime pour faire exactement la même chose que nous : trouver les moyens d'une paix mondiale.* »

Ces propos lénifiants ne reflètent nullement la fureur du gouvernement américain devant un texte qui *fixe des limites à la dissuasion*, condamne le « *premier tir* » et réclame l'arrêt de l'essai, de la production et du déploiement de nouveaux systèmes nucléaires. Le porte-parole du département d'Etat s'est d'ailleurs montré mercredi moins évasif que le président.

« *Nous désapprouvons*, a-t-il dit, *la priorité que le document semble donner à l'arrêt de la production ou du développement de nouvelles armes nucléaires, au lieu de chercher directement de profondes réductions* (dans les arsenaux existants) *et de promouvoir un équilibre stable* (entre les deux grands) ». Mais l'administration Reagan n'a plus intérêt à faire du bruit autour de ce texte ou à s'en prendre ouvertement aux évêques qui ont reçu mercredi le soutien des principaux groupes quakers des Etats-Unis.

Une demi-victoire à la Chambre

Le principe d'un « *gel mutuel et vérifiable* » des arsenaux nucléaires soviétique et américain a été adopté à la Chambre des représentants par 278 voix contre 149. C'est une victoire de la majorité démocrate qui se battait depuis deux mois pour le vote d'une telle résolution. Mais une demi-victoire seulement car des républicains, inspirés par la Maison Blanche, ont obtenu *in extremis* un amendement crucial qui lie le « gel » à la réduction des armes existantes.

Contre le « gel », la Maison Blanche développait quatre arguments :

1) Le surarmement soviétique, entrepris depuis une dizaine d'années, a donné l'avantage à l'U.R.S.S. « Geler » au niveau actuel consacrerait définitivement cet avantage.

2) Les systèmes stratégiques américains sont plus anciens que ceux de l'autre camp. Si on leur interdit de se moderniser, ils ne pourraient plus assurer une dissuasion suffisante au bout d'un certain temps.

3) Ayant tout intérêt à un « gel », l'U.R.S.S. n'aurait plus aucune incitation à négocier une réduction des armements.

4) Un accord de ce type serait *très difficile à réaliser* : que faudrait-il « geler » exactement, et comment vérifier les mesures prises par l'autre camp ? En discuter avec Moscou ne pourrait que détourner les efforts de la seule vraie négociation, celle sur la réduction des arsenaux.

La résolution votée mercredi ne donne pas priorité au « gel » sur la réduction mutuelle : elle les associe de manière ambiguë, demandant que les négociations de Genève leur soient consacrées. C'est un vœu pieux. D'ailleurs, la résolution n'aurait valeur légale aux États-Unis que si elle était adoptée également par le Sénat (ce qui est exclu).

Dans sa version originale, le texte de la Chambre était un acte de défiance important à l'égard de la politique gouvernementale. Le chef de la minorité républicaine, M. Robert Michel, craignait qu'elle ne se répercute sur des votes plus concrets. « *On commence par réclamer le* « *gel* », déclarait-il, *puis on demandera de réduire les crédits pour le missile M.X, pour le bombardier B-1...* » Mercredi, après le passage de l'amendement, M. Michel respirait : « *Cette version est infiniment meilleure que la première. Le* « *gel* » *pur et simple a perdu.* »

ROBERT SOLÉ.

Vice-premier ministre irakien

M. TAREK AZIZ EST ATTENDU A PARIS

M. Tarek Aziz, vice-premier ministre et idéologue du parti Baas irakien, fera une visite à Paris à partir du lundi 9 mai. Au cours de son séjour il s'entretiendra avec plusieurs *ministres, dont M. Charles Hernu* (défense). L'Irak souhaiterait acheter des hélicoptères, et il redemandera si la France est prête à livrer cinq avions Super-Etendard, ainsi *que les missiles Exocet qui* les équipent. Du côté français on se montrerait prudent de crainte que l'utilisation éventuelle de ces armes contre des pétroliers s'approvisionnant en Iran ne provoque de catastrophiques marées noires dans le Golfe.

Autre sujet qui figurera très probablement à l'ordre du jour : le remboursement des dettes irakiennes, *alors que Bagdad et Paris traversent* une passe difficile et que les États du Golfe, dont les recettes ont baissé, se montrent moins généreux avec le président Saddam Hussein. *C'est le cas, entre autres, du Koweït*, dont le ministre de la défense, Cheikh Salem Sabah Al Salem, est actuellement en visite à Paris, et de l'émirat d'Abou-Dhabi, qui doit acheter une quarantaine d'avions Mirage 2000 (*le Monde* du 2 mai).

LA VISITE DE M. MITTERRAND

L'accord paraît acquis pour la vente à Pékin de deux réacteurs nucléaires

M. François Mitterrand a achevé, ce jeudi 5 mai, ses entretiens politiques à Pékin. Il a *notamment rencontré, en fin de matinée*, M. Deng Xiaoping, en compagnie de qui il a ensuite déjeuné. Parlant quelques instants plus tôt avec les journalistes, M. Deng a exprimé le souhait que la France et la Chine contribuent au retrait « *rapide et totale* » des troupes vietnamiennes du Cambodge.

La question du Cambodge avait également été traitée lors du dernier tête-à-tête que le président de la République avait eu mercredi avec le premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang. Ce dernier a clairement laissé entendre qu'un certain rapprochement avait été enregistré sur ce sujet entre les vues françaises et chinoises.

De sensibles progrès ont, d'autre part, été réalisés, au cours de la journée de mercredi, dans les conversations portant sur les relations économiques bilatérales. Un accord de principe a, en particulier, été atteint sur la vente à la Chine de deux réacteurs nucléaires français destinés à la construction d'une centrale dans la région de Canton. Les discussions se poursuivaient cependant, semble-t-il, sur les conditions financières du contrat.

Après un banquet offert jeudi soir à l'ambassade de France en l'honneur de M. Zhao Ziyang, M. Mitterrand devait s'envoler vendredi matin pour Xian et gagner dans la soirée du même jour Nankin, où il prononcera, samedi matin, un discours à l'université.

De nos envoyés spéciaux

Pékin. — M. François Mitterrand et les cinq ministres qui l'accompagnent pour son voyage en Chine n'ont pas eu une minute depuis leur arrivée à Pékin à consacrer au tourisme et guère plus au *folklore local*. Il sera toujours temps d'y penser vendredi 6 et samedi 7 mai lorsque la délégation, ayant quitté Pékin, visitera le site archéologique de Xian, *puis Nankin et Shanghai*.

Les trois premières journées du voyage officiel du chef de l'Etat français ont été presque entièrement consacrées aux entretiens politiques et aux discussions d'ordre économique. A Pékin, la densité et la longueur des séances de travail dans lesquelles les Français se sont plongés a surpris. Les résultats obtenus, tant du point de *vue politique* — les deux partis ont rapproché leurs vues sur l'issue du conflit cambodgien et la Chine reconnaît à la France un rôle dans un éventuel *règlement politique — que du point de* vue des relations économiques bilatérales, sont loin d'être négligeables.

L'Europe a besoin du marché chinois et la Chine a besoin des technologies européennes et singulièrement françaises, a remarqué le premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang, mercredi devant M. François Mitterrand et ses ministres. Appréciation adroitement complétée par le chef de l'Etat français, pour lequel la Chine représente « *beaucoup plus qu'un vaste marché* », à savoir un partenaire politique « *considérable* ».

La Chine, à l'évidence, a saisi l'occasion que lui offrait la visite de M. Mitterrand pour lancer en direction de l'Europe occidentale, et en particulier de la France, une offensive surtout économique, que la récente tournée de Mme Chen Muhua, *ministre* des relations économiques extérieures, dans plusieurs capitales européennes, avait préparée. M. Zhao a expressément dit que Pékin voulait adopter une attitude « *plus ouverte* » *envers ces pays. Il a* souhaité, en ce qui concerne la France, que cette ouverture se traduise en matière de coopération économique par des « *percées* ».

Un tel développement était attendu dans le domaine nucléaire depuis au moins cinq ans. Après diverses promesses et revirements du gouvernement chinois et les faux espoirs soulevés lors de la visite de M. Giscard d'Estaing en octobre 1980, on avait fini, du côté français, par désespérer. Or il semble bien aujourd'hui qu'un accord soit acquis pour la participation de la France à la construction d'une centrale dans la province de Canton, dossier négocié par M. Fabius. La société Framatome fournira deux réacteurs nucléaires *à eau pressurisée* de 900 MW chacun. D'ultimes entretiens portent sur la réalisation d'une deuxième centrale dans la province du Jiangsu, vieux projet ressorti opportunément *des cartons* par les Chinois.

Sous quelle forme sera concrétisé, pendant la visite présidentielle, l'accord auquel les deux parties ont déjà abouti ? Il était, mercredi soir encore, difficile de le savoir dans la mesure où des conversations se poursuivaient sur les méthodes de paiement. On remarque avec satisfaction, du côté français, que, pour la première fois, les Chinois envisagent l'achat au comptant de certains matériels. Cette évolution s'explique, d'une manière plutôt négative pour la France, par la pratique de taux d'intérêts trop élevés. Les Chinois gagneraient, à l'évidence, à payer comptant le montant de contrats à long terme.

Coopération dans les transports

Les conversations qu'a eues, de son côté, M. Fiterman avec trois ministres — chemins de fer, aéronautique et communications — et avec le directeur de la Compagnie aérienne chinoise (C.A.A.C.) ont été, semble-t-il, plutôt fructueuses. Les Chinois ont prêté une grande attention aux offres de coopération pour le matériel ferroviaire et d'équipement d'aéroport. Une négociation est en cours sur la vente de cent cinquante à deux cents locomotives fabriquées par Alsthom. Selon M. Fiterman, un accord-cadre sur le ferroviaire pourrait être signé dans quelques mois, peut-être à Paris, à l'occasion de la visite du ministre chinois concerné.

D'autre part, un accord paraît probable pour l'équipement par Thomson de l'aéroport de Canton, après ceux de Pékin et de Shanghai, *en matériel de contrôle aérien*, radars notamment. Les discussions sont entrées dans une phase concrète sur l'association éventuelle de la Chine à la fabrication de quelques éléments de l'appareil de transports moyen-courrier franco-italien ATR 42 et peut-être de l'Airbus.

Encore faut-il ne pas vouloir trop se presser. « *C'est une maladie française que de chercher à aller trop vite pour la conclusion des contrats*, a remarqué M. Fiterman. *Il y faut plutôt de l'obstination, on ne peut pas arriver avec ses gros sabots uniquement pour vendre. Il est nécessaire d'avancer des propositions de coopération.* » Le ministre a, par ailleurs, soumis à ses interlocuteurs chinois un projet, qu'il juge plutôt sympathique, de raid automobile Paris-Pékin. Ce projet lui a été présenté par un jeune Français, M. Loïc Haroche, « *un aventurier, au bon sens du terme* ». Interrogé sur l'itinéraire qu'emprunterait ce raid, M. Fiterman a répondu, avec une ironie souriante : « *Ah, non, quand même, il ne passerait pas par l'Afghanistan !* »

Le dossier des télécommunications, considéré comme un cas désespéré, a été plaidé avec obstination par Mme Cresson. Face à la concurrence d'une filiale belge de la firme américaine I.T.T., les Français ont obtenu que les Chinois ne fassent leur choix qu'après avoir comparé la qualité des matériels. Il a été confirmé que deux missions, dont l'une dirigée par le ministre concerné, se rendront en France à la fin du mois. On nourrit l'espoir, du côté français, de convaincre, à cette occasion, les responsables chinois de concéder à la France une part du marché. Mme Cresson a également abordé la question de la contribution que l'industrie française pourrait apporter à la modernisation des entreprises chinoises. Une quarantaine de cas ont été catalogués. Une mission, constituée à Paris, viendra à Pékin et un coordonateur français sera désigné.

Rapprochement sur le Cambodge

Malgré l'intérêt qu'il porte à ces problèmes économiques, M. Mitterrand, pour sa part, a consacré l'essentiel de ses entretiens à l'examen des questions internationales. Deux grands dossiers ont dominé les conversations : les relations sino-soviétiques et le Cambodge. Il a été en revanche très peu question de l'évolution des rapports entre la Chine et les Etats-Unis. Du côté français, on a perçu un net raidissement de l'attitude chinoise envers Moscou. *Cette analyse résulte du* contenu du premier entretien avec M. Zhao Ziyang, au cours duquel l'Union soviétique a été présentée à la délégation française comme l'hégémonisme le plus dangereux, conception quelque peu oubliée ces derniers temps.

Dans l'après-midi, le second tête-à-tête, qui a duré une heure et demie — une demi-heure de plus que prévu — a été consacré uniquement au Cambodge. De l'avis même du premier ministre chinois, les divergences qui existaient au départ ont été partiellement *réduites*. C'est de toute évidence au Cambodge que pensait M. Zhao Ziyang lorsque, selon l'agence Chine nouvelle, il a déclaré : « *Sur certaines questions, à propos desquelles les deux parties pensaient auparavant être séparées par des différences, elles ont constaté, à l'issue de leurs échanges de vues, que leurs positions étaient proches.* »

On se réjouit particulièrement du coté français de voir que la Chine souhaite apparemment, dans une perspective de règlement politique, « valoriser » le rôle du prince Sihanouk alors même que Paris reconnaît en lui l'interlocuteur le plus valable de la résistance cambodgienne. Pour sa part, la France serait consciente que certains Khmers rouges devraient être pris en compte dans la recherche d'une solution politique. On ne se fait toutefois aucune illusion. Le chemin menant à la paix est encore long. Mais la meilleure compréhension qu'ont désormais les Chinois de la position française, en particulier à l'égard du Vietnam, leur permet d'envisager avec moins de réticence le rôle « *important* », *selon M. Zhao* que, le moment venu, Paris pourrait jouer pour rapprocher les différents points de vue.

JEAN-YVES LHOMEAU et MANUEL LUCBERT.

Carmen et le Roi des singes

(De notre correspondant.)

Pékin. — Après les entretiens très fournis de la journée de mercredi, la délégation française a eu droit, dans la soirée, à un moment de détente culturelle. Programme varié de chants et de danses mettant en valeur les sources traditionnelles d'inspiration élégiaque — *Fleurs au clair de lune sur le fleuve printanier* — et l'utilisation des instruments nationaux.

Les gracieuses évolutions des Apsaras de Dunhuang, ces déesses volantes des fameuses grottes bouddhiques de la Route de la soie, dont une reconstitution est actuellement montrée à Paris, ont paru réjouir M. Cheysson, si elles ont laissé impassible le président de la République.

On n'imagine pas une rencontre franco-chinoise sans *Carmen* en fond musical. Une fois de plus, l'ouverture de l'opéra de Bizet, si cher au cœur des Chinois, était au rendez-vous, avec *le Temps des cerises*, autre classique du répertoire de l' « Amitié entre les deux peuples ». Plus inattendue fut l'interprétation par une mezzo, à la voix chaleureuse, du *Chant des bateliers de la rivière Oussouri* (qui coule à la frontière sino-soviétique). La politique, décidément, ne perd jamais ses droits.

M. Fabius, visiblement éprouvé par la rude négociation nucléaire, commençait à baisser les paupières, lorsqu'est apparue sur la scène le Roi des singes, le célèbre héros du *Voyage en Occident*, cette légende populaire chinoise qui met en valeur l'astuce, l'habileté et le courage. Après quoi, M. Mitterrand a dû *se soumettre* à l'habituelle photo de famille, sur la scène, aux côtés de Li Guang, le comédien qui incarnait le Roi des singes. — M. L.

Les conditions financières restent à déterminer

Les Chinois envisageraient la construction non plus d'une seule mais de deux centrales nucléaires (de deux réacteurs chacune) avec l'aide de la France. La première serait implantée dans la province du Guangdong et fournirait du courant à la ville de Canton et à Hongkong ; la seconde serait établie près de Shanghai.

Voilà un mois que les Chinois, lors de la visite à Paris de Mme Chen Muhua, ministre des relations économiques avec l'étranger, avaient réclamé que des propositions soient faites pour cette seconde centrale de deux réacteurs de 900 mégawatts à eau pressurisée (P.W.R.). Cette demande intervenait au moment où le montage industriel de la première commande était à peu près acquis. Framatome, le fournisseur français des réacteurs, construirait l'îlot nucléaire — pour près de 5 milliards de francs, — tandis que les Britanniques (Général Electric) fabriqueraient la partie conventionnelle.

Cette association avec les Britanniques — au détriment d'Alsthom-Atlantique — se justifiait aux yeux des Chinois par la forte présence de ceux-ci à Hongkong, dont la compagnie d'électricité — la China light and power — doit acheter une partie du courant produit.

Il restait cependant à réaliser le montage financier. Pékin trouve que les conditions financières (les *taux d'intérêts*) proposées ne sont pas très attrayantes. Il va de soi que la devise choisie pour le prêt — dollar ou franc — toujours en discussion n'est pas neutre sur le prix final des réacteurs.

On continue de se demander à Paris si la discussion d'une seconde centrale n'est pas de nature à retarder la passation des contrats de la première. Les Chinois pourraient *vouloir aligner les prix entre* les deux affaires et, pour ce faire, lancer un appel d'offres international pour comparer les coûts.

On est d'autant plus circonspect en France que la coopération nucléaire avec Pékin ne date pas d'hier. En 1974, les Chinois avaient manifesté leur intérêt pour la filière graphite-gaz, pourtant abandonnée par la France en 1969. Quatre ans plus tard, la Chine avait annoncé son intention d'acheter plusieurs réacteurs à Framatome et Alsthom-Atlantique. Les Français avaient alors procédé à des études techniques assez poussées et recensé *les sites possibles. Le même* sujet avait resurgi à l'automne 1980, lors du séjour à Pékin de M. Giscard d'Estaing. Enfin, l'an passé, la C.E.A. a signé avec les autorités atomiques chinoises un accord de coopération sur les réacteurs de 300 MW.







DIPLOMATIE

EN CHINE

Polémiques sur Picasso

De notre correspondante

Pékin. — Finie, pour Picasso, l'ère de la semi-clandestinité. Terminée l'époque où seuls les idéologues et spécialistes attitrés avaient le privilège d'émettre une opinion sur ce maître des temps modernes. Le public chinois va, enfin, avoir le droit d'en juger par lui-même.

L'exposition qui lui est offerte — et que M. Mitterrand inaugure ce jeudi 5 mai — n'est pas de grande dimension et ne prétend pas être une rétrospective. Mais, très judicieusement et afin d'éviter le piège de l'échantillonnage disparate, ses organisateurs l'ont centrée sur deux genres : la peinture (quinze toiles) et la gravure (vingt et une pièces). Ces œuvres, datées de 1904 à 1972 et qui proviennent de l'atelier du peintre, appartiennent au musée Picasso de Paris, dont les portes s'ouvriront prochainement.

Picasso a déjà fait couler beaucoup d'encre en Chine. Polémiques, où s'affrontent les grincheux, tenants du réalisme le plus pauvre, les prudents, qui, par crainte des critiques, acceptent de présenter Picasso, mais se gardent bien de se faire pour autant les chantres du modernisme, et ceux, très minoritaires, qui osent exprimer leur intérêt passionné pour ce que représente la démarche de l'artiste dans l'évolution de l'art contemporain.

La publication, l'an dernier, à l'occasion du centième anniversaire de la naissance de Picasso, de deux articles dans des revues spécialisées illustre bien le débat. En juin 1982, la collection « Introduction à l'art étranger » consacrait entièrement l'une de ses brochures au peintre (21 000 exemplaires). Un critique connu, M. Wu Bunai, y admettait que Picasso est le peintre *« le plus célèbre du mouvement moderniste dans l'art occidental »*. Mais il déplorait que, après avoir reçu une *« solide formation classique »* et être *« parvenu à une puissance réaliste peu commune »*, l'artiste ait *« délaissé ce savoir-faire pour se tourner vers une peinture rudimentaire et presque enfantine »*. M. Wu Bunai allait jusqu'à écrire que *« les corps déformés et les peintures aux formes bizarres »* de Picasso ont de quoi donner des *« palpitations à une femme enceinte »*...

S'étant ainsi couvert face à d'éventuels détracteurs, et non sans avoir rappelé que Picasso, entré au parti communiste en 1944, est aussi le père de *Guernica*, M. Wu faisait ensuite une analyse plus nuancée. Il notait en conclusion : *« Les écrits de Marx peuvent non seulement servir à critiquer la tendance au matérialisme mécaniste qui a été longtemps la nôtre dans la défense de la peinture réaliste, mais aussi à montrer avec profondeur le caractère unilatéral et les faiblesses mortelles de l'art moderniste. »*

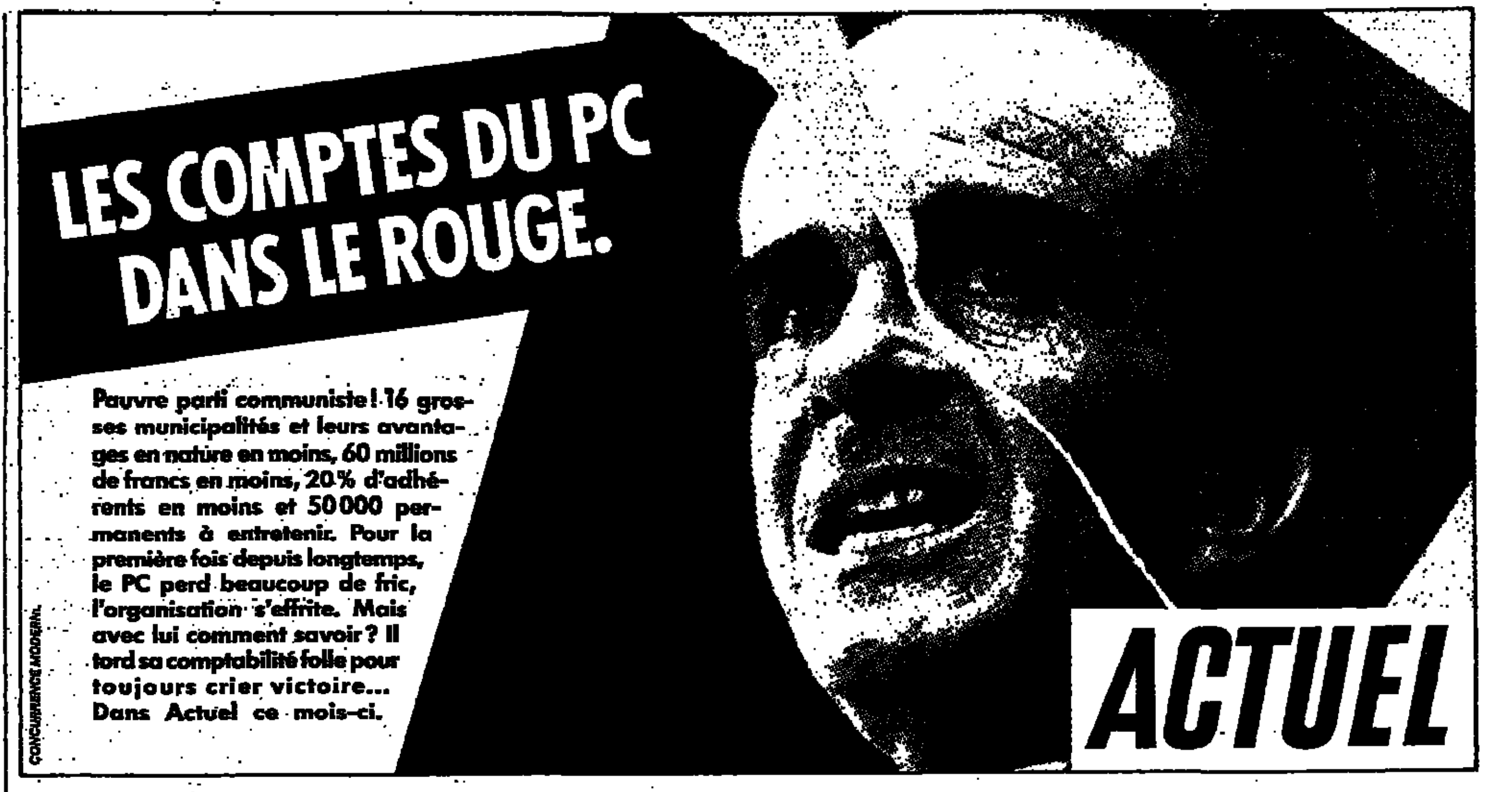
Tout autre, l'attitude de M. Yang Aiqi, professeur à l'école des beaux-arts de Tianjin, qui, traitant de Picasso dans la revue *Galerie* (juillet 1982, 15 000 exemplaires), sortait courageusement des simplismes idéologiques. A la question de savoir qui a raison des adversaires ou des partisans systématiques de Picasso l'auteur de l'article répondait : *« Si un objet ou un personnage — surtout s'il nous a été légué par l'histoire — peut être complexe, il ne saurait pourtant être incohérent. »* Et, de fait, c'est là que le bât blesse en Chine, où l'on estime que toute expression artistique qui ne se fait pas comprendre clairement est suspecte. Or M. Yang Aiqi, pour sa part, considère que ce n'est pas parce que *« des œuvres ne peuvent pas être interprétées qu'il n'y a rien à y comprendre »*.

Ce faisant, il défend l'*« univers onirique »* auquel convie Picasso, car, explique-t-il, ce qui *« semble vrai sans être vrai est particulier à tous les arts »*. De même, justifiant les mutations de style du peintre, il affirme que c'est *« dans ses métamorphoses que réside la particularité la plus précieuse de l'art »*.

Le débat sur la peinture moderne a été relancé tout récemment par la revue populaire *Meishu (Beaux-Arts)* qui a consacré son premier numéro de l'année à l'art abstrait. Cette publication, riche de réflexions, a été l'occasion pour ses animateurs de montrer des reproductions de jeunes artistes contemporains, dont les peintres Zhong Ming, Huang Rui, Qu Leilei, le sculpteur Wang Keping, ces trois derniers anciens membres du groupe Xingxing (les Etoiles). Aucun commentaire n'accompagnait ces images.

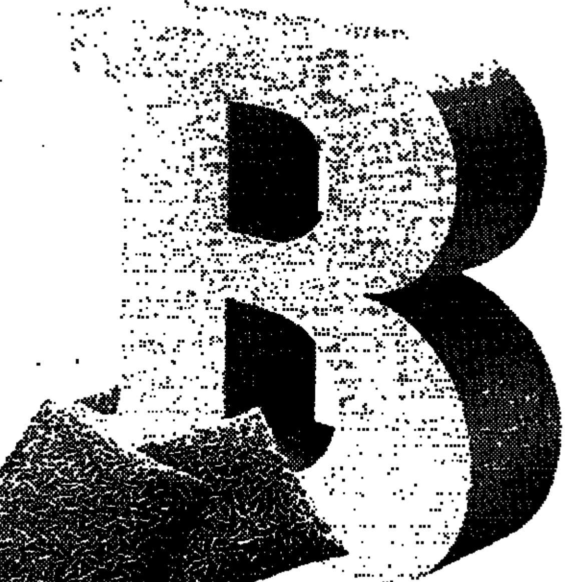
Curieusement, certains des artistes les plus doués de cette génération, mais aussi les plus marginalisés (Ma Desheng, déjà exposé en France et en Suisse, Yan Li, Yan Yiping, Bo Yun et Bao Pao), ne figuraient pas dans ce choix, révélant ainsi une tendance persistante à ne pas juger les œuvres de ces peintres selon leurs seules qualités artistiques.

ANITA RIND.









ASIE

Cambodge

L'immigration de colons vietnamiens est légalisée et organisée

Pendant que se poursuit, depuis l'été dernier, le « retrait partiel » des « volontaires » vietnamiens du Cambodge, les autorités de Phnom-Penh ont promulgué deux textes réglementant l'immigration de Vietnamiens dans leur pays. Selon ces documents, sortis clandestinement du Cambodge récemment, l'objectif est d'*accroître les liens d'amitié spéciale et de solidarité militante entre le Cambodge et le Vietnam* ». Le premier, en date du 13 septembre 1982, est signé par le secrétaire du comité central du parti populaire révolutionnaire (P.P.R.K., communiste), M. Say Phuthang ; il porte le numéro 240 et se réfère à une décision numéro 142 du 7 mai. Le second est une circulaire du conseil des ministres, signée du premier ministre, M. Chan Si, numéro 38 SR, datée du 9 octobre et se référant aux deux textes précédents.

Trois types d'immigrants vietnamiens sont considérés. Tout d'abord, les survivants des « *cinq cent mille Vietnamiens qui vivaient au Cambodge avant 1969* ». « *Ceux qui ont survécu sont très peu nombreux. Après la libération complète du Cambodge* (en 1979), *ces frères vietnamiens sont revenus y vivre et y travailler* » et il faut garantir leur sécurité, les aider à « stabiliser » leurs conditions de vie. Ensuite, « *les Vietnamiens qui sont venus après la libération, qui mènent une vie stable, participant au travail dans l'agriculture, les forêts, la pêche, les salines, l'artisanat (...)* », dont le nombre ni l'implantation géographique ne sont précisés. Enfin, les frontaliers, pour lesquels les formalités doivent être assouplies pour que « *les habitants de tous les sous-districts frontaliers des deux côtés puissent franchir la frontière dans les deux sens pour chercher un travail honnête* ».

Les autorités provinciales et municipales khmères sont donc chargées d'assister ces immigrants, d'organiser des « activités communes » et de faire, en sorte, qu'ils reçoivent égalité de traitement avec les populations locales, dans le but de défendre et de reconstruire le pays. L'aide des « experts vietnamiens » doit être recherchée dans ce processus, de même que pour le dépistage des « mauvais éléments » parmi ces immigrants.

Les documents ne préjugent pas des négociations qui devront s'ouvrir avec Hanoï sur la statut et la nationalité de cette « minorité ethnique » ou sur la question de la délimitation des frontières, pomme de discorde entre le Vietnam et les précédents régimes khmers. Ils mettent aussi en garde les autorités locales contre la « complication » de ce problème, qui peut « *faciliter la guerre psychologique de l'ennemi pour diviser nos deux peuples* ». La « *plus grande prudence* » est donc recommandée pour ne pas contribuer à attiser la rivalité traditionnelle khméro-vietnamienne.

La publication de ces textes confirme l'envoi d'immigrants vietnamiens au Cambodge, ainsi que les problèmes posés tant matériels que psychologiques. Cette tendance n'est pas nouvelle, elle avait seulement été interrompue par les guerres de 1970 à 1979. Elle explique que les opposants à la présence vietnamienne accusent Hanoï de vouloir « coloniser » le Cambodge, tout comme ils l'avaient fait au cours des siècles derniers du sud du Vietnam, jadis partagé entre le royaume cham et le Cambodge. Le prince Sihanouk, notamment, nous disait, lors de son récent passage à Paris, que l'« *administration et l'éducation sont vietnamisées* », des zones proches de la frontière repeuplées par des Vietnamiens et que ses compatriotes avaient le « cauchemar » de subir le sort de la Cochinchine, autrefois khmère.

PATRICE DE BEER.

PROCHE-ORIENT

Un accord serait en vue entre Israël et le Liban

(Suite de la première page.)

Au sein de la délégation américaine, on prétendait, jeudi matin, que le programme *« très serré »* fixé par M. Shultz pourrait être respecté *in extremis*, c'est-à-dire que le secrétaire d'État, s'il obtient l'approbation définitive du gouvernement israélien vendredi matin, pourrait aussitôt se rendre à Damas et demander au président Hafez El Assad de confirmer que les troupes syriennes se retireront du Liban au fur et à mesure du repli israélien.

Ce voyage à Damas marquerait évidemment le succès et l'achèvement de la mission du chef de la diplomatie américaine. Dans son entourage, on a fait savoir, jeudi 5 mai, que M. Shultz avait toujours la ferme intention de parvenir à ce résultat avant de se rendre, comme prévu, à Paris le dimanche 8 mai, pour y assister à une réunion de l'Organisation de coopération et de développement économique (O.C.D.E.) et ensuite regagner Washington sans avoir à revenir au Proche-Orient.

M. Shultz estimait même avoir le temps, entre Damas et Paris, d'aller annoncer la bonne nouvelle en Jordanie et en Arabie Saoudite, afin de montrer que les conditions pour une relance du plan Reagan peuvent être réunies.

Mais des obstacles demeurent. M. Schultz aurait préféré que le cabinet israélien pût statuer dès jeudi. Or cela est apparu impossible, les dirigeants israéliens ayant demandé à discuter de nouveau certaines clauses du projet d'accord approuvé en principe le 4 mai par le gouvernement libanais.

Cette discussion devrait porter sur les sujets qui ont été les plus délicats depuis le début des négociations : le rôle précis qui sera dévolu au commandant Saad Haddad et les pouvoirs du comité tripartite israélo-libano-américain chargé de superviser le maintien de l'ordre exigé par Jérusalem au Sud-Liban. Apparemment, les Israéliens n'ont pas tout à fait renoncé à l'idée d'obtenir pour des petites unités de leur armée le droit d'organiser des patrouilles dans cette région frontalière.

Toutefois, la définition de la *« zone de sécurité »* réclamée par Israël serait maintenant acquise, et le problème posé par le maintien des « casques bleus » de la FINUL (Force intérimaire des Nations unies au Liban) serait résolu. Les Israéliens, qui veulent mettre fin au déploiement de cette force dans la région, auraient demandé que celle-ci fût chargée de protéger les camps palestiniens de Saïda et de Tyr.

Aux yeux de certains diplomates israéliens, les difficultés qui demeuraient jeudi matin étaient suffisamment importantes pour justifier un nouveau voyage de M. Shultz à Beyrouth dans la journée. L'évocation de cette éventualité n'a pas manqué d'irriter les membres de la délégation américaine, qui ont rapporté que M. Shultz aurait manifesté quelque impatience en faisant savoir à M. Begin que *« le temps pressait »* et ne *« jouait pas en faveur d'Israël »*, dans la mesure où, selon le secrétaire d'Etat, tout atermoiement permet aux Syriens d'exercer davantage de pressions sur Beyrouth afin d'amener ce dernier à durcir sa position.

FRANCIS CORNU.

Selon la presse libanaise

LA CHARGE EXPLOSIVE QUI A DÉTRUIT L'AMBASSADE DES ÉTATS-UNIS A BEYROUTH AURAIT ÉTÉ PLACÉE A L'INTÉRIEUR DU BATIMENT

La charge d'explosifs qui a détruit le 18 avril dernier une partie de l'ambassade des Etats-Unis à Beyrouth, a été introduite dans le bâtiment quelques heures seulement avant l'attentat, croient pouvoir affirmer, mercredi 4 mai, les quotidiens *Al Nahar* et *l'Orient-le Jour*.

Ils indiquent que la charge — estimée par la commission d'enquête à 200 kilos d'explosifs — avait été répartie dans des caisses de provisions destinées à la cafétéria de l'ambassade et introduites par le livreur d'un supermarché quelques heures avant l'attentat. Le livreur qui transportait la marchandise avait été engagé par ses employeurs « *sur la foi de faux papiers et d'un faux permis de conduire* ». Il semble être « *le principal exécutant de l'attentat* », peut-on lire dans les deux journaux. L'homme, qui est activement recherché par la police, aurait effectué sa livraison le 18 avril, à 11 heures, soit deux heures seulement avant l'explosion. Ces éléments, s'ils étaient confirmés, écarteraient l'hypothèse selon laquelle l'attentat a été commis à l'aide d'une voiture piégée.

A Washington, le département d'Etat a indiqué qu'une équipe d'ingénieurs américains était parvenue à la conclusion que le bâtiment de l'ambassade était trop endommagé pour être restauré.

Prévue à Paris

LA CONFÉRENCE DE L'ONU SUR LA PALESTINE SERAIT AJOURNÉE

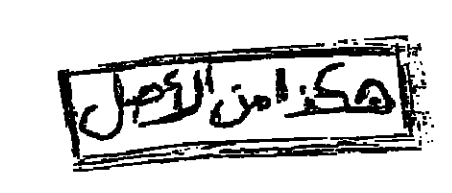
New-York (Nations unies) (*A.F.P.*). — La conférence des Nations unies sur la Palestine prévue au siège de l'UNESCO à Paris, qui soulève de vives objections du gouvernement français, pourrait être reportée d'un an, a-t-on appris mercredi 4 mai à l'ONU.

Les dates d'abord retenues (du 16 au 27 août) avaient fait l'objet de consultations à la conférence préparatoire qui se tient à Kuala-Lumpur en présence de MM. Khaddoumi, chef du département politique de l'O.L.P., et Chatti, secrétaire général de la Conférence islamique, ainsi que de quatorze ministres des affaires étrangères.

Il semble bien que la conférence sera ajournée d'un an. La raison officielle qui sera vraisemblablement donnée — et qui correspond à la réalité — est le retard pris dans l'élaboration des documents préparatoires. La réunion devait d'ailleurs originellement se tenir en 1984, mais avait été avancée d'un an par un vote de l'Assemblée de l'ONU en août dernier.

Cependant, des considérations politiques pèseront plus lourd dans la balance. Le gouvernement français a publiquement manifesté son hostilité à l'égard de cette conférence et annoncé qu'il n'y participerait pas. Les pays de la Communauté européenne ont emboîté le pas, ce qui constitue un revers pour la cause palestinienne. Le ministre des relations extérieures, M. Cheysson, a affirmé qu'il ne voyait pas ce qu'apportera cette conférence « *si ce n'est l'expression de thèses extrémistes qui ont déjà été exprimées bien des fois et qui ne nous rapprocheront pas de la paix* ». La France regrette aussi de n'avoir pas été consultée sur le choix de Paris (elle s'était abstenue lors du vote de l'Assemblée générale à ce sujet). Elle soutient, en outre, que la présence de plus d'un millier de participants lui posera de sérieux problèmes de sécurité, sans compter d'éventuelles répercussions juridiques au cas où, parmi les invités, figureraient des personnes tombant sous le coup de procédures d'extradition. Pour marquer son désaccord, elle a décidé, si la conférence se tient aux dates prévues, de faire jouer ses accords de siège avec l'ONU — et non ceux passés avec l'UNESCO, — ce qui lui permettra de n'accorder des immunités qu'aux seuls fonctionnaires de l'ONU y participant.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION



Le Monde

politique

L'ÉLECTION LÉGISLATIVE PARTIELLE DU FINISTÈRE

M. Le Pensec, premier ministre de la mer...

L'élection législative partielle dont le premier tour aura lieu, le dimanche 8 mai, dans la huitième circonscription du Finistère, devrait permettre à M. Louis Le Pensec, socialiste, ancien ministre de la mer, de retrouver son siège de député. Outre un candidat du parti communiste, M. Le Pensec devra notamment affronter deux candidats de l'opposition dont l'ambition est surtout de mettre en ballottage l'ancien membre du gouvernement.

Quimper. — Premier « ministre de la mer » — il n'oublie jamais de le rappeler — M. Louis Le Pensec est aussi le premier ancien ministre de M. François Mitterrand à retourner devant les électeurs. Il est vrai que l'« état de grâce » n'est plus qu'un souvenir et que, pour certains de ses collègues, la tentative serait sans doute pleine d'aléas. Même si les élections partielles réservent souvent aux alliés du pouvoir des déconvenues, M. Le Pensec, pour sa part, ne court pratiquement aucun risque. Qu'on en juge : malgré l'opposition d'un candidat R.P.R. et la concurrence d'un candidat communiste, il l'a emporté dès le premier tour, en 1981, avec 56,84 % des suffrages exprimés. Mieux, dans sa petite commune de Mellac, sa liste a été réélue, en mars dernier, avec 92 % des voix. Mais, pour la première fois, elle n'avait aucune formation contre elle.

Comment expliquer de tels résultats ? D'abord par la nature même de la circonscription. Sur les huit que compte le Finistère — six ont élu des députés socialistes, — celle de Quimperlé-Concarneau est incontestablement la plus à gauche. Durant l'entre-deux-guerres, cette vieille terre laïque désignait régulièrement, pour la représenter, des radicaux. Certes, après le retour aux affaires du général de Gaulle et jusqu'en 1973, le siège fut détenu par la droite, mais ce ne fut, à proprement parler, qu'un intermède. En effet, dès la fin des années 50, de nombreux radicaux et socialistes, estimant que la laïcité n'était plus le critère premier, commencèrent à voter à droite. Or, les catholiques les plus à gauche attendirent le début des années 70 pour, à partir des mêmes raisons, et logiques avec eux-mêmes, apporter leurs suffrages aux socialistes, au P.S.U. ou à l'U.D.B. (Union démocratique bretonne). Aujourd'hui, les reclassements sont terminés, la bipolarisation a fait son œuvre. En fait, tout est rentré dans l'ordre. Dans ce secteur, durant la dernière décennie, le pouvoir est passé par étapes des mains des vieux radicaux et de la droite à celles des socialistes, qui possèdent six des sept cantons de la circonscription, et cinq des sept villes les plus importantes.

L'alliance avec le P.C.

La part prise par M. Le Pensec dans une telle évolution a été importante. Avec une persévérance toute celte, ce fils d'ouvrier agricole s'est efforcé, depuis qu'il est entré dans l'arène politique, de soigner son image de marque et d'implanter solidement son parti dans la région. Ses qualités d'organisateur — à trente ans il était chef du personnel de la Saviem, — son sens du contact et le fait de parler couramment breton ont été ses meilleurs atouts dans cette tâche. Aujourd'hui, auréolé du prestige des fonctions qu'il a assumées pendant vingt-deux mois, il revient « au pays » en précisant que, s'il n'est pas demeuré au gouvernement, c'est parce que les conditions qui lui étaient proposées *« n'étaient pas à la hauteur des enjeux maritimes de la France »*. Une citation de Pierre Mendès France, relevée dans son journal électoral, est à cet égard fort éloquente : *« Je n'étais pas prêt à gagner un poste au gouvernement en sacrifiant l'objet même du combat engagé. »*

Cet homme ambitieux, sous un aspect bonhomme, a ressenti comme un camouflet — d'autant qu'il estimait avoir bien servi — la décision de supprimer son ministère et de ne lui offrir qu'un poste de secrétaire d'Etat. Comme l'affirment les marins cornouaillais, *« quand on a été commandant, on n'accepte pas d'être second »*. Une chose est sûre : M. Le Pensec, qui n'a que quarante-six ans, et que beaucoup dans l'opposition jugent pour longtemps indéracinable, retrouvera son siège. Reste à savoir s'il y parviendra dès le premier tour. En tout cas, l'ambition avouée de la droite est de le mettre en ballottage. Bien qu'il ait mené une campagne dynamique, on estime cependant que M. Le Pensec devrait réaliser un score inférieur à celui de 1981.

Quatre autres candidats seront en lice. Le parti communiste sera représenté par M. Claude Stéphan, quarante-sept ans, instituteur et deuxième adjoint du maire de Concarneau, M. Gilbert Le Bris, dé-

De notre correspondant

puté sortant, ancien et nouveau suppléant de l'ex-ministre de la mer. M. Stéphan va s'efforcer de stopper la régression électorale de son parti et, si possible, de reconquérir le terrain perdu. Les communistes, qui recueillaient 18,42 % des voix aux élections législatives de 1973, n'en ont, en effet, obtenu que 9 % à celles de 1981. En outre, deux communes importantes qu'ils contrôlaient, Concarneau et Scaer (celle-ci depuis la fin de la guerre), ont été conquises, lors des élections municipales de mars dernier, par les socialistes. Mettant l'accent sur des difficultés économiques endémiques, M. Stéphan rappelle qu'il n'y a plus aujourd'hui de conserverie à Concarneau, alors que la ville en comptait trente-deux en 1945, et que le port ne compte plus que quarante-sept chalutiers contre cent cinq en 1971.

L'opposition sera représentée par MM. Christian Chartrain, trente-sept ans (P.R.), technicien de laboratoire, conseiller municipal de Quimperlé, et Guy Lozachmeur, trente-huit ans (R.P.R.), notaire, conseiller municipal de Bannalec. En concurrence, ils mènent campagne dans des styles très différents. Le premier, de façon assez feutrée — *« pas de grand meeting »* —, se présente comme un homme d'union réfléchissant à l'après-socialisme. *« Les socialistes,* affirme-t-il, *ont perdu toute crédibilité en s'alliant aux communistes. Il nous faudra un jour, sans esprit de revanche, reconstruire l'économie avec tous les gens de bon sens »*. Le second, dépeint comme un battant, tient des réunions publiques dans toutes les communes. Aux agriculteurs il parle longuement *« des offices fonciers et des dangers qui en découlent »*, insistant sur la nécessité de favoriser *« la liberté d'entreprendre »* pour relancer la machine économique.

Tous deux, en réalité, reprennent à longueur de discours des thèmes dits nationaux. Il espèrent qu'un jour les vents tourneront en faveur de l'opposition. Aussi veulent-ils prendre date et régler au plus tôt un problème de leadership. Comme depuis 1968 aucune primaire ne s'est déroulée à droite, il n'y a guère de repère pour établir des pronostics. L'U.D.F. et le R.P.R. ont profité de cette campagne pour se structurer — ce dont ils avaient besoin — recruter et rajeunir leurs équipes locales.

Cinquième candidat, M. Guy Flegeo, quarante et un ans, commerçant à Bannalec, se présente comme « fédéraliste breton ». Emprisonné pour plusieurs attentats commis en 1969 contre des bâtiments de l'administration, il n'a jamais été jugé. Il était à l'époque secrétaire de la section syndicale C.G.T. de l'entreprise où il travaillait. Militant dans diverses associations culturelles bretonnes, il espère *« une véritable fédération, comme en Allemagne »* et ne se situe ni à droite ni à gauche mais « ailleurs ». Aux récentes municipales, à Bannalec, il a recueilli 12 % des suffrages exprimés.

— JEAN LE NAOUR.

POLÉMIQUE ENTRE LA MAJORITÉ ET L'OPPOSITION A PROPOS DES MOUVEMENTS CONTESTATAIRES

M. Mauroy : il n'y a pas de mai 68 à l'envers

Les « réflexions » du numéro deux du P.S., M. Jean Poperen, selon lequel *« les ultras de la droite »* feraient à la gauche, *« s'ils le pouvaient, un « coup du Chili » à leur manière »*, ainsi que les propos tenus le lundi 2 mai par le porte-parole du P.S., M. Bertrand Delanoë, selon lequel *« la droite veut se servir de la rue avec une grande lâcheté »*, ont provoqué, mercredi après-midi 4 mai, à l'Assemblée nationale, un vif échange entre le premier ministre et le président du groupe R.P.R.

M. Claude Labbé a demandé au chef du gouvernement s'il partageait l'opinion des deux dirigeants socialistes sur un prétendu *« complot de l'opposition »*.

M. Mauroy lui a notamment répondu : *« Depuis deux ans, je ne cesse d'entendre des pronostics plus ou moins dramatiques, qui n'ont pas cessé d'être démentis par les faits. Récemment, les commentateurs, qui se trompaient manifestement de calendrier, ont annoncé que mai 1983 serait un mai 1968 à l'envers. Votre question s'inscrit dans ce contexte. L'erreur de perspective est manifeste. En 1968, la jeunesse refusait un certain ennui, luttait contre la société de consommation. Aujourd'hui, devant la crise qui sévit depuis dix ans, elle s'inquiète pour son avenir. En 1968, ce sont les syndicats ouvriers qui, par la grève générale, ont donné aux événements leur vraie dimension. Je ne vois rien de tel aujourd'hui, même s'il y a des revendications conjoncturelles. »*

Le premier ministre a ajouté : *« M. Labbé, n'est-ce pas vous qui, en avril 1982, aviez invité le président de la République à se retirer ? Etait-ce un complot ? Ce complot dont vous parlez, est-ce donc votre projet d'hier qui refait surface ? (...) Je n'ai jamais eu de vision policière de l'histoire. Je ne suis pas à la recherche de je ne sais quel chef d'orchestre clandestin, rassurez-vous ! Cela dit, je n'ai pas la naïveté de croire que l'opposition ne cherche pas à récupérer l'expression de certains mécontentements. Il suffit de vous écouter, vous et vos amis, pour le comprendre. Comme chef du gouvernement, j'ajoute que ce n'est pas là un phénomène nouveau. »*

Répliquant à M. Mauroy, M. Labbé a estimé que le premier ministre n'avait pas répondu à sa question, et il a ajouté : *« Je rappelle que ce sont MM. Poperen et Delanoë qui ont parlé de complot, vous ne les avez pas désavoués, cela veut dire que vous les approuvez ! »*

Dans son numéro du jeudi 5 mai, *la Lettre de la nation*, organe du R.P.R., affirme que *« les inacceptables propos du premier ministre »* avaient eu *« leur réponse avant même d'avoir été tenus : Pierre Mauroy accuse l'opposition d'envenimer les conflits, Jacques Chirac a fait la démonstration du contraire dans l'entretien publié mercredi dans le Monde »*, écrit notamment Pierre Charpy.

Les réactions aux déclarations de M. Chirac

L'entretien que M. Jacques Chirac a accordé au *Monde* du 5 mai a été largement commenté par les stations de radio et les chaînes de télévision. Dans la presse parisienne, *LIBÉRATION* voit en M. Jacques Chirac *« un opposant modèle »* qui *« se garde d'envenimer les plaies ouvertes pendant la campagne électorale et qu'infectent aujourd'hui les revendications socio-professionnelles »*, ajoutant : *« La métamorphose est assez spectaculaire » (...) « Il peaufine désormais une image d'opposant résolu mais raisonnable. La force tranquille en quelque sorte »*. *LE MATIN DE PARIS*, sous le titre « Chirac joue la carte de la modération », estime que, *« en présentant l'image d'un homme modéré et d'un rassembleur »*, M. Chirac tient un langage destiné à la gauche mais surtout à l'U.D.F.

LE QUOTIDIEN considère que M. Chirac *« vient de confier habilement l'extrême précaution avec laquelle il veut éviter les pièges où ses ennemis, ses partenaires et son tempérament pourraient le conduire »*.

Quant aux *ECHOS*, ils relèvent le caractère *« apaisant »* des propos du maire de Paris.

Dans *LES DERNIÈRES NOUVELLES D'ALSACE*, Jean-Louis Englisch estime, pour sa part, que les déclarations de M. Chirac *« devraient apaiser Pierre Mauroy au cas où celui-ci aurait eu quelque crainte sur les arrière-pensées silencieuses du maire de Paris. Le ton reste d'opposition mais, comme on dit, responsable »*.

En revanche, le porte-parole du P.S., M. Delanoë, a déclaré, mercredi après-midi : *« Lorsque M. Chirac tente de prendre de la hauteur, il se trouve contraint d'assumer les contradictions de ses propres discours successifs, ce qui justifie les accusations de double langage portées contre lui. Que penser d'un dirigeant de parti qui, quatre mois après la présentation du programme de son organiation à la porte de Versailles, le 23 janvier, le juge aujourd'hui sur bien des points insuffisant, imprécis et même excessif.* A posteriori *et involontairement, le président du R.P.R. nous donne raison lorsque nous avons qualifié ces propositions de particulièrement réactionnaires. Double langage encore, lorsque M. Chirac souhaite* « l'apaisement des conflits », *alors que de nombreuses sources d'information indiquent que les manifestations de la semaine dernière ont été organisées par des formations proches de l'opposition. Sans doute l'incapacité du président du R.P.R. à proposer une autre politique le conduit à naviguer entre la démagogie et l'apparence du sérieux. »*

● *M. François Léotard* a parlé, mardi soir 3 mai, à Quimperlé (Finistère), des *« deux gauches »* qui, selon lui, existent actuellement en France. Il a notamment expliqué : *« L'une* [de ces deux gauches] *souriante, aux allures bonhommes, celle de Louis Le Pensec, de Michel Rocard est une gauche alibi, mais tout à fait inefficace, qui en cache une autre, beaucoup plus redoutable et qui prend, elle, la totalité des décisions. »*

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

POLITIQUE

Le club de l'Horloge approfondit ses propositions pour « vaincre le socialisme »

Le club de l'Horloge, qui veut être *« l'avant-garde intellectuelle de l'opposition »*, revendique aujourd'hui deux cent cinquante membres parmi lesquels figurent vingt-cinq parlementaires du R.P.R. et de l'U.D.F. Animé conjointement par MM. Yvon Blot (R.P.R.), président, et Yves Le Gallou (U.D.F.-P.R.), secrétaire général, il a organisé lundi 2, mardi 3 et mercredi 4 mai, à Paris, un « forum de l'opposition », au cours duquel ses membres ont débattu, en soirée, de trois thèmes : « Libérer l'éducation », « Vaincre le chômage », « Rétablir la justice ».

Chacun de ces thèmes a fait l'objet d'une série de propositions examinées collectivement par les parlementaires du club et l'assistance. Un point commun à toutes les conclusions retenues, présentées comme des contributions aux travaux des partis politiques de l'oppsition : la nécessité de *« vaincre le socialisme »*. Le club de l'Horloge se propose d'organiser ultérieurement un colloque consacré au *« socialisme en temps de crise »*. Il essaiera d'y démontrer que, en période de difficultés économiques et sociales, le socialisme *« se caractérise par la tentation de s'écarter de la tradition républicaine : moins de liberté, d'égalité et de fraternité ; plus d'étatisme, de nivellement, d'esprit de lutte de classe »*.

Dans un entretien publié par *le Quotidien de Paris* du 4 mai, M. Blot soulignait notamment : *« Dans le combat politique, la position du juste milieu n'est pas la plus efficace. »* Conception contrastant singulièrement avec la modération affichée le même jour par M. Jacques Chirac dans les colonnes du *Monde*...

Éducation : « Quelle audace ! »

M. Alain Madelin, député U.D.F. d'Ille-et-Vilaine, suggère, pour *« libérer l'éducation »*, au moment de *« l'après-socialisme »*, de *« dénationaliser l'enseignement »*. A l'énoncé de cette proposition, un murmure a parcouru l'assistance. Critiquer l'emprise des syndicats, s'efforcer de ne pas laisser sans réponse la propagande marxiste dans les manuels scolaires, réclamer une plus grande liberté dans le recrutement des enseignants comme l'avaient demandé les précédents orateurs, passe encore. Mais s'attaquer ainsi à tout l'édifice scolaire... *« Quelle audace ! »*, remarque un participant.

Selon M. Madelin, cela n'est pas irréaliste. De même qu'il est nécessaire de prévoir *« la dénationalisation du secteur public après l'échec du socialisme, pourquoi ne pas en profiter pour opérer de même dans le système éducatif ? »*. Le député d'Ille-et-Vilaine, qui affirme avoir beaucoup réfléchi sur l'éducation nationale, pense que *« le renouveau de l'enseignement ne peut être le fruit que d'une autre logique que celle de l'égalitarisme »*. En se référant à Jules Ferry, il précise que, en 1983, la laïcité signifie l'opposition au catéchisme des enseignants et ajoute que l'obligation scolaire, *« utile pour lutter contre l'analphabétisme, n'est plus de mise »* et que la gratuité ne s'impose pas dans l'enseignement secondaire et supérieur. Les trois principes des pionniers de l'école laïque, obligatoire et gratuite sont aujourd'hui dépassés. A la place, M. Madelin propose la liberté de choix des établissements et la liberté pour tous d'enseigner. Il souhaite que *« le cordon ombilical qui unit l'enseignement et l'Etat »* soit enfin coupé. L'école appartient à la société civile, il est donc normal, selon lui, que le rôle de l'Etat demeure limité.

M. Madelin rêve tout haut d' *« une meilleure école pour tous nos enfants »*. D'écoles où la parole et la pensée pédagogiques seraient libérées *« des fausses évidences du dogme égalitaire »*, d' établissements qui ne seraient plus soumis aux obligations des cartes uiversitaires et scolaires, des établissements *autonomes pédagogiquement* et financièrement, qui posséderaient le droit de recruter et de rémunérer les maîtres sur une base contractuelle.

« Mais les enseignants accepteront-ils de telles mesures? », interroge un participant. M. Madelin reconnaît qu'il n'est pas facile de bousculer les fonctionnaires. Et pourtant, ce sont ces maîtres et *« leur féodalité politique et syndicale »* qui ont favorisé l'arrivée des socialistes au pouvoir. Comment contourner la puissance que représentent, selon de nombreux orateurs du Club de l'horloge, les enseignants ? M. François Collet, sénateur R.P.R. de Paris, a suggéré de profiter de l' *« électrochoc brutal »* provoqué par l'arrivée de l'opposition au gouvernement pour *« en demander plus aux enseignants »*. *« Mais*, a poursuivi le sénateur, *il faut préparer dans le secret des mesures radicales pour pouvoir surprendre 'adversaire. »*

SERGE BOLLOCH.

Justice : détournement

Réputée élitiste et anti-égalitaire, la droite a mauvaise réputation. On ne lui pardonne pas le passé. Le mot même de droite est péjoratif. Lourd handicap sémantique dans un univers de signes, que le club de l'Horloge s'efforce de compenser. Il le fait non en réhabilitant les vieux concepts — celui de droite en serait un — mais en s'attribuant les mots des autres. Il se veut républicain, alors qu'on le situe parfois à l'extrême droite et prêche pour l'égalité, parce qu'on l'accuse d'élitisme.

Cette subversion des mots nécessite un effort constant de décryptage. Mercredi, lors du débat sur le « rétablissement de la justice », M. Le Gallou, secrétaire général, s'est référé avec insistance à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Cette appropriation est révélatrice de la démarche du club.

Ainsi, lorsque M. Le Gallou célèbre la liberté, droit imprescriptible et naturel de l'homme, en tire-t-il ce corrolaire : *« Assurer la liberté, c'est aussi assurer la liberté de circuler dans les villes à n'importe quelle heure du jour et de la nuit et lever le couvre-feu de fait imposé par les délinquants. »* Sous-entendu : les malfaiteurs font aujourd'hui la loi. Il importe de sévir davantage, mais si c'est de cela qu'il s'agit pourquoi invoquer la Déclaration des droits de l'homme ?

Les grands principes sont *fort* commodes. Ils incitent le club de l'Horloge à réclamer, au nom de la démocratie, l'introduction de jurys populaires dans les tribunaux correctionnels. Quel homme de gauche ne souscrirait à cette proposition, conforme à l'idée qu'on se fait d'une justice rendue *« au nom du peuple français » ?*

Le but, à peine voilé, du club de l'Horloge, est tout autre : il s'agit d'obtenir de ces jurys des décisions *« comprises de l'opinion »*, tels ces acquittements que prononcent les cours d'assises dans certaines affaires d'auto-défense.

Ce détournement de la démocratie, sous couvert de plus de démocratie, est révélateur d'une pensée qui dissimule ses vrais objectifs, mais dont il faut dire que c'est la seule originalité.

BERTRAND LE GENDRE.

LA RÉPARTITION DES COMPÉTENCES ENTRE LES COLLECTIVITÉS LOCALES ET L'ÉTAT

Le Sénat décide que l'État assurera la charge du logement des instituteurs

Les sénateurs ont commencé, mercredi après-midi 4 mai, l'examen, qui devrait continuer jusqu'à vendredi, d'une proposition de loi de MM. Girod (Gauche dém., Aisne), Valade (R.P.R., Gironde), Séramy (Un. cent., Seine-et-Marne), Madelain (Un. cent., Ille-et-Vilaine) et Fourcade (R.I., Hauts-de-Seine) tendant à compléter la loi du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat.

En septembre dernier, le gouvernement avait, en raison de l'encombrement prévisible de l'ordre du jour du Parlement, soustrait de son projet de loi sur la répartition des compétences les articles traitant des transferts qui ne devaient pas intervenir avant 1984. Cette décision avait été vivement critiquée par les sénateurs et les présidents des conseils généraux. Furent donc retirées de l'examen du projet (qui devait aboutir à la loi du 7 janvier 1983) les sections relatives aux transports, à l'éducation, à l'action sanitaire et à la santé, à l'action culturelle et à l'environnement.

Dans le même temps, le gouvernement n'avait pas écarté l'hypothèse que ces chapitres pourraient faire l'objet d'une proposition de loi. Les rapporteurs des cinq commissions sénatoriales concernées (représentant l'ensemble des familles de la majorité sénatoriale) prirent donc cette initiative en octobre dernier.

Et comme devait le souligner d'emblée M. Girod, rapporteur de la commission des lois, le fait que le gouvernement ait inscrit cette proposition à l'ordre du jour prioritaire *« n'est pas loin de constituer un événement »*, *« assez exceptionnel »* ajoutait M. Defferre.

Après avoir retracé la genèse de la proposition, M. Girod souligne que la décentralisation est entrée dans la réalité et que *« l'expérience sur le terrain n'est pas la glorieuse ascension vers le ciel que certains annonçaient »*. Citant plusieurs désillusions financières, il insiste sur les soucis que cause aux collectivités l'exercice de leurs nouvelles responsabilités dans le domaine économique. Ces responsabilités, note-t-il, excèdent leurs possibilités réelles. *« Trop d'engagements sont pris sous la menace de mouvements sociaux, voire de catastrophes économiques et ces engagements sont sans commune mesure avec les moyens disponibles »*, constate-t-il.

Le rapporteur expose l'économie de la proposition sénatoriale : le premier titre, qualifié de *« précaution »*, traite des principes fondamentaux et des modalités de transfert des compétences, autrement dit constitue des *« préalables » ;* le titre II concerne la matérialité des compétences transférées et il n'est pas très éloigné des grandes options du gouvernement ; le titre III rassemble notamment les dispositions financières dont un aménagement de la dotation globale d'équipement (D.G.E.).

Enfin, il indique que les responsabilités financières impliquées par ce texte portent sur 29 milliards de francs. *« Le vrai problème*, affirme-t-il, *n'est pas celui du montant du transfert mais de l'évolution des charges. »*

Rapporteur pour avis de la commission des finances, M. Fourcade estime que *« si l'effort de décentralisation doit se poursuivre, c'est à condition que l'équilibre financier du pays ne soit pas mis en péril »*. Pour l'ancien ministre, les problèmes financiers restent *« entiers »*, d'autant que les sources de financement des collectivités se raréfient. Aussi se demande-t-il si le moment est bien choisi pour accélérer les transferts de compétence alors que le bilan de la décentralisation laisse apparaître une aggravation des dépenses induites, des obstacles dus à la délimitation sur le terrain des compétences transférées ou à la mise à disposition des personnels et, enfin, des risques de mises en difficulté de certaines collectivités en raison de la modification du mécanisme de la D.G.E.

Il expose les *« verrous »* et *« préalables »* dont l'adoption constituera la condition de son acceptation de l'ensemble du texte. Il repousse *ainsi, par avance, toute utilisation* par le gouvernement de l'article 40 de la Constitution en expliquant : *« Le déficit du budget de l'État ne peut servir à motiver l'aggravation des charges des collectivités locales. »*

Au nom de la commission des affaires culturelles, dont il est le rapporteur, M. Séramy explique le désaccord de sa commission avec le système de carte scolaire prévu par le gouvernement et il estime que la prise en charge des établissements scolaires doit se limiter au patrimoine immobilier.

M. Valade, rapporteur de la commission des affaires économiques, signale une divergence qui oppose sa commission à celle des lois, à propos des aérodromes, sa commission souhaitant que ce secteur soit de la compétence des régions.

Surcroît de charges ?

Pour les transferts en matière d'aide sociale, qui représentent 56 % des dépenses de fonctionnement des départements, M. Madelain, au nom de la commission des affaires sociales, rappelle que la répartition des charges nettes en la matière entre l'État et les collectivités locales relève du décret du 21 mai 1955 qui a établi un système complexe de péréquation aujourd'hui dépassé et créateur d'injustices entre les départements : d'où la nécessité, assure-t-il, de réviser les barèmes avant de procéder à des transferts. Il chiffre à 18 milliards ou 20 milliards le surcroît de charges que ce transfert impliquera pour les collectivités locales. *« Ce surcroît ne fera pas l'objet d'une compensation financière totale. »*

Après avoir nié que le gouvernement ait eu l'intention de faire des économies *« sur le dos des collectivités locales »*, M. Defferre n'exclut pas qu'une concertation puisse conduire à des améliorations des conditions d'attribution de la D.G.E. Jugeant infondées les craintes selon lesquelles la décentralisation se traduirait par une augmentation des charges des collectivités, le ministre de l'intérieur et de la décentralisation se déclare prêt à renoncer au transfert aux collectivités de la charge des transports scolaires.

Expliquant qu'il souhaite que cette proposition soit adoptée par le Sénat, il écarte le recours à la procédure de l'article 40 pour la discussion du texte.

Les quelque quatorze orateurs qui interviennent ensuite font part de leurs préoccupations quant au financement des nouvelles charges qui vont incomber aux collectivités. La décentralisation ne peut, estiment-ils, se mettre en place sans la sécurité financière.

Dans la discussion des articles, en réponse à M. Schumann (R.P.R., Nord), M. Defferre indique que le gouvernement n'a pas encore délibéré de la date à laquelle sera organisée l'élection des assemblées régionales au suffrage universel.

Examinant le titre I de la proposition de loi relatif aux *« principes fondamentaux »* et aux *« modalités des transferts de compétence »*, le Sénat adopte malgré l'opposition de M. Defferre, un amendement du groupe de l'Union centriste qui précise que l'entrée en vigueur des transferts de compétence ne pourra intervenir avant que l'État n'ait porté pour chaque département sa participation en matière de transports scolaires à 65 % des dépenses *« évaluées à leur coût réel »* et non *« actuellement subventionnables »* comme le prévoyait le texte. Le *Sénat approuve ensuite le texte de la* proposition qui stipule que *« l'État assure le logement des instituteurs et en supporte la charge »*. Cela met fin à l'indemnité obligatoire de ces logements par les communes qui bénéficiaient depuis deux ans pour ce faire de crédits d'État.

ANNE CHAUSSEBOURG.

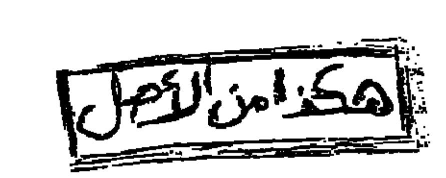
● *Le Mouvement gaulliste populaire*, que préside M. Jacques Debû-Bridel et qui regroupe les gaullistes de gauche proches de la majorité, a décidé de présenter sa propre liste aux élections européennes de mai 1984. Le Conseil national du M.G.P. a également décidé d'apporter *« son soutien au plan de rigueur du gouvernement »*.

UNE MISSION D'INFORMATION EST CONSTITUÉE POUR ÉTUDIER LA DÉCENTRALISATION

Le Sénat a autorisé par 197 voix contre 91, mardi 3 mai, la constitution d'une mission d'information sur le déroulement et la mise en œuvre de la décentralisation. Les cinq commissions permanentes concernées par la décentralisation avaient accepté la suggestion faite par le président du Sénat de constituer une mission pour établir le bilan de la décentralisation.

Dans une lettre en date du 18 avril, adressée aux présidents de ces commissions (lois, finances, affaires culturelles, affaires économiques et affaires sociales), M. Alain Poher indique que le Sénat, *« dans le cadre de sa mission générale de contrôle, se doit d'être tenu informé du déroulement et de la mise en œuvre de la politique de décentralisation pour en faire un premier bilan »*.

Cette mission comprend quinze membres appartenant à tous les groupes. Elle devrait achever ses travaux en octobre prochain. Au cours de sa première réunion, mercredi 4 mai, elle a désigné comme président M. Hoeffel (Un. cent., Bas-Rhin).



POLITIQUE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les députés adoptent la première partie du nouveau statut de la fonction publique

Mercredi 4 mai, l'Assemblée nationale achève l'examen du projet de loi sur les droits et obligations des fonctionnaires valant titre I du nouveau statut de la fonction publique, qui s'appliquera aux agents de l'État comme à ceux des collectivités locales et de leurs établissements publics (*le Monde* du 28 avril et du 5 mai 1983).

La mobilité des fonctionnaires entre les fonctions publiques de l'État et celle des collectivités locales est organisée par l'article 12. *« Dans l'intérêt du service public »*, le passage de l'une à l'autre est possible si le corps de départ et celui d'arrivée ont *« le même niveau de recrutement »* et des missions *« comparables »*. L'opposition demande, sans succès, que l'organisation de cette mobilité ne soit pas laissée à la discrétion du gouvernement. Il est précisé qu'il est établi un *« classement des corps, grades et emplois sur une grille commune »* aux deux fonctions publiques, et que les fonctionnaires appartenant à des *« corps comparables »* de l'une ou de l'autre *« bénéficient de rémunérations identiques »*.

Le gouvernement ayant modifié un amendement initial de la commission des lois, il est ajouté, au texte : *« Le gouvernement dépose tous les deux ans, en annexe au projet de loi des finances, un rapport sur les rémunérations versées au cours des deux années précédentes à quelque titre que ce soit à l'ensemble des fonctionnaires* [de l'État et des collectivités locales]. *Ce rapport indique l'origine des crédits de toute nature ayant financé les rémunérations, énumère les différentes catégories d'indemnités versées, ainsi que la proportion de ces indemnités par rapport aux traitements. »* En revanche, par 328 voix (P.S., P.C.) contre 160 (R.P.R., U.D.F.), l'Assemblée repousse un amendement de M. Toubon (R.P.R., Paris) qui, reprenant un alinéa de l'amendement initial de la commission qui avait disparu de la rédaction du gouvernement, détaillait la distinction des indemnités que devait faire ce rapport.

A l'article 16, la commission fait approuver, contre l'avis du gouvernement, un amendement qui ne rend plus obligatoire le système de notation annuelle des fonctionnaires. M. Le Pors, secrétaire d'État à la fonction publique et aux réformes administratives, explique à cette occasion qu'il est *« très attaché à la notation (...) puisque l'on n'a pas trouvé mieux »*, mais qu'il espère que le *« progrès de la pratique démocratique »* permettra de faire évoluer ce mécanisme. Comme le prévoyait le projet du gouvernement, et contrairement au texte de 1959, il est précisé que, s'il y a notation ou *« appréciation générale »* du fonctionnaire, celle-ci lui est communiquée. De même, le fonctionnaire aura, d'après le projet en discussion, *« accès à son dossier individuel »* sans limitation.

La nouvelle *définition des congés* auxquels les fonctionnaires ont droit permet le fractionnement des congés annuels, ne limite plus à douze jours par an les congés pour formation syndicale et crée des congés de formation professionnelle. De même, si le droit des fonctionnaires à la formation permanente est reconnu, il est précisé qu'ils peuvent être *« tenus »* de suivre des actions de formation professionnelle.

L'article 24 réaffirme les règles traditionnelles de l'obligation de désintéressement du fonctionnaire, tout en ne l'obligeant plus à déclarer à son administration l'éventuelle activité lucrative de son conjoint.

Si l'article 25 pose comme principe le devoir du fonctionnaire de *« satisfaire aux demandes d'information du public »*, il ajoute qu'il doit, ce faisant, tenir compte du *« secret professionnel »* et de l'*« obligation de discrétion professionnelle »*, dont il ne peut être délié que par son supérieur hiérarchique.

Ainsi amendé, l'ensemble du texte est voté par 327 voix (P.S. et P.C.) contre 158 (R.P.R. et U.D.F.), M. Stirn (U.D.F., Calvados) approuvant pour sa part le projet, qu'il juge *« conforme aux aspirations des fonctionnaires et à l'intérêt général »*.

Th. B.

DES FONCTIONNAIRES POURRONT ÊTRE MIS A LA DISPOSITION DES FÉDÉRATIONS DE PÊCHE ET DE CHASSE.

L'Assemblée nationale a adopté, mercredi 4 mai, en deuxième lecture – le R.P.R. et l'U.D.F. ne prenant pas part au vote, – le projet de loi limitant l'emploi par l'État d'agents non titulaires et organisant l'intégration des contractuels (*le Monde* du 16 décembre 1982). La plupart des modifications apportées par les sénateurs (*le Monde* du 14 avril) ont été approuvées par les députés. Ceux-ci ont précisé toutefois qu'un décret en Conseil d'État pourrait exclure du bénéfice de ce texte les emplois ou catégories d'emplois de certaines institutions spécialisées de l'État

En revanche, l'Assemblée nationale a maintenu, contre l'avis de M. Le Pors, ministre délégué chargé de la fonction publique et des réformes administratives, par 438 voix contre 0 (les députés communistes ne prenant pas part au vote), à la suite d'un scrutin public demandé par le R.P.R. et l'U.D.F., la disposition ajoutée par le Sénat prévoyant que des fonctionnaires seront mis à disposition des *« organismes à caractère associatif et qui assurent des missions d'intérêt général, notamment les organismes de chasse et de pêche »*. Elle a simplement précisé, par 315 voix (P.S. et P.C.) contre 161 (R.P.R. et U.D.F.), que cette mise à disposition n'était pas de droit mais une possibilité.

● *L'Assemblée nationale*, a adopté mercredi 4 mai, le projet de loi sur l'élection des sénateurs représentant les Français établis hors de France dans les mêmes termes que ceux approuvés par les sénateurs, le mardi 26 avril (précisons à ce propos que c'est à la suite d'une « coquille » que *le Monde* du 28 avril indiquait qu'avait été voté au Sénat un amendement tendant à ce que deux sénateurs assurent *« plus particulièrement »* la représentation des Français d'Afrique ; cet amendement avait été retiré).

Ce vote conforme permet au projet de loi d'être définitivement adopté.

RÉGIONS

Ile-de-France

L'AMÉNAGEMENT DE LA TÊTE DÉFENSE

Le jury international a présenté quatre esquisses à M. Mitterrand

Suspense à la Défense. Seize projets (dont quatre lauréats et douze mentions) ont été sélectionnés parmi 424 envois (sur 897 candidats inscrits) pour le secteur de la Tête Défense où seront construits un Carrefour international de la communication et deux ministères (160 000 mètres carrés au total).

Le jury international, présidé par M. Robert Lion, directeur général de la Caisse des dépôts, s'est réuni sur place, du 21 au 27 avril, au sommet de la tour Fiat, dans l'ancien appartement de M. Agnelli. Les membres du jury ont été reçus, le 28 avril, par le président de la République, qui les a interrogés pendant une heure et demie sur leurs choix.

M. Mitterrand a demandé que des maquettes situant les quatre projets lauréats dans la perspective de l'Arc-de-Triomphe et du Carroussel lui soient présentées à son retour de Chine. La décision finale sera vraisemblablement prise avant le 18 mai, date à laquelle tous les projets seront exposés publiquement à la Défense.

Laissé libre dans le premier plan-masse établi en 1960 pour le quartier d'affaires de l'ouest parisien, livré au concours en 1972 après que la capacité du quartier eut été portée à 1,5 millions de mètres carrés, le secteur de la Tête Défense a déjà fait l'objet de nombreuses études. Le dernier projet, celui de Jean Willeval, avait été choisi en 1980, lors d'une consultation restreinte organisée à la demande de M. Giscard d'Estaing : une toise de 35 mètres dans l'axe de l'Arc de triomphe avait été imposée pour empêcher que la construction de 100 000 mètres carrés de bureaux « privés » soit visible, de Paris, sous l'arche.

Le nouveau gouvernement a souhaité que ce site prestigieux soit voué à des édifices publics (le ministère de l'environnement et celui de l'urbanisme et du logement pour 73 000 mètres carrés, le carrefour international de la communication pour 50 000 autres), et a supprimé toute contrainte de hauteur.

« Une grande ambition a été affichée, a rappelé M. Robert Lion, avant les réunions du jury, *avec l'espoir d'un événement pour Paris et peut-être pour l'architecture. Nous espérons que la qualité des projets justifiera l'organisation d'un concours international. »*

Les membres étrangers du jury avaient souhaité exercer pleinement la responsabilité du choix et limiter autant que possible celui de M. Mitterrand qui décide en dernier ressort : ils ont obtenu partiellement satisfaction en classant les quatre projets en deux premiers prix et deux seconds ex aequo.

Selon nos informations, l'un des deux « premier prix » serait caractérisé par un mur-écran lumineux de 85 mètres de côté, placé dans l'axe et fermant le parvis qui s'étend devant le palais du CNIT. Les bâtiments seraient situés derrière ce mur, symbole de la communication par l'image. L'autre premier prix se présenterait sous la forme de deux immeubles reliés par une structure métallique formant un monumental portique (à 100 mètres de haut ?) et abritant un parvis couvert. L'ensemble du volume, ouvert ou fermé, s'inscrirait dans un cube, légèrement de biais par rapport à l'axe historique. Ces projets sont tous, d'une façon ou d'une autre, visibles de Paris, et le jury les a longuement examinés... sous cet angle. Les maquettes demandées par le président de la République permettront une appréciation plus complète de ce problème complexe et politiquement délicat.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

Basse-Normandie

M. Michel d'Ornano (U.D.F.) accuse la DATAR de multiplier les contrôles tatillons

De notre correspondant

Caen. – Présentant l'avant-projet du IX[e] Plan régional pour la Basse-Normandie – soixante-dix propositions pour cinq ans, – M. Michel d'Ornano, président du conseil régional, président du conseil général du Calvados et député (U.D.F.-P.R.), a situé ce document préliminaire *« dans un contexte qui est celui d'une décentralisation ratée (...) »*. Sans chercher à faire une démonstration « exhaustive », l'ancien ministre de M. Giscard d'Estaing a souligné trois points : les contrôles, les moyens, le désengagement de l'État.

Les contrôles, d'abord. Pour M. d'Ornano, contrairement aux affirmations de M. Gaston Defferre, la décentralisation ne se traduit pas, loin s'en faut, *« par l'élimination des contrôles tatillons et une plus grande liberté pour les régions et les départements »*. Et de citer un cas, l'affectation des crédits du FIDAR (1) : *« Il nous a fallu six mois de négociations tatillonnes avant que nous obtenions les transferts, et encore devons-nous maintenant envoyer notre programme pour accord à la DATAR (...), c'est-à-dire que nous avons une recentralisation, une revérification et un recontrôle. Et tout ça pour 4,5 millions de crédits... »*

Les moyens ? A ce propos, M. d'Ornano affirme qu'il n'a rien obtenu en supplément. Quant au « désengagement » de l'État, il est patent, affirme le président du conseil régional. Il suffit de relever la baisse sensible de l'ensemble des crédits dont la région Basse-Normandie a eu notification pour 1983. *« Pour la santé, notamment les établissements de soins, en 1982, nous avons reçu 29,5 millions. On nous a annoncé, pour 1983, 2,4 millions. Dégradation, pagaille, mais où est passé l'argent ? »* demande le président du conseil régional bas-normand, avant de noter qu'en Picardie, où les opinions du président du conseil régional ne sont pas les mêmes que les siennes (2), les crédits 1983 des établissements de soins ont triplé par rapport à ceux de 1982, qui avaient eux-mêmes doublé par rapport à 1981...

JACK AUGER.

(1) Fonds interministériel d'aménagement rural.

(2) Le président du conseil régional est M. Walter Amsallem (P.S.).

Le Monde

société

LA CONTESTATION DU PROJET DE RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Deux manifestations à Paris

Deux manifestations d'étudiants étaient prévues jeudi 5 mai à Paris. La première, organisée par la « coordination nationale contre le projet Savary », animée par des organisations étudiantes proches de l'opposition, devait partir à 14 heures du Champ-de-Mars, pour se terminer place de la Bastille. De son côté, un comité de grève de l'université de Paris-VII – qui demande une *« vraie réforme de gauche »* – appelle les étudiants de toutes les universités parisiennes à manifester, à 15 heures, du centre Jussieu au ministère de l'éducation nationale, rue de Grenelle.

Le mercredi 4 mai, plusieurs manifestations rassemblant essentiellement des étudiants en droit et en sciences économiques ont eu lieu en province. A Lyon, un millier d'étudiants ont manifesté dans les rues. A Montpellier, un étudiant et un C.R.S. ont été blessés au cours d'affrontements au terme d'une manifestation. A Brest et à Bordeaux, des défilés ont eu lieu sans incident. Des étudiants en médecine ont manifesté, d'autre part, à Lyon, à Toulouse et près de Marseille.

A Paris, l'UNEF indépendante et démocratique (animée par des trotskistes et des socialistes) a organisé des états généraux, auxquels ont participé des députés socialistes. L'UNEF-Solidarité étudiante (proche des communistes), qui est favorable au projet de loi sur l'enseignement supérieur, estime *« urgent que l'Université change »*.

Le même jour, M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, rappelait, lors d'une conférence de presse, les objectifs du projet de loi (*le Monde* du 3 mai). Interrogé sur son « isolement » au sein du gouvernement depuis la lettre adressée par M. Mauroy aux internes et chefs de clinique, M. Savary a répondu : *« Si l'on n'était pas d'accord avec moi, on me l'aurait fait comprendre. »* A l'Elysée, on confirme que le ministre de l'éducation nationale n'est pas isolé, puisque le président de la République est favorable à ce que le projet de loi sur l'enseignement supérieur soit examiné en mai par l'Assemblée nationale. – C. A.

LE ROLE DES FORCES DE POLICE

Le « maintien de l'ordre » et la gauche

Violences à l'horizon. Les renseignements généraux parisiens ont prévenu : certains des manifestants de ce jeudi 5 mai veulent être *« plus violents encore »* que le vendredi 29 avril quand, place des Invalides, divers jets de pierres et de grenades à plâtre provoquèrent les forces de police. Ils visent ainsi certains des participants au défilé de la « coordination nationale contre le projet Savary », liés à l'extrême droite, le parti des forces nouvelles (P.F.N.) notamment, et l'un de ses satellites étudiants, le Groupe union-défense (GUD). Ce pronostic policier pose à nouveau au pouvoir le problème du « maintien de l'ordre ».

Ils n'en reviennent pas. Eux qu'hier l'on traitait de *« C.R.S.-SS »* affrontent aujourd'hui le quolibet inversé de *« C.R.S. gauchistes »*. Ce renversement des rôles illustre la contradiction qu'affronte désormais, en matière policière, le gouvernement de gauche. Muni d'une réflexion sur l'État de droit, le voici confronté à son tour à une réalité plus insaisissable : les « désordres de la rue », ces fins de manifestation violentes, provoquées par des minorités décidées, et propices en retour aux dérapages, bavures et autres excès policiers. Comment faire neuf dans un cas de figure si classique ? La question n'est pas théorique. Elle brasse des problèmes concrets de structuration, de commandement et de formation des forces de police. La consigne du ministère de l'intérieur est claire : *« La police a pour rôle de protéger certains points*, y dit-on. *Elle contrôle le déroulement des manifestations. En tout état de cause, elle ne frappe pas la première. »* Il est précisé aux personnels engagés sur le terrain que les grenades lacrymogènes ne doivent être utilisées qu'en dernier ressort. Ces recommandations de calme et de maîtrise expliquent le comportement des policiers, le 29 avril, place des Invalides : ce n'est qu'après plusieurs jets de pierre et de matériaux divers du chantier à l'entour qu'ils ont chargé. De plus, ils ont laissé le cortège se reconstituer, le repoussant et le surveillant à distance.

Ce schéma général n'exclut pas les dérapages. Ainsi, le mercredi 27 avril, sur le pont de la Concorde, face à l'Assemblée nationale. Un raté qui, croit-on savoir, a suscité quelques remous à la préfecture de police. Face au service d'ordre étudiant, une demi-compagnie de la C.R.S. numéro 10 (Le Mans) ; réquisitionnée à la va-vite. Elle avait été retirée d'un service de quadrillage dans le dix-huitième arrondissement et, était de ce fait en tenue ordinaire (blouson et calot). Selon les C.R.S., tout aurait pu se passer calmement, sans l'action intempestive d'une compagnie d'intervention de la police parisienne qui chargea quai d'Orsay, vers le pont, à la surprise du lieutenant commandant la demi-compagnie, qui n'aurait pas été prévenu. Des syndicalistes policiers se sont émus de cet incident, notamment M. Jean-Pierre Gualezzi du Syndicat national des officiers (S.N.O.). Le commissaire d'arrondissement responsable de la charge et répondant au code de « TI 07 » aurait été, depuis, interdit de manifestation...

L'anecdote illustre le difficile respect des quatre règles imposées par les textes officiels sur le maintien de l'ordre : l'homogénéité des formations utilisées (*« L'amalgame des C.R.S. avec des unités d'origine différente sera évité »*, affirme une circulaire ministéreille du 5 août 1980) ; l'unité de commandement (*« Eviter un parallélisme de commandement préjudiciable à la rapidité d'exécution »*, recommande la circulaire) ; le respect des sommations (qui réclament l'intervention d'un officier de police judiciaire territorialement compétent) ; l'appréciation maîtrisée des cas où celles-ci ne sont pas obligatoires (*« si des violences ou voies de fait sont exercées (...) contre les représentants de la force publique »*, selon l'article 104 du code pénal).

A ces contraintes générales s'ajoute un problème particulier : celui des « déshabillés ». Le 29 avril, aux Invalides, le commissariat d'arrondissement eut recours à un dispositif mixte, mêlant des gardiens de la paix en civil à d'autres en uniforme. Crédible, l'argument officiel : il est plus aisé d'arrêter en flagrant délit des meneurs violents. Le problème est qu'il serait plus logique de confier ce travail à des inspecteurs qualifiés judiciairement. Manque d'effectifs rétorquent les autorités. Mais l'utilisation de gardiens « déshabillés », critiquée par la gauche *dans l'opposition, peut susciter un* douteux mélange des genres. Sans doute y pensa-t-on, le 29 avril, puisque les civils en question furent rapidement sommés d'abandonner les divers bouts de bois dont ils s'étaient armés et d'arborer leur brassard rouge « Police ».

Le vrai problème policier posé par le maintien de l'ordre est en fait la capacité de dissocier les quelques manifestants violents du gros des étudiants. Ceux-ci sont-ils, comme l'affirment certains responsables de la majorité, *« manipulés »* ? En partie, répondent les renseignements généraux, qui n'estiment toutefois qu'à deux cents à trois cents militants la capacité de mobilisation militante de l'extrême droite étudiante. Selon eux, la tension face à l'Assemblée, mercredi 27 avril, était organisée à l'avance, avec « rendez-vous secondaires » à la Madeleine et aux Champs-Elysées, par le service d'ordre du parti des forces nouvelles. Ils s'inquiètent notamment du soutien que pourraient rencontrer ces extrémistes dans certains secteurs de l'opposition, l'U.D.F. plutôt que le R.P.R., estiment-ils.

Dans leurs rapports, les R.G. mentionnent ainsi les liens établis entre le P.F.N. et d'anciens militants d'extrême droite passés à la droite tout court, M. Gérard Longuet, ancien député U.D.F., en particulier. Le congrès constitutif à Paris du Renouveau étudiant, samedi 30 avril, les a fort intéressés. Le responsable de ce mouvement qui réclame de *« toutes les tendances de l'opposition »* est selon eux un responsable du P.F.N. Calomnie policière, répond en substance l'intéressé, M. Cyric Gauthier Guillet : *« Nous ne sommes ni des casseurs, ni des violents »*...

EDWY PLENEL.



(Dessin de PLANTU.)

AUX ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'UNEF I.D.

Clarifications sur la sélection

A l'appel de l'UNEF indépendante et démocratique, près d'un millier d'étudiants, venus des différentes universités de France, ont assisté mercredi 3 mai, au centre Pierre-Mendès France de l'université de Paris I, à des « états généraux de l'enseignement supérieur ». Les participants, souvent délégués par des assemblées générales d'unités d'enseignement et de recherche (U.E.R.) ayant décidé la grève, ont condamné le renforcement *« de la sélection à l'université »*. Ils reprochent essentiellement au projet de loi sur l'enseignement supérieur d'instituer *« un barrage »* entre le premier et le second cycles universitaires (*le Monde* du 30 avril). Beaucoup d'étudiants ont *« exigé »*, comme le représentant des *« grévistes de Caen »*, des garanties et des *« éclaircissements écrits de la part du ministre, en ce qui concerne la sélection »*.

MM. Jean Giovannelli et Didier Chouat, députés socialistes et membres de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, ont participé à ces états généraux pour tenter de répondre aux inquiétudes des étudiants. Les députés ont indiqué que *« l'article 13* (qui traite du passage du premier au second cycle) *devrait être modifié par le groupe socialiste dans le sens d'une (qui traite du passage du premier au second cycle) amélioration des souhaits des étudiants »*. Selon les députés, la nouvelle rédaction de cet article ne sera pas conçue *« dans le dessein d'étendre une sélection »*.

Au cours de la même réunion, M. Jean-Christophe Cambadelis, président de l'UNEF-I.D., a indiqué que après une rencontre avec des représentants du ministère de l'éducation nationale, il pouvait annoncer *« que le ministre est prêt à ne pas s'opposer à un amendement d'origine parlementaire qui clarifierait la rédaction de l'article 13 »*. Selon M. Cambadelis, ces réponses prouvent *« qu'il est possible de gagner sur nos revendications »*. Refusant les manifestations et les grèves qui ne sont pas motivées par des *« mots d'ordre précis »*, le président de l'UNEF a mis en garde les étudiants contre *« toute tentative de récupération »*.

Les délégués se sont prononcés à une large majorité pour l'organisation d'une manifestation nationale devant l'Assemblée nationale le jour de l'ouverture du débat sur le projet de loi. Les représentants de quelques universités (Bordeaux et Caen), qui souhaitaient une manifestation à une date plus rapprochée, n'ont pas emporté l'adhésion de l'assemblée.

S.B.

● *Les étudiants en médecine ont manifesté en plusieurs points du pays, le 4 mai.* – A Lyon, nous signale notre correspondant régional, ils ont édifié des barricades et incendié des panneaux à une demi-douzaine de carrefours de la ville. Six manifestants ont été légèrement blessés après des heurts avec les policiers.

A Toulouse, plusieurs d'entre eux ont aussi été blessés au cours d'un affrontement. Près de l'étang de Berre, des étudiants venus de Marseille ont bloqué le T.G.V. et brisé les vitres de la cabine de conduite. Les voyageurs ont dû être transférés dans le T.G.V. suivant.

Une nouvelle rencontre entre les représentants des étudiants et les cinq médiateurs nommés par le gouvernement est prévue pour ce jeudi 5 mai.

Les organisations étudiantes et leurs affinités politiques

– **CELF** : le Comité des étudiants de France, créé par des jeunes giscardiens, est toujours dirigé par eux. Cette organisation se déclare libérale. Elle a recueilli 3 % des voix aux élections universitaires de 1982-1983.

– **CNEF** : la Confédération nationale des étudiants de France. Née en 1982 du groupement de deux mouvements modérés. Elle est composée d'associations corporatives. La CNEF est implantée dans les établissements où dominent les disciplines médicales et juridiques. Lors des élections universitaires, la CNEF a obtenu 4,39 % des voix.

– **M.J.L.E.** : le Mouvement des jeunes pour la liberté de l'enseignement a été créé en 1978 pour *« défendre l'enseignement libre »*. Ce mouvement affirme regrouper près de quatre mille adhérents de seize à vingt-cinq ans.

– **P.S.A.** : proche de la C.F.D.T., Pour un syndicalisme autogestionnaire, est né en novembre 1982 ; cette organisation veut se situer à côté *« des deux UNEF en faillite »*. Elle a recueilli 1,01 % des voix.

– **UNEF-I.D.** : de la « grande UNEF des années 60 » sont issues depuis 1971 deux organisations rivales : l'UNEF-Indépendante et démocratique est animée par des trotskistes du P.C.I. et de la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R.) ainsi que par des jeunes socialistes. Divers regroupements avec de petites organisations ont permis à ce syndicat d'augmenter son audience. L'UNEF-I.D. a obtenu 19,6 % des voix aux dernières élections universitaires.

– **UNEF-Solidarité étudiante** : dirigée par des étudiants proches ou membres du P.C. cette organisation a recueilli 21,04 % des voix aux dernières élections.

– **UNI** : l'Union nationale interuniversitaire entend regrouper *« toutes les personnes qui se réclament des valeurs de notre civilisation »*. Cette organisation, qui se définit comme *« antimarxiste »*, accueille aussi des enseignants, des lycéens et des adultes des milieux professionnels. On y trouve beaucoup de membres ou de sympathisants des formations de l'opposition. Elle a obtenu 3,03 % des voix aux dernières élections universitaires.

– **Renouveau étudiant** : cette organisation constitue la branche étudiante du Renouveau nationaliste, organisation créée à l'automne 1981 à l'initiative des dirigeants du GUD (Groupe union- défense) liés au Parti des forces nouvelles (P.F.N., extrême droite) et particulièrement actifs à la faculté de droit de la rue d'Assas (Paris-II). Elle regroupe des étudiants nationalistes dont bon nombre militent dans les groupuscules d'extrême droite.

Les subtiles divisions de Lyon-III

De notre correspondant régional

Lyon. – Des grévistes derrière une large banderole : *« Lyon-III en grève »*, et des non-grévistes qui se sont mis en retrait derrière un autre calicot : *« Non à la loi Savary »*. Un service d'ordre *« très très à droite »*, selon la confidence d'un responsable étudiant. Des slogans qui tentaient de mobiliser un environnement plutôt passif : *« Lyonnais, descendez dans la rue, vos enfants sont concernés »* ou encore : *« Lycéens, étudiants, professeurs, même combat »*. Un millier de personnes en tout et un personnage au-dessus du lot : le doyen de la faculté de droit, M. Serge Guinchard. En tête de la manifestation, il a rappelé, face aux caméras de FR 3, son exigence du *« retrait »* du projet de loi Savary pour permettre des négociations *« authentiques »*. Grève politique ? *« Je ne suis pas ici comme élu (1) mais comme professeur de droit. »*

Pourtant, l'attitude très ferme du doyen, membre du Syndicat autonome de l'enseignement supérieur, ne semble pas faire l'unanimité dans la corporation. A Lyon-III, où, c'est le moins que l'on puisse dire, le corps enseignant est « modéré », quelques professeurs protestent contre la « politisation » de la grève. Ainsi, selon Mme Jacqueline Rublin, *« la majorité favorable à la grève s'effrite »*. Elle refuse la grève pour des raisons *« viscérales »*. *« Quand un professeur fait la grève,* explique-t-elle, *il gêne surtout les étudiants »*. Saisie de *« dégoût »* face à la *« politisation de la faculté »*, Mme Rublin avance même l'idée d'une marche silencieuse à Paris pour tenter de faire comprendre que l'on peut *« être à la fois contre la grève et contre cette réforme qui entraînerait la privatisation de l'enseignement supérieur et laminerait les facultés »*. Attitude similaire, celle de M. Henri Rolland, ancien président de l'université qui a manifesté son soutien à l'action des étudiants mais qui assure ses cours.

« Au-delà du rideau de fer »

Une affiche des professeurs non grévistes a été placée dans le hall de l'université : *« Information pour les étudiants »*, disent les uns, *« délation inadmissible qui fait l'amalgame entre les personnes et les adversaires du projet de loi »*, répond M. Guinchard. Le doyen a, d'autre part, remarqué dans un alinéa de l'article 12 du projet de loi *« quelque chose qui rappelle ce qui se passe au-delà du rideau de fer »*. Il s'agit selon lui de propositions relatives à l'inscription des étudiants à partir de critères familiaux ou de situation personnelle.

Pendant ce temps, quelques étudiants continuent à s'interroger sur les conditions *« curieuses »* dans lesquelles la grève a pris naissance. Dans une lettre ouverte, ils dénoncent les interventions au cours des assemblées générales de quelques enseignants qui *« grâce à leur crédit moral ont voulu influencer le vote des étudiants »*. *« Nous estimons,* ajoute cette lettre ouverte, *que cette grève n'a pas pour seule préoccupation le retrait du projet de loi Savary. »*

A l'extrême droite, on ne paraît pas très perméable à ses subtilités : deux jours de suite, lundi et mardi, les étudiants ont joué à cache-cache avec les C.R.S. Cette agitation semble être le prétexte idéal pour une fermeture administrative de l'université. Déjà sur le campus de la Doua, des incidents entre étudiants ont entraîné la fermeture des première et deuxième années de droit.

CLAUDE RÉGENT.

(1) M. Guinchard, R.P.R., adjoint au maire de Lyon, est délégué à la police.

FAITS ET JUGEMENTS

Le docteur Troisier porte plainte contre le professeur Gisselbrecht

L'affaire de la libération, pour raison médicale, de Robert Kéchichian (*le Monde* des 4 et 5 mai), un trafiquant de drogue, a connu le 3 mai un nouveau développement. Le docteur Solange Troisier a en effet porté plainte devant le conseil de l'ordre des médecins contre le professeur Christian Gisselbrecht de l'hôpital Saint-Louis, à Paris. L'ancien médecin inspecteur de l'administration pénitentiaire estime que le professeur Gisselbrecht a donné, par son communiqué du 31 mars (*le Monde* du 2 avril), *« à son intervention et au certificat qu'il a rédigé le 28 juillet 1981 à propos de Robert Kéchichian, une interprétation qui, pour le moins, diffère à maints égards des termes mêmes dudit certificat qui précisait les résultats de l'examen du sieur Kéchichian auquel il a lui-même procédé dans son service, et qu'il a consigné par cet écrit en explicitant les conclusions qu'il en tirait »*.

Le professeur nous a précisé que s'il avait bien écrit dans ce certificat que Kéchichian était *« vraisemblablement malade »*, il n'avait, en revanche, pas pu formuler de diagnostic, n'ayant ni les examens histologiques, ni le dossier médical qu'il a réclamé en vain au docteur Troisier.

● *Triple meurtre à Meaux.* – Alertés par un coup de téléphone anonyme, les policiers de Meaux (Seine-et-Marne) ont découvert, mercredi 4 mai dans la soirée, les corps de trois femmes égorgées dans un appartement du faubourg Saint-Nicolas. Les victimes sont : une Française mariée à un Algérien, Nelly Aguab, née Cholin, trente-six ans ; sa sœur, Marcelle, trente ans, et leur mère, Rosalie, soixante-huit ans. Le mari de la jeune femme, Mohammed Aguab, quarante-six ans, considéré comme le témoin numéro un de cette affaire, a été vu pour la dernière fois, quittant les lieux au volant de sa voiture, à une heure correspondant à celle du triple meurtre.

M. FOYER : « IL FAUDRA NETTOYER LA CHANCELLERIE »

Lorsque l'opposition reviendra aux « affaires », « il faudra nettoyer la chancellerie », c'est-à-dire « enlever le pouvoir à ceux qui l'ont usurpé », a déclaré M. Jean Foyer, député (R.P.R.) du Maine-et-Loire, lors d'un débat organisé, mercredi 4 mai, à Paris, par le club de l'Horloge.

Faisant référence à des nominations récentes à la tête de certaines juridictions et à la manière dont est géré le corps judiciaire, M. Foyer, qui fut l'un des gardes des sceaux du général de Gaulle, a aussi dénoncé ce qu'il a appelé la *« soviétisation de la justice sur le mode stalinien »*.

● *M. Jean-Louis Bruguière*, le juge parisien chargé d'instruire l'affaire de l'attentat de la rue des Rosiers (six morts et vingt-deux blessés le 9 août 1982), s'est rendu le 4 mai à Vienne (Autriche) afin d'assister à l'exécution de la commission rogatoire qu'il a délivrée aux autorités judiciaires autrichiennes. Il s'agit notamment d'effectuer des comparaisons d'armes et de munitions utilisées lors de deux opérations terroristes perpétrées dans la ville : l'assassinat de M. Heinz Mittel, président de l'association Israël-Autriche, le 1er mai 1981 ; et l'attentat contre une synagogue, le 29 août suivant. Auparavant M. Bruguières s'était rendu à Bruxelles et à Rome, où avaient été commis d'autres attentats antisémites.

JUSTICE

UN « GRAND DESSEIN » DU GARDE DES SCEAUX

M. Badinter au secours des victimes

M. Badinter ne cesse de le répéter : de tous les gardes des sceaux, il est celui qui aura le plus œuvré en faveur des victimes. Auteur de la préface du *Guide des droits des victimes* — plus de cent mille exemplaires auraient été vendus à ce jour, — il devait défendre ce jeudi 5 mai, à l'Assemblée nationale, un projet de loi sur le même thème. Lorsque ce projet sera devenu loi, les victimes d'infractions dont les auteurs ont disparu ou sont insolvables seront mieux indemnisées. Accessoirement, M. Badinter entend prouver que, si le sort des détenus le préoccupe, il pense d'abord aux victimes.

Accusé par l'opposition de se livrer à une entreprise de « démolition » de la justice, M. Badinter veut qu'on sache qu'il ne se désintéresse pas du sort du commerçant cambriolé ou de la vieille dame agressée. Trop de plaintes n'aboutissent jamais pour que le gouvernement ne s'efforce pas de corriger l'image d'une justice complaisante ou désarmée. Chaque fois qu'il le peut, le garde des sceaux souligne que, à côté du retour à l'état de droit, l'amélioration du sort des victimes est un de ses grands desseins.

Certaines mesures ont déjà été prises, qui facilitent le recouvrement par la personne cambriolée d'une partie du pécule que le détenu tire de son travail en prison. Pour la première fois, un crédit d'un million de francs a été inscrit au budget de 1983 au bénéfice de la quinzaine d'associations qui œuvrent en faveur des victimes. Comparé aux 2 millions de francs que M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, octroie à la nouvelle association Culture et prison, cela peut paraître maigre. Mais le garde des sceaux envisage de tripler la contribution en 1984.

Le projet de loi qu'il devait défendre ce jeudi à l'Assemblée s'inspire d'un rapport demandé à une commission présidée par le professeur de médecine Paul Milliez, mais s'en inspire seulement car certaines suggestions de cette commission ont été écartées. Ainsi la création d'un service national d'aide aux victimes, doté de fonds propres et de fonctionnaires départementaux, a-t-il été jugé trop ambitieux et trop coûteux par M. Badinter. Le projet du garde des sceaux placera cependant la France en tête des pays qui se préoccupent du sort des victimes. Ce projet va en particulier au-delà d'une convention actuellement à l'étude au Conseil de l'Europe.

Le projet vise à renforcer la protection des victimes. Depuis une loi de 1977, celles-ci peuvent obtenir une indemnité de l'État en cas de dommages corporels. Mais il faut que la personne lésée justifie d'un préjudice économique et qu'elle se trouve *« dans une situation matérielle grave »*. Ces conditions très restrictives ont fait de cette loi un échec. Sept demandes sur dix adressées aux commissions qui décident des indemnisations sont rejetées. En 1982, 12 millions de francs avaient été prévus par le ministère pour financer ces indemnités. Sept seulement ont été dépensés (1).

A l'avenir, les conditions d'indemnisation seront élargies. Il suffira que le préjudice *« consiste en un trouble grave dans les conditions de vie, résultant d'une perte ou d'une diminution de revenus, d'un accroissement de charges, d'une inaptitude à exercer une activité professionnelle ou d'une atteinte à l'intégrité physique ou mentale »*. Il y aura des commissions d'indemnisation auprès de tous les tribunaux de grande instance alors qu'il n'en existe aujourd'hui que dans les cours d'appel. Le ministère table ainsi sur l'indemnisation de trois cents personnes environ en 1984, contre cent six en 1981. Au lieu des 12 millions de francs qui existent actuellement, 29,7 millions seront inscrits au budget de l'année prochaine.

Insolvabilité

Le projet interdit aussi aux débiteurs d'une pension alimentaire ou de dommages-intérêts de se soustraire au versement des sommes dont ils sont redevables. Un projet voisin avait été présenté au Parlement à l'automne 1977 par M. Alain Peyrefitte, alors garde des sceaux, mais il n'avait pas abouti. L'idée est, par exemple, d'empêcher un entrepreneur en bâtiment, condamné à verser des indemnités pour malfaçons, d'échapper à ses obligations en devenant à dessein le salarié de son entreprise dont sa femme est maintenant le gérant. Pour éviter ce tour de passe-passe, le texte du projet prévoit des poursuites contre qui, *« même avant la décision judiciaire, aura organisé ou aggravé son insolvabilité »*.

Le troisième et dernier volet du projet vise à accélérer la réparation du dommage subi. Actuellement, lorsqu'une personne qui se plaint d'avoir été lésée engage un procès devant un tribunal correctionnel, elle doit attendre que celui-ci rende sa décision pour obtenir des dommages-intérêts d'une juridiction civile. C'est l'adage *« Le criminel tient le civil en état »*. Il en résulte des délais de procédure insupportables pour la personne lésée. A l'avenir, le tribunal civil pourra ordonner les mesures conservatoires qui s'imposent, même si une procédure pénale est en cours. De même, le juge d'instruction pourra obliger le responsable du dommage à hypothéquer un bien ou à mettre immédiatement de côté la somme nécessaire à l'indemnisation future de sa victime, cela afin de préserver l'avenir.

Enfin, au lieu d'avoir à engager un deuxième procès, les personnes lésées pourront demander que les compagnies d'assurances, qui utilisent souvent la procédure pour gagner du temps, soient partie au procès pénal. Le tribunal pourra ainsi décider immédiatement d'éventuels dommages-intérêts. Les procédures ultérieures seront évitées et la victime, comme pour les autres dispositions, y trouvera son compte.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) L'indemnité maximum que peut obtenir une victime est de 250 000 francs. Elle a été augmentée de 25 % par M. Badinter. En moyenne, chaque victime ne reçoit cependant que 60 000 francs.

MUSIQUE, BOISSONS, VIOLENCE

Du carnaval au tribunal

Le « carnaval brésilien » n'a pas eu lieu à Paris cette année, car la salle Wagram n'était plus disponible après les incidents violents qui avaient opposé, le 19 février 1982, les forces de l'ordre à certains danseurs de samba. Sept d'entre eux devaient comparaître le lundi 2 mai, presque quinze mois après les faits, devant la 16e chambre correctionnelle ; cinq seulement se sont présentés. Ils avaient à répondre de leur conduite durant cette soirée où on avait cassé pour 6 498,88 francs de bouteilles et 8 655 francs de matériel de sono.

Tout cela dans une atmosphère marquée, comme le rappelle joliment le réquisitoire, *« par le bruit et le rythme de ce qu'il faut bien appeler une anti-musique »*, et *« par les boissons alcoolisées qui contribuaient par leur effet au climat d'excitation grandissante »*. Cinq policiers intervenus à la demande des responsables de la manifestation furent blessés et deux de leurs armes dérobées.

Les sept inculpés étaient-ils ce *« commando »*, cette *« horde »*, décrits par le représentant du parquet, responsables de tous les maux, seuls agresseurs des cinq représentants de l'ordre public ? Ou était-ce simplement sept des jeunes qui avaient cru pour un soir *« à ce carnaval défouloir »* où, comme l'a déclaré Me Stefanaggi, un des deux avocats de la défense, *« on sait qu'il y aura des exactions »* ? Les deux thèses sont apparues inconciliables entre une défense qui a demandé la relaxe et un ministère public qui a réclamé pour quatre des inculpés entre quinze et dix-huit mois de prison.

Ces procès pour rébellion collective ont leurs limites : la parole des inculpés s'y oppose toujours en gros à celle des policiers, avec une confiance particulière du tribunal dans la seconde. Ce procès n'a pas fait exception : les six policiers cités comme témoins ne sont pas revenus sur leurs accusations portées durant l'instruction, même si l'un d'eux n'a reconnu qu'un des trois jeunes identifiés auparavant. Les cinq inculpés, intimidés, ont protesté maladroitement de leur innocence devant le président, Mme Delobeau, assez ironique : *« Alors, vous voulez dire que les policiers ont tout imaginé ? »*

« Soyons logiques », réclamera la présidente du tribunal à l'un des prévenus. Pouvait-on l'être plus d'un an après les faits ? Le mot de la fin revient sans doute à ce policier cité comme témoin : *« On ne peut rien comprendre à cette soirée, dira-t-il, à toute cette violence, si on n'était pas présent sur les lieux. »*

Jugement le 9 mai.

NICOLAS BEAU.

CORRESPONDANCE

La condamnation de M. Faurisson

Après la publication dans le Monde *du 28 avril d'un article rendant compte de l'arrêt de la cour d'appel de Paris sur l'affaire Faurisson, M. Robert Faurisson nous écrit notamment :*

Je ne me trouvais pas seul en face de neuf associations, mais j'avais à mes côtés, en intervention volontaire, MM. Serge Thion (chargé de recherche au C.N.R.S.), Maurice Di Scullo, Gabor Rittersporn (chercheur au C.N.R.S.), Jean-Luc Redlinski, Jean-Gabriel Cohn-Bendit (enseignant), Pierre Guillaume (éditeur) et Jacob Assous. Ma condamnation ne se limite pas au versement de 1 franc de dommages-intérêts, mais je suis aussi condamné à payer trois publications dans la presse pour un montant de 60 000 francs et je devrai verser 14 000 francs à diverses associations ; enfin, les dépens sont à ma charge. Le tout s'élève à un minimum de 100 000 francs.

La série de procès que, depuis quatre ans, sur le plan civil et sur le plan pénal diverses associations m'intentent invariablement pour des motifs identiques m'obligent à des frais auxquels je suis incapable de faire face. La partie adverse demande depuis quatre ans ma condamnation pour *« falsification de l'histoire »*. Elle n'a pas obtenu satisfaction.

Le Monde

culture

DANSE

UNE NOUVELLE CHORÉGRAPHIE DE FRANÇOIS VERRET

Le jeu des pulsions

Viola Farber avait demandé à François Verret une chorégraphie pour sa compagnie. Ainsi est né *la Latérale de Charlie*, qui vient d'être créée au Théâtre d'Angers. On retrouve, pour la conception, les inséparables : François Verret, danseur et chorégraphe, Alain Rigout comédien, metteur en scène, et Ghédalia Tazartes, chanteur et musicien, travaillant en osmose totale. D'emblée on reconnaît leur manière dans les flaques lumineuses trouant l'obscurité du plateau, une obscurité qui isole une aire de jeu oppressante, profonde comme un continent, où la danse va devoir se frayer des passages à grands coups d'énergie.

Quelques points de repère nous sont donnés pour la genèse du spectacle : une phrase tirée du *Manuel de zoologie fantastique*, de J.-L. Borges, sur le *Goofus Bird*, *« oiseau qui vole en arrière car il ne se soucie pas de savoir où il va mais d'où il vient »*, et un texte de Marguerite Duras sur le non-travail de l'écrivain, la nécessité de libérer un espace en soi, de faire le vide pour laisser venir l'évidence, et qui peut s'appliquer par analogie à la démarche chorégraphique de François Verret.

En tenant compte des larges possibilités techniques des danseurs, de leur capacité de sauter, de rebondir, de leur dextérité, de leur souplesse extrême, Rigout les a assimilés à d'étranges oiseaux, et Verret a inventé pour eux des gestes frileux, brusques, anguleux, drôles parfois, d'une grande diversité.

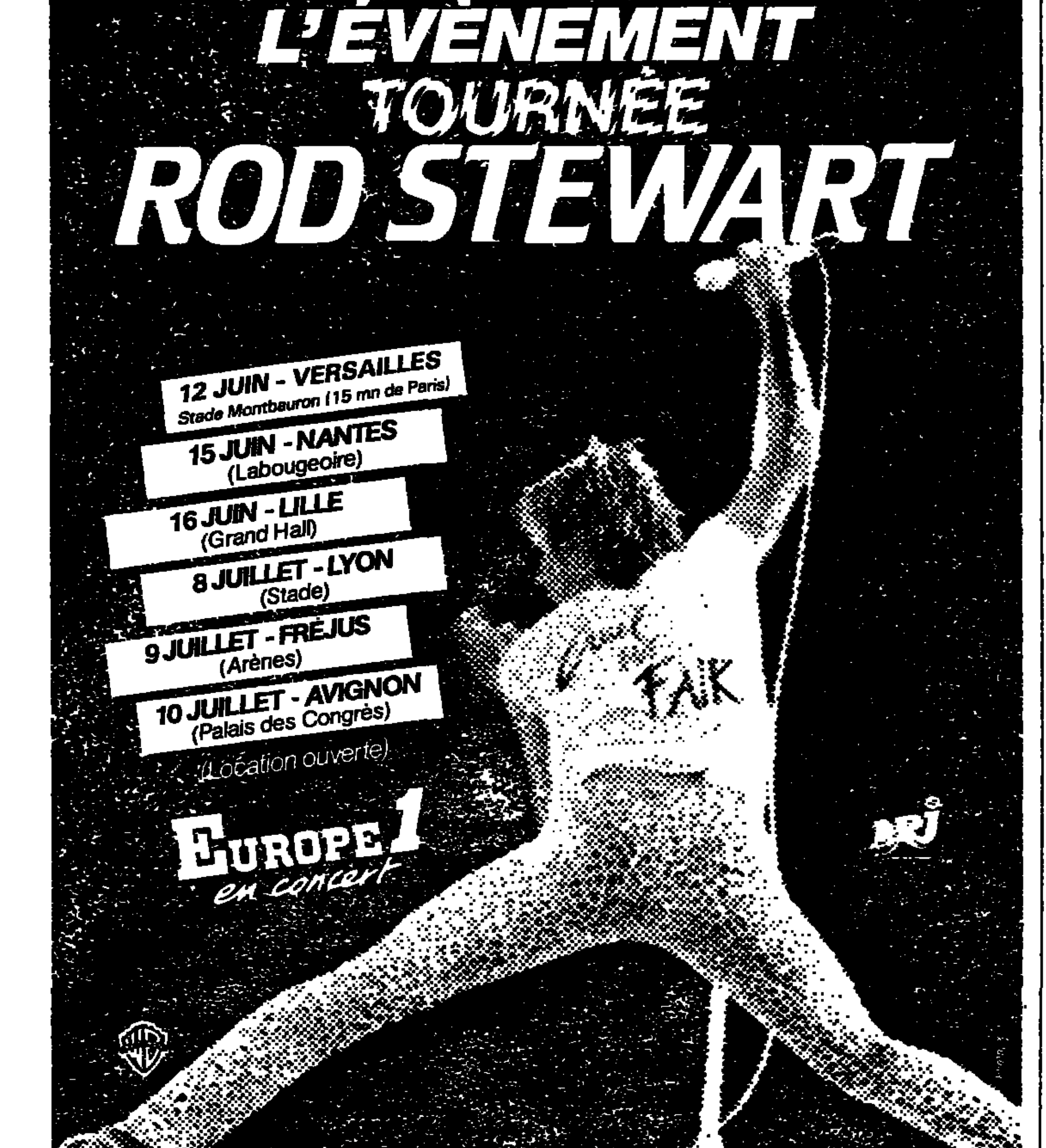
Mais avec François Verret, quelleque soit la métaphore on en revient toujours à l'homme, à ce qui se passe au plus secret de l'homme, face à lui-même et face aux autres. Dans un prologue les danseurs paraissent en scène dévêtus comme pour une sorte de conseil de révision dérisoire. Ils vont s'habiller peu à *peu, s'échauffer sur une musique répétitive* coupée de voix d'enfants. Et puis, le jeu s'organise, mené par François Verret lui-même, jeu dangereux, lente remontée des pulsions où chacun va devoir s'impliquer totalement (deux danseurs de la compagnie ont d'ailleurs refusé d'assumer cette traversée).

Des relations s'ébauchent à deux, puis à trois. C'est d'abord l'appréhension de l'autre par le regard, période d'attente et d'observation. Les corps sont ramassés comme pour un départ de course, puis ils se détendent, s'élancent le plus loin possible, intensément, reviennent au départ comme refoulés par une force invisible et repartent dans un mouvement de flux et de reflux inexorable.

Après le regard, le toucher. Mais chez Verret les désirs d'envolée, les recherches de contact sont toujours *contrariés, stoppés en plein élan et*, finalement, vains. Chutes, retombées brutales, les corps se replient pour un nouvel assaut, une tension naît de cette énergie non déployée. Et c'est le retour au point de départ : le jeu recommence avec d'autres assauts, selon d'autres trajectoires. La lumière et la musique en rythment les phases. Parfois, un danseur se mure dans sa solitude et tremble sur place ; d'autres se réfugient dans un rêve éveillé aux gestes gourds. Ils s'accrochent, s'esquivent, et le spectateur, confronté à ce déséquilibre perpétuel, privé d'un aboutissement libérateur, se sent pris de vertige. Il ne se détend que lorsque le noir engloutit la scène et qu'une voix d'enfant annonce : *« C'est fini la chanson. »*

Au sortir de cette brutale descente en chute libre, le ballet de Viola Farber, *Ville nuage*, rêverie poétique ironique et subtile, exécutée allègrement par toute la troupe, paraît reposant, suave, un peu décoloré et comme étiré dans un temps immobile.

MARCELLE MICHEL.



ARTS

LA PREMIÈRE BIENNALE DE TOURS

Un essai à transformer

Après avoir organisé chaque année une exposition thématique dont « Le corps », en 1980, et « Le style », en 1981, l'association Tours art vivant association constituée en 1977 par des représentants de toutes les institutions culturelles de la ville, lance, non sans courage et, peut-être, avec pas mal d'ingénuité, une biennale d'art contemporain. Celle-ci doit se dérouler les années où n'aura pas lieu la Biennale de Paris (dont on ne sait d'ailleurs pas trop ce qu'elle sera dans ses nouveaux locaux du parc de La Villette ni quand elle aura lieu exactement), et en alternance avec une manifestation plus « pédagogique », toujours à partir d'un thème — en 1984 : « Le paysage ».

C'est une biennale nationale, c'est-à-dire qu'y sont confrontés des artistes travaillant sur le territoire français, et pas seulement dans la région, et une biennale de jeunes : ils ont *grosso modo* entre vingt-cinq et trente-cinq ans. La sélection a été assurée par un jury qui, lui, est international (1) : parce qu'on ne se sent pas capable de reconnaître les siens ? Pour faire de la mousse, comme quelqu'un l'a dit lors des discussions qui ont suivi l'inauguration ? Pour s'annexer quelques-uns de nos voisins, dont on sait qu'ils font autorité sur la scène internationale ? Cela situerait d'emblée l'ambition des Tourangeaux.

Dans les faits, il semble qu'on ait mis un peu la charrue avant les bœufs, car si on joue la grande carte, et pourquoi pas ? il faut en avoir les moyens, préparer les choses de loin, disposer de structures d'accueil et d'un budget assez conséquent pour permettre aux artistes de réaliser des œuvres spécifiques. Ce qui ne semble pas avoir été le cas, à en juger par le résultat, assez maigrichon, de l'ensemble, et au-dessous de ce à quoi on pouvait s'attendre. Ce n'est pas tant la sélection plutôt « in ». On y retrouve naturellement les durs de la figuration dite libre (Combas, Di Rosa, Boisrond, Blanchard), à côté de Garouste (en train, paraît-il, de se tailler un succès à l'étranger), de Blais, Poivret (davantage peintres), *de G. Rousse, Bernard Faucon* et Tosani (ce dernier à découvrir) pour la photographie, de Vilmouth et Tremblay, pour l'utilisation poétique d'objets et ustensiles de récupération, de Vieille (un pensionnaire de la villa Médicis), et de quelques autres. Mais ils ne sont pas si bien représentés que cela, et en tout cas pas suffisamment pour qu'on puisse se faire une idée correcte du travail de chacun.

Du côté des manifestations annexes, organisées pour renforcer la sélection, on pourrait dire la même chose de l'exposition Gasiorowski (Galerie des tanneurs). En revanche, la présentation au musée d'une partie des courageuses acquisitions de Marie-Claude Beaud, pour le musée de Toulon, n'est pas trop mal réussie et donne une bonne idée de l'ensemble à ceux qui n'ont pas encore fait le voyage sur la Côte. Enfin, il n'était pas inintéressant de mettre l'accent, avec Nouveau Mixage de Caen, sur un groupe de créateurs multimédias, qui donne dans le rock, la peinture collective, les environnements « ironico-je-m'en-foutistes » et, même, la fabrication de meubles moins inconfortables qu'ils n'en ont l'air.

Non, ce n'est pas vraiment dans le programme que ça « coince », mais du côté des infrastructures. Les salles : l'entrepôt de 1 000 mètres carrés, loué à la ville, qui accueille l'exposition principale est dans un état misérable ; l'accrochage — vitrine à l'école des beaux-arts — était impossible à réaliser compte-tenu de l'espace. L'organisation générale, qu'il faudra revoir pour transformer l'essai la prochaine fois. Le catalogue : qu'il soit prêt à temps (c'est fou à quel point, et pas seulement à Tours, ces temps-ci, les catalogues d'expositions ne sont jamais faits à l'heure, il y en a même qui arrivent carrément après). Mais il faut signaler la prestation de Richard Meier, un petit éditeur indépendant, qui a réussi à sortir tout seul un livre comportant des reproductions très réussies, très soignées, grâce à un petit procédé mis au point par lui, d'œuvres des artistes de la biennale.

GENEVIÈVE BRÉERETTE.

(1) Le jury était composé de J.-C. Ammann (conservateur de la Kunsthalle de Bâle), MM. C.-M. Beaud (conservateur du musée de Toulon), X. Girard (critique d'art), B. Lamarche-Vadel (critique d'art), J.-H. Martin (conservateur de la Kunsthalle de Berne), I. Panicelli (conservateur de la Galerie contemporaine de Rome), A. Tronche (critique d'art, inspecteur de la création artistique au ministère de la culture).

★ France Tours Art actuel, jusqu'au 29 mai.

THÉATRE

« Les Exilés » de James Joyce

(Suite de la première page.)

Par moments, malgré l'extrême décence extérieure de la pièce, James Joyce, fidèle à soi-même, côtoie des propos tout ce qu'il y a de « scabreux ». Surtout lorsque entre en jeu l'amitié si profonde de Richard, l'écrivain marié revenu en Irlande, et de son ami Robert. Attachement intense des deux hommes qui ne s'est pas, jusqu'ici, transmué en une homosexualité entière, mais qui va être tenté de se « concrétiser » sexuellement dans le « partage » du corps de l'épouse de Richard, Berthe. Comme si, en embrassant, serrant contre soi, habitant, le corps de la femme, les corps de Richard et de Robert se rejoignaient l'un l'autre — déviation délirante qui repose pour une part sur l'impression qu'a Richard, amoureux de sa femme, d'avoir porté cette femme dans son ventre, lui un homme.

Lorsque nous lisons les lettres intimes que James Joyce écrivait à sa femme, Nora, déchaînements presque incroyables de violence sexuelle, nous imaginons la force des instincts, des désirs, des fantasmes, qui sous-tendent le dialogue apparemment « avouable » des *Exilés*. Cette pièce est comme la surface à peine frémissante d'une eau hantée, dans ses profondeurs, de courants fous, et de monstres. Et cela d'autant plus que Joyce s'est appliqué, ce faisant, à métamorphoser en phrases claires, transparentes, tout un dépôt lumineux ou fangeux de mémoire, surtout de mémoire d'enfance. Cela apparaît à la lecture de certaines notes préparatoires de la pièce, où Joyce énumère d'abord des « points d'attache » de souvenirs, comme, par exemple : « Larmes : navire, soleil, jardin, tristesse, tablier, chaussures à boutons, tartine, un grand feu », puis *note rapidement* de quelle manière ces souvenirs vont « passer », presque incognito, dans le dialogue de la pièce.

Cette pièce de James Joyce, *les Exilés*, est peu souvent jouée, peut-être parce que les acteurs et les metteurs en scène déclarent d'avance forfait devant la difficulté de ne pas détruire l'extrême richesse intérieure, non dite, d'une œuvre qui maintient, comme par courtoisie, ou par humour, un calme apparent. Au Théâtre du Rond-Point, Andréas Voutsinas présente aujourd'hui *les Exilés*, mais comme s'il ignorait délibérément et cette richesse et ces non-dits de cette construction théâtrale très particulière. Cela devient une comédie bourgeoise quelconque, un peu comme une pièce de Paul Géraldy, par exemple, avec de jolis costumes, de jolis meubles, de jolies coiffures et une très jolie « Gnossienne », d'Erik Satie, qui peinturlure tout cela d'une agréable couleur mauve. N'accablons pas Marthe Keller, Sabine Haudepin, Pierre Arditi, impliqués, à leurs corps défendant peut-être, dans un entier malentendu, et notons tout de même que Pierre Vanek (le rôle de l'écrivain Richard), par sa tenue sobre, essaie de limiter le désastre.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre du Rond-Point, 20 h 30.

■ **Le Centre culturel Gérard-Philipe présente jusqu'au 17 mai une exposition consacrée à « La céramique sur les toits ». Avec des épis de faîtage, des tuiles faîtières, des tuiles ouvragées, des poteries de cheminée, etc... 54, boulevard du Château, à Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne). Tél. : 880-96-28.**

■ **Un jeune auteur niçois Didier Van Cauwelaert, âgé de vingt-deux ans, a reçu le premier prix accordé par la Fondation Johnson pour le théâtre — d'un montant de 150 000 F — pour sa pièce *l'Astronome*, actuellement présentée au Petit-Montparnasse.**

LU

« VÉRA SEMPÈRE », de Jean-Paul Dollé

L'entrée dans la vie d'un soixante-huitard

Certains dessins géométriques, ou une certaine tête de Christ aux yeux tantôt ouverts tantôt fermés, peuvent être vus de deux façons.

Le roman de Jean-Paul Dollé permet — c'est une partie de son charme — plusieurs lectures. Lecture rapide ? Des aventures politico-mondialistes à Vienne où le thème du *Troisième Homme* invente ses variations depuis quarante ans. Pierre, ancien soixante-huitard, est devenu premier secrétaire à l'ambassade de France. Il fréquente entre autres Théo Geist, jésuite autrichien, et Inge, journaliste allemande. Un pape meurt. Est-ce à cause de l'interrègne ? La France au plus haut niveau décide de jouer les *bons-offices en réunissant Israéliens* et Palestiniens, près d'Athènes. Pierre est choisi pour « modérateur » de cette rencontre. Elle a lieu et finit en tuerie.

Lecture en se laissant porter par le courant du livre ? Alors on est pris dans cette tentative d'une renaissance. Pierre est mal sorti de l'asphyxie de son désir de révolution (celle de 1968). Son meilleur copain, un Grec, a choisi de mourir plutôt que de rester sans feu ni foi. Pierre est entré dans la diplomatie comme les dons juans se mariaient : pour faire une fin. Voilà qu'il rencontre Véra Sempère. Rien de cosmopolite : elle est de Beaugency, rien d'une femme fatale, elle a même une dent en or. Une fille singulière, très « physique » comme on dit, qui aime s'enfoncer jusqu'aux mollets dans la terre meuble des bords de Loire. Pierre l'émeut, mais elle ne veut pas vivre avec un ectoplasme du corps diplomatique. Pour elle, c'est un métier de voyeurs. Aujourd'hui, plus de Talleyrand ni de Metternich : des pions du pouvoir et des services secrets. Pour Véra, chacun est son propre événement, et c'est à partir de là qu'on donne un sens à sa vie. Pierre hésite : ne peut-on être heureux qu'au détriment de l'histoire de tous ?

Sous la lumière de la Grèce il trouve le fantôme de son ami, la force de son amour, la conviction qu'il ne joue aucun rôle véritable. Il accomplit sa mission... mais avant la deuxième séance entre Arabes et Israéliens, les terroristes tirent et tuent.

Ce cinquième livre de Jean-Paul Dollé vous prend dans la poésie de son atmosphère. Malgré quelques dialogues un peu trop philosophiques, la sincérité, la maladresse de Pierre émeuvent par leur vérité. Qu'espère-t-il de Véra ? *« Croire qu'ils ne se feraient pas de mal »*. Elle n'est pas naïve, mais elle est charmante, elle *« lape le vin comme les chats goûtant le lait »*. Elle ne traite pas *« son corps comme... une distraction entre deux pensées ou deux paroles »*. Elle est.

Cette fois, au-delà du *Désir de révolution*, dans *l'Odeur de la France*, Jean-Paul Dollé, allant plus loin que *le Myope*, son premier roman, nous montre des personnages dans leur tâtonnante maturité. C'est l'entrée dans l'âge adulte des éternels-adolescents des années 70. *« Cesse de jouer avec ta myopie, dit Véra... Tu ne peux pas compter sur l'indulgence perpétuelle des autres »*. Deux êtres évitent les grands mots, mais non les vrais sentiments.

DOMINIQUE DESANTI.

★ *Véra Sempère*, de Jean-Paul Dollé, 215 p. 62 F. Grasset.





هكذا من الأصل



MUSIQUE

« LA NORMA », à Valence

Une réussite équivoque

La Norma *de Bellini vient d'être présentée par le Théâtre municipal de Valence à deux reprises, dans une production qui fait largement appel aux moyens locaux, et avec un franc succès. Il y a deux manières d'envisager cet événement étonnant.*

*Du point de vue de l'animation, il est très certainement bénéfique. Au terme d'une action de cinq ans (*Orphée, Lucie de Lammermoor, Rigoletto *et* le Trouvère *avaient été montés dans des conditions analogues), un travail lyrique de base a été accompli par le directeur du théâtre et metteur en scène Christian Chorier, avec les chœurs d'amateurs de Valence et de Savoie, l'Ensemble instrumental de la Drôme nouvellement constitué, les ateliers municipaux, etc. La ville et en particulier les écoliers, qui ont suivi avec enthousiasme les répétitions, ont certainement profité bien davantage de cette création que s'il s'était agi d'un spectacle parachuté pour deux soirs de Lyon, Grenoble ou Avignon.*

Pourtant, du point de vue artistique, comment ignorer, au siècle de la télévision et du disque, les dangers d'une réalisation qui, malgré tant de ferveur et de travail, reste d'une qualité peu satisfaisante ? Valence ne risque-t-elle pas ainsi de remporter des victoires à la Pyrrhus en imposant à sa population une image dévaluée de l'art lyrique ?

Rien n'est plus difficile que de donner aujourd'hui un opéra de Bellini en faisant ressortir toute la délicatesse du sentiment musical à travers une forme aussi désuète et un argument aussi éloigné de nos préoccupations, mais la tâche devient impossible avec un orchestre novice, aux qualités musicales encore faibles, n'ayant aucune idée de ce style; et si les chœurs ont fait un grand effort d'expression dramatique, sous la direction de Roland Hayrabédian, la couleur vocale d'ensemble laissait fort à désirer.

Pour la distribution, on avait eu recours, bien entendu, à des vedettes étrangères : Angeles Gulin, Francisco Ortiz, Cleopatra Ciurca, Mario Rinaudo, aux voix puissantes, souvent jusqu'au cri, d'une justesse douteuse pour certains, au jeu d'une efficacité fort rudimentaire, mais tout de même des professionnels qui donnaient une image convenable, parfois touchante, de l'œuvre, sous la baguette de Pierre Bégou, dont le mérite était de tenir bien ensemble des éléments aussi hétérogènes.

La mise en scène de Christian Chorier animait vigoureusement ces foules gauloises autour d'un sobre portique évoquant plutôt les monuments grecs; et la conviction de tous les acteurs (comme des spectateurs) faisait taire les scrupules. Encouragée par ce succès, la municipalité de Valence envisage cependant de collaborer avec des théâtres dotés de plus de moyens pour offrir à ce public fervent des productions d'une qualité moins problématique.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Ce spectacle est redonné au Théâtre de Chambéry les 4 et 6 mai.

■ **M. Jean-Pierre Delavigne, directeur général des Jeunesses musicales de France, sera remplacé à partir du 1er juillet par M. Robert Berthier, actuellement secrétaire général de cette institution. M. Delavigne, qui depuis treize ans a œuvré à la modernisation des J.M.F., notamment en ouvrant le répertoire sur les musiques extra-européennes, en organisant la formation d'animateurs régionaux et en procurant des aides aux jeunes solistes candidats aux concours internationaux, reste cependant conseiller artistique auprès de l'Union nationale des J.M.F.**

■ **C'est le jeune chef français Gérard Akoka qui remplacera Emmanuel Krivine à la tête de l'Orchestre philharmonique de Lorraine à partir du 1er septembre prochain. Emmanuel Krivine, qui n'a pas souhaité le renouvellement de son contrat de chef et directeur artistique à Nancy, a en effet été engagé comme chef invité permanent de l'Orchestre de Lyon.**

[Né en 1949, à Paris, Gérad Akoka a étudié au Conservatoire national supérieur de musique de Paris où il a obtenu en 1974 un premier prix de direction d'orchestre. Il s'est ensuite perfectionné auprès de chefs comme Igor Markevitch, Franco Ferrara, Leonard Bernstein, *et a été l'assistant de Daniel* Barenboïm à l'Orchestre de Paris].

VARIÉTÉS

ADAMO A L'OLYMPIA

La magie est perdue

Bruno Coquatrix, l'ancien animateur de l'Olympia, aimait à dire qu'une vedette de la chanson, c'était fragile. *« Un jour elle fait gagner de l'argent à son directeur, le lendemain, elle lui en fait perdre. Une vedette de la chanson, c'est vulnérable. Cela s'explique le plus souvent par des bases trop fragiles. »*

L'accord avec le public se réalise par magie. Mais les mentalités, les sensibilités, les codes de langage changent de plus en plus vite, suivant l'arrivée, tous les cinq ans, sur le marché, d'une nouvelle génération. La chanson court après la vie, et le chanteur, préparé comme un sportif qui veut battre le record du 100 mètres, ne peut pas suivre.

En son temps, au milieu des années soixante, le romantisme vieillot d'Adamo avait inquiété ce qu'on appelait alors les « idoles ». En pleine vague de rock'n'roll, Salvatore Adamo surgissait, calme, doux, gentil, le cœur sur la main et le visage en bouquet de sourires. Il habillait vaguement de neuf des valses, des tangos et des javas et donnait un peu de rêve désuet à des adolescents, avec des images populistes sans prétention et quelques touches de dramatisation.

Il y a déjà plus de dix ans que la mayonnaise Adamo ne prend plus et que le chanteur n'en finit pas de toucher, dans certains pays étrangers, les dividendes de son succès en France.

Non sans courage, Adamo tente, aujourd'hui, de remonter le courant et de regagner, en huit jours, à l'Olympia, une partie de la notoriété perdue. Sur la scène, il déploie ainsi une volonté de battant et une énergie que, en dehors de tout jugement sur le répertoire, on ne peut que trouver sympathique. Et la partie du public qu'il a réussi à maintenir encore dans sa mouvance vibre à ses anciens titres (*Tombe la neige, Vous permettez monsieur*). Mais les chansons plus récentes ou inédites traînent avec elles une étonnante pesanteur. Comme il arrive souvent dans une aventure artistique, avec la chute de son audience, Adamo a perdu toute son alchimie.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Olympia, 21 heures.

CINÉMA

DANS LE LOIRET

La première salle ambulante

Le Cinémobil, la première salle de cinéma ambulante, s'élance, le mardi 3 mai, sur les routes du département du Loiret. Il s'agit d'un semi-remorque s'ouvrant comme un éventail d'une capacité de cent vingt places avec une cabine de projection.

L'initiative en revient au centre d'animation culturelle d'Orléans, dont le président, M. Marc Baconnet, lors de l'inauguration, vendredi 29 avril, a expliqué le but : présenter dans des communes rurales de moins de 5 000 habitants, une vingtaine environ, des films d'art et d'essai à un public *« qui ne connaît du cinéma que ce que la télévision lui en montre »*. Les responsables se sont appuyés sur l'enquête réalisée par le Centre national de la cinématographie en 1979, révélant que 40 % des Français qui vivent dans des localités de moins de 5 000 habitants représentent moins de 5 % du public qui va au cinéma.

Coût de l'opération : environ 1 million de francs, dont la moitié à la charge du centre d'animation culturelle d'Orléans. Curieusement, le conseil général du Loiret n'a apporté aucun financement. Prix des places : entre 10 et 20 francs. Au programme de la première séance : *Travail au noir*, du cinéaste polonais Skolimowski.

RÉGIS GUYOTAT.

Mort du cinéaste japonais Shuji Terayama

Le metteur en scène et romancier Shuji Terayama est *mort le 4 mai à Tokyo d'une* péritonite consécutive à une cirrhose. Il était âgé de quarante-sept ans.

L'indiscipline et l'absolu

Né le 10 décembre 1934, dans l'île de Hondo, au nord de Tokyo, Shuji Terayama abandonne ses études à l'âge de dix-huit ans, pour écrire. Il publie son premier livre deux ans plus tard : *Le sang dort debout*, qui parle du traité de sécurité américano-nippon. En 1960, il travaille avec les maîtres du Butoh, cette « danse des ténèbres » née du Japon de Hiroshima, et monte un spectacle sur Rimbaud. En 1967, il fonde son groupe et, dans la foulée de 1968, est invité par les festivals européens. Et l'on découvre ses rituels de violence, ses outrances de grotesque et de lyrisme, qui se déroulent dans un environnement musical ravageur, au milieu de figures grimaçantes peintes sur panneaux.

Terayama se situe dans le mouvement de la révolte étudiante, à la fois antitraditionaliste et anti-américaine. *Il a toujours été, dit-il, indiscipliné.* Son film *Jetons les livres et sortons dans la rue* – diffusé en France en 1972 – est une sorte de manifeste qui exprime sa révolte et pose des questions sur le cinéma, sur cette réalité du sous-développement économique et culturel, impossible à transmettre par l'image et le mot. Et pourtant il écrit (*Devant mes yeux le désert*, paru chez Calman-Levy en 1973), tourne (*Cache cache pastoral, collection privée*). Son œuvre est agressive, utilise l'improvisation, joue sur l'excès. Lui est un homme presque austère, réfléchi, extraordinairement minutieux, obstiné, sans concession. Il continue à maintenir son groupe théâtral malgré les difficultés matérielles. Car ce maître de la colère et de la dérision reste cantonné dans la marginalité et ne reçoit aucune subvention..

En 1982, il vient à Paris, salle Gémier, avec *Instructions aux domestiques*, d'après Swift, spectacle moins bariolé, plus dur que les précédents, *et qui tourne autour de l'oppression*, de l'absence, de la mort. *« L'être humain*, disait-il alors, *est à moitié cadavre. Il met un certain nombre d'années à le devenir à part entière. Voilà ma philosophie. »*

COLETTE GODARD.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ZOD ZODIAQUE - Carrefour de l'Esprit (633-48-65), 20 h 30.
LES HABITS DU DIMANCHE - Confluence (387-67-38), 20 h 30.
UN ASCENSEUR A LA MER - Lucernaire (544-57-34), 18 h 30.
LES DIX PETITS NÈGRES - Tristan Bernard (522-08-40), 21 h.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Roméo et Juliette.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : la Seconde Surprise de l'amour. La Colonie.
CHAILLOT (727-81-15), **Théâtre Gémier** : 20 h 30 : Hippolyte.
PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : les Sables mouvants.
T.E.P. (797-96-06), 20 h 30 : Erendira.
T.E.P. décentralisé : 21 h : le Rouge aux lèvres.
BEAUBOURG (277-12-33) (mar.). **Débats** : 18 h 30. Psychanalyse et littérature. — **Cinéma/vidéo** : Nouveaux films B.P.I., 13 h. Oscar Niemeyer, 16 h. Le Triangle de Mimizan, 19 h. Histoire des trains : trains d'Afrique. — **Images de l'Inde** : Films documentaires, 18 h. Raga music ; Sa Re Ga : Notes indiennes ; Benares : les origines de la musique indienne, 21 h. Bihu : chants du Haut-Assam ; la Fête de Durga. — **Cinéma indien** : voir Cinémathèque.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 : Victor Hugo visionnaire.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 18 h 30 : Edda Moser ; 20 h 45 : le Maître et Marguerite.
CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : les Joyeuses Commères de Windsor.

Les autres salles

A DÉJAZET (887-97-34), 18 h 30 : Immobile.
ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 21 h : Outrage aux bonnes mœurs.
ATELIER (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : la Cerisaie.
BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 20 h 30 : En sourdine les sardines.
CARTOUCHERIE, Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : Histoires de famille ; **Tempête** (328-36-36) I : 20 h 30, la Papesse ; II : 21 h, les Amours de Monsieur Gazon.
CENTRE CULTUREL DU XVIIe (227-68-81), 21 h : le Rendez-vous.
CINQ DIAMANTS (580-18-62), 21 h : Monsieur Milord.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), **Galerie**, 20 h 30 : Oncle Vania. — **Resserre**, 20 h 30 : le Devoir ; **Grand Théâtre**, 20 h 30 : Roméo et Juliette.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 21 h : Commissaire Nicole Bouton.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 18 h 30 : Si Guitry m'était chanté ; 20 h 30 : Lune et l'autre.
CONSTANCE (258-97-62), 20 h 45 : Noces de sang.
ÉDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : Joyeuses Pâques.
ELDORADO (208-45-42), 20 h 30 : Azaïs.
ÉPICERIE (272-23-41), 18 h 30 : le Crime du professeur Lebret ; 20 h 30 : les Femmes savantes.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 20 h 30 : Don Quichotte ; 22 h : Abraham et Samuel.
ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Terminal.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : Vive les femmes : II. 22 h : S. Joly.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 30 : Des jours et des nuits.
GALERIE 55 (326-63-51), 21 h : Play it again, Sam.
GYMNASE (246-79-79), 21 h : Guy Bedos.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Théâtre d'ombres.
JARDIN D'HIVER (255-74-40), 21 h : Transat.
JEUNE THÉATRE NATIONAL (271-51-00), 21 h : Crépuscule.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.
LUCERNAIRE (544-57-34) I. 20 h 30 : Tonik Blues ; 22 h 15 : Archéologie ; II. 18 h 30 : Fragments ; 20 h 30 : la Noce ; **Petite salle**, 18 h 30 : Om-Saad.
MARIGNY, Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : l'Education de Rita.
MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : l'Avantage d'être constant.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Vison voyageur.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : R. Devos ; **Petit Montparnasse**, 21 h 15 : l'Astronome.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah ou le Cri de la langouste.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), **Petite salle**, 20 h 45 : la Naissance.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : l'Homme qui rit.
POCHE (548-92-97), 21 h : Vera Baxter.
RANELAGH (288-64-44), 20 h 30 : Phèdre.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : Six heures plus tard.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 20 h 45 : le Fauteuil à bascule.
STUDIO-THÉATRE 14 (545-49-77), 20 h : Et nos amours ; 21 h 30 : les Burlingueurs.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) I. 20 h 30 : Freud ; II. 20 h 30 : Huis clos ; 22 h : Fin de partie.
TH. DE DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Si Marilyn.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.
THEATRE DU LYS (327-88-61), 19 h : Descends, Durand, on sait qu't'es là ; 20 h 30 : Toul avec Tin Do, si tu peux ; 22 h 15 : le Monte-plats.
THÉATRE DE LA MER (671-47-61), 20 h 30 : les Hommes et la nuit.
THEATRE DE PARIS (280-09-30) I. 20 h 30 : Peines de cœur d'une chatte anglaise. II. 20 h 30 : Groupe Non Sens de Prague.
THÉATRE 18 (226-47-47), 22 h : Fissure compacte.
THEATRE DE LA PLAINE (250-15-65), 20 h 30 : la Ménagerie de verre.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : l'Opéra de quat'sous.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). — **Grande Salle**, 20 h 30 : l'Ame et la danse ; **Petite salle**, 20 h 30 : les Exilés.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : la Crosse en l'air ; 20 h 30 : Merci Appoline.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83), 21 h 30 : Homo Tap Dance.
AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Touchez pas au frichti.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. — II. 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Version originale.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I. 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. — II. 20 h 15 : Les blaireaux sont fatigués ; 21 h 30 : De la fantaisie dans l'orangeade ; 22 h 30 : Y'a encore une bombe dans le berceau du gamin.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h 15 : M. Lagueyrie : Rouleur ; 22 h 15 : Tragédie au radar.
LE FANAL (233-91-17), 20 h : Attendons la fanfare ; 21 h 15 : l'Amant.
LA GAGEURE (367-62-45), 20 h 30 : Ce n'est pas si grave une femme ; 22 h : Paroles d'hommes.
LES LUCIOLES (526-51-64), 19 h 30 : Si j'aurais su ; 20 h 45 : Mieux vaut star que jamais ; 22 h 15 : A. Gould.
PATACHON (606-90-20), 20 h 30 : Un sifflet dans la tête ; 22 h : F. Montandon, F. Loury.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Essayez, c'est pas sorcière ; 22 h 30 : Guide des convenances 1919.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : Elle voit des géants partout.
RESTO SHOW (508-00-81), 20 h 30 : le Chemin des dames ; 22 h : Hommage à J. Cocteau.
SENTIER DES HALLES (236-37-27) 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 30 : A poil.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Le monde est petit, les Pygmées aussi ; 22 h : M. Sergent.
LA TANIÈRE (337-74-39), I. 20 h 45 : J. Bernard, Emery ; 22 h 30 : L. Capart. — II. 21 h : I am an erotic man.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; 22 h 30 : Triboulet.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 18 h 30 : Les voyages d'Yvonne Tetbœuf ; 21 h 30 : J'ai peur chéri ; 22 h 30 : Romeliette et Julot.
TH. DU TOURTOUR (887-82-48), 22 h 15 : J. Charby : Pour de rire.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : M. Musseau ; 22 h : Festival G. Couté.

La danse

CENTRE CULTUREL DE L'ABBAYE (354-30-75), 21 h : Sore.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 45 : Rite pour une pastorale (Maitreyi, création chorégraphique).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 5 mai

EGLISE SAINT-MERRI, 20 h 45 : Ballet A. Roux.
TH. 18 (226-47-47), 20 h : Dernier Avis avant poursuite.

Les concerts

EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE, 20 h 30 : Groupe vocal de France, dir. : J. Alldis (Fauré, Halffter, Willmann...).
LUCERNAIRE, 21 h : J.-L. Haguenauer (Mendelssohn, Bach, Scarlatti...).
THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. : L. Maazel (Brahms).
SALLE PLEYEL, 15 h et 18 h : J. Rouvier (Schumann, Beethoven).
SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris (Fauré, Dutilleux, Franck).
CENTRE CULTUREL CANADIEN, 20 h 30 : S. Shulman, V. Tryon (Glick, Lucas, Somers...).
SORBONNE, Grand Amphithéâtre, 20 h 45 : Ensemble d'instruments anciens Apollon, Chœur national de Paris (Carissimi).
SALLE CORTOT, 20 h 30 : I. Oehmichen, J.-L. Lamouroux, P. Quiniou (Haydn, Vivaldi).
CHAPELLE DU VAL-DE-GRACE, 21 h : J.-Ch. Michel.
ALLIANCE, 21 h : Musique du Pakistan.

Jazz, pop, rock, folk

ARC (723-61-27), **Grand Auditorium**, 20 h 30 : J. Mosalini, G. Beytelmann, J.-P. Celea.
ATMOSPHÈRE (249-74-30), 20 h 30 : Intercommunal Workshop.
BAINS-DOUCHES (887-34-40), 20 h 30 : Wild Child.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Ch. Slide Sextet.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Ba-Cha.
DEPOT-VENTE (637-31-87), 21 h 30 : Ch. de Dieuleveult.
DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : L. Nikkop.
ESPACE CARDIN 20 h : J. Cliff.
MUTUALITÉ (329-12-99), 21 h : Apartheid Not, M'Bamina.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Tania Maria.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : D. Raney, H. Parlan.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : New Badini Swing Machine.
RADIO-FRANCE, Auditorium 106 (524-15-16), 18 h 30 : Spirit Level.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : S. Gueranlt, B. Vasseur.
SUNSET (261-46-60), 23 h : Minas Gerais.
VIEILLE HERBE (321-33-01), 20 h : Los Urucuchos.

En région parisienne

ARGENTEUIL, CCM (961-25-29), 20 h 45 : Cie S. Kenten.
AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (833-16-16), 20 h 30 : la Peau dure.
BAGNEUX, Th. Victor-Hugo (253-12-07), 21 h : Holocaustum.
BOBIGNY, MC (831-11-45), 20 h 30 : le Cosmos.
BOUSSY ST-ANTOINE, la Ferme (900-98-37), 21 h : le Maître d'épreuve.
CERGY-PONTOISE, CC A. Malraux (032-79-00), 21 h : la Danse de mort.
COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), 21 h : Troubadours de Pendule.
CRÉTEIL, Maison des arts A.-Malraux (899-94-50), 20 h 30 : M. Le Forestier.
GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30), 20 h 30 : Don Juan et Faust.
IVRY, Théâtre (670-15-71), 20 h 30 : Sextet Carrasco H.
JUVISY-SUR-ORGE, Salle des fêtes (921-36-10), 21 h : les Mille et Un Jours.
MALAKOFF, Théâtre 71 (655-43-45), 21 h : la Danse de mort.
MARLY-LE-ROI, Maison J.-Vilar (958-74-87), 21 h : Quartz, jazz.
MONTROUGE (858-65-33), 20 h 30 : la Ronde.
NANTERRE, Salle des congrès (373-18-68), 21 h : Arrêt d'urgence.
SAINT-MAUR, Studio Radiguet, 21 h : Belli.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, l'Enfant de Paris, de L. Perret ; 19 h, Florilège de la Quinzaine des réalisateurs 1969-1982 : THX 1138, de G. Lucas ; 21 h, Qu'il était bon mon petit Français, de N. Pereira dos Santos.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Panorama du cinéma de Nouvelle-Zélande 1928-1982 : Skin Deep, de G. Steven ; 17 h, Sons for the Return Home, de P. Maunder ; 19 h, Panorama du cinéma indien : Diamond Queen, de H. Wadia.

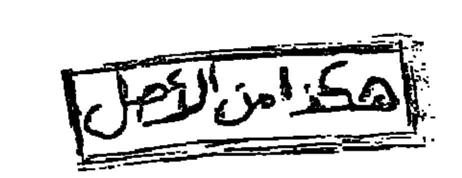
Les exclusivités

L'AFRICAIN (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio Opéra, 2e (742-82-54).
ATOMIC CAFÉ (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
LA BALANCE (Fr.) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
BANZAI (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
LA BELLE DE SAIGON (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
BERLIN HARLEM (All. v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).
BEYROUTH LA RENCONTRE (Lib., v.o.) : Cinoches St-Germain (H. sp.), 6e (633-10-82).
BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
BRISBY ET LE SECRET DE NIMH (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Cinoche St-Germain (H. sp.), 6e (633-10-82).
LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) - V.f. : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; Magic Convention, 15e (828-20-64).
CIRCULEZ Y A RIEN A VOIR (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
COUP DE FOUDRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-25-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-20-96).
DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
DAR L'INVINCIBLE (A., v.o) : Forum, 1er (297-53-74) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
DARK CRYSTAL (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) - V.f. : Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
LE DEMON DANS L'ILE (Fr.) (**) : Lumière, 9e (246-49-07).
LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES DERNIERS MONSTRES (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37.
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
ÉDITH ET MARCEL (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34).
EFFRACTION (Fr.) (*) : Paramount City, 8e (562-45-76).
E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Saint-André des Arts III, 6e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
LA FEMME DE CAUCHEMAR (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).
FUCKING CITY (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).
GAIJIN (Bre., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Denfert, 14e (321-41-01).
GANDHI (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) - V.f. : Richelieu, 14e (233-56-70) ; Français, 14e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

DERRIÈRE LA PORTE (*), *film italien de Liliana Cavani*, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).
DIALOGUE DE ROME, film français de Marguerite Duras : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (542-67-42).
L'ÉVENTREUR DE NEW-YORK (**) film américain de Lucio Fulci, v.o. : U.G.C.-Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Boulevard, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LA FILLE DE TRIESTE, film italien de Pascale Festa Campanile, v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
J'AURAI TA PEAU (*) film américain de Richard T. Heffron ; v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).
LES SEPT SALOPARDS (*) film italien de Bruno Fontana, v.f. : Concordia, 10e (208-32-05) ; Saint-Antoine (307-55-22), Cigale, 18e (606-11-75).
ZIG ZAG STORY, film français de Patrick Schulmann : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler-Pathé, 18e (522-46-01).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
L'IMPÉRATIF (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
L'INDIC (Fr.) : U.G.C. Opéra, 6e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Magic, 15e (828-20-64).
J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) - V.f. : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
L'ŒIL DU TIGRE : ROCKY III (A., v.f.) : Gaité Boulevard, 2e (233-67-06).
PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Miramar, 14e (320-89-52).
48 HEURES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91)
RAMBO (A., v.o.) (*) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; Rotonde, 6e (633-08-22).
REVIENS JIMMY DEAN, REVIENS (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).
SANDY (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 8e (770-72-56) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
SARAH (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Parnassiens (3), 14e (320-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75).
SUPERVIXENS (A., v.o.) (**) : Boîte à Films (H. sp.), 17e (622-44-21).
SURPRISE PARTY (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Miramar, 14e (320-89-52).
THE VERDICT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
TÉNÈBRES (It., v.o.) (**) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétans, 19e (241-77-99).
T'ES FOU JERRY (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).
TOOTSIE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).
LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Colisée, 8e (359-29-46).
TRON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
TYGRA, LA GLACE ET LE FEU (A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA ULTIMA CENA (Cub.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
UN DIMANCHE DE FLIC (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18).
LE VENT (Mal., v.o.) : Gaité Boulevard, 2e (233-67-06) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 16e (357-90-81) ; Olympic Entrepot, 14e (542-67-42).
VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85. — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-46-01) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
Y A-T-IL ENFIN UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) - V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).





Le Monde

LIVRES

billet

L'effet Hitler

LA rocambolesque aventure du « Journal » de Hitler semble tomber à point pour illustrer la thèse présentée par Dominique Pélassy dans son livre le Signe nazi. *L'auteur nous rappelle en effet opportunément que le nazisme c'est d'abord une mythologie – c'est-à-dire un ensemble de fables, de rites, d'images, de paysages... – destinés à envoûter l'imagination, à conditionner l'individu dans sa vie publique, sociale, privée, affective et à donner une réponse héroïque et sans réplique à toutes ses angoisses.*

Reposant sur l'adhésion aveugle à la personne du Führer, et sur l'exaltation de la terre, de l'homme et de la culture germaniques, la mythologie nazie cherche à produire une théâtralisation de la réalité, une fiction fascinante, défiant les exigences de la raison et les incertitudes du destin. Or l'histoire qu'on nous sert à propos de la récupération miraculeuse de ces documents répond de façon troublante à cette volonté de mystification. Ce brasier dans la forêt allemande d'où ils ont été miraculeusement sauvés, ces mystérieux fidèles qui les ont pieusement conservés, cette existence souterraine qui leur a permis de braver l'apocalypse de la défaite, puis les tourmentes de l'après-guerre, avant de faire triomphalement surface pour le cinquantième anniversaire de l'accession de Hitler au pouvoir... quel scénario ! Quel diabolique coup de théâtre posthume ! C'est bien le fantôme de Hitler qui se dresse devant nous.

« Fascinante et troublante impression : la voix de Hitler, la voix la plus secrète de Hitler, s'élève dans cette pièce anonyme en Suisse, en 1983 », *écrit* Paris-Match *relatant la découverte des documents. La voix de Hitler... lui qui précisément n'écrivait pas, mais tenait en partie son pouvoir de la fascination qu'exerçait sa voix. Hitler le prophète-fou soudain ressuscité, prêt à prendre dans l'histoire la place qu'il s'est lui-même assignée, effaçant enfin le silence où l'on voulait le réduire. Hitler qui travaillait pour l'éternité et écrivait le destin de l'Allemagne pour mille ans.*

Aux yeux de Hitler, nous rappelle Dominique Pélassy, la mort, l'échec, n'existaient pas. Il était indestructible. « Je suis votre Führer... et si vous deviez me quitter, je continuerais seul », *criait-il dès 1931 à ses troupes mécontentes. Rien ne pouvait l'arrêter. Ni l'écrasement de son pays ni l'anéantissement de son régime. Rien non plus ne pouvait lui survivre. Son épopée foudroyante était un rendez-vous avec la mort. Mais la mort elle-même devait être vaincue par l'apothéose de l'histoire et de la résurrection. « Pour retrouver une tragédie de cette ampleur, il faudra remonter au Golgotha ! » s'écria Goebbels en apprenant le débarquement en Normandie...*

Depuis l'effondrement du Reich, il arrive périodiquement que le Führer se rappelle à notre bon souvenir (bouffées de néo-nazisme, procès ou capture de criminels de guerre...). L'affaire du « Journal » n'est sûrement pas la plus inquiétante de ces reviviscences. Mais elle est la plus rusée. Le Führer ne nous interpelle plus par personne interposée. C'est un peu de lui qui est de retour parmi nous. Sombre rencontre...

Peu importe, en fin de compte, que le « Journal » soit vrai ou faux. Hitler ne se gênait pas pour se faire de fausses biographies ni les nazis pour réécrire l'histoire de l'Allemagne. La vérité ne leur importait guère. Seul comptait pour eux l'effet que leurs discours avait sur le peuple. Ils ne s'adressaient pas à la raison, mais à l'inconscient. Ils ne voulaient pas convaincre, mais frapper et séduire. Les experts pourront débattre longtemps de l'authenticité des cahiers. Ils ont déjà produit leur effet.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

★ LE SIGNE NAZI. L'UNIVERS SYMBOLIQUE D'UNE DICTATURE, de Dominique Pélassy. Fayard, 344 p., 89 F.

Une promenade avec Noël Devaulx

L'art de l'étrange

C'EST le climat parisien qui a entraîné Noël Devaulx à s'installer au sud de la Drôme, bien loin de son Finistère natal. « *Je n'aime pas les conversations en vase clos,* annonce-t-il d'emblée ; *je vous ai préparé une petite promenade archéologique.* »

*C'est d'abord la traversée tumultueuse de Nyons, un jour de marché, parmi les camions de forains qui installent des manèges. « *J'aime beaucoup les fêtes. Et vous ?* » Puis l'escalade des venelles pavées de la vieille ville, avec, au passage, un hommage à Philis de la Charce, la « *Jeanne d'Arc de la Drôme* », des haltes au château féodal, au pont roman sur l'Aygues. « *Il y a une très belle arche, mais vous ne la voyez pas parce que vous êtes assis dessus.* » Noël Devaulx s'amuse beaucoup de cette « *conférence ambulatoire* » : elle ressemble aux chroniques en liberté qu'il a longtemps données à la *Quinzaine littéraire* : « *Mon portrait ? Ce sera un portrait en creux.* »

Ce monsieur d'un certain âge, qui a le pas vif et, derrière ses lunettes, un regard juvénile et malicieux, est un de nos meilleurs conteurs dans le genre fantastique. En une quarantaine d'années, treize volumes de contes ont paru, révélant une insolite vision du monde, où une apparente limpidité recouvre de troublantes énigmes. Les récits de Noël Devaulx parlent de la mort, de la folie, de la fuite du temps : ce sont, selon Paulhan, des thèmes métaphysiques et poétiques plutôt que romanesques. « *Il n'y a,* précise Noël Devaulx, *aucune philosophie systématique qui sous-tend mes misérables productions littéraires. D'ailleurs, mes grands philosophes sont des philosophes poètes : Kierkegaard, Nietzsche, Platon, Chestov.* »

On pourrait croire Noël Devaulx très imprégné par la lecture d'Hoffmann, de Nerval ou de Villiers de l'Isle-Adam. Mais s'il y a, dit-il, « *des étoiles fixes dans mon ciel de lecteur, c'est d'abord la Bible, le Nouveau Testament, les grands prophètes. J'ai adoré Chesterton. Et quand j'ai connu, grâce aux traductions admirables de Boris de Schloezer, les conteurs russes, Leskov, le Tolstoï de* la Mort d'Ivan Ilitch *ou du* Père Serge, *l'extraordinaire Gogol, ça a été pour moi une découverte bouleversante qui m'a davantage influencé que les romantiques allemands.* »

L'amitié de Boris de Schloezer, auquel il a dédié plusieurs de ses livres, a beaucoup compté pour Noël Devaulx. « *Je l'ai rencontré quand j'avais une trentaine d'années, à Amélie-les-Bains, où je me soignais. Comme j'avais beaucoup d'admiration pour ses chroniques sur la musique. J'ai tout de suite été sous le charme. Sa femme était une remarquable pianiste. Je dois dire que la musique est devenue, depuis, un élément fondamental de mon existence.* » Cette rencontre coïncide avec le moment où Noël Devaulx, qui a commencé par écrire des poèmes, se découvre avant tout conteur.

Boris de Schloezer encourage ses essais en prose et lui fait connaître Jean Paulhan. En 1938, celui-ci fait publier le premier récit de Noël Devaulx dans la revue *Mesures*. La parution d'un conte, *les Tribulations d'Antonin Suberbordes*, est prévue à la N.R.F. : il y est question de l'invasion d'un pays tranquille par les barbares du Nord. « *J'ai reçu les épreuves en 1939, je les ai d'ailleurs gardées, mais, bien entendu, en 1940, le texte n'a pu être publié parce que les barbares du Nord étaient arrivés.* »

Le conte est repris, en 1945, dans un premier livre, *l'Auberge Parpillon*, que publie Gallimard. Puis, en 1948, paraît *le Pressoir mystique*. « *C'était le recueil des récits contre le nazisme, que j'avais écrits pendant l'occupation. Je les cachais dans le tiroir secret d'une commode.* »



(Dessin de BÉRÉNICE CLEEVE.)

Le remède de Proust

Plus tard, certains recueils de Devaulx seront salués par un prix : *Avec vue sur la zone* obtiendra le Prix des critiques, *le Lézard d'immortalité* le Prix de la nouvelle de l'Académie française, *la Plume et la Racine* le Prix de la nouvelle du Mans, *le Manuscrit inachevé* le Prix Valery-Larbaud.

C'est parce que, dès le début, il a été « un peu connu » que Noël Devaulx a pris un pseudonyme : « J'ai été pendant quarante ans ingénieur. Venant de l'Ecole supérieure d'électricité, je m'occupais de centrales thermiques. Si j'avais écrit sous mon nom, ma carrière professionnelle, qui servait tout de même à faire bouillir la marmite de la maison, aurait été ruinée, c'est évident : comment peuvent coexister dans une cervelle humaine les contes de Noël Devaulx et les calculs de l'ingénieur ? Il y avait vraiment une cloison étanche entre les deux activités de mon existence. J'écrivais la nuit, dans un nuage de fumée de poudre Legras, qui était alors le seul médicament de l'asthme. C'était aussi, je crois, le remède de Proust. »

L'incognito de Noël Devaulx durera jusqu'en 1961 : il est alors démasqué grâce à une grande photographie illustrant, dans *Vogue*, un article de Nourissier, « Le secret de Noël Devaulx ». Mais il y eut aussi, reconnaît-il, des phénomènes d'osmose entre les deux aspects de son existence. L'habitude de rédiger des rapports lui a donné le goût de la concision. « *Je travaille mon style,* plaisante-t-il, *exactement comme mon perroquet travaillait ses chansons. J'avais un perroquet extraordinaire, je lui apprenais des chansons et des poèmes. Il m'aimait énormément et il travaillait jusqu'à ce que ce fût parfait. C'est mon perroquet qui m'a donné la meilleure leçon de rigueur.* »

MONIQUE PÉTILLON.

(Lire la suite page 20.)

La matière de nos rêves

D'INSOLITES cortèges traversent le dernier recueil de Noël Devaulx, comme ce septuor de musiciens infirmes qui, à la flûte et au trombone, interprètent un galop tzigane. C'est la tonalité particulière des livres de ce conteur que ces harmonies discordantes qui font ironiquement contrepoint à une indéfinissable nostalgie. Ainsi, une *Petite musique de nuit* évoque le souvenir d'un bonheur révolu.

Dans le fantastique de Noël Devaulx, le surnaturel a moins de place que la rêverie. Les signes obscurs qui interpellent le narrateur *s'enracinent au plus profond de ses peurs.* Et, si les personnages d'Hoffmann viennent une nuit le narguer dans *Roma barocca*, ils ne lui font pas oublier le lot d'inquiétudes qu'apporte le jour ni l'« *aggloméré de monstruosités* » qu'offre l'histoire.

Ces contes déroutants retracent les étapes d'une aventure intérieure, sans jamais vraiment la conduire à son terme. Ils dissimulent leur contenu, pareils au vase de Gurgan, une de ces céramiques persanes *où l'on enfermait des trésors au temps de Tamerlan.* Clos sur son mystère, ce vase contient-il de l'or, de la bourre ou du vide ? Qu'importe, puisqu'il est, un peu comme le « faucon maltais », fait de la matière de nos rêves ?

M. P.

★ LE VASE DE GURGAN, de Noël Devaulx. Gallimard, 148 p., 55 F.

● Dans un essai, intitulé *Erotiques du merveilleux*, Marcel Spada consacre une intéressante étude à Noël Devaulx. (Ed. José Corti, 280 p., 95 F.)

le feuilleton

« ARARAT », de D. M. Thomas

L'imagination à ciel ouvert

D'ORDINAIRE, *les éditeurs* français ne traduisent *sans délai* que les textes étrangers à sensation, tels les Mémoires de stars récrits par des nègres ou carrément apocryphes, et sur lesquels sont montées des opérations internationales monstres. Pour les vrais livres, il faut attendre qu'ils aient obtenu dans leur pays d'origine un succès laissant bien augurer de leur rentabilité chez nous. On doit donc saluer comme une initiative non pas « courageuse » – le mot, c'est connu, fait fuir – mais heureuse et digne d'être imitée que le nouveau roman de D. M. Thomas soit publié par les Presses de la Renaissance quelques semaines seulement après sa parution en Angleterre et aux Etats-Unis.

La carrière du précédent livre de Thomas, *l'Hôtel blanc*, explique le pari engagé sur celui-ci. *L'Hôtel blanc* nous arrivait, il y a juste un an, avec la réputation étrange d'avoir marché moyennement en Grande-Bretagne et d'avoir fait un triomphe outre-Atlantique. Mais la critique française était intriguée ou épatée, sans plus. Faute d'auteur à interviewer, notre « couverture » audiovisuelle était réduite, et la publicité discrète. Le bouche-à-oreille a comblé ces handicaps, lentement mais plus sûrement que tous les battages orchestrés. Les lecteurs se sont murmuré le plaisir pris aux virtuosités de ce Gallois de cinquante ans, lecteur de russe à Oxford, qui donnait à imaginer comment Freud eût analysé les répercussions de la deuxième guerre mondiale et de ses crimes inouïs sur nos consciences individuelles.

CES *répercussions* restent un des thèmes d'*Ararat*, où font écho *aux camps nazis le génocide des Arméniens par les Turcs*, le goulag, la dissidence. Mais le sujet central est le pouvoir de l'imaginaire, les jeux de miroir par lesquels l'artiste piège notre attention, rivalise avec la réalité, et lui cherche un sens.

Le livre est bâti comme un divertissement, un exercice d'imagination à ciel ouvert, où les récits s'emboîtent et où leurs auteurs présumés *incarnent les facettes d'un même créateur. Le postulat* réaliste, si l'on peut dire, est le voyage, à Gorki, d'un poète russe.

par Bertrand Poirot-Delpech

Ce nommé Rozanov a rendez-vous avec une admiratrice aveugle. N'ayant jamais couché avec une aveugle, il se promet d'enrichir son expérience. Mais les jambes maigres de la jeune femme lui coupent son envie. En parfait littérateur, il préfère passer la nuit à inventer des histoires, sur un thème choisi par sa lectrice : l'« improvisation », précisément. Trois espèces de nouvelles lui viennent à l'esprit, et forment la trame d'*Ararat*.

Un des *alter ego* de l'auteur, du nom de Sourkov, s'amuse à achever les *Nuits d'Egypte* laissées en chantier par Pouchkine. Ce dernier confiait à un « improvisator » italien le soin de raconter devant la bonne société pétersbourgeoise comment Cléopâtre se débarrassait de ses amants après une nuit d'amour. Quel sort Sourkov réservera-t-il à un adolescent dont la beauté et le jeune âge ont ému la reine ? Vous le saurez en lisant *Ararat* !

VOUS suivrez bien d'autres aventures encore plus déroutantes. Sur un paquebot blanc en route pour le Nouveau Monde, un autre écrivain russe, pas tout à fait le même ni tout à fait un autre, séduit tour à tour plusieurs championnes sportives retour des Jeux olympiques de Moscou. Il confie ses drames conjugaux au médecin du bord, et rencontre un apatride qui a trempé dans toutes les atrocités de ce siècle : massacres des Arméniens en 1915, exécutions de Babi-Yar, exterminations des koulaks en Ukraine, des tziganes en Yougoslavie, sans parler des camps nazis et staliniens, de *l'Inde, de l'Afrique, de l'Indochine.*

Ce tortionnaire met, à évoquer ses crimes et le comportement des victimes, une effarante méticulosité. A l'en croire, les bourreaux n'ont pas seulement été pris d'une démence bestiale, comme les requins-tigres qui suivent le paquebot et dévorent les charognes. Ils ont poussé à l'extrême, sans penser à mal, la logique technocratique, forts de ce que l'oubli, tôt ou tard, a toujours recouvert toutes les horreurs. Hitler aurait dit un jour à cet auxiliaire zélé : « *Qui se souvient des Arméniens ?* »

L'Arménie sert de toile de fond, plus que l'holocauste, aux réflexions du livre sur la barbarie moderne. Le titre – *Ararat* – en témoigne. Les divers narrateurs évoquent le mont où se serait réfugiée l'arche de Noé, et le martyre de 1915, suivi de l'annexion soviétique. Un troisième avatar du poète Sourkov, invité à donner des récitals poétiques aux Etats-Unis, descend chez une femme sculpteur avec qui il a correspondu et qui est originaire d'Erevan. Avec elle, il songe au sort de ce pays rayé de la carte. Dans la dernière nouvelle, une romancière américaine d'origine arménienne imagine qu'elle se rend au pied du mont Ararat.

MAIS les doubles successifs de Thomas – Rozanov, Sourkov – reconnaissent qu'ils ne savent pas grand-chose sur l'Arménie. Ils ont tout juste retenu, de la lecture de Mandelstam en *samizdat*, que les habitants du sud de la Géorgie entretiendraient des rapports singuliers avec le concret, les ustensiles de *cuisine par exemple, et qu'ils seraient brouillés avec l'idéologie* comme avec les instruments à mesurer le temps.

L'Arménie tient lieu de mythe. Elle figure à la fois une terre promise et un lieu sacrifié, un paradis presque imaginaire sur lequel la réalité, périodiquement, se venge. Les personnages de Thomas y pensent avec un curieux mélange d'attachement physique, comme s'ils appartenaient à la diaspora arménienne, et de distraction maladive. Une idée saugrenue, un désir subit ou les lubies de l'inspiration les entraînent tout à coup aux antipodes du mont Ararat et de ce qu'il représente depuis la Bible. Le poète descendu chez la femme sculpteur ne tarde pas à trouver son hôtesse fanée, et à lui préférer quelque jeune journaliste américaine, malgré les questions idiotes de celle-ci sur sa vie en U.R.S.S. et ses amis dissidents.

C'est l'éternelle hésitation de l'auteur en goguette entre les bas bleus et les soquettes blanches. Le désir se moque des grandes idées, et les conflits politiques cachent souvent des problèmes privés. Maïakovski, Pasternak et Essenine, toujours au dire du poète officiel Sourkov, souffraient de graves malaises personnels. En Amérique, ils auraient passé pour des marginaux paumés, comme Fitzgerald ou Hemingway. A qui s'étonne qu'il ne parle pas de l'Afghanistan dans son poème de deux mille vers sur les Jeux de Moscou, Sourkov réplique : « *Reprocheriez-vous à Wilbur d'ignorer le Salvador dans un poème sur les Jeux de Los Angeles ?* » L'apolitisme a bon dos, chez ce conformiste canaille, et pourtant sympathique parce que canaille, sachant répondre vertement aux petits « merdaillons marxistes » d'Occident et aux fanatiques à lèvres minces qui, là-bas, chez lui, l'enverraient au poteau sans phrase...

La santé, dit encore cet hypocondriaque, voilà le seul pays qui importe !

(Lire la suite page 22.)

la vie littéraire

« Lire » fait peau neuve

Quatre mois après son rachat par le groupe Express (*le Monde* du 11 décembre 1982), le mensuel *Lire* propose, avec son numéro de mai (nº 93, 20 F), une nouvelle formule, issue de la collaboration de son rédacteur en chef, Bernard Pivot, avec Milton Glaser, le directeur artistique américain (créateur notamment des maquettes de *l'Express, Esquire, The Village Voice).*

Ce changement *« répond à un double objectif : faire de* Lire *un magazine plus moderne et plus dynamique par la clarté de sa présentation : développer et renforcer la vocation de* Lire, *un magazine de « services » en prise directe sur la vie intellectuelle en France et les « idées » ; un magazine pratique, guide d'achats pour tous les genres littéraires en France ».*

Sous une couverture « rajeunie » et dans une présentation plus aérée, plus colorée, *Lire* propose de nouvelles rubriques, en particulier une interview « au peigne fin » et une page « rétro » — la vie des livres il y a trente ans.

Au sommaire du numéro en vente depuis le mardi 3 mai, on relève : un grand dossier — auquel est consacrée la « une » — *« Quinze ans après mai 68 : qui tient le haut du pavé ? » ;* une interview de Claude Lévi-Strauss, dont le dernier livre, *le Regard éloigné,* vient de paraître ; et un passage « au peigne fin » du roman de Maurice Rheims, *le Saint-Office.*

Le 5ᵉ Mai du Livre à Tarbes

La Fédération des œuvres laïques des Hautes-Pyrénées organise, du 12 au 17 mai, le 5ᵉ Mai du Livre sous les halles municipales Marcadieu de Tarbes, autour du thème : « les Différences ». Au programme : l'exposition des photographies de Roger Vailland par Marc Garanger, une évocation de l'œuvre de Léonard de Vinci.

Le 13 mai, huit histoires paysannes de Maupassant seront interprétées par un jeune comédien, Gérard Guillaumat, du T.N.P.

Andrée Chedid et Armand Gatti seront présents le 14 mai. La journée du 15 mai sera animée par la revue *Sud* de Marseille. Le 16, des lectures de textes orientaux (Maroc, Algérie, Turquie, Irak, Palestine, etc.) seront faites par l'Atelier-Théâtre Septentrion, qui interprétera, le 17, un texte de Tahar Ben Jelloun : *la Réclusion solitaire.* — G. D.

« La Peste » à la Bibliothèque nationale

Grâce à un don de Jean et de Catherine Camus, enfants d'Albert Camus, le département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, qui possédait déjà plusieurs textes et des lettres du prix Nobel, vient de s'enrichir d'un ensemble considérable concernant *la Peste.*

En tout, cinq cent quatre-vingt-onze feuillets comprenant un manuscrit d'une première version achevée en janvier 1943, un carnet marquant le passage de cette première version à la version définitive, des notes préparatoires et des esquisses pour l'une et l'autre version et, enfin, une dactylographie abondamment corrigée antérieure au texte définitif de l'édition originale de 1947. Ces manuscrits permettront de mieux saisir le mouvement de la création littéraire chez Albert Camus.

Hommages à Rafael Alberti

Rafael Alberti, dont l'Espagne a célébré officiellement il y a quelques mois le quatre-vingtième anniversaire, vient d'être fait docteur *honoris causa* de l'université de Toulouse, en présence du ministre de l'éducation nationale.

Un colloque réunissant ses traducteurs, des universitaires français (Robert Jammes, Robert Marrast, Marie Laffranque...) et des intellectuels espagnols (Aurora de Albornoz, Manuel Andujar...) a étudié durant deux jours l'œuvre et la personnalité du poète, compagnon de Lorca et figure de proue de l'Espagne républicaine. Une exposition rassemblant de nombreux documents sur le théâtre et la poésie d'Alberti en France, un récital de poèmes, un hommage musical ont également été présentés au Centre culturel universitaire de Toulouse.

Durant un bref séjour à Paris, Rafael Alberti, entouré de ses amis (Jean Cassou, Guillevic, Pierre Seghers, G.E. Clancier, Paco Ibanez, O. Pelayo...), a été promu au grade de commandeur dans l'ordre des Arts et Lettres par le ministre de la culture, Jack Lang. Deux livres de Rafael Alberti seront prochainement publiés en France : un volume comprenant ses trois premiers recueils : *Marin à terre, l'Amante* et *l'Aube de la giroflée,* chez Gallimard ; *la Futaie perdue,* ses Mémoires, aux éditions Belfond. — CLAUDE COUFFON.

Londres : Kosinski et D.M. Thomas à la Journée de l'écrivain

Depuis un certain nombre d'années à Londres, au printemps, se célèbre la Journée de l'écrivain. Organisée par le Pen Club, la journée comprend une série de conférences dont la principale est la conférence Dawson Scott à la mémoire de la fondatrice du Pen International, donnée par des écrivains de différentes nationalités. C'est ainsi que, dans la salle du Théâtre national, on a pu entendre cette année deux auteurs qui partagent les mêmes préoccupations à l'égard de la tragédie de l'époque, plus particulièrement dans sa version soviétique, et qui, pour cette raison sans doute, ont été victimes d'accusations féroces de plagiat : D.M. Thomas et Jerzy Kosinski.

Le premier, né en Cornouailles en 1935, est un poète et un professeur. Ayant appris le russe dans l'armée, il en adopta la poésie qui ne tarda pas à devenir pour lui une passion. Il entreprit de traduire Akhmatova, Pouchkine... Surtout, il découvrit dans la vie des poètes russes de la période stalinienne, dans Pasternak, Mandelbaum, Akhmatova, une inspiration nouvelle qui le conduisit à aborder le roman. Le succès international vint couronner *le Joueur de flûte, l'Hôtel blanc, Ararat* (1). Dans sa conférence, D.M. Thomas expliqua son itinéraire.

Polonais, ayant à ce jour passé la première partie de sa vie en Pologne et la seconde aux Etats-Unis, Jerzy Kosinski, devenu célèbre après la publication de *l'Oiseau bariolé,* est romancier mais aussi scénariste et cinéaste. Manifestement blessé par la calomnie dont il avait été la victime, il avait choisi pour thème : *« Le moi contre le public : controverse ou conviction. »* Il traita, d'une manière aussi drôle que subtile, des jeux d'ombres de l'identité de l'écrivain et de ses reflets trompeurs dans le public : le romancier considéré comme un roman. Il faut se souvenir, à ce propos, que l'un des chefs d'accusation retenu contre Pasternak fut qu'il ressemblait trop à son héros.

Les attaques sauvages dont Orwell avaient fait l'objet (*1984* n'était qu'un plagiat du *Nous* de Zamiatine) avaient évidemment, comme celles dirigées contre Kosinski, une nature politique. Au-delà subsistera l'indécision et le doute quant à la nature de la matière romanesque. — JEAN BLOT.

(1) Voir le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech.

Vient de paraître

Histoire

ALAIN MONCHABLON : *Histoire de l'UNEF.* De 1956 à 1968 l'Union nationale des étudiants de France (UNEF) a pesé d'un poids exceptionnel dans la vie du pays. La grande organisation de la fin des années 50, qui a su, au moment de la guerre d'Algérie, constituer une fraction de la jeunesse en force politique spécifique, faisant évoluer une partie des chrétiens, traditionnellement ancrés à droite, vers la gauche, s'est épuisée à la fin des années 60 lorsque, de la recherche de voies révolutionnaires, est né le gauchisme. Cela ne révèle-t-il pas une fragilité essentielle ? Existe-t-il encore un mouvement étudiant ? (PUF, 205 p., 125 F.)

Ethnologie

CLAUDE LÉVI-STRAUSS : *Le Regard éloigné.* Pour mieux connaître l'homme, ce livre, fidèle à la méthode ethnologique, dirige le regard vers des sociétés fort éloignées de celle de l'observateur. Il se présente aussi comme une réflexion sur un problème très général de la condition humaine : celui des rapports entre la contrainte et la liberté. (Plon, 398 p., 95 F.)

Lettres étrangères

PETER HANDKE : *les Frelons.* — La première œuvre de Peter Handke. Un homme tente de reconstituer un livre qu'il a lu ou qu'on lui a raconté, sans qu'on sache si ses souvenirs renvoient à ce livre hypothétique ou à des événements de sa propre existence. C'est aussi un manifeste contre une certaine impuissance de la littérature à décrire la réalité, mais également un roman d'apprentissage de l'écriture. Traduit de l'allemand par Marc B. de Launay. (Gallimard, 238 p., 67 F.)

Médecine

PROFESSEUR JEAN-PAUL ESCANDE : *la Deuxième Cellule.* — Le professeur Escande expose cette hypothèse : et si le cancer n'était que le résultat paradoxal d'une trop bonne entente entre deux groupes de cellules du même organisme ? (Grasset, 306 p., 75 F).

en poche

LES TRENTE ANS DU LIVRE DE POCHE

« Trente ans, le bel âge ! », écrit Guillemette de Sairigné dans son livre *l'Aventure du livre de poche,* qui vient de paraître... dans le Livre de poche. Elle analyse la réussite de ce phénomène d'édition, inventé par les Anglo-Saxons et lancé en France, entouré de scepticisme, en 1953. C'est contre l'avis de la majorité des éditeurs et des libraires que le format de poche, version française, a vu le jour, grâce à la seule obstination d'Henri Filipacchi, chez Hachette.

Le 9 février 1953, les trois premiers titres sortirent en librairie, au prix de 150 F — un livre en édition normale était vendu alors de 600 à 700 F : *Koenigsmark,* de Pierre Benoît, *les Clefs du royaume,* de A. J. Cronin, en deux volumes, et *Vol de nuit,* de Saint-Exupéry. Ils furent épuisés en quelques semaines.

Aujourd'hui, la moyenne mensuelle de publication est de vingt-deux titres, obéissant toujours au principe de départ : ne publier aucun inédit et réserver le Livre de poche à des ouvrages ayant connu un succès certain dans l'édition originale. On va ainsi fêter cette année le six cent millionième exemplaire vendu.

Il suffit de regarder les quelque deux mille titres figurant au catalogue pour se convaincre de la réussite du Livre de poche, qui a publié les auteurs les plus prestigieux, leur assurant une audience considérable. A la fin de 1982, plus de vingt-cinq titres avaient dépassé le million d'exemplaires vendus. Parmi eux, on relevait, outre le record absolu du *Larousse de poche* (8,7 millions d'exemplaires), *le Grand Meaulnes,* d'Alain Fournier (3,1 millions d'exemplaires), *Germinal,* d'Émile Zola (2,3 millions) ; *Vipère au poing,* d'Hervé Bazin (2,2 millions) ; *Thérèse Desqueyroux,* de François Mauriac (2 millions) ; *Dix petits nègres,* d'Agatha Christie (1,7 million).

Ces derniers temps, le Livre de poche a entrepris de se diversifier. Depuis mars, la célèbre collection historique « La vie quotidienne », créée chez Hachette en 1938, est reprise en poche. En même temps a débuté *L'essentiel-couleurs* (collection « pratique »), dirigé par Sylvie Diarté.

En avril est née la collection « Biblio-Essais », dirigée par Bernard-Henri Lévy. Elle se donne pour but de populariser des *« essais de prestige et de haut niveau, correspondant aux grands courants de la pensée moderne ».* Quatre ouvrages sortent ces jours-ci : *le Communisme comme réalité,* d'Alexandre Zinoviev ; *l'Invention démocratique,* de Claude Lefort ; *le Scribe,* de Régis Debray ; *Des choses cachées depuis la fondation du monde,* de René Girard.

Enfin, dans les derniers mois de 1983 sera lancée la collection « Textes et débats », dirigée par Philippe Sylvestre.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ ***L'Aventure du livre de poche,*** **de Guillemette de Sairigné, 128 p., hors commerce. Mais les lecteurs désireux de se procurer cet ouvrage peuvent le demander à leur libraire.**

∴

● *Alexandre le Grand ou le rêve dépassé* (356-323 avant Jésus-Christ), de Benoist-Méchin, fait partie d'un ensemble de sept volumes intitulé *le Rêve le plus long de l'histoire,* publié par la Librairie académique Perrin. Ce livre a paru en 1976, mais il est désormais disponible dans la collection « Presses Pocket » (nº 2 155). Le rêve le plus long de l'histoire est né avec Alexandre le Grand. Il s'est poursuivi avec César et Cléopâtre. Puis il a ressuscité avec Julien, l'adorateur du soleil, avec Frédéric II de Hohenstaufen, avec Bonaparte en Egypte, avec Lyautey l'Africain, avec Lawrence d'Arabie.

● « La mémoire du siècle », collection de poche des éditions Complexe, qui ne propose que des textes inédits, vient de publier deux nouveaux titres : *le Watergate* (1972-1974), par André Kaspi, spécialiste d'histoire des États-Unis, enseignant à Paris-III, et *le Retour de de Gaulle* (1958), par René Rémond, spécialiste des questions politiques françaises, président de la Fondation nationale des sciences politiques.

en bref

● HACHETTE vient de faire don à la Bibliothèque nationale de soixante bois de Gustave Doré — qui étaient exposés au Salon du livre de Paris. Ces bois ont servi aux gravures des *Fables* de La Fontaine dans l'édition Hachette de 1867. A l'occasion du centenaire de la mort de Gustave Doré, ils seront exposés à partir du 11 juin dans la salle de lecture du cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale. Dans le même temps, l'exposition « Gustave Doré chez Hachette » sera présentée au siège de la maison d'édition, 79, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris.

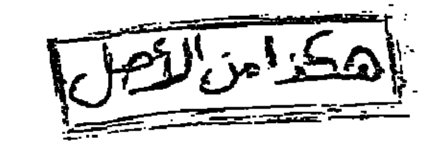
● L'ASSOCIATION DES AMIS DE JACQUES RIVIÈRE ET ALAIN-FOURNIER organise son traditionnel voyage annuel au pays du Grand Meaulnes lors du week-end de la Pentecôte les 21, 22 et 23 mai. Elle a prévu cette année de *« passer par la Sologne de Raboliot pour rendre visite à l'illustre et grand écrivain voisin : Maurice Genevoix à Châteauneuf-sur-Loire ».*

★ 31, rue Arthur-Petit, 78220 Viroflay. Tél. : 924-48-07.

● AJACCIO A ATTRIBUÉ SON SIXIÈME PRIX DU MÉMORIAL, d'un montant de 10 000 francs, à Xavier Versini, président de la cour d'assises de Paris *« pour l'ensemble de son œuvre ».* Depuis une dizaine d'années, Xavier Versini enquête sur le XIXᵉ siècle corse à la lumière de son expérience de magistrat. Il a notamment écrit *Un siècle de banditisme corse* et *Vieilles affaires et procès oubliés.*

● LA REVUE DE PSYCHANALYSE « LITTORAL » (numéro 7/8, Éd. Erès) publie les actes du colloque « Instance de la lettre. Transfert et Institution » qui s'était tenu à Paris les 19 et 20 juin 1982. Les communications publiées sont autant le fait d'analystes élèves de Lacan que d'universitaires praticiens de la lettre (P. Vernus, A.-M. Christin, A. Pons, B. Saint-Girons, etc.). Ce numéro 7/8 boucle la deuxième année de parution de la revue *Littoral,* dont le numéro 9 portera sur « la discursivité ».

● LES PRIX DE POÉSIE DE LA RENAISSSANCE AQUITAINE ont été attribués le 23 avril, Journée nationale de la poésie, à Pau, sous le haut patronage du président du conseil général des Pyrénées-Atlantiques. Des expressions diverses ont été récompensées, notamment lyrisme amoureux (Étienne Doussau), ferveur élégiaque (Yvonne Delpy, Sophie Nestier) et poésie du quotidien (Marcel Bress).



au fil des lectures

Romans

L'ÉTRANGE JARDINIER DE JEAN-MARC AUBERT

Agé de trente-deux ans, passionné de football et tranquille enseignant, Jean-Marc Aubert habite un village de l'Yonne, Charbuy. Il en a fait le lieu d'une construction minutieuse et rigoureuse, digne d'un lecteur émérite de Jorge Luis Borges et d'un amateur oblique de Freud. Jean-Marc Aubert traque la psychopathologie de la vie quotidienne : cela donne deux textes d'une grande qualité qui ont été rassemblés en un seul volume : *Aménagements successifs d'un jardin, à C..., en Bourgogne*, où l'on voit Charbuy basculer dans le zen, et *Argumentation de Linès-Fellow*, qui se situe aux environs immédiats de Portsmouth.

L'écriture de Jean-Marc Aubert est des plus singulières : elle exclut tout lyrisme, et s'accompagne volontiers de schémas graphiques. Aucun éclat, mais une avancée inéluctable vers le dépouillement. Dès lors, elle est à l'image des sujets choisis par l'auteur : d'une part, un amateur de jardins qui finira par abolir le jardin lui-même ; d'autre part, un invalide qui entreprend un rallye et abandonne peu à peu tous les objets dont il s'était chargé. On devine que ce dépouillement implique un dépouillement intérieur parallèle et identique : le jardinier finira par ne plus parler, l'invalide par ne plus penser.

Voici deux textes étranges, d'une sobriété si insolite que le lecteur se sent comme involontairement tiré vers le fantastique. Le récit, qui paraît d'abord linéaire, s'avoue, à mesure qu'il se tisse, labyrinthique : le lecteur sent soudainement le piège se fermer sur lui. Ce premier livre de Jean-Marc Aubert est un peu plus qu'une promesse.

HUBERT JUIN.

★ AMÉNAGEMENTS SUCCESSIFS D'UN JARDIN, A C..., EN BOURGOGNE, suivi de ARGUMENTATION DE LINÈS-FELLOW, de Jean-Marc Aubert, Albin Michel, 217 pages, 59 F.

UNE « CHRONIQUE ITALIENNE »

Si, flânant au palais Pitti, vous y rencontrez Bianca Capello peinte par Bronzino, vous ne lui résisterez pas : vous aussi, vous la suivrez à travers Florence, où la petite Vénitienne, un moment pauvre et malheureuse, brillera avec éclat, pour finir grande-duchesse de Toscane. Alors vous irez la retrouver à Venise, au commencement de l'histoire, et vous l'apercevrez à sa fenêtre, face au palais Salviati, guettant l'amour... Les sérénades, l'échelle de soie, l'escalade, rien n'y manque, pas même le mariage secret. Mais déjà tout s'est gâté. Pietro est une lavette et deviendra bien pire. Il tremble, renie, pendant que Bianca tient tête – elle a quinze ans – à Cosme de Médicis qui n'en revient pas. Un roman trop joli ? Peut-être, mais sachez que tout cela est authentiquement consigné dans les archives et jusque dans la correspondance diplomatique. Car ce fut une affaire d'Etat : à Venise d'abord – une fille patricienne partie avec un vaurien, – puis entre Venise et Florence où les coupables s'étaient réfugiés.

Bianca savait maintenant ce qu'était Pietro, mais il n'en était pas moins son mari, et sa fierté l'obligeait à le souffrir et à le défendre. Même et surtout quand elle eût trouvé sa vraie et seule passion : pour Francesco de Médicis. Si vous aimez l'amour fou, en voilà un. L'ombre, c'était Pietro, maître chanteur dont il fallait payer une complaisance particulièrement ignoble. Il en profita neuf ans : jusqu'à ce que son compte fût définitivement réglé par d'honnêtes spadassins. Quant au duc Francesco, il tint sa promesse d'épouser Bianca et de la couronner.

Pourquoi avoir appelé ce roman *la Puttana* ? Ce n'était pas, paraît-il, le titre original, mais comment un éditeur aurait-il résisté à se saisir du mot, que les ennemis de Bianca avait accroché à cette femme d'une vertu si fière ? Telle est cette histoire d'un long amour passionné et fidèle, vécu par un personnage on ne peut plus réel, historique, mais qui n'est pas moins une héroïne de roman comme on n'en fait plus. Quelle chance pour l'auteur de l'avoir rencontrée ! Christiane Gil se montre une historienne très sérieuse, mais cela ne l'a pas empêchée d'écrire un livre passionnant de bout en bout. Bianca y est peinte dans une pâte digne du Bronzino, et le décor, c'est toute la Florence du seizième siècle.

YVES FLORENNE.

★ LA PUTTANA, de Christiane Gil, Stock, 288 p., 79 F.

LES SECRETS D'UN BOXEUR

Le premier personnage d'un premier roman s'appelle Je. L'exception est si rare que la tradition semble règle, et Dominique Szenes n'y manque pas. Mais le Je est ici accompagné d'un Il qui fait de ce récit une œuvre assez inhabituelle.

« Né dans un pays qui n'existe pas » et n'ayant *« de rancune contre personne »*, Il – qu'on appelle *l'Enfant* ou *le Garçon* – est un immigré que la boxe arrachera à l'anonymat des abandonnés. Il connaîtra le succès, la gloire, puis la déchéance due à la vie facile. Mais des margoulins relancent le champion. Nouveau combat dont l'issue...

Voilà pour le sujet dont le dénouement n'est pas à dévoiler. Un sujet qui en vaut un autre, qui pourrait n'être que banal. Mais il est traité sur un ton direct que de judicieuses envolées littéraires, ici ou là, ne rompent pas. Et puis la construction du roman retient très vite l'attention. L'espèce de double monologue intérieur entre Je et Il nous fait tour à tour acteur et témoin d'une aventure allant plus loin que l'anecdote parce qu'elle est quête de soi-même. Dire le mystère d'une âme par le truchement d'une histoire simple, voilà ce qu'a réussi Dominique Szenes : souhaitons qu'il ne baisse pas sa garde.

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.

★ L'ABANDON, de Dominique Szenes, Calmann-Lévy, 155 pages, 57 F.

Nouvelles

LE PLAISIR D'ÊTRE MYTHOMANE

Le lecteur d'une nouvelle a le privilège de ne pas faire antichambre : la porte s'ouvre sur le paroxysme de l'essentiel. Voici réduite à sa pureté provocante l'idée fixe, voici débusqué le bizarre au fond du quotidien. Une fine seconde vue fomente les onze nouvelles de Jean Lessay publiées sous le titre *le Large*.

Deux de ces textes, *le Cadavre de Stuyvesant Square* et *la Passion du tango* donnent peut-être la dominante du recueil. A qui n'est-il jamais arrivé, au sortir du cinéma, de s'apercevoir qu'il avait soudain la démarche d'Henry Fonda ? Le petit Français un peu trop cinéphile de Stuyvesant Square est beaucoup plus gravement imprégné. Lâché dans une ville aussi dangereuse que New-York *« où rien n'est tout à fait naturel »* comment ne serait-il pas tenté, pour devenir intéressant, pour satisfaire à la fièvre du masque, d'endosser le crime d'un autre ? Un délire analogue consume le héros de *la Passion du tango*, heureux, en somme, au fond des *cantinas* rêvées de Buenos-Aires où le tango a la vertu de ne pas étancher la nostalgie, *« cette poésie de l'échec »*. Là, hidalgo de l'amertume, il vivra jusqu'au bout l'exaltation du délabrement. De tels *personnages ne sont* pas sans procurer à l'auteur le plaisir d'être deux fois mythomane. C'est pourquoi, sans doute, son ironie n'est jamais condescendante. On la sent ici fraternelle.

D'autres fois, le mouvement leste de la nouvelle favorise franchement la farce. Voici un patron de journal qui, impressionné par le succès du nouveau roman – cela se passe il y a quelques années – exige soudain un *nouveau* type de reportage enfin pur de tout événement. Mais une fois découverte par un journaliste perplexe et consciencieux la désertique place du Président-Mithouard, peut-on être assuré qu'il ne se passe pas quelque chose là-même où il ne se passe rien ?

L'art de la nouvelle n'est pas sans pièges : quand la virtuosité qu'elle exige est sa propre fin, elle se résout en démonstration, en tour de passe-passe. Les textes ici rassemblés ont une autre envergure. De l'un de ses héros, Jean Lessay écrit : *« C'était ses amis, ces vaincus dignes et calmes qui avaient couru après l'or... »* Le livre refermé, ils sont devenus les nôtres.

GEORGES WALTER.

★ LE LARGE, de Jean Lessay. Éd. Léon Faure (41, rue de la Condamine, 75017 Paris).

Témoignages

« ANDRÉ ULMANN OU LE JUSTE COMBAT »

En réunissant sous le titre *André Ulmann ou le juste combat* une vingtaine de témoignages d'amis (académiciens et enseignants, philosophes ou écrivains, militaires ou magistrats), Michel Goldschmidt et Suzanne Tenand Ulmann couraient le risque de la complaisance, de la dispersion ou du ressassement.

La qualité des textes, leur sobriété et leur agencement harmonieux en font au contraire la biographie originale d'un intellectuel (né en 1912, mort en 1970) aussi détaché de la réussite matérielle qu'acharné à être présent et attentif au monde où, dans les crises, malgré les crises, s'enfante un humanisme vrai.

Du journaliste de vingt-quatre ans qui, dans *le Peuple*, dès le début de la guerre d'Espagne, démontre que le nationalisme franquiste s'acoquine avec le fascisme et le nazisme, au rédacteur en chef de *la Tribune des nations*, une vie s'écoule à laquelle rien d'humain ne semble avoir échappé.

C'est d'abord, en 1931, la rencontre avec Emmanuel Mounier et Jacques Maritain. Dans *l'Humanisme intégral* du philosophe néo-thomiste comme dans l'équipe de la revue *Esprit*, dont il sera le premier secrétaire de rédaction, André Ulmann a trouvé, de l'avis de Maurice Schumann, le reflet de ses espoirs et de ses angoisses.

C'est ensuite, avec Chamson, avec Guéhenno, Martin-Chauffier et André Wurmser, la création, en 1936, de l'hebdomadaire *Vendredi*. La même époque voit André Ulmann accueillir chez sa mère les poètes catalans opposés à Franco, puis épouser Suzanne Tenand. Prisonnier de guerre, en 1940 il s'évade, entre dans la Résistance et le paie de son arrestation, en 1943, de son internement au fort de Montluc, de sa déportation à Mauthausen.

Avec un manuscrit de poèmes, dont la plupart seront publiés chez Christian Bourgois sous le titre *Poèmes du camp*, il en rapportera la certitude que c'est en étant pleinement homme, et non surhomme, qu'on peut espérer rétablir les équilibres rompus par la volonté de puissance, par la cupidité et le racisme.

Journaliste, militant, soldat de l'ombre, poète, André Ulmann, en humaniste intégral, a promu cet *« engagement absolu de la personne totale »* dont parle à son propos Jean Lacroix.

MAURICE CHAVARDÈS.

★ ANDRÉ ULMANN OU LE JUSTE COMBAT, Société des éditions internationales (150, Champs-Élysées, 75008 Paris), 246 pages, 80 F.

Poésie

JACQUES CHESSEX, LE CALVINISTE

Jacques Chessex a bien fait de donner à son recueil de poèmes, *le Calviniste*, un titre de roman. C'est admettre qu'il entend bien y exploiter une matière humaine et psychologique qui tient aussi bien du lyrisme que de la fiction. Son vocabulaire, comme poète, est celui du romancier. Les lecteurs de ses livres les plus connus, *la Confession du pasteur Burg* ou *l'Ogre*, ne sauraient s'y tromper : il s'agit aussi, dans *le Calviniste*, de la faute, devant Dieu et devant les hommes, de la peur de la mort, de la lutte que le bien livre au mal, de l'appel à l'ange, de la déchéance, de la rédemption trop différée.

A cet univers où rien n'est léger ni gratuit, Jacques Chessex confère un poids particulier : la nature, avec ses plaines hostiles et ses corbeaux patibulaires, dans le vent glacial qui ressemble à une annonce du Jugement dernier, a des états d'âme tout aussi inextricables que les pauvres pécheurs. Personnage et paysage peuvent se confondre dans un même remords, ou dans un même espoir, d'avance bafoué. Ce lyrisme pathétique, qui peut rappeler Verhaeren, est d'une rare vigueur.

PROVERBE

Le soleil est un rire noir
Il assombrit et il montre
Il détruit alors qu'il désigne
Proverbe absolu, monstre
[au milieu des siècles
Le soleil tire sa force de mon néant
La nuit de mon cœur pourtant
[le souhaite
O soleil inconnaissable
Quand l'intelligence des figures
A l'infini le multiplie
Au désespoir de sa puissance.

ALAIN BOSQUET.

★ LE CALVINISTE, de Jacques Chessex, Grasset, 140 pages, 49 F.

Histoire

« LE GÉNIAL LEROUX »

Le retour à Pierre Leroux est singulièrement éclairant en cette époque où partout dans le monde la pensée et les formes du socialisme sont en question. Encore faut-il rompre le silence, la méconnaissance, et restituer au « génial Leroux », selon la phrase de Marx, la place éminente qu'il a dans l'histoire du mouvement socialiste. Jacques Viard a le mérite de limiter son ambition en posant des jalons précieux dans cette voie. Il a fixé des dates essentielles, cité des textes, des jugements de tous ceux qui ont connu Leroux ou ses travaux, de Balzac, Hugo, Michelet à Marx, Herzen, Bakounine.

On retiendra particulièrement la lettre adressée à Boris Souvarine par Jacques Viard, publiée en préface. On y apprend, ce qui est généralement ignoré, que très tôt, dès 1925, Souvarine s'est intéressé à Pierre Leroux, qu'il a rassemblé toutes ses œuvres, toutes les revues qu'il avait publiées, tous ses écrits même le traité de phrénologie, ouvrage rarissime. En 1941, dans la France occupée, le Guépéou et la Gestapo, opérant ensemble, ont pillé la bibliothèque et les archives de Boris Souvarine, détruisant ainsi les matériaux d'une vaste entreprise. Perte irréparable assurément, mais le projet ouvre de grandes perspectives sur la pensée de Leroux, sur la nécessité de le reconnaître enfin comme un grand philosophe fondateur d'un véritable socialisme humanitaire.

E.A. EL MALEH.

★ PIERRE LEROUX ET LE SOCIALISME EUROPÉEN, de Jacques Viard. *Actes Sud*, Herbert Nyssen éditeur, 174 p., 98 F.

romans policiers

Un vent de panique

● **« Polar and Co »**, le premier Festival belge du roman et du film policiers, aura lieu au centre culturel Auderghem, à Bruxelles, du 18 au 23 mai. Il annonce deux expositions, l'une en hommage à Stanislas-André Steeman, l'autre, déjà montrée au Festival de Reims, autour de Simenon. Le samedi 21 sera la « journée des écrivains », avec Léo Malet, Jean Vautrin, Pierre Siniac, Eric Ambler, etc. Un tournoi de Cluedo, une table ronde animée par Alexandre Lous (« Mais qu'est-ce qui a bougé dans le polar ? »), un concours de déguisements, compléteront les festivités. Pour tous renseignements : s'adresser à Présence et Action culturelles, boulevard de l'Empereur, 15 (boîte 6), B-1000 Bruxelles.

● **Spécial polar. Vingt ans de littérature policière**, c'est, dans le numéro d'avril du ***Magazine littéraire***, un dossier présenté par François Guérif. Trois auteurs, Demouzon, Vautrin et Lous, définissent le *polar*, qui n'est ni le roman d'énigme, ni le roman noir, ni même le thriller. Des cinéastes, Truffaut, Miller et Beineix, expliquent pourquoi ils ont choisi d'adapter des policiers. Le magazine contient aussi des inédits de Léo Malet, Somerset Maugham, Edmund Wilson, et un long entretien avec Harry Whittington. Un répertoire de cinquante-quatre écrivains vivants aidera les amateurs ; il devrait contribuer à faire découvrir Timothy Harris, Richard Harper, John Crosby ou Philippe Conil (*Magazine littéraire*, abonnements : France, quinze mois : 180 F ; trente mois : 330 F. Le numéro, 15 F).

● **« J'ai Lu/Policiers »**, une nouvelle collection dirigée par Jacques Sadoul, reprend en format de poche des romans policiers « psychologiques ». ***Les Victimes***, de Boileau-Narcejac, ***la Ville maudite***, d'Ellery Queen, ou ***la Jeune Fille boudeuse***, d'Erle Stanley Gardner, sont des histoires où la méprise et la panique mènent le bal. Leur parfum rétro est garanti. On choisira dans cette série un livre moins connu que le film qu'il a inspiré, ***la Nuit du chasseur***, de Davis Grubb. Le prédicateur fou Harry Powell, génialement interprété par Robert Mitchum, traverse ce cauchemar plein de vent, de crépuscule, d'étoiles et d'enfants (*la Nuit du chasseur*, de Davis Grubb « J'ai Lu/Policiers », 285 pages.).

● **Samuel Fuller**, avant d'être cinéaste, fut journaliste et écrivain. On a lu de lui ***la Couronne des Indes*** (Albin Michel) et ***Mort d'un pigeon Beethoven Strasse*** (Calmann-Lévy). Christian Bourgois réédite dans « Série B » son premier roman (paru chez Morgan, 1950), ***l'Inexorable Enquête***. Fuller s'inspire d'une affaire criminelle réelle qu'il avait suivie comme reporter. Mais, avec la frénésie qui marque ses meilleurs films, il fignole surtout le portrait d'un mégalomane, Mark Chapman, le roi du journalisme à sensation. Document précis sur la presse, ***l'Inexorable Enquête*** est aussi une parabole sur le pouvoir et une leçon de morale : chez Fuller, les salauds finissent toujours par payer (*l'Inexorable Enquête*, de Samuel Fuller, « Série B », Christian Bourgois, 245 pages, 50 F).

RAPHAEL SORIN.

autobiographie

Les souvenirs et les secrets de Tahar Ben Jelloun

● ***Un homme qui écrit « pour ne plus avoir de visage »***

LE scribe de Tahar Ben Jelloun a un défaut : il brouille les souvenirs qu'on lui confie. Déjà, quand il exerçait son industrie, à l'entrée de la médina de Marrakech, il inventait les lettres qu'on lui dictait. Il se faufilait dans la vie de ses clients, il ajoutait à leurs souvenirs et personne ne reconnaissait plus personne. C'est ainsi qu'il procède encore aujourd'hui, comme il rédige les mémoires d'un homme qui fut son ami. Ce scribe est incorrigible : il ne peut s'empêcher d'envahir l'autre, de le rêver et de l'imaginer, d'occuper son passé au point que lui-même s'égare dans le labyrinthe où s'en va son insaisissable gibier.

Pourtant, l'écrivain public de Tahar Ben Jelloun, qui est probablement Tahar même, a bien connu l'homme ordinaire et énigmatique dont il s'est juré d'arracher les masques. Peut-être l'a-t-il trop bien connu, on sait bien que « *Je est un autre* », et peut-être ne traque-t-il son ami que pour s'oublier lui-même. Dans le miroir sombre où tremble le temps, les deux destins s'entrelacent, à mesure que l'encre en dévoile les contours, en célèbre les détresses, les extases, les tourments.

Un enfant qui traversait les nuits à pas de loup

Tout a commencé dans un couffin, à Fès. Là reposait sur le dos un enfant malade, très malade, que sa mère trimbalait de pièce en pièce. De quatre à sept ans, l'enfant gisait, pâle et tranquille, occupé à regarder les nuages, le vide du ciel. Blotti contre la mort, il était heureux cependant. Ses nuits étaient riches. Il les traversait à pas de loup, comme on danse sur un fil étincelant. Il s'était arrangé avec l'agonie, avec son lent naufrage dans le temps, jusqu'au jour où un médecin l'a guéri. Dès lors, les portes du paradis se referment. L'enfant ne sait plus que faire de ses rêves. Ses nuits deviennent obscures, comme les nuits de tous les autres, sans bonheur, sans excès. En perdant son couffin, il a perdu ses songes, sa maison et la compagnie, la douce compagnie des femmes : « *Je regrettais le temps du couffin où j'étais plus libre, maître de mon rythme, sorcier et gardien de mes rêves.* »

L'enfant peut bien grandir, devenir un adolescent, puis un homme, son exil est extrême. En tous lieux, il respirera « *cet encens, allumé le jour de (sa) naissance et qui ne cesse de voyager* ». Familier de la peur et du regret, il aura beau courir le monde, comment pourrait-il conjurer les sortilèges du lieu natal, Fès, la cité clandestine, souterraine, ravagée par la variole du temps, Fès et sa terre jaune, ses poussières grises, le cri des mendiants, l'odeur des tomates écrasées, et le soleil dans les palmes du marché ? Même Tanger, ses clartés de fête et la mer ne guériront pas la blessure primitive. Plus tard, il habitera Tétouan, son silence, ses blancheurs ; Casablanca, que remue le tohu-bohu de l'histoire ; Paris avec ses immigrés, ses « *corps de nostalgie* », l'île de Xios où il aimera une jeune femme, mais partout il sera inconsolé. « *Qu'ai-je donc laissé de si précieux dans le couffin de mes premières années ?* »

Faute de vivre, il a pris l'habitude d'écrire. Sa tête est pleine de mots. La très grande habileté à rêver qu'il a acquise dans l'enfance lui a communiqué la rage d'écrire. « *L'exorcisme par les mots est mon bouclier, mon voile, ma demeure et ma passion.* » L'écriture lui tient lieu d'action mais s'il se gorge de phrases, c'est moins pour ressusciter les choses que pour les abolir.

Se recouvrir de mots

Cet homme entend s'engloutir, s'annuler : « *Il y a ceux qui écrivent de peur de devenir fou, lui dit la jeune femme, d'autres parce qu'ils ne savent rien faire d'autre, parce qu'ils ne peuvent pas faire autrement, certains par devoir d'illusion et de vanité, d'autres enfin pour narguer la mort et faire un enfant dans le dos du temps. Toi, tu écris pour ne plus avoir de visage. Ne plus apparaître.* » Là repose le profond secret de l'homme dont Tahar Ben Jelloun s'est fait le scribe : toute son énergie, il la consacre à se recouvrir de mots, à se farder de mots. S'il écrit, c'est pour tendre un voile entre lui et le monde, avec l'espérance que, de l'autre côté de ce voile, on ne reconnaisse aucune figure : grâce aux mots, finir par n'être rien, si ce n'est une absence, une transparence, pas même du vent.

On soupçonne que des échanges s'opèrent entre le scribe et celui qui est écrit par le scribe. L'homme dont l'écrivain public éclaire ici la mémoire ne fut-il pas lui-même un scribe itinérant ? Les deux destins mélangent leurs fils pour composer une seule tapisserie, si bien que ce beau livre raconte les manigances d'un homme et de son double, les reflets multipliés d'un seul visage, dans les miroirs et les vitres qui entourèrent l'enfant alité dans son couffin.

Les atours luxueux du deuil et de l'oubli

Tahar Ben Jelloun prête à l'homme dont il tient les annales la splendeur de ses propres mots. Qu'il s'agisse de dire les années sereines du couffin, les frissons du citronnier dans la maison de Fès, la tendresse du corps des femmes ou bien le malheur du Liban, le malheur du peuple arabe qui « *n'est plus dans l'histoire* », la voix qui parle est admirable. Elle parle moins, à vrai dire, qu'elle ne chuchote. Elle murmure à l'intérieur de la tête. On dirait une rêverie un peu lassée, une psalmodie parfois trop belle, dans les atours luxueux du deuil et de l'oubli. De sorte que cette parole feutrée participe au travail de destruction que poursuit le scribe dans la mémoire de son compagnon : une voix qui annule ce qu'elle est en train de dire, comme certaines bêtes sauvages dispersent leurs empreintes dans la forêt à mesure qu'elles y avancent, une voix « *à lire sur les lèvres, à ne pas entendre mais à deviner, et qu'on pourrait effacer, gommer, comme si elle n'avait jamais été dite* ».

GILLES LAPOUGE.

★ L'ÉCRIVAIN PUBLIC, de Tahar Ben Jelloun. Le Seuil. 198 pages. 65 F.

extrait

« Ma première fiancée »

Ma première fiancée, ma première femme ! Le premier corps enlacé, caressé, embrassé. Aimé. J'ai tremblé pour ce corps, je l'ai fait mien. Je l'ai possédé et longtemps retenu entre mes bras. Je lui ai fait mal. Je le serrais longuement contre moi, en fermant les yeux, l'étreignant jusqu'à perdre le souffle, le lâchant puis recommençant sans jamais dire un mot, ni même regarder dans ses yeux. Elle ne disait rien, me laissait faire. Elle avait les jambes légèrement arquées mais les plus beaux seins de toute la zone Nord ! Des seins fermes et lourds. Je ne les caressais pas, je les serrais, je ne les embrassais *pas mais les mordais, les suçais.* On flirtait dans les terrains vagues et même aux abords des cimetières, de préférence au crépuscule, juste au moment où la lumière devenait ambiguë, où nos corps entraient dans l'ombre des premiers pas de la nuit.

● **Maspero a repris, dans un même volume de la collection LA DÉCOUVERTE, quatre recueils de poèmes de Tahar Ben Jelloun : LES AMANDIERS SONT MORTS DE LEURS BLESSURES ; CICATRICES DU SOLEIL ; LE DISCOURS DU CHAMEAU ; A L'INSU DU SOUVENIR. (400 pages. 95 F.)**

récits

L'art de l'étrange

(Suite de la page 17.)

Les contes de Noël Devaulx sont de déconcertantes allégories sans explication. Il me rappelle ce qu'en disait Paulhan, dans la postface de *l'Auberge Parpillon* : « *La valeur du livre se mesure assez exactement à la résistance qu'il m'oppose, à certaine difficulté où je suis de savoir pourquoi il me « dévarie ». » « C'est très joli, c'est un vieux mot provençal, il y a dedans un peu de tout... J'aimais bien Paulhan. La plupart de mes amis sont morts les uns après les autres, c'est injuste, Paulhan, Gaëtan Picon, Max-Pol Fouchet, Boris de Schloezer, Albert Béguin...* »

« Trois fantômes pour rire »

Dans chaque recueil, il y a des récits que leur auteur aime particulièrement : ceux qui s'apparentent au poème en prose, par leur refus de l'anecdote, comme *Approche de la neige*. « *Je ne construis par le conte, je le commence et il se trouve que mystérieusement il offre une certaine cohérence. C'est d'ailleurs ce que personnellement je ne m'explique pas. Je pars de quelque chose qui n'a aucune importance. Par exemple passant en autobus sur les quais de la Seine, je vois les magnifiques chars du toit du Grand Palais. J'imagine ces chars cavalcadant sur le Cours-la-Reine et j'écris « Au rendez-vous de l'Histoire », où toutes les statues de Paris ont quitté leur socle.*

» *Dans mon dernier livre, il y a une horrible histoire de chat, Polycarpe. Là, le conte part d'un lieu perçu en rêve, une chambre dont je vois encore le papier à fleurs et qui se trouvait près du bief d'un moulin. Le torrent faisait un bruit épouvantable. Mais la suite de l'histoire n'a plus rien à voir avec le rêve. Dans ce dernier livre, j'ai mis trois fantômes pour rire, parce qu'on m'a souvent reproché de ne pas m'intéresser à ce genre d'étrange.* »

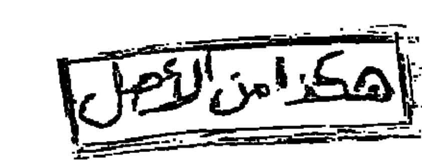
Le fantastique qui intéresse Noël Devaulx est en effet d'ordre intérieur, voire spirituel. « *Je suis un homme religieux* », dit cet ancien élève des jésuites de Brest. « *Ce serait bien extraordinaire si ça ne se voyait pas dans mes productions littéraires. Mais très souvent dans mes contes vous pourrez remarquer la présence d'un athée agressif. Ce qu'il fait là ? Je ne sais pas trop, c'est à vous de voir. Il n'y a pas d'explication, et, comme disait Paulhan, « le noyau ne se laisse pas détacher de la chair ». D'ailleurs, écoutez, si vraiment on peut parler d'œuvre d'art littéraire, à mon avis toutes les interprétations sont possibles. Je pense que pour aimer une œuvre d'art, la liberté est absolument essentielle, comme pour aimer.*

» *Mes projets d'avenir ? Vous croyez vraiment qu'à soixante-dix-sept ans on fait des projets d'avenir ? Je voudrais écrire, le plus possible. Allez savoir pourquoi on a ça dans le sang...* »

MONIQUE PETILLON.







essais

Freud, Jung et l'occultisme

● *Un bain de surnaturel*

En dépit d'une disposition d'esprit fondamentalement rationaliste, Freud aimait à raconter, particulièrement après minuit, d'étranges et inquiétantes expériences faites par ses patients, expériences qu'on ne communique pas volontiers, car elles suscitent des ricanements, quand ce n'est pas la réprobation générale. Lorsque, effectivement, le fidèle Ernest Jones protestait, Freud avait recours à son adage favori : *« Il y a plus de choses au ciel et sur la terre que n'en rêve votre philosophie. »*

A un autre de ses disciples, Max Eitingon, qui lui avait fait parvenir quelques livres sur l'occultisme, il écrivit : *« La pensée de cette pomme acide me fait frémir, mais il n'y a pas moyen d'éviter d'avoir à y mordre. »* Il confia même à Eitingon que deux sujets le rendaient perplexe jusqu'à lui en faire perdre la tête : la controverse Bacon-Shakespeare et l'occultisme.

Même s'il adhéra en 1911 à la Société de recherche psychique de Londres, Freud s'est peu exprimé sur les phénomènes relevant de la parapsychologie. Pourtant, il était prêt à admettre l'hypothèse de la télépathie qui constituait, selon lui, le « noyau de vérité » de l'occultisme. Dans *Rêve et occultisme*, par exemple, il écrit à propos de la télépathie : *« On est amené à penser que ce fut là le mode de communication archaïque entre les êtres et qu'il céda la place à la méthode par signes perceptibles à l'aide d'organes sensoriels. Mais l'ancienne méthode peut continuer à subsister à l'arrière-plan et à se manifester en certaines circonstances. »*

Rappelons enfin la réponse de Freud à H. Carrington qui, en 1921, lui avait proposé d'être coéditeur de trois périodiques différents consacrés à l'étude de l'occultisme : *« Je ne suis pas de ceux qui refusent dès l'abord l'étude des phénomènes psychiques dits occultes parce qu'elle est antiscientifique, indigne d'un savant, voire dangereuse. Si je me trouvais au début de ma carrière scientifique au lieu d'être à sa fin, je ne me choisirais peut-être pas d'autre domaine de recherche en dépit de toutes les difficultés qu'il présente. »*

Astrologie et alchimie

Avant même d'être psychiatre, Carl Gustav Jung s'était déjà fait connaître par ses attaques véhémentes contre la science matérialiste de son temps. Ainsi, le 28 novembre 1896, au cours du quatrième semestre de ses études de médecine, il fit un exposé sur « les limites des sciences exactes », exposé où il prenait *fait* et cause pour l'étude objective de l'hypnotisme et du spiritisme. On sait qu'il participa assidûment à des séances de tables tournantes et qu'il consacra sa thèse à une jeune médium (qui n'était autre que sa cousine, Hélène Preiswerk), thèse intitulée : *A propos de la psychologie et de la pathologie des phénomènes occultes* (1902).

Jusqu'à la fin de sa vie, en 1961, il ne cessa pas de se passionner pour la parapsychologie, cherchant le « noyau de vérité » que recèlent aussi bien l'astrologie, l'alchimie, les métaphysiques orientales ou le mythe des soucoupes volantes (1). Il affirmait avoir trouvé dans sa propre existence la preuve que, parfois, la psyché fonctionne par-delà la causalité spatio-temporelle : *« La possibilité d'une réalité autre*, écrivait-il, *existant derrière les apparences, avec d'autres références, devient un problème inéluctable, et nous sommes contraints d'ouvrir les yeux sur ce fait que notre monde de temps, d'espace et de causalité est en rapport avec un autre ordre de choses, derrière ou au-dessus du premier, ordre dans lequel « ici et là », « avant et après », ne sont pas essentiels. »*

L'écrasante présence du mystère

Aussi n'est-il guère surprenant que le magazine suisse *Schweizerischer Boebachter* lui ait demandé de commenter une enquête approfondie, réalisée en 1954 et 1955, sur les rêves prophétiques, les prémonitions, les dédoublements et surtout les apparitions, enquête qui valut à la rédaction plus de douze cents lettres contenant environ quinze cents récits d'expériences qualifiées tantôt d'« occultes », d'« extrasensorielles » ou de « surnaturelles ». Faute de temps, C.G. Jung confia à sa fidèle collaboratrice, Aniela Jaffé, le soin de trier et d'analyser ces récits, en les reliant aux mythes et aux contenus de l'inconscient collectif. Lui-même, dans un avant-propos, s'amusa à relever que parmi les Suisses, généralement considérés comme flegmatiques, sans imagination, rationalistes et matérialistes, il y a autant d'histoires de fantômes qu'en Angleterre ou en Irlande. Il s'étonna, en outre, que personne ne posât jamais la question fondamentale : pour quelle raison véritable les mêmes vieilles histoires sont-elles vécues et se répètent-elles éternellement, sans rien perdre de leur prestige ? Il observa enfin que dans tous ces récits, caractérisés par l'atmosphère crépusculaire dans laquelle ils se déroulent, le sujet donne l'impression d'être dominé par quelque chose de plus grand que lui-même, comme si l'expérience avait pour but de lui faire sentir l'écrasante présence du mystère.

Les témoignages rapportés par les lecteurs du *Schweizerischer Boebachter* ne sont pas abordés par Aniela Jaffé du point de vue de leur authenticité, impossible bien sûr à vérifier. La théorie spirite, selon laquelle les fantômes auraient une existence propre, lui semble aussi peu satisfaisante que la démarche psychiatrique traditionnelle qui les réduit à des hallucinations. En revanche, Aniela Jaffé n'est pas loin de penser que les expériences occultes sont, du point de vue psychologique, des « archétypes », c'est-à-dire qu'elles se reproduisent partout et toujours, et qu'elles font partie de l'expérience générale de l'humanité. Elles correspondent, en fait, à la structure de base de la psyché.

Abolir le temps et l'espace

Dans son autobiographie, *Ma vie*, Jung écrit qu'il est le seul à avoir poursuivi, selon l'esprit, l'étude des deux problèmes qui ont le plus intéressé Freud : celui des « résidus archaïques » et celui de la sexualité. Mais il l'a fait en donnant à l'inconscient une dimension nouvelle, le dotant d'une « conscience multiple » susceptible d'abolir le temps et l'espace.

« L'extension infinie de l'inconscient dans le temps et l'espace, écrit Aniela Jaffé, *nous permet de comprendre qu'il couvre un savoir correspondant, qui explique les phénomènes de prophétie ou de clairvoyance. Jung a appelé cela le savoir absolu. »*

A vrai dire, même si Aniela Jaffé appelle à la rescousse Leibniz, Kant, Gœthe et la physique atomique, sans oublier le *Livre des morts* tibétain, nous sommes pris de vertige en la lisant, comme si un réflexe rationaliste nous commandait de reculer face aux gouffres métaphysiques dans lesquels les fantômes et autres « esprits des morts » qu'elle décrit cherchent à nous entraîner. En revanche, les lecteurs épris de merveilleux, de fantastique et d'insolite plongeront avec ravissement dans ce bain de surnaturel.

ROLAND JACCARD.

(1) Dans *Aïon*, publié aux éditions Albin Michel, C. G. Jung étudie l'ère chrétienne à travers le symbole du Christ et l'astrologie.

★ APPARITIONS, FANTOMES, REVES ET MYTHES, d'Aniela Jaffé. Préface de C.G. Jung. Trad. de l'allemand par S. Capek. Le Mercure de France, 262 p., 72 F.



(Dessin de CAGNAT.)



Autres parutions

● **Royaumes de l'inconscient humain, de Stanislav Grof.** — Un ouvrage classique aux États-Unis sur les résultats obtenus au cours de psychothérapies avec utilisation du L.S.D. Cette « drogue » permettrait, selon l'auteur, de vivre des expériences transpersonnelles d'identification au cosmos, de voyage dans le temps et de réincarnation. (Trad. de l'américain par P. Couturiau et C. Rollinat. Coll. « Aux confins de l'étrange ». Ed. du Rocher. 280 p. 80 F.)

● **La Science et l'Ame du monde, de Michel Cazenave.** — Plus proche de Jung que de Freud, curieux des nouveaux modèles de la physique et de l'astrophysique, expert en mythologie, Michel Cazenave s'interroge ici sur l'unité fondamentale du monde et de l'homme. (Ed. Imago ; diffusion Payot. 196 p. 82 F.)

● **Jung d'Élie G. Humbert.** — Proche de C. G. Jung pendant près de vingt ans, Élie G. Humbert, qui fut président de la Société française de psychologie analytique, s'applique à dégager la logique interne de l'œuvre du célèbre psychologue suisse. Il présente les écrits de Jung comme résultant d'une confrontation constante avec l'inconscient, celui-ci étant caractérisé par son activité créatrice ainsi que par un certain « savoir ». (Editions universitaires, 160 p. 55 F.)

● **L'occulte objet de la pensée freudienne de Wladimir Granoff et Jean-Michel Rey** (P.U.F., 240 p. 115 F.)

Le diable, ce père séducteur

APRÈS *Freud, lecteur de la Bible*, de Théo Pfrimmer, voici *Freud et le diable* de Luisa De Urtubey. Un sentiment d'accablement nous saisit devant cet assaut de freudologie. Nous sommes pris de vertige en songeant que nous attendent : *Freud et les femmes, Freud et Moïse, Freud et la masturbation, Freud et l'empereur François-Joseph, Freud et la passion des cigares*, sans oublier la thèse monumentale à laquelle travaille depuis près de vingt ans un de nos meilleurs psychanalystes : *Freud et Sherlock Holmes*. A quand un *Freud contre Fu Manchu* ?

Si encore, d'un revers de main négligent, nous pouvions balayer cette avalanche de publications en arguant de leur obscurité et de leurs bavardages inutilement exquis. Mais non ! C'est que ces travaux, pour la plupart, ont une belle tenue. Ainsi, prenez *Freud et le diable* : l'auteur n'y jargonne pas ; c'est rigoureux, intelligent et même, une fois nos préventions surmontées, tout à fait passionnant.

Certes, il faut déjà être un peu au parfum pour apprécier. Mais s'agissant de Freud, qui ne l'est pas ? Alors, on se laisse séduire, ce qui est bien la moindre des choses quand il s'agit du diable. On se doutait bien que ce dernier devait être en relation avec les pulsions refoulées dans l'inconscient. Luisa De Urtubey le démontre brillamment, textes à l'appui. Elle ne s'arrête d'ailleurs pas en chemin : le diable dans l'autoanalyse de Freud, c'est également le père séducteur, pervers, menteur, sans loi...

A l'appui de sa thèse, Luisa De Urtubey se livre à une éblouissante analyse d'un étrange article de Freud : « Une névrose démoniaque au XVIIe siècle. » Les freudomanes ne seront pas déçus : le diable leur a mitonné une potion tout à fait excitante pour l'esprit et, de surcroît, parfaitement inoffensive. — R. J.

★ FREUD ET LE DIABLE, de Luisa De Urtubey, PUF, 283 p., 95 F.

Ésotérisme et pensée magique

● *Une religion d'athées*

Comment en vient-on, en cette fin de siècle vouée au culte de la croissance et des statistiques, à s'intéresser à la philosophie occulte ? Sarane Alexandrian, qui fut membre de la communauté surréaliste et qui publia en 1974 un ouvrage qui fait encore autorité, *le Surréalisme et le rêve* (Gallimard), répond à cette question dans les premières pages de sa monumentale *Histoire de la philosophie occulte* qui recense les travaux des maîtres de l'ésotérisme.

Jusqu'au vingtième siècle, l'occultisme était revendiqué par les spiritualistes ; c'était, nous apprend Alexandrian, une philosophie de chrétiens déçus par l'incompatibilité des croyances païennes et du christianisme ; aujourd'hui, c'est également une religion d'athées ne pouvant se résigner à la désolante aridité d'un matérialisme sans mythes.

Ainsi, par exemple, André Breton associait volontiers occultisme et matérialisme dialectique, cependant que René Abellio cherchait à concilier la praxis révolutionnaire et la contemplation extatique, le marxisme-léninisme et l'astrologie, la phénoménologie et l'alchimie.

L'ouvrage d'Alexandrian s'inscrit aussi à la suite des travaux du Collège de sociologie fondé par Georges Bataille et Roger Caillois, ou des essais de « surrationalisme » de Gaston Bachelard. *« Sans les prendre pour modèles ni me comparer à eux*, écrit-il, *je n'oublie pas, en frayant ma voie personnelle, qu'ils m'ont appris jadis qu'une compréhension lucide de l'incompréhensible était possible. »* Cette « compréhension lucide » fait le prix de l'ouvrage d'Alexandrian : là où tant d'auteurs donnent soit dans un charlatanisme exalté, soit dans un rationalisme restrictif, il nous conduit avec rigueur à travers les labyrinthes de la pensée magique.

« Pour moi, écrit-il encore, *la philosophie occulte est nécessitée par la constitution de l'esprit humain comportant inévitablement la pensée pragmatique et la pensée magique. »* Cette dernière, tout intuitive et analogique, intervient chaque fois que la raison se heurte à un problème sans pouvoir le résoudre. C'est dire qu'on n'est jamais entièrement sorti des croyances magiques : l'homme le plus raisonnable les conserve affaiblies et travesties en lui, car elles ont une fonction réparatrice pour son moi.

L'ouvrage d'Alexandrian couvre un champ immense : la gnose, la kabbale, l'alchimie, l'arithmosophie, la thaumaturgie, les arts divinatoires, la magie sexuelle. De brèves biographies nous renseignent sur la vie des maîtres de l'occultisme, tels *Cornelius Agrippa (1)* qui tenta au seizième siècle de concilier les Ecritures saintes avec les textes sacrés des autres religions, Jacob Boehme, Paracelse, Nostradamus, Fabre d'Olivet, Swedenborg, Saint-Martin, René Guénon...

Alexandrian s'attache enfin à dégager des constantes dans l'extrême variété des doctrines occultes, notamment : la croyance à la triple nature de l'homme, composée d'un corps physique, d'un corps astral et d'un esprit, la croyance aux arts divinatoires, aux « forces errantes » du monde invisible, au magnétisme universel, ainsi qu'aux pouvoirs métaphysiques de l'énergie sexuelle, sans oublier les tentatives sans cesse reprises visant à créer des médecines parallèles. Désoccultant l'occulte sans pour autant le dénigrer, Alexandrian constitue le meilleur des guides pour aborder ce *no man's land* qui sépare les frontières conventionnelles de la raison des excentricités les plus folles.

R. J.

(1) Cornelius Agrippa : *la Magie naturelle* (224 p., 75 F), *la Magie cérémonielle* (256 p., 75 F), *la Magie céleste* (232 p., 75 F). Ed. Berg International.

★ HISTOIRE DES PHILOSOPHIES OCCULTES, d'Alexandrian. Ed. Seghers, 390 p., 95 F.

lettres étrangères

DEUX ÉCRIVAINS D'AUSTRALIE

Patrick White, David Malouf et leurs multiples « moi »

L'AUSTRALIE, *j'en arrive* et, une fois de plus, je n'en reviens pas ! Je n'en reviens pas que Sydney demeure pour tant d'intellectuels parisiens un vague équivalent du pôle Sud, apparemment dépourvu de littérateurs, d'universitaires, de cinéastes, d'artistes et de bons restaurants. Sydney, filleule du soleil et de la mer, avec sa baie, ses quais, ses criques et ses plages... Sydney, amarrée à ses *gratte-ciel, surgis dans le foisonnement* des maisons à balustrades gagnées par les hibiscus... Sydney, où un patrimoine culturel, enraciné de déjà longue date, s'épanouit dans sa diversité, où une vie intellectuelle intense a libre cours... Sydney, si proche de nous, en dépit de la géographie ! A l'ère supersonique, les idées, les films, les livres, ne devraient-ils pas circuler ? De *Circular Quay*, au cœur de sa rade, à Notre-Dame, au cœur de la Seine, *il* n'y a au fond qu'un pas, de géant ou d'ami !

Gallimard a ouvert une voie royale avec Patrick White mais semble s'en tenir à lui. En publiant David Malouf, les Éditions Lieu commun, pour leur part, innovent de manière heureuse. Voilà donc proches, voici donc rapprochés, ces deux écrivains d'Australie. Né en 1919, prix Nobel en 1973, Patrick White en est venu, bon gré mal gré, à personnifier la littérature australienne. Mais que l'on ne s'y méprenne pas : le conformisme n'est pas son genre et un détonateur fulgurant projette dans les zones tumultueuses de la provocation *The Twyborn Affair*, devenu pour nous *les Incarnations d'Eddie Twyborn.* Ce nom évoque une naissance redoublée, comme si l'on pouvait naître deux fois, et ce qu'il cache ménage *de vives surprises au fil d'une quête* d'identité effrénée.

Quant à David Malouf, pas même quinquagénaire, universitaire de formation et poète réputé, il est représenté par son second roman, *An Imaginary Life*, plus concrètement rebaptisé *l'Enfant du pays barbare.* Prenant du champ, ô combien, et ses distances par rapport aux régionalismes et à l'actualité, il ne fait plus qu'un avec Ovide, relégué (précision technique : sans confiscation de ses biens) à Tomes sur la mer Noire, en l'an 9 après Jésus-Christ. Cette autobiographie imaginaire tient de la réincarnation, et la rencontre, par delà les siècles, du chantre des *Métamorphoses* et du « transmutateur » d'un exil intérieur, auquel nous sommes souvent condamnés aujourd'hui, a de profondes résonances. Le petit sauvage aux cris *inarticulés, capturé par* les Gètes et lentement apprivoisé, dont la présence change tant de choses, se cache aussi en notre époque et au fond de nous.

Féru de citations en exergue de ses œuvres, Patrick White, cette fois, en a justement choisi une de David Malouf : « *Que sont d'autre nos vies qu'une série de commencements, d'élans douloureux vers l'inconnu, partant des franges de la conscience vers le mystère de ce que nous ne sommes pas encore.* » Assurément, l'itinéraire Twyborn se révèle insolite et risqué. Convient-il d'en livrer la clé, alors que les prières d'insérer s'en abstiennent et que l'auteur la dissimule fort adroitement ? Le titre adopté par Jean Lambert, dont la traduction est superbe, n'est-il pas suffisamment al*lusif* ? *Disons que* le chevalier de Faublas, qui portait si bien les vêtements des filles pour mieux les séduire, aurait eu un fameux choc en découvrant la vérité.

Cette entreprise romanesque atteint magistralement son but, puisque sans avoir l'air d'y toucher elle rénove le mode de lecture, l'acte même de lire. Sa particularité, en effet, c'est qu'aussitôt terminées les trois parties du récit, consacrées chacune à un personnage, on se précipite sur la première pour la relire avec avidité. La lumière change alors, sans subterfuge, et l'on mesure la portée d'une authentique création littéraire. Schématiquement, il s'agit d'un trio : Eudoxia, jeune Australienne, file le parfait amour en 1914, sur la Riviera française, avec un amant grec bien plus âgé. Après la guerre, Eddie, juvénile lieutenant à peine démobilisé, décide de tenter l'aventure de l'*outback* (l'arrière-pays) et de devenir *jackeroo* (apprenti cow-boy) dans une *station* (vaste propriété isolée) en Nouvelle-Galles du Sud. Enfin, la troisième, Eadith, est une femme déjà mûre qui, vers les années 30, dirige d'une main ferme une maison de rendez-vous huppée à Londres, non sans faire encore des conquêtes sentimentales...

Dans *Flaws in the glass (les Défauts du miroir*, son livre de souvenirs). White, parlant de son amour du théâtre, s'est montré un peu comme un acteur manqué, devenu romancier « *pour pouvoir présenter à un public réticent l'ensemble des personnages contradictoires dont* il était *composé* ». Comme l'a noté Dorothy Green, dans un article du *National Times*, ce qui l'intéresse est de jouer ces rôles, non de s'identifier à eux. En définitive, seule la littérature se retrouve incarnée.

C'est elle, également, qui donne la mesure de Malouf. Lui aussi est un homme aux multiples « moi ». Lui aussi a une dimension universelle. Dans ce conte subtil et brillant, digne de Marguerite Yourcenar, trois éléments dominent : l'exil, l'état sauvage, l'ombre immense et douce du poète latin. Le premier, comme le second, est familier aux citoyens de *Down Under* (des antipodes), qu'ils soient ou non expatriés (D.M. vit, je crois, à Campagnatico, non loin de Florence). Y a-t-il exil au fin fond de soi-même, au fin fond de sa propre langue, qui se dérobe toujours : au sein de la culture anglo-saxonne qui cependant, là-bas, évolue lentement vers une réalité multiculturelle dont témoignent les remarquables programmes de Channel O, la nouvelle chaîne de télévision polyglotte ? « *Honni soit qui symbole y voit* », disait Beckett. Eh bien ! voyons-y une belle œuvre.

JEAN-PAUL DELAMOTTE.

★ **LES INCARNATIONS D'EDDIE TWYBORN, de Patrick White, traduit de l'anglais par Jean Lambert. Collection « Du monde entier », Gallimard, 471 pages, 140 F.**

★ **L'ENFANT DU PAYS BARBARE, de David Malouf, traduit de l'anglais par Marie-Claude Peugeot. Lieu commun, 155 pages, 58 F.**

★ **Aux Presses universitaires de France (publications de l'université de Rouen), Maryvonne Nedeljkovic vient de publier une étude sur les écrivains d'Australie de 1788 à 1910, L'AUBE D'UNE NATION (448 pages, 280 F).**

le feuilleton

L'imagination à ciel ouvert

(Suite de la page 17.)

LA santé, et la fertilité. *Ararat* est d'abord un livre sur le jaillissement de l'invention romanesque. D.-M. Thomas joue à nous duper sur la multiplicité de personnages qui n'en font qu'un, à se duper lui-même, et tire de ce jeu, sans y insister jamais, une méditation sur le travail littéraire. Son bonheur et le nôtre culminent lorsque ses doubles se réveillent la nuit, vont griffonner dans le salon des paquebots, faussent compagnie aux plus troublantes créatures, pour cause de paragraphe urgent. La Bible prévenait déjà : « *L'imagination issue du cœur de l'homme est perverse de naissance.* »

L'envie d'inventer, ce picotement, prend presque toujours les doubles de l'auteur à l'approche d'une femme. L'inspiration ressemble, d'après eux, au désir. Elle n'en est pas la sublimation, car l'objet convoité perd aussitôt tout intérêt à leurs yeux ; elle en est plutôt un dévoiement jovial. L'imagination en cavale fait penser à la licorne légendaire dont on raconte qu'elle se serait sauvée du Déluge à la nage, dédaignant l'arche de Noé et ses instincts de reproduction besogneux. La fiction contre le réel (cette autre fable !), le hasard contre la nécessité, la libido faite art : tel est le pari fou du poète.

ON pense constamment aux sophistications facétieuses et toniques de Nabokov. Comme l'auteur d'*Ada*, celui d'*Ararat* n'a de cesse de vanter les prestiges et les prodiges de la littérature, comme on prouve la marche en marchant.

Beaucoup d'écrivains, aujourd'hui, rêvent ainsi de célébrer comme un absolu le pur plaisir de conter. Certains ont beau fulminer, parader, délirer, rien ne se passe, et c'est triste comme un *fiasco*. Il suffit à d'autres de raconter une journée tranquille à Clichy, comme Miller, d'agiter le kaléidoscope de leur fantaisie, comme Nabokov, ou de se déguiser en poète russe bouffonnant sur les routes de l'Ouest, comme D.-M. Thomas, pour qu'on marche, qu'on coure, qu'on vole. C'est injuste ; injuste comme le talent, comme la beauté.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ **ARARAT, de D.-M. Thomas, traduit de l'anglais par Claire Malroux. Presses de la Renaissance, 230 pages, 69 F.**

édition

Les amis de Jérusalem

CETTE onzième Foire du livre de Jérusalem, qui vient de fermer ses portes, avait bien failli ne pas avoir lieu : l'état d'esprit d'Israël, en effet, n'était pas, cette année, à la littérature ou aux échanges culturels : en ternissant l'image du pays, la guerre du Liban avait rendu hésitants de nombreux éditeurs et entraîné quelques annulations de ceux qui ne voulaient pas avoir l'air de cautionner la politique de Begin et de Sharon.

Sans vraiment compromettre cette manifestation biennale — créée *en avril 1963 et brillamment* soutenue par le dynamique et omniprésent maire de Jérusalem Teddi Kollek, — l'invasion israélienne au Liban a eu pour effet de mettre clairement en lumière les difficultés que traverse l'édition cette année. Si elle n'est pas, comme celle de Francfort, une grande foire commerciale, la Foire du livre de Jérusalem vise plutôt à réunir des amis, plus ou moins *critiques, d'Israël, plus ou moins* sympathisants, qui viennent ainsi témoigner leur attachement. Grand rendez-vous d'éditeurs, action de propagande en faveur d'Israël, entreprise de relations publiques, foire « culturelle », vente-exposition à prix réduits (15 % en moyenne) : il y a un peu de tout cela à Jérusalem. Une certaine ambiguïté que l'inflation galopante — plus de 130 % en *1982 — rend de plus en plus* inquiétante.

Présence française remarquée

Cette année, la Foire était, en gros, animée par quatre pays « *amis* » *venus en force* : les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne — qui présentait une fort intéressante exposition pour le cinquantième anniversaire des bûchers de livres dans l'Allemagne nazie, intitulée « Interdits brûlés » — et la France. La culture française, en effet, était en vedette.

Des écrivains avaient fait le voyage de Jérusalem : Mme Elisabeth Badinter, MM. Jean d'Ormesson, Roger Grenier, Yves Courrière, Pierre Schoendorffer, Philippe Sollers. Des éditeurs aussi. L'épée d'académicien de Joseph Kessel fut remise, selon le vœu de l'écrivain, à l'Université hébraïque (voir *le Monde* du 29 avril). Les éditeurs français, et en particulier la maison Gallimard, avaient décidé d'être présents à cette Foire du livre, afin d'intervenir plus directement sur le marché israélien, alors que les travaux de la commission franco-israélienne, ajournés l'été dernier, ont repris depuis janvier. Le marché francophone de la lecture en Israël ne peut, à cause du prix des livres, des taxes et de l'inflation, faire vivre le commerce du livre français, et l'on est surpris, peiné, de découvrir qu'Israël vient au cinquante-septième rang pour l'importance de livres français importés !

Le commerce du livre périclite, dit-on : la grande librairie de la place Dizengoff, à Tel-Aviv, qui proposait des livres étrangers, aurait été vendue. D'autres librairies vivent difficilement et déplorent, d'une part, les taxes excessives qui grèvent l'exportation de livres français et, d'autre part, le fait que les Français résidant à l'étranger ont trop tendance à faire venir leurs livres plutôt que de les acheter sur place...

Sollers chez les dominicains

Côté spectacle, la France offrait aussi à Jérusalem un one-man-show hardi : l'après-midi du mercredi, dans une chapelle des dominicains du couvent des lazaristes, Philippe Sollers lisait un fragment de *Paradis*. Le texte posé sur l'autel, se tenant comme un enfant de chœur, l'auteur savourait ce moment de grâce qui donnait à ses écrits à la fois leur plénitude et leur limite dans ce lieu où retentissent d'ordinaire les chants d'église.

Le lieu avait été prêté par le Père Marcel Dubois, dominicain devenu citoyen israélien, chef du département de philosophie à l'Université, un peu inquiet cependant : « *Pourvu que M. Sollers ne se trompe pas de manuscrit* », avait-il dit, se demandant si le lecteur ne lui assènerait pas un extrait de *Femmes*, son dernier livre. Une dame s'en alla, qui avait cru venir entendre une conférence « sur le Paradis » ! Alors qu'il s'agissait simplement d'une « messe », dont Sollers était à la fois l'auteur, le metteur en scène et le prêtre ! Et tout cela filmé par la caméra, enregistré par les micros...

Cela aurait pu être ridicule, comme un exploit publicitaire de quelqu'un qui vous annonce que demain il enlève le haut, comme Myriam, qui n'avait rien à voir avec Marie, mais quelque chose passait de ce catalogue hétéroclite : le blasphème, la mise à nu, la mystification, le jeu, l'ironie à l'égard des autres et de soi-même, et aussi le désespoir, le besoin de se raccrocher, de croire, de ne pas croire. Après cette avant-première réussie, Sollers va continuer à s'exhiber chaque jour sur France-Culture, narcisse impénitent...

Naipaul primé par des croyants

Après Graham Greene, il y a deux ans, le jury du prix de Jérusalem couronnait cette année V.S. Naipaul, le déraciné qui ne craint pas d'aller contre les idées reçues ; on peut penser que les jurés n'ont pas été insensibles à son dernier livre, *Crépuscule sur l'islam. Voyage au pays des croyants* (en français, chez Albin Michel, 1981), *dans lequel il exprime sa répulsion* pour le khomeinisme et tous les fanatismes. Pressé par les médias de donner son avis, le lauréat se montra extrêmement prudent, avouant volontiers qu'il ne connaissait pas grand-chose d'Israël et du sionisme. On le trouva un peu froid, pas assez enthousiaste, peu accessible à la judéité. Un parfait étranger épris de liberté individuelle.

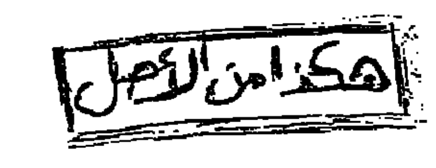
Pays contraignant où, à chaque moment, on réclame la participation ou l'assentiment du visiteur ! Ambiguïté d'un peuple qui revendique l'autodérision. Au théâtre, actuellement, on applaudit *le Patriote*, une féroce description des travers du citoyen israélien, et aussi la dernière pièce de Hanore Levine, intitulée *On est assis sur les valises*, comme si on désignait en rigolant ce qu'on craint le plus au monde... État d'esprit que traduit aussi cette anecdote qu'on vous raconte volontiers là-bas : « *A l'aéroport international de Lod, sur un écriteau, on lit :* Le dernier qui part est prié d'éteindre la lumière. »

Pour l'instant, « on » ne part pas à Mea Shearim, dans le quartier des orthodoxes, des affiches contre ce qu'ils appellent la « *prison sioniste* » expriment le rejet de l'État d'Israël : pour le trente-cinquième anniversaire de l'indépendance, certains ont même arboré le drapeau noir en signe de deuil, puisqu'il faut attendre le Messie. « *Les nazis ont tué les corps des juifs et les sionistes tuent les âmes de millions d'enfants juifs* », peut-on lire. Ou encore : « *Le sionisme est le cancer de l'humanité.* » Ailleurs, à l'institut Weizman, ou à l'hôpital Hadassah, on utilise les méthodes ultramodernes de la science pour soigner les corps. Ailleurs encore, le secrétaire d'État George Shulz fait la navette de Beyrouth à Jérusalem pour obtenir un arrêt de la colonisation dans les territoires occupés, tandis que, dans la presse, de grandes publicités gouvernementales vous proposent de bonnes conditions financières pour obtenir un logement dans ces mêmes territoires de Cisjordanie !

Étrange État où la plupart des intellectuels et des écrivains ne sentent pas le désir de faire de la littérature. Tel Amos Oz, le kibboutznik, auteur de *Mon Michael* (chez Stock), et qui vient de publier la semaine dernière *A Journey in Israel* (« Un voyage en Israël »). « *Il m'était très important de comprendre pourquoi les gens soutiennent Begin, pourquoi ils l'aiment* », explique-t-il. Begin, le personnage qui hante les citoyens comme les romanciers et les poètes, personnage de l'imaginaire comme du politique.

Devant la maison du premier ministre, des barrières. Nuit et jour, des manifestants viennent lui parler de loi, avec des pancartes : les médecins qui font grève depuis soixante jours pour un salaire décent, un couple dont le fils soldat a été tué à Beyrouth et qui réclame : « *Quittez le Liban !* », des curieux. « *La réalité nous presse, elle est plus forte que la fiction, plus forte que tous les livres...* »

NICOLE ZAND.



RADIO-TÉLÉVISION

A VOIR

L'« Organisation »

Vous êtes un gros bonnet de la Mafia, un parrain, un membre éminent du clan des Siciliens. Vous vous disputez au couteau, au revolver, à la kalachnikov, une part du fabuleux magot, 5 milliards de nos francs, que rapporte bon an mal an le trafic de la drogue. Bon, d'accord, vous avez des soucis, notamment celui de recycler et de planquer dans des banques suisses ou américaines ces 1 000 milliards de « narcolires », cette pluie d'argent sale, fruit de vos exportations aux États-Unis.

Vous êtes un peu coincé par la nouvelle loi anti-Mafia autorisant les juges – vous en avez déjà abattu près d'une demi-douzaine ! – à ordonner des enquêtes approfondies sur votre situation de fortune. Et vous risquez à chaque instant d'être ramassé sur le trottoir, victime d'un des innombrables meurtres – douze en deux jours dans la semaine qui a précédé l'élection du nouveau maire, Mme Elda Pucci, – ponctuant à coups de feu et de sirène le train-train quotidien à Palerme. Mais quoi, à ce prix-là, ça vaut quand même la peine de vivre dangereusement. Et votre sort est plutôt enviable comparé à celui de vos « clients ».

Ce qu'il y a de plus frappant dans le reportage présenté vendredi soir par FR 3, « La chronique noire des narcolires » (1), au-delà du cadavre – l'équipe n'en a trouvé qu'un photographié avec un peu trop de complaisance à mes yeux, au-delà des accusations portées par les enfants du général Della Chiesa contre la démocratie chrétienne, ce qu'il y a de plus neuf c'est l'allusion au fait que l'« Organisation » a littéralement explosé au contact de ce pactole. Elle s'intéresse davantage aujourd'hui à la promotion immobilière et aux appels d'offres truqués qu'à la « protection » des commerçants et des prostituées.

La Mafia du trottoir est devenue la Mafia du ciment. Et c'est pourquoi tant de petites gens se hasardent à répondre aux appels courageux de l'Église contre cet État dans l'État, qui fait régner sa loi jusqu'au Vatican (2).

CLAUDE SARRAUTE.

(1) Magazine « Vendredi », FR 3, vendredi 6 mai, 20 h 35.

(2) Voir *le Monde diplomatique* d'octobre 1982.

Trois radios périphériques refusent des messages « dénigrant l'état des routes »

Pour la première fois, la Fédération nationale des travaux publics (F.N.T.P.) s'est lancée dans une campagne de publicité importante sur le thème « C'est maintenant qu'il faut aménager la France », qui devait démarrer, presse écrite et radios périphériques, le 1er mai. Si les pages interpellant le lecteur (*« Faut-il attendre l'accident pour réparer nos routes ? »* surmontant un passage à niveau non gardé orné de la traditionnelle pancarte *« Un train peut en cacher un autre »*) n'ont semblé poser aucun problème aux responsables des journaux, leurs homologues des radios (Europe No 1, R.T.L., R.M.C.) ont sérieusement « tiqué » sur le texte des dix-sept « messages » du premier thème de la campagne.

Les petites saynètes, avec toute la familiarité et la complicité qu'elles supposent, tracent un triste tableau de l'état des routes. Un gendarme : *« Tenez, sur le territoire de la brigade, il y a un virage étroit, tout en dévers. L'an dernier, nous avons ramassé dix voitures dans le fossé. Il serait peut-être temps que les ponts et chaussées fassent quelque chose. »* La voix de Micheline Dax : *« Mon truc à moi, c'est les sports d'hiver. Une semaine par an, je m'éclate. Mais alors, cette année, l'enfer sur la route. Lyon-Courchevel, 200 kilomètres. Onze heures à l'aller. Deux jours pour m'en remettre. Quatre jours de ski, et rebelote au retour. Neuf heures d'embouteillage. Total, mes vacances gâchées. Faudrait savoir s'ils souhaitent vraiment qu'on passe nos vacances en France ! »* Et puis d'autres : le Sud-Ouest, *« c'est beau, mais faudrait quand même pouvoir y aller facilement »* ; entre Angers et Le Mans : *« Alors je vous demande, combien il faudra d'accidents pour qu'ils se décident enfin à terminer l'autoroute Paris-Nantes ? »* ; la Bretagne : *« C'est pas la joie ! »* ; et même un routier belge : *« L'autoroute A1, elle n'est pas suffisante, une fois. Nos amis français, ils vont sûrement faire quelque chose, parce que ça est sûr qu'ils ne sont pas vont plus bêtes que nous. »* Et pour finir : *« Si on veut vraiment relancer l'économie, y a qu'à commencer par nous faire des routes convenables. Ça fera toujours des chômeurs en moins. »*

Après mûres réflexions, les trois radios ont refusé les messages. Autocensure ! crie l'agence Marianne, filiale de Feldmann, Calleux et associés (quatorzième agence de publicité française). Travail normal de déontologie commerciale, répond-on à Europe No 1, R.T.L. et R.M.C. : on ne fait jamais de polémique dans les spots publicitaires, et toute l'opération était une campagne de dénigrement du réseau routier... L'agence est maintenant en négociation avec la régie de France-Inter, où, moyennant quelques changements qui rendraient les messages moins négatifs, on pourrait peut-être accueillir cette campagne.

En fait, pour la première fois qu'elle a recours à la publicité, la F.N.T.P. inaugure en France une formule déjà pratiquée à l'étranger, et surtout aux États-Unis, celle des groupes de pression, des « lobbies ». Qu'est-ce d'autre que de chercher à sensibiliser les citoyens-contribuables, les élus locaux, ceux qui décident des investissements nationaux, et cela dans l'intérêt d'un groupe d'entreprises, d'un secteur industriel, alors qu'il existe des instances démocratiques (Parlement, assemblées régionales, conseils généraux, municipalités) pour en décider ?

Au ministère de la communication, on se montre un peu surpris et on juge que c'est une affaire complètement privée. La question de fond de la publicité institutionnelle des groupes de pression ne se poserait en fait que si d'autres fédérations patronales ou d'autres groupements d'intérêt suivaient l'exemple des travaux publics...

J. D.

● *Les « Nouvelles littéraires »*, l'hebdomadaire de M. Philippe Tesson (dont M. Jean-Pierre Ramsay est candidat au rachat), paraîtra finalement cette semaine. La grève d'une partie du personnel technique (*le Monde* du 5 mai) a retardé la sortie de cette publication.

● *Le Magazine Hebdo*, tel sera le nom finalement retenu par M. Alain Lefebvre pour la nouvelle publication dont il prépare le lancement pour la rentrée (*le Monde* du 4 mai). D'autre part, M. Jean Bothorel nous demande de préciser qu'il n'est plus associé à ce projet.

LES PREMIERS PAS DE LA TÉLÉVISION PRIVÉE

Un poids, deux mesures ?

Les responsables d'Antène 1, le projet de télévision privée sur Paris, *ont annoncé mardi 3 mai* qu'ils renonçaient à obtenir du gouvernement l'autorisation d'émettre (*le Monde* du 26 février). Néanmoins, Antène 1 continue mais dans la clandestinité : les émissions commenceront à une date indéterminée, à partir d'un lieu tenu secret et sur une fréquence rendue publique au dernier moment.

Dans le même temps, M. Laurent Broomhead, à la tête de sa société privée, Public Image, fait fonctionner à la Foire de Paris une télévision (Télévision Foire de Paris, T.F.P.) largement financée par la publicité, avec la bénédiction de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle. Enfin, l'agence Sygma lance sur Cannes, pendant toute la durée du Festival, une télévision soutenue par l'hebdomadaire *V.S.D.*, la chaîne publique TF 1 ; cette opération est financée par la publicité et autorisée par le secrétariat d'Etat aux techniques de la communication.

Comment expliquer que l'on accorde à des entreprises commerciales ce que l'on refuse à une petite association qui entendait promouvoir la création audiovisuelle ? Au secrétariat d'Etat, on souligne que les trois projets diffèrent tant par la nature des moyens utilisés que par celle des publics visés. L'expérience de M. Broomhead est ponctuelle et le programme est diffusé par câble à l'intérieur de la Foire de Paris. Considérant qu'il s'agit là d'une enceinte privée, la Haute Autorité n'a pas soumis T.F.P. aux réglementations complexes de la télévision par câble.

Même si elle est diffusée par onde hertzienne, Star 83, la télévision de l'agence Sygma, s'adresse exclusivement à un public limité de professionnels. Les émissions ne seront reçues que dans quelques hôtels de Cannes grâce à des antennes spéciales et l'octroi d'une fréquence tenue secrète. M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat, a donc jugé que l'autorisation relevait de l'article 78 de la loi (diffusion à des publics restreints) et non de l'article 79 (concession de service public).

Les promoteurs d'Antène 1, qui visent à la fois le grand public et la diffusion hertzienne, relèvent, pour leur malheur, de l'article 79. Le secrétariat d'Etat leur a donc répondu que les décrets d'application n'étaient pas encore paru, tout en laissant une porte ouverte : en tant que projet de programmation, Antène 1 pourrait trouver une place sur un canal existant. La direction de Télédiffusion de France, consultée, a trouvé un canal disponible, mais a subordonné son utilisation à l'autorisation de M. Fillioud. Depuis, plus de nouvelles.

J.-F. L.

POLICE

Le syndicat C.F.D.T. réclame un « Grenelle de la police »

Soixante-dix délégués de l'Union fédérale C.F.D.T. de la police nationale viennent de se réunir à Nancy pour la première assemblée générale de ce syndicat depuis le changement politique de mai 1981. Insistant sur le retard des réformes dans l'institution policière, ils se sont prononcés pour l'organisation d'un *« petit Grenelle de la police »*, autour de toutes les revendications en attente. Un débat sur la police sera organisé au bureau national de la confédération.

De notre envoyé spécial

Nancy. – Dans les années 60, ils avaient été quatre à choisir la C.F.D.T. lors de la scission avec la C.F.T.C. Ils sont aujourd'hui un millier de policiers, de tous les corps et de tous les services, à se réclamer d'un syndicalisme autogestionnaire. *« De quoi passer du statut de marginaux à celui de minoritaires »*, commente M. Alain Deschamps, secrétaire général. Quantitativement, un poids encore très léger (4,48 % des suffrages parmi les inspecteurs et 3,61 % parmi les gradés et gardiens aux élections professionnelles de 1982), mais qualitativement, des idées à revendre

Les congressistes ont entendu le rapport d'une « commission femmes » de la région parisienne, dénonçant la *« marginalisation »* des personnels féminins de la police nationale et le *« machisme »* des chefs de service, dans ce qui se proclamait, il n'y a pas si longtemps encore, *« un métier d'homme »*. Mais ce furent surtout les critiques qui retinrent l'attention, adressées à un pouvoir qui, s'agissant de la police, manque, selon M. Deschamps, *« de courage politique lorsqu'il s'agit de s'engager plus à fond dans le véritable changement »*.

Critiques parfois acerbes. Ainsi des *« désillusions »* de M. Marc Wagner, gardien des polices urbaines, s'en prenant à *« une politique gouvernementale s'inspirant davantage de la social-démocratie que du socialisme à visage humain »*. Ce délégué réclama le droit de grève pour les fonctionnaires de police et la mise en œuvre d'un code de déontologie permettant de *« faire valoir la clause de conscience dans le cas d'ordres contraires à la loi »*. Inspecteur des renseignements généraux dans les Yvelines, M. Jean-Bernard Lalanne plaida pour *« une volonté politique dans le sens d'une transparence et d'un contrôle démocratique »* de la police. Quant à M. Claude Patron, de la C.R.S. 39, il regretta que les compagnies républicaines de sécurité soient restées *« une force para-militaire »* à laquelle *« les commissaires de la République font toujours appel pour ouvrir le parapluie »*.

M. Deschamps ne veut pourtant pas *« ignorer systématiquement ce qui a été fait »*, notamment en matière budgétaire. Mais, lui aussi, il regrette *« tout ce qui a bloqué la dynamique du 10 mai 1981 »*, ces lenteurs qui, appuyées sur *« un amalgame entre le sentiment d'insécurité et l'insécurité de fait »*, ont *« laissé le champ libre à l'opposition politique »*. Aussi la C.F.D.T.-Police se propose-t-elle, par l'action syndicale, seule ou avec d'autres, de *« rappeler le gouvernement à ses engagements initiaux »*.

EDWY PLENEL.

Jeudi 5 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Feuilleton : Bel Ami.
D'après G. de Maupassant. Réal. P. Cardinal. Adapt. P. Moustiers. Avec J. Weber, M. Berenson, A. Clément, D. Manuel (1re partie).
Georges Duroy, employé de bureau ambitieux, doit sa réussite à ses conquêtes féminines. Une adaptation un peu faible d'un roman qui fit scandale sous la IIIe République.

22 h 15 La leçon de cinéma de François Truffaut.
Emission de l'INA. Réal. J.-M. Berzosa. (1re partie).
Quand un cinéaste, confronté à ses œuvres, parle de son métier... Une émission intéressante, parfois cocasse, mais une mise en scène qui manque peut-être d'imagination.

23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Planète bleue : La ruée vers l'or bleu.
De Laurent Broomhead.
Poissons, pétrole : les enjeux technologiques, politiques, des fonds marins.

21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.
Interview de Lou Reed, une des plus grandes figures de l'histoire du rock des années 70 ; Rétrospective du groupe Jam ; portrait de Maze, etc.

23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma 16 : le Château faible.
De G. Larriaga. Avec L. Caron, C. Denner, R. Varte.
Les serviteurs d'une châtelaine défunte aux prises avec une administration. Caricatural.

22 h 5 Journal.

22 h 25 La vie en face : Flins, terre d'asile.
Reportage A.-Cl. Elkaïm et C. Le Peutrec.
L'émission « La vie en face » a choisi d'aller à Flins au moment de la grève des O.S. pour interroger à la fois les Français et les immigrés. Un reportage difficile à réaliser mais qui crève l'abcès, creuse et cherche au-delà des crises les points de contact ou comment commencer de vivre ensemble. Un document très construit, sans une image inutile.

23 h 18 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.

23 h 20 Prélude à la nuit.
Donizetti, chanté par Luigi Alva.

FRANCE-CULTURE

20 h, Nouveau répertoire dramatique : « Maria ou le Saut de l'ange » et « Incendie au sous-sol », de Pavel Kohout.

22 h 30, Nuits magnétiques : liaisons dangereuses.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (donné au Centre Georges-Pompidou le 10 janvier 1983) : « Car en effet », de Marco ; « Why patterns ? », de Feldmann ; « Mobile », de Decoust ; « Ilomba », de Despos ; « The Unforgiven Minute », de Heifetz, par l'ensemble 2e 2m, dir. M. Decoust.

22 h, Fréquence de nuit : Mozart, avec Sade, Ph. Sollers.

Vendredi 6 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 35 Vision plus.
12 h H.F. 12 (info).
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 50 Portes ouvertes : Le diabète.
14 h 5 Émissions du C.N.D.P.
Récit d'un voyage : le Jura
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 45 Dix idées pour l'orientation (ONISEP).
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Formule 1.
De M. et G. Carpentier.
Spécial Dalida.

21 h 40 Série : Lucien Leuwen.
D'après le roman de Stendhal. Réal. Cl. Autant-Lara, avec B. Garcin, N. Jamet, A. Lualdi... (redif.)
Lucien Leuwen devient aide de camp du ministre de l'intérieur. M. de Vaize, n'oublie pas Mathilde de Chasteller qui, croit-il, l'a trompé.

22 h 45 Histoires naturelles : Michel Duborgel, homme de pêche.
Émission de E. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.

23 h 15 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Série : Les amours des années folles.
14 h 5 Aujourd'hui la vie : La non-violence.
15 h 5 Série : Le cœur au ventre.
16 h 5 Reprise : Planète bleue.
Ruée vers l'or bleu (diff. 5 mai).
17 h 10 Itinéraires.
Chine immémoriale.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Secret diplomatique.
De D. de la Patellière et A. Kantof.
No 2. Une vague histoire d'espionnage sur fond politique. Un héros pâlot, des jeunes filles sulfureuses, le tout noyé dans une intrigue d'une lenteur désespérante.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : A la française ? Sont invités : F. Filinger et S. July (La vie tu parles), *S. Prou* (le Pré aux narcisses), *G. de Rothschild* (Contre bonne fortune), *Th. Zeldin* (les Français).

22 h 55 Journal.

23 h 5 Ciné-club (cycle Michel Simon) : la Chienne.
Film français de J. Renoir (1931). Avec M. Simon, J. Marèze, G. Flamant, M. Berubet, Gaillard, J. Gehret (N. Rediffusion).
Un caissier d'âge mûr, marié à une harpie, s'éprend d'une fille des rues qui lui joue la comédie de l'amour pour le gruger, au profit de son souteneur. Inspirée par un roman de Georges de la Fouchardière, cette étude de mœurs est annoncée comme une « comédie à tendances morales », comédie de la vie où, selon Renoir, chacun a ses raisons, quelles que soient les situations sociales. C'est filmé d'une façon originale et superbement interprété.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
U.F.A.C. (Union Française des Anciens Combattants).
19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 50 Dessin animé : Tintin.
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord, pas d'accord. (I.N.C).
20 h 35 Vendredi : Palerme, la chronique noire des narcolires.
Magazine d'information d'A. Campana.
Palerme (en Sicile), une ville aux mains de la Maffia : exécutions sommaires, trafic d'héroïne, énormes enjeux financiers... L'État italien a engagé une lutte dont les héros sont d'abord les juges, puis certaines personnalités du monde politique. Un reportage de Françoise Lifran.

21 h 35 Journal.
21 h 55 Magazine de la photo : Flash 3.
De J. Bardin, P. Dhostel et J. Eguer.
Revue de presse : les coulisses du grand reportage ; Les archives de la P.J. ; Portrait : Alain Bizos ; Flash pratique : le portrait.

22 h 38 Une minute pour une image. D'Agnès Varda.

22 h 40 Prélude à la nuit.
Octuor pour instruments à vent d'Igor Stravinski par les solistes de Marseille.

FRANCE-CULTURE

10 h 45, Le texte et la marge : « La science et l'âme du monde » ; « Métamorphoses du cygne », de M. Cazenave.
11 h 2, Musique : Schubert d'autrefois à maintenant (et à 13 h 30 et 16 h).
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « le Retour du Divin », de J. Audiberti.
14 h 45, *Les après-midi de France-Culture* : les inconnus de l'histoire (Jean Schlumberger).
18 h 30, Feuilleton : Portrait de femme.
19 h, Actualités magazine.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : hasard ou ignorance en physique.
20 h, Indochine 1941-1954 : l'engrenage, par E. Laurent.
21 h 30, Black and blue : Earl Hines.
22 h 30, Nuits magnétiques : Arrêts fréquents.

FRANCE-MUSIQUE

15 h, Comment l'Allemagne est devenue musicienne : Par la musique vers l'obscur. Œuvres de Champagne, Bach, Mozart, Wagner.
17 h 5, Les intégrales : la musique religieuse de Mozart.
18 h, Jazz.
18 h 30, Studio-concert (donné le 18 mars au Théâtre du Ranelagh) : Suite de Marin Marais, Prélude et Chaconne de Couperin, J. Savall, viole de gambe, G. Murray, clavecin.
19 h 35, L'imprévu.
20 h 20, Concert (en direct de Baden-Baden) : Sérénade no 1, Quatuor pour piano et cordes de Brahms par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. M. Bamert.
22 h 15, Fréquence de nuit : Mozart, avec Sade, de Ph. Sollers.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 5 MAI

– *Si Hamza Boubakeur*, ancien recteur de la Mosquée de Paris, est invité à l'émission « Le temps de dire », à 19 heures, sur Radio-Service-Tour-Eiffel, 101,5 MHz, Paris.

– *M. Michel Langignon*, secrétaire national du Mouvement pour la paix, participe à l'émission « Le grand débat », à 19 h 15, sur 92-Radio, 92,8 MHz, Paris et Hauts-de-Seine.

– *M. Guy Lengagne*, secrétaire d'Etat chargé de la mer, est reçu à l'émission « Planète bleue » sur Antenne 2 à 20 h 35.

– *L'amiral Antoine Sanguinetti* participe à un dossier de la rédaction sur la Corse, à 19 h 20, sur France-Inter.



INFORMATIONS « SERVICES »

VIE QUOTIDIENNE

Les services ouverts ou fermés le dimanche 8 mai

● BANQUES. – Les banques qui sont fermées le samedi seront ouvertes aux heures habituelles le vendredi 6 mai. Celles qui sont ouvertes le samedi seront exceptionnellement fermées le vendredi 6 mai après-midi.

● R.A.T.P. – Service des dimanches et jours fériés.

● ALLOCATIONS FAMILIALES. – Les services d'accueil du siège et des unités de gestion seront fermés du vendredi 6 mai à 12 heures au lundi 9 mai au matin.

● SÉCURITÉ SOCIALE. – La Caisse primaire d'assurance-maladie de Paris indique que ses services et centres seront fermés à 12 h 30 le vendredi 6 mai.

● MUSÉES. – Les musées nationaux suivants seront ouverts dimanche 8 mai : musée Delacroix, expositions temporaires des galeries nationales du Grand Palais, musée Jean-Jacques-Henner. Monuments français, grands appartements du château de Fontainebleau, Port-Royal, musée de Bois-Préau.

– Archives nationales : les salles de lecture et le Musée de l'histoire de France seront fermés le dimanche 8 mai.

– Le Palais de la découverte, le musée Marmottan et le Centre Georges-Pompidou seront ouverts dimanche 8 mai.

– Le Musée de l'armée, celui des plans-reliefs et l'église Saint-Louis-des-Invalides seront ouverts dimanche 8 mai. La projection permanente d'un grand film exclusif sur la seconde guerre mondiale (durée : trois heures cinquante-cinq minutes) aura lieu le dimanche 8 mai de 10 heures à 18 heures, dans la salle de cinéma du Musée de l'armée, hôtel national des Invalides.

● SPECTACLES. – Voir *le Monde des arts et des spectacles* daté 5 mai.

● LOISIRS. – On peut obtenir une sélection des loisirs à Paris durant la semaine en appelant à l'Office de tourisme de Paris le 720-94-94 (informations en français), le 720-88-98 (informations en anglais), le 720-57-58 (informations en allemand).

SPORTS

PLANCHE A VOILE

Soucis olympiques

Les véliplanchistes, présents à La Torche la semaine dernière, qui constituent l'élite de ce nouveau sport, pourront-ils briguer une médaille aux Jeux olympiques de Los Angeles, où leur discipline figure pour la première fois au programme ?

Mis au point par la Fédération internationale de voile, le règlement olympique prévoit que *« tout coureur ayant reçu un prix en espèces supérieur à 300 dollars risque de se voir retirer son statut de coureur amateur »*. Toutefois les véliplanchistes sont plutôt des collectionneurs de planches à voile, de magnétoscopes, d'appareils électroménagers ou même de voitures. Gagneraient-ils des prix en espèces dans une compétition professionnelle comme celle de La Torche, dotée de 150 000 F, leur fédération nationale se propose de les gérer jusqu'à leur reconversion.

Reste le cas des contrats particuliers passés entre les fabricants de planches et les meilleurs véliplanchistes. Le règlement olympique autorise le versement des manques à gagner résultant des absences professionnelles d'un concurrent, mais ne permet pas l'utilisation du nom du champion à des fins publicitaires. L'impact publicitaire des victoires est ainsi moindre et limite les contrats des meilleurs Français à quelque 6 000 francs par mois, auxquels s'ajoutent les primes liées aux résultats, avec, parfois, la mise à disposition d'une voiture.

Pour les Français, les soucis olympiques viendraient plutôt du choix de la marque Windglider pour la première épreuve de planche aux Jeux de Los Angeles. Premier producteur mondial, la France est à l'avant-garde technique dans ce secteur. Au dernier championnat du monde open, en décembre 1982, les véliplanchistes français s'étaient même adjugé les trois titres avec Robert Najy, qui devançait ses compatriotes Gilles Calvet et Jean-Philippe Boghossian chez les poids plumes, Gildas Guillerot chez les lourds et Marie-Annick Maus chez les féminines.

Progrès

En imposant la Windglider pour Los Angeles, la Fédération internationale revient à une planche à voile allemande de la première génération, moins performante et d'autant plus éprouvante physiquement que le harnais est proscrit. Le premier test des Français au dernier championnat du monde de Windglider avait même pris, pour eux, des allures de déroute. A raison de cinq heures d'entraînement par jour, cet hiver, en Guadeloupe, les meilleurs d'entre eux ont considérablement réduit la marge qui les séparait des Néerlandais Stephan Van den Bergh et Onno Tellier, comme on l'a constaté lors de la semaine pré-olympique de Hyères. Pourtant les fabricants de planches restent réservés.

Trois marques ont des représentants en équipe de France : Bic Marine, le numéro un mondial, Crit et Tiga. Les deux dernières sont d'autant plus réticentes pour prêter leurs coureurs que Windglider a été rachetée par Bic Marine, leur grand concurrent commercial.

Bruno Troublé, le barreur de *France-III* pour la Coupe de l'America, directeur du marketing de Bic Marine, engage des négociations qui permettraient à chaque société de trouver son compte dans l'exploitation commerciale d'éventuels succès. La décision devrait intervenir très prochainement. Qui douterait en effet de l'impact d'une médaille olympique sur un marché où la France est déjà le premier exportateur mondial ?

GÉRARD ALBOUY.

D'un sport à l'autre

ATHLÉTISME. – *Patricia Deneuville (Marignane) a amélioré de 10 secondes son record de France du 5 000 mètres, en couvrant, le 4 mai, à Arles, la distance en 16 min 32 sec.*

FOOTBALL. – *L'équipe belge d'Anderlecht a battu, à Bruxelles, l'équipe portugaise de Benfica 1 à 0 (but de Brylle) en match aller de la finale de la Coupe de l'Union européenne de football (U.E.F.A.). Le match retour aura lieu le 18 mai à Lisbonne.*

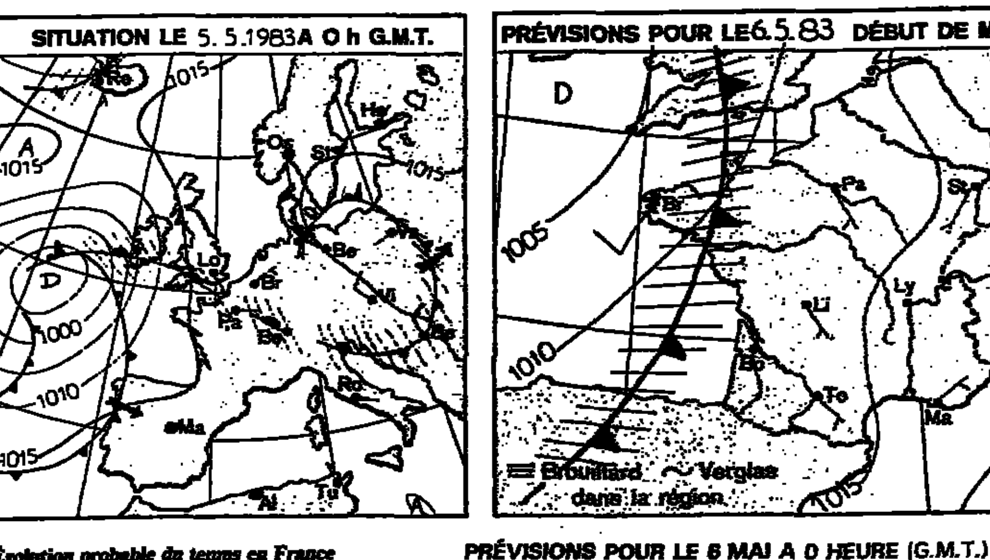
CYCLISME. – *Quatre jours avant l'arrivée du Tour d'Espagne, le Français Bernard Hinault, qui a gagné, le 4 mai, à Valladolid, l'étape contre la montre de 22 km à 48,7 km/h de moyenne, ne comptait plus qu'une minute six secondes de retard au classement général sur l'Espagnol Julian Gorospe, qui a repris le maillot de leader à son compatriote Alberto Fernandez.*

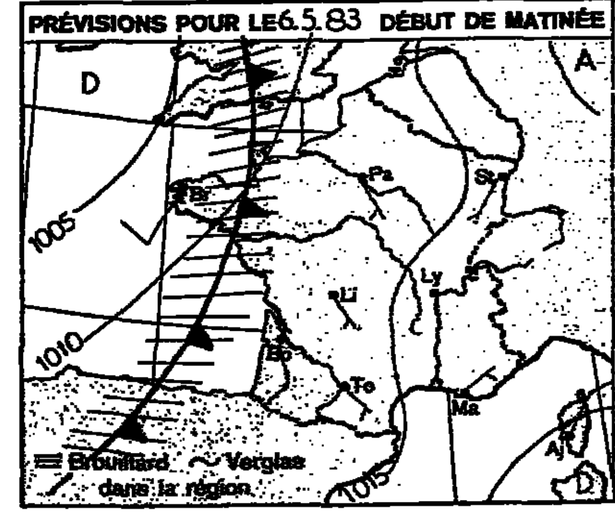
OMNISPORTS.– *M. Paul Violet, adjoint aux sports de la Ville de Paris, a annoncé, le 4 mai, que deux journées « portes ouvertes » auront lieu les 11 et 12 mai dans la capitale, pour* « faire connaître aux Parisiens les diverses possibilités de pratiquer et promouvoir le sport comme moyen essentiel de préservation da la santé ».

Renseignements dans les mairies d'arrondissement ou par téléphone au 276-54-54.

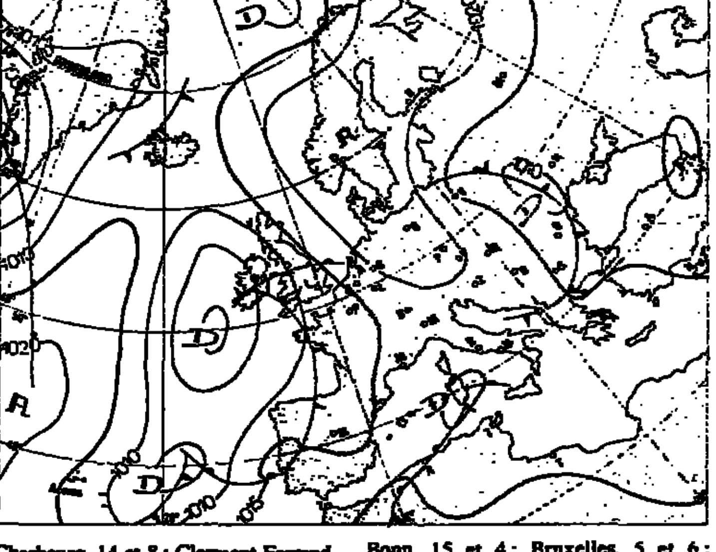
TENNIS DE TABLE. – *La Chine a gagné le championnat du monde par équipes, mardi 3 mai à Tokyo. Les Chinois ont battu en finale les Suédois 5-1 ; les Chinoises, de leur côté, ont dominé les Japonaises 3-0. La France s'est classée huitième chez les hommes et quatorzième chez les dames.*

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 6 MAI A 0 HEURE (G.M.T.)



Évolution probable du temps en France entre le jeudi 5 mai à 0 heure et le vendredi 6 mai à minuit.

La France restera dans un flux de sud-ouest chaud mais légèrement orageux, dirigé par la dépression centrée au large de l'Irlande.

Vendredi, début de journée agréable sur la majeure partie du pays : ciel bien dégagé et températures évoluant entre 6 à 8 degrés dans le Nord-Est et 11 à 14 degrés dans le Midi.

Des bancs de brume en bordure du golfe du Lion. Sur la Bretagne, la Vendée et l'ouest de la Normandie, le ciel sera plus nuageux ; des pluies sporadiques pourront se produire. Il fera dès le matin 13 à 15 degrés.

Dans la journée, des pluies sporadiques traverseront le pays d'ouest en est. Dans l'ensemble, ciel variable avec des périodes de soleil. Sur le Sud-Est et l'Est, chaleur et menaces d'orages près du relief ; il fera 20 à 23 degrés. Ailleurs, des éclaircies alterneront avec les ondées ; 18 degrés dans l'Ouest, 20 à 21 degrés dans le Nord, 24 à 25 degrés sur le Sud-Ouest.

La pression atmosphérique, réduite au niveau de la mer, était à Paris, le 5 mai, à 8 heures, de 1 017,6 millibars, soit 763,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 mai ; le second le minimum de la nuit du 4 mai au 5 mai) :

Ajaccio, 20 et 9 degrés ; Biarritz, 23 et 12 ; Bordeaux, 21 et 11 ; Bourges, 16 et 8 ; Brest, 14 et 11 ; Caen, 17 et 7 ; Cherbourg, 14 et 8 ; Clermont-Ferrand, 20 et 5 ; Dijon, 17 et 5 ; Grenoble, 20 et 1 ; Lille, 14 et 6 ; Lyon, 19 et 8 ; Marseille-Marignane, 24 et 11 ; Nancy, 14 et 5 ; Nantes, 17 et 9 ; Nice-Côte d'Azur, 18 et 13 ; Paris-Le Bourget, 18 et 7 ; Pau, 24 et 10 ; Perpignan, 22 et 12 ; Rennes, 18 et 9 ; Strasbourg, 16 et 6 ; Tours, 16 et 7 ; Toulouse, 23 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 17 degrés ; Amsterdam, 12 et 1 ; Athènes, 24 et 12 ; Berlin, 13 et 8 ; Bonn, 15 et 4 ; Bruxelles, 5 et 6 ; Le Caire, 28 et 16 ; îles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, 12 et 6 ; Dakar, 26 et 21 ; Djerba, 27 et 15 ; Genève, 18 et 7 ; Jérusalem, 20 et 7 ; Lisbonne, 19 et 13 ; Londres, 15 et 7 ; Luxembourg, 11 et 5 ; Madrid, 23 et 9 ; Moscou, 10 et 4 ; Nairobi, 25 et 15 ; New-York, 22 et 13 ; Palma-de-Majorque, 22 et 14 ; Rome, 21 et 10 ; Stockholm, 11 et 3 ; Tozeur, 31 et 20 ; Tunis, 27 et 14.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DU MUGUET

TIRAGE N° 20 DU 4 MAI 1983

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER F.
1	211	500
	641	500
	711	500
	971	500
	13 971	10 500
2	22	200
	412	500
	482	500
	832	500
	08 942	10 000
	80 762	10 000
3	73	200
	063	500
	133	500
	0 713	2 000
	1 533	2 000
	46 353	10 000
	60 553	10 000
4	1 284	2 000
	4 994	2 000
	9 244	2 000
	385 604	4 000 000
5	5	100
	215	600
	355	600

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER F.
5	385	600
	415	600
	725	600
6	96	200
	1 056	2 000
	3 936	2 000
	6 036	2 000
7	86 107	10 000
8	8	100
	08	300
	78	300
	4 148	2 100
	17 448	10 100
	247 808	1 000 300
9	169	500
	199	500
	489	500
	629	500
	979	500
	08 199	10 500
	62 409	10 000
0	850	500
	4 940	2 000
	66 880	10 000

PROCHAINS TIRAGES LE 11 MAI 1983
TRANCHE DES COQUELICOTS à MALAKOFF (Hauts-de-Seine)
L'ARLEQUIN à TOURS (Indre-et-Loire)

LOTO – TIRAGE N° 18 : 5 – 6 – 21 – 24 – 40 – 43 – NUMERO COMPLEMENTAIRE 48

PROCHAIN TIRAGE LE 11 MAI 1983 VALIDATION JUSQU'AU 10 MAI APRES-MIDI

LOTERIE NATIONALE TRANCHE DU MUGUET 1983 - N° 20

BREF

DOCUMENTATION

LES DISPARITÉS RÉGIONALES EN FRANCE. – Économie et statistique, la revue mensuelle de l'INSEE consacre son numéro 153 (mars 1983) aux « disparités régionales en France ». Les principaux dossiers sont : Le système productif régional ; Les disparités régionales de salaires se réduisent ; Revenus et prestations sociales, le rééquilibrage démographique de la France ; Chômer plus souvent en région urbaine, plus longtemps en région rurale ; Résorption des disparités régionales et nouveaux clivages.

★ **INSEE, 18 boulevard Adolphe-Pinard, 75675 Paris Cedex 14, tél. : 540-13-18.**

SANTÉ

LA FEMME DE CINQUANTE ANS. – « Les aspects de la santé de la femme à l'approche de la cinquantaine », tel est le thème de la conférence donnée devant le Groupe santé 9e » par Mme Annie Vagogne, journaliste, directrice de l'International Health Foundation, le 17 mai, à 19 heures.

★ **18, rue Victor-Massé, 75009 Paris. Tél. : 281.56.10.**

VIVRE A PARIS

POUR UNE SEINE PLUS PROPRE. – Une exposition sur le traitement des eaux usées se tient jusqu'au 6 juin dans le salon d'accueil de l'Hôtel de Ville. Photos, maquettes, matériels permettant de mesurer les efforts déjà accomplis pour que la Seine soit plus propre. Des visites gratuites de la station d'épuration d'Achères, où aboutissent la quasi-totalité des eaux usées collectées par les égoûts de l'agglomération parisienne, sont programmées au départ de l'Hôtel de Ville une à deux après-midi par semaine.

★ **Salon d'accueil de l'Hôtel de Ville, 29 rue de Rivoli, 75004 Paris.**

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 7 MAI

« Siège du parti communiste », 15 h, métro Colonel-Fabien, Mme Oswald, (Caisse nationale des monuments historiques).

« Chefs-d'œuvre du Moyen Age », 11 h, 6, place Paul-Painlevé (Approche de l'art).

« Ministère des affaires étrangères », 14 h 30, 37, quai d'Orsay (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 15 h, métro Pont-Marie (les Flâneries).

« Château de Neuilly », 15 h, 52, boulevard d'Argenson (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

15 heures, Palais de la découverte, R. Frydman : « La fécondation *in vitro* a-t-elle un avenir ? »

15 heures, 191, rue Saint-Jacques, « Foyers industriels en Amérique latine » (Association des géographes français).

15 heures, 9 *bis*, avenue d'Iéna, S. Rousseau, J.-L. Mercé : « Tolède et le Greco » (audiovisuel) (Amitiés françaises).

17 h 15, Collège de France, salle 8, G. Antoine : « Ernest Renan et l'enseignement ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 5 mai :

UN DÉCRET

● Relatif à l'indemnité de logement due aux instituteurs.

UNE CIRCULAIRE

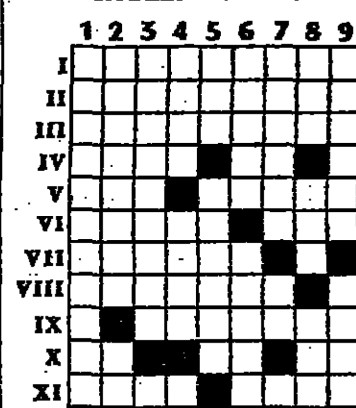
● Modifiant une précédente circulaire relative à l'évaluation de la puissance administrative de certaines catégories de véhicules.

UNE LISTE

● Des élèves de l'Ecole polytechnique féminine ayant obtenu en 1982, le diplôme d'ingénieur de cet établissement.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3443



HORIZONTALEMENT

I. Accorde de l'importance ou attache un prix moindre. – II. Perd donc de l'importance aux yeux de tout le monde. – III. Font intervenir le batteur pour le prélude et le « piano » pour le final. – IV. Homme politique italien. Lettres d'un facteur de groupe. – V. Forme les fortes têtes. Cadence qui peut être imposée par le chef. – VI. Aspirer à quelqu'un ou à quelque chose. Réserve de chefs. – VII. Peuvent se passer sur le drap ou sur la couverture. – VIII. On commence généralement à perdre de l'argent lorsqu'elle le gagne. – IX. Avait une idée plutôt « terre à terre » de la conquête de l'espace. – X. A *donc pu être rapporté*. Adverbe. Son titre est très recherché dans certaines pièces. – XI. Celui de l'âme passe souvent par celui du corps. Apprécie plus les rubans que les nœuds.

VERTICALEMENT

1. Nous fait donc entrevoir l'avenir avec sérénité. – 2. On fait appel à lui pour des tuyaux, lorsqu'il nous prend l'envie de flamber. Note. – 3. On la préfère généralement sur le papier plutôt qu'en chair et en os. – 4. C'est à en pleurer. Ses yeux sont tout un poème. – 5. Déduit donc. Un impair qui peut faire quitter la table à certains. – 6. Peut se mettre *sur le dos* et *prendre toute la* couverture. Plus ils sont petits, meilleurs ils sont. – 7. Langue que l'on peut trouver terre à terre. Lettres religieuses. – 8. Ne manque pas de culot. Se porte en tête. Souvent égoïste et toujours personnel. – 9. Doit sa vie à Chloris et sa survie à Apollon. C'est la femme de notre vie.

Solution du problème n° 3442

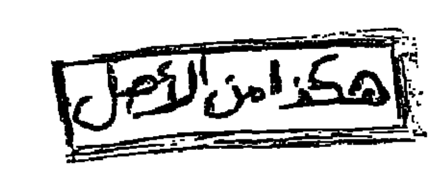
Horizontalement

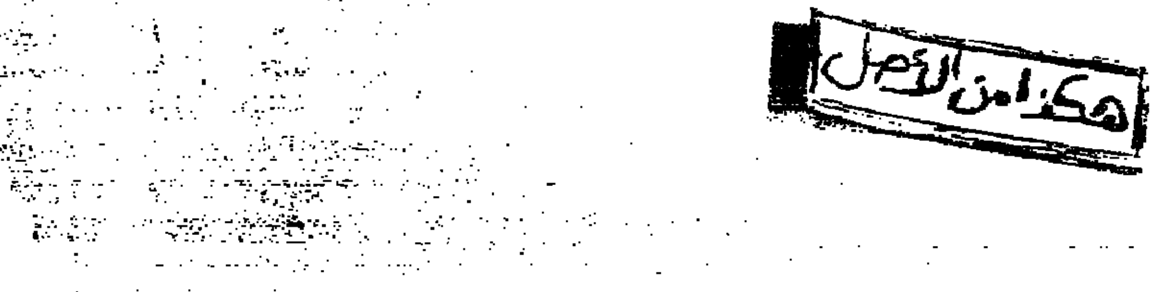
I. Perdrix. – II. Emerillon. – III. Suça. Si. – IV. Epaules. – V. Lens. Es. – VI. Te. Asie. – VII. Etau. Odin. – VIII. Uri. Anée. – IX. Rinces. Os. – X. Or. Tau. – XI. Prosateur.

Verticalement

1. Pesanteur. – 2. Emu. Etrier. – 3. Recel. Ain. – 4. Drapeau. Cos. – 5. Ri. Ans. Aéra. – 6. Illusions. – 7. XL. Ede. Te. – 8. Osée. IEOAU. – 9. Unisson. Sûr (sur).

GUY BROUTY.





	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13.00	15.42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE A TAILLE HUMAINE POSSÉDANT 3 USINES EN PROVINCE (150 KM DE PARIS) SPÉCIALISÉE DANS L'EMBALLAGE MÉTALLIQUE, LA FERBLANTERIE ET L'IMPRESSION SUR MÉTAUX

recherche

JEUNES INGÉNIEURS

ARTS ET MÉTIERS OU ENI METZ, BELFORT
Ayant 5 à 10 ans d'expérience, pour étoffer sa structure industrielle dans les fonctions de production, méthodes, recherche et développement nouveaux produits.

Il sera donné la priorité aux candidats ayant l'esprit chef d'entreprise. Il est possible pour les candidats de valeur qui le souhaitent de devenir actionnaires et participer au conseil d'administration, si apport de fonds propres.

Ronds-de-cuir s'abstenir.

Ecrire sous nº 8.193 « LE MONDE » Publicité Service Annonces Classées
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

L'U.G.A.P.

Service de l'Etat recherche pour PARIS

UN CONTROLEUR DE GESTION

Ce poste créé, directement rattaché au Directeur Général, s'adresse à un diplômé de l'enseignement supérieur (grande Ecole de Commerce, Sciences Po ou maîtrise de gestion), ayant une expérience professionnelle de trois ans minimum.

Adresser C.V., photo et prétentions à :
U.G.A.P. - sous direction du Personnel
209, rue de Bercy - 75585 PARIS Cédex 12

Société industrielle (effectif : 1.000, CA : 100 millions de F) recherche le

RESPONSABLE DU SERVICE COMPTABLE

(7 personnes) chargé de la comptabilité et des déclarations fiscales de la société et de ses filiales.

Il est souhaité une formation économique générale avec DECS et plusieurs années de pratique comptable (entreprise ou cabinet).

Evolutions possibles dans d'autres sociétés du Groupe ou à la Holding.

Ecrire avec C.V. détaillé sous réf. 361 M à Alain SARTON.

plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines.

Société d'études et de conseil spécialisée dans le domaine du Tourisme recherche

Chargé(e) d'études de marchés

possédant une formation supérieure de gestion ainsi qu'une expérience des études de marchés appliquées au Tourisme ou une très bonne connaissance de la branche hôtelière.

Envoyer C.V., photo, prétentions, s/réf. 3403 à PIERRE LICHAU S.A.
BP 220, 75063 PARIS Cédex 02
qui transmettra

VILLE DE SÈVRES (92)

22.000 h.
Recrute immédiatement
1 RÉDACTEUR
35 ans maximum,
pour le service du secrétariat général, niveau licence ou maîtrise droit public.

Envoyer candidature et C.V. détaillé, ainsi qu'une photo à M. le Maire, Hôtel de Ville, 92310 SÈVRES.

L'entreprise générale LÉON GROSSE (2.000 personnes, 900.000.000 C.A.), rech.

COLLABORATEUR (TRICE)

SUP. de CO, ESSEC, ESCAE. Tenue de plans de charges et gestion provisionnelle. Connaissances en informatique indispensables.
Lieu de trav. VERSAILLES. Adr. CV et prét. à M. Léon GROSSE, 26, rue Sté Adélaïde. 78000 VERSAILLES.

RESTAURANT

recherche jeune homme 18 ans

COMMIS de SALLE

Fermé samedi et dimanche.
Tél. : 808-05-48.

Labo. recherche physiologie I.N.S.E.R.M.
rech. informaticien (e)
niveau minimum maîtrise (3 A)
expérience P.D.P. ou temps réel souhaitée.
Téléphone pour rendez-vous 203-84-26, poste 395.

Création Société de service interv. sur marché de l'art PRODUIT NOUVEAU
Rech. part. financ. et logist.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MUTUALISTE DE PARIS
recherche

RÉDACTEUR

POUR SON SERVICE NATIONAL DU PERSONNEL

Titulaire D.U.T. de gestion du personnel ou D.E.U.G. et ayant déjà travaillé.

Ecrire sous le nº T040.094 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

secrétaires

SHARP FRANCE

recherche

SECRÉTAIRE DIRECTION

Bilingue ANGLAIS
Pour remplacement
jusqu'au 31 août 83
Adresser C.V., prétentions
CHEF DU PERSONNEL
Z.I. VILLEMILAN
avenue Ampère
91320 WISSOUS.

BULGARI JOAILLIERS

cherche

SECRÉTAIRE CCIALE

A partir du 1er juillet :
- Dyn. et expérimentée.
- Références de 1er ordre.
- Bonne présentation.
- Sténodactylo fr.-angl.
- Télex.
- Bonne écriture.
- Travail intéressant.
- Très bon salaire X 13.
- Poste stable.

Envoyer C.V. + lettre man. et photo récente à M. J.-C. Berneau chez BULGARI, 27, av. Montaigne, 75008 PARIS.

représentation offres

V.R.P. multi introduit client. Drog., Quinc., Grain. demandé par importante firme. Écr. B.P. 2012, 66011 Perpignan Cedex.

Cherche programmeur analyste expérimenté sur IBM 34, GAP II interactif + UGPL. Envoyer c.v. Ets FRENKEL, à l'attention de Mme N. Imbert, 39, rue N.-D.-de-Nazareth, 75003 PARIS.

M.J.C. Courbevoie rech. permanent à mi-temps p. travail coordination et accueil. Dipl. ou exp. en milieu assoc. néc. Écr. : M.J.C., 184, bd Saint-Denis, 92400 Courbevoie.
Tél. : 333-58-24 mardi, jeudi, vendredi après-midi.

Société d'édition de presse recherche assistante de direction, excellente sténodactylo français-anglais, recherche également responsable service abonnements, expérience fichier informatique exigée pour assurer développement portefeuille. Téléph. : 233-99-14.

Association à but non lucratif rec. jeunes hommes (ou fmes) pr vte prod fait par handicapés. S'adresser Handicap Magazine, M. R. Vici, 32, rue Jacques-Kellner, 75017 Paris. Tél. : 283-18-07, de 9 h à 14 h.

ORGANISME FORMATION PROFESSIONNELLE

ANIMATEURS (TRICES)
Stages expression française. Lecture rapide.

Envoyer C.V., prét., photo à LABEAU, 130, av. V.-Hugo, 75116 PARIS.

IMPORTANT GROUPE DE SOCIÉTÉS DE MAINTENANCE
recherche

ASSISTANT

CONTROLEUR DE GESTION

Missions :
- Tableaux de bord de gestion, prix de revient, contrôle des filiales.

Ce poste convient à un jeune bénéficiant de quelques années d'expérience et offre de larges perspectives d'évolution. Lieu de travail : Boulogne-Billancourt.
Écrire avec lettre manuscrite et IMPÉRATIVEMENT photo et prét. à :
IDEX et Cie
8 bis rue Escudier, 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT.

SOCIÉTÉ GESTION 2000
pour postes fixes recherche

INGÉNIEURS d'AFFAIRES

Expér. techn. et cciale dom. ENGINEERING. Postes d'avenir. Écrire C.V. et prétententions GESTION 2000, 102, rue Lafayette, Paris 10e.

INFORMATIS

recherche

INGÉNIEURS

Ayant 3 à 7 ans d'expér. du LOGICIEL dans les domaines :

TÉLÉPHONIE
RADIO-TÉLÉPHONE
LOGICIEL DE BASE
MONITEUR ET COMPILATEUR
« PROCESS » TEMPS RÉEL
MITRA, SOLAR, PDP, SEL 32. 26, r. Daubenton-5e. 337-99-22.

Sté banl. sud de Paris rech.

PROFESSEUR DE NÉERLANDAIS

EXPÉRIMENTÉ (E)
avec moyen de transport personnel.
Téléph. :296-14-24.

LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT pour sa station de recherche de MARNE-LA-VALLÉE
recrute

UN TECHNICIEN

DUT PHYSIQUE, CHIMIE OU MESURES PHYSIQUES
intéressé par les problèmes de traitement d'eau et par l'analyse physico-chimique en général.

Possibilités de courts déplacements en France.

Adresser C.V., prétentions à : C.S.T.B., à l'attention de M. MAYDATCHEVSKI, 84, avenue Jean-Jaurès CHAMPS-SUR-MARNE, 77421 Marne-la-Vallée Cedex 02.

emplois régionaux

FRANCHE COMTE

Ingénieur Méthodes et Industrialisation

Notre Société, leader dans des produits de fabrication mécanique, 1800 personnes, recherche un ingénieur pour l'une de ses unités de 300 personnes. Sous la responsabilité de notre Chef de Service Méthodes, il prendra en charge la définition avec les clients des normes techniques de nos produits spéciaux, l'établissement des devis, la recherche d'une qualité optimum. Un poste évolutif qui devra le conduire à proposer des améliorations des procédés de fabrication et, à terme, à prendre des responsabilités plus globales dans une fonction technique ou d'encadrement d'atelier.
Un réel tremplin donc pour vous, jeune ingénieur qui, sorti depuis 2 à 3 ans d'une école type INSA, AM, ENI..., avez acquis une première expérience dans une fonction similaire en milieu industriel.
Merci d'adresser votre candidature (et votre rémunération actuelle) à notre Conseil ALGOE. Ecrire sous référence 783 M à Michèle GOMEZ.

ALGOE 9 bis, route de Champagne - 69130 ECULLY.

MEMBRE DE SYNTEC — Dessein

BANQUE RÉGIONALE

APPARTENANT A

UN GROUPE BANCAIRE IMPORTANT

recherche des

EXPLOITANTS CONFIRMÉS (classe III, IV, V)

Possédant les aptitudes suivantes :
- Le sens du risque ;
- La pratique confirmée de la décision d'octroi de financement (CT., MT., LT.), aux PME, PMI, artisans ;
- Un tempérament commercial affirmé ;
- L'aptitude à la négociation et à l'animation d'une équipe ;
- La mobilité géographique au sein de la circonscription territoriale de la banque.

Possibilité d'évolution de carrière rapide.

Au sein du réseau

Il sera répondu à toutes les candidatures accompagnées d'un c.v. détaillé, précisant rémunération actuelle et prétentions qui seront adressées sous références nº 29470 à Agence Havas, 136, boulevard Charles-de-Gaulle, 92522 Neuilly-sur-Seine, discrétion assurée.

BANQUE recherche

CAISSIERS DE CHANGE

pour Lyon
Ecrire avec nº de téléphone au nº M 59.986 BLEU, 17, rue Lebel, 94307 Vincennes cedex, qui transmettra.

LE DÉPARTEMENT DES ARDENNES
ORGANISE un concours sur épreuves pour le recrutement d'attachés du cadre départemental, ouvert aux candidats de deux sexes âgés de moins de 35 ans au 1er janvier 1983 et titulaires de l'un des diplômes requis pour le premier concours d'entrée aux instituts régionaux d'administration.

Date des épreuves écrites : 13 et 14 juin 1983.

Epreuves orales en juillet.

Date de clôt. des inscriptions : mercredi 25 mai 1983 inclus.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

Monsieur le Président du conseil général des Ardennes, bureau du personnel, hôtel du département, 08011 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES. Tél. (24) 37-22-11, p. 8121.

ENSEMBLE INSTRUMENTAL RÉGIONAL DE BASSE-NORMANDIE
recrute sur concours

UN VIOLONISTE

Le concours aura lieu le 27 JUIN 1983 A CAEN.
Pour toutes informations s'ad. à Ensemble Régional de Basse-Normandie, B.P. 120, 50200 Coutances, (16-33) 45-59-18.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. 30 ans, bonne présent. cherche EMPLOI DE NUIT standardiste ou restauration. T. 829-82-15 de 20-22 h.

J.F. 21 ans DUT relations publiques (ni VRP ni hôtesse), recherche poste créatif après 8 mois expérience radio animation journalisme publicité. Ecr. s/nº 1.258 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 34 ans, très bonne présentation, attachée de direction, BTS secrétariat, exp. dans différentes fonctions. Postes à haut niveau, sens des responsabilités et des contacts. Rech. poste stable dans société de publicité de préférence. Libre de suite. Tél. : 282-87-83.

BAC G1

J.F. 30 ans, très bonne présentation recherche place assistante collaboratrice ou secrétaire direction, poste stable, 10 ans d'expérience.
Ecr. s/nº 6.481 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 37 ans, exp. 12 ans Sté d'informatique, cherche emploi cadre responsable administratif des ventes ou assistante direction commerciale banlieue Sud ou Ouest. Tél. : 831-55-58.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Particul. vend Renault 18 GTL, février 81, gris métall., intér. bleu marine, pare-brise feuilleté. 45.000 km. – Prix 33.500 F. Tél. : 903-04-46 (ttes heures).

de 8 à 11 C.V.

ID Spéciale 73

132.000 km.
837-49-21 à partir de 18 h.

divers

R 5 TS 1982, 35.000 km. Toit ouvrant, vitres teintées, 5 vitesses, gris métallisé. Prix argus – 5 %.

BMW 528 i 79. Modèle 1980. Gris foncé 100.000 km. Moteur entièrement refait par BMW. Vitres teintées. 4 vitesses, auto-radio. Prix argus. Tél. : 603-38-32 heures bur.

capitaux propositions commerciales

BUSINESS AVIATION
Citoyens suisses expérimentés sont disponibles pour l'étude et l'exécution de tous projets (exploitation, transaction). Ecrire sous le nº PO 351.604 à Publicitas 1002 Lausanne (Suisse).

propositions diverses

Les emplois à l'ÉTRANGER sont nombreux et variés (spécialistes, techniciens, cadres). Demandez une documentation sur la revue spécialisée *MIGRATIONS* (A 14), B.P. 291.09 PARIS.

L'ÉTAT offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée, *FRANCE CARRIÈRES* (C 16), Boîte Postale 402.09 PARIS.

gérances libres

Recherche pour GÉRANCE LIBRE jeune femme dynamique, expérience commerce pour gérer et tenir seule petite boutique bijoux fantaisie centre Paris.
Ecr. s/nº 6.494 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt

Saint-Honoré/Vendôme, imm. Louis-Philippe ravalé tt cft 4e ét. asc., salon, s. à manger, bur., 2 chbres, 2 bains, serv. Poss. garage. De Vilers. 527-86-69.

LOUVRE, imm. 17e, 3 pièces 82 m², 3e étage, impeccable. 570.000 F. Tél. : 589-49-34.

2e arrdt

HALLES-SENTIER
rue des Jeûneurs
4 p., 80 m², double living avec 2 cheminées, 2 ch., cuisine, s. de bns, w.-c., 4e ét. sans asc., charme et soleil. Px 690.000 F. Tél. 261-75-70 après 17 heures ou 236-26-64 le matin.

LIV., 3 CHBRES, tt cft, 100 m² + 12 m², impccable : 950.000 F. T. 550-34-00 ou 060-54-94 soir.

3e arrdt

MARAIS, 41, r. de Bretagne, 5e ét., studio 22 m², cuis., bns, w.-c., ref. nf. Prix 160.000 F + mitoyen occupé 115.000 F. Voir 13/15 h, ou 520-13-57.

4e arrdt

MARAIS, Sully-Morland, imm. récent, studio tt cft, cuisine, bains. Téléphone : 634-13-18.

5e arrdt

NEUF
CONSTRUCTION EN COURS
IMM. TRÈS GRAND LUXE DE 29 APPARTEMENTS
Livraison immédiate

JARDIN DES PLANTES
1 et 3, RUE POLIVEAU

DU 2 AU 5 PIÈCES et DUPLEX-TERRASSES

Prix moyen 15.000 F le m². Ferme et définitif

APPARTEMENT TÉMOIN
Tous les jours, 14 h à 19 h, sauf mercredi et dimanche.

A.W.L., téléph. : 267-37-37.

CENSIER-SAINT-MARCEL. Imm. bourgeois, coquet 2 pces, tout confort, clair, calme. HABITAT CONSEIL, 661-25-00.

VAL-DE-GRACE P. de T. stud. tt cft, sans vis à vis. Prix : 220.000 F. Téléphone : 325-97-16.

6e arrdt

Bd Montparnasse, 842-57-00. Imm. en cours de réhabilitation, studio à part 300.000 F. 2 pces 460.000 F. 3 pces 730.000 F.

10e arrdt

SUR LES RIVES DU CANAL SAINT-MARTIN
du studio au 5 pièces
ce jour et demain 14 à 19 h, samedi et dimanche 11/13 h, 14/19 h.
SAINT-MARTIN GRANGE-AUX-BELLES, 152, quai de Jemmapes.
Téléphonez au : 245-73-13.

11e arrdt

BOUL. RICHARD-LENOIR
7 pces tt cft, 210 m² env., 2e ét. asc., soleil, prof. lib. possible.
Téléphonez au : 634-13-18.

MÉNILMONTANT
2 à 5 pces, stand. tt confort.
PRÊT CONVENTIONNÉ
Imm. nf. Livraison immédiate.
RÉSIDENCE LES COURTILLES
PRIMM. Téléph. : 788-11-28.

AV. PARMENTIER. A saisir 3 p., confort, bien distribué, imm. pierre de taille, bourgeois. Px 405.000 F. T. 347-57-07.

12e arrdt

RUE DE PICPUS
Dans immeuble pierre de taille, pptaire vd 5 pces, tt cft, 91 m² + balcon, 5e ascens. Occupé jusqu'en 1985. T. 500-54-00.

DUGOMMIER. Beau 3 p., tt cft. habit. de suite, 360.000 avec 35.000, Cogéfim, 347-57-07.

13e arrdt

Me CORVISART. Imm. 74. 2/3 p., tt cft, 70 m², cave, park. 598.000 F. 336-22-30.

ARAGO GOBELINS. Imm. réc., 2 p., tt cft, balc., cave, park., 500.000 F. 336-27-30.

ARAGO séj. + 2 chambres, mezzanine, cft. Sud. Prix : 630.000 F - 325-97-16.

MÉTRO PORTE D'ITALIE
PRÊTS CONVENTIONNÉS
« LISIÈRE DE PARIS »
45, avenue Jean-Jaurès
GENTILLY
2, 3, 4, 5 pièces
LIVRABLES IMMÉDIATEMENT
ouvert tous les jours sauf mardi/mercredi, de 14 à 19 h, ou tél. 546-07-73.

14e arrdt

PLAISANCE, 90 m², 354-42-70. Séjour dble + 2 p., park. Soleil.
GRANDE TERRASSE.

RUE D'ALÉSIA beau 3 P. tt cft, nombr. rang., balc., box, plein sud, calme. Immeuble stand.
PRIX TOTAL : 750.000 F.
URGENT : 337-88-58.

15e arrdt

Me ÉMILE-ZOLA
117, RUE DU THÉATRE
PETIT IMMEUBLE NEUF
GRAND STANDING 2 P.
A partir de 13.800 F le m²
BUREAU DE VENTE
S/place 14/19 h ts les jours sf mercredi. Tél. 579-84-42 ou
MICHEL LAURENT S.A. 723-63-12.

PONT MIRABEAU
6e ét. asc., BALCON, gd 4 p., 2 services, garage. 329-84-59.

VOLONTAIRES, rénovation, 2 pces tout cft, 450.000 F. ; duplex, terrasse, 850.000 F. Téléphone : 828-93-47.

CECOGI construit
329, RUE LECOURBE
IMMEUBLE GD STANDING
STUDIOS, 2, 3, 4 PCES
Prix moyen : 12.800 F le m²
Ouverture bureau vente : jeudi, vendredi, 14 h à 18 h ; samedi, 11 h à 18 h.
Renseign. : 575-62-78.

RUE ROSENWALD
Récent 2 p., 44 m², tt cft, rez-de-ch. dégagé, calme, parking. 380.000 F. Tél. 526-69-60.

LOFT ATELIER 3 PCES 97 m² + 80 m² ter. 1.250.000 F Vend., Sam. (10 à 12 h). 9, r. Mathurin-Regnier 550-34-00.

MÉTRO DUPLEIX
3 P. 82 m² env., cuis. équipée, balc., 2 bains, park. Expo. Sud. Immeuble stand. 1.050.000 F. BRANCION S.A.R.L., 575-73-94.

16e arrdt

TROCADÉRO
Emplacement exceptionnel vue sur Seine et Tour Eiffel. 200 m², 6e ét., 2 chbres serv. APPARTEMENTS D'ANGLE GARBI, 567-22-88.

STUDIO 30 m² A SAISIR, tt cft, prêt habit. ou plac. 10 %. Bas prix. Pptaire 504-44-09.

17e arrdt

BOUL. BESSIÈRES
b. imm. bnq., 2 p., cuis., w.-c., bns, ch. ctl. Prix 215.000 F. A.C.O.P.A., tél. : 251-10-60.

17e sur square, Me Guy-Môquet, dble living, 2 chbres, 80 m² + balcon + loggia, tt cft, 640.000 F. Tél. 627-03-06.

18e arrdt

JULES-JOFFRIN
PRÈS MARCHÉ DU POTEAU bel imm. 2 p., entr., cuis., w.-c., chauff. ctl. IMPECC. 2e s/RUE 230.000. ACOPA 251-10-60.

SORTIE Me MARCADET
Imm. 1973, 5 PCES 100 m². BALCON. 675.000 F. à déb. A.C.O.P.A., tél. : 251-10-60.

Sur place du Tertre, studio de caractère, cuis., salle de bains équipée. URGENT. 634-13-18.

ABBESSES-PIGALLE
LOFT 250 m²
Ss-sol + 2 nivx, imm. p. de t. Prix 820.000 F - 387-71-55.

19e arrdt

TÉLÉGRAPHE, standing, 6e ét., 93 m², balcon, parking. 730.000 F. Tél. : 233-88-45.

A saisir PTE PANTIN, 2 p., 1976, cave, park., cuis. équipée. 289.000 F. 661-25-00.

20e arrdt

CHARONNE. Récent, bel imm., 7e ét., vue soleil, 4 p., tt cft. 530.000 F, matin 722-73-58.

91 - Essonne

CHILLY-MAZARIN. Dans résidence calme, tennis, appt 4 pièces 1972, 8e ét., asc., expos. E. S. O., vue dégagée, cuis. anc. rustique en L, cellier, s. de bns équipée, surf. 88 m² + 6 m² loggia. Park. Prix : 390.000 F dont 25.000 F C.C.F. à 5 %
Tél. bureau : 909-24-83.
Domicile : 457-58-83.

92 Hauts-de-Seine

MEUDON
8, route des Gardes
VUE PANORAMIQUE
IMMEUBLE PIERRE DE TAILLE
2 et 3 pces avec GD BALCON.
Livraison mai 1983
DERNIER ÉTAGE
Appartement témoin, samedi, mardi, vendredi de 14 h à 18 h. Tél. 507-15-98 ou 200-23-00.

SÈVRES
81, GRANDE-RUE
« LE PARVIS DE SÈVRES »
2 au 7 pièces, commerce
Ce jour et demain 14 à 19 h, samedi et dimanche 11 à 13 h, 14 à 19 h.
Téléphonez au : 507-13-47.

PERRONET récent s/terrasse 2 p., tt cft 51 m², « BALCONS et TERRASSES DE PARIS » matin. Tél. : 722-73-58

BOULOGNE SQUARE
3/4 impec. 4e ét. dernier étage. Soleil balc. calme. 610.000 F. Tél. : 603-28-08.

PERRONET récent s/jdin beau stud. ensol., cuis., S. bains, 31 m². Matin 722-73-58.

BOULOGNE
(PRÈS BOIS) réception + 2 chbres, balc., chbre de serv. Prix : 850.000 F - 325-48-82.

93 Seine-Saint-Denis

AUBERVILLIERS
Imm. ancien. Libres et occupés. Bas prix. Téléph. : 366-11-10.

94 Val-de-Marne

A 200 M DU MÉTRO
Prêts conventionnés
Studio au 4 pces. Appt témoin, 120, avenue de Fontainebleau, 94 - KREMLIN-BICÊTRE
Du jeudi au lundi
Tél. 672-19-49 ou 500-72-00.

BANLIEUE SUD Près Métro
4 P., tt cft, 76 m², 8e ét., asc. Immeuble récent. Prix total : 460.000 F. Tél. : 331-54-55.

Province

CANNE/CANNES CENTRE
Petit immeuble ancien. Libres et occupés, 250 m² + 30 m² terr. Téléphone : (16-1) 366-11-10.

DIEPPE FRONT DE MER
PETIT IMMEUBLE EXCEPT. Appt de 30 à 80 m² + terrasse. Téléphone : (16-1) 366-11-10.

AIX. (Pvce) vend F 2 résid., pisc., tennis, comm., 1er ét., séj., chbre, bur., cuis., s. de b., 48 m² + balc. sud. 380.000 F. Tél. : (42) 27-64-21.

appartements achats

MALESHERBES - 73
522-05-96
Pour consulats ou ambassades
Recherche appartements
TOUTES SURFACES
Hôtels particuliers et bureaux.

Jean FEUILLADE, 54, av. La Motte-Picquet (15e). 566-00-75. Rech. pour clients sérieux 15e et 7e arrt appts ttes surfaces et imm. Paiement comptant.

FRANCE-AFRIQUE
ACHAT URGENT STUDIOS à 5 PCES, PARIS ou PORTES, 8, rue Linné (5e). 337-88-58.



CARNET

Naissances

— Patricia, Laurent et Alexandre GAREL
sont heureux d'annoncer la naissance de
Marie,
le 5 avril 1983.

Mariages

— Anne **ZURCHER** et François **ANSERMET** font part de leur mariage, célébré à Genève le 6 mai 1983.
21, avenue de Morges,
1004 Lausanne.

Décès

— MM. et Mmes Lucien, Albert et Pierre Baudouin, ses enfants,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,

Les familles Middegaels, Baudouin, Rivaud et Spettel, ses beau-frère, belles-sœurs, neveux et nièces,
Et toute la famille
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Albert BAUDOUIN
née Gabrielle Middegaels,

survenu le 29 avril 1983 à Paris-19e, à *l'âge de quatre-vingt-sept ans.*

Priez pour elle !
Le *service religieux* en l'église de la Sainte-Trinité, à Paris-9e, a été célébré dans l'intimité familiale le mercredi 4 mai 1983, suivi de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière parisien de Pantin.

« A l'Eléphant blanc »,
32 *bis*, boulevard Haussmann,
75009 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mlle Christine BOSSENNEC.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 6 mai 1983, à 8 h 30, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 35, avenue Marceau, Paris-16e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Maurice Lecomte,
ont la douleur de faire part du décès de

Anne CHERVET,

ancienne élève du Bauhaus,
ancien membre du Fashion Group,

survenu le 30 avril 1983, à Paris.
L'inhumation aura lieu le 9 mai 1983, à 11 h 30, au cimetière Saint-Louis de Versailles (78000).
9, rue Mansart, 75009 Paris.
7, rue Colbert, 78000 Versailles.

— M. Jean-Pierre **DROUIN** et son épouse, née Solange Chipaux,
Caroline, Catherine et Jean,

Le docteur Pierre Drouin,
Mme M. Debray,
Mme André Chipaux,

Et toute leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de leur fils, frère et petit-fils,

Charles,

que Dieu a rappelé à Lui dans sa douzième année, le 3 Mai 1983.

28 *bis*, rue Albert-Maignan,
72000 Le Mans.

— Le docteur et Mme Henri Poublan,
leur fils et leur petit-fils

Mme Roger Le Tourneau,
ses enfants et petits-enfants,

M. et Mme André Adam,
leurs enfants
et petits-enfants

Mlle Lucie Lagarde
ont le douleur de faire part du décès de

Mme la générale
Jean-Baptiste LAGARDE,
née Mathilde Lansac,

leur mère, belle-mère,
grand-mère et arrière-grand-mère,
rappelée à Dieu le 3 mai 1983 dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, le vendredi 6 mai 1983, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, rue du Général-Camou
75007 Paris.
7, cité du Cardinal-Lemoine,
75005 Paris.
15, rue Cler,
75007 Paris.
112, rue Saint-Dominique,
75007 Paris.

— Poitiers.
Le professeur
et Mme Maurice Scavizzi,
Me Pierre-Yves Scavizzi,
Les docteurs Sylvie et Jacques Casamayou-Truchet,
ses enfants,
Laurent, Philippe, Gaël et Cédric,
ses petits-enfants,
Et toute le famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean TRUCHET,
née Yvonne Hemme,

survenu le 3 mai 1983.

Les obsèques auront lieu ce jour, jeudi 5 mai, à 15 h 45, en la cathédrale Saint-Pierre de *Poitiers*, où le deuil se réunira.

Inhumation au cimetière de La Cueille dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.
49, avenue Victor-Hugo,
75016 Paris.
66, rue des Carmélites,
86000 Poitiers.
Villa Gora-Balta,
64500 Saint-Jean-de-Luz.

Anniversaires

— Pour le huitième anniversaire de la mort du

général Jean BREUILLAC,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu, aimé et sont restés fidèles à son souvenir.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Avis de messes

— Une messe solennelle sera célébrée à l'occasion de la fête de Notre-Dame-du-Liban, le dimanche 8 mai 1983, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-du-Liban, 17, rue d'Ulm, 75005 Paris.

Messes anniversaires

— A l'occasion du troisième anniversaire *du décès de*

Elia Farès ABOUJAOUDE,
une messe sera célébrée à Notre-Dame-du-Liban, rue d'Ulm, à Paris, le dimanche 8 mai 1983, à 11 heures.
Pour tous ceux qui l'ont connu et aimé, une pensée pieuse et amicale sera la bienvenue.

Communications diverses

— *Eckankar*, un enseignement universel, vous présente : « Causerie, art et musique », samedi 7 mai, de 15 heures à 19 heures, Maison des Horticulteurs, 84, rue de Grenelle, Paris. Métro Rue-du-Bac. Part. frais. Inf. : 577-59-40.

— Le congrès annuel de l'Union des athées se tiendra le dimanche 22 mai (Pentecôte), de 9 heures à 18 heures, dans un salon de l'Hôtel Nikko de Paris, 61, quai de Grenelle, Paris-15e, sous la présidence effective du professeur Perrin, membre de l'Institut de France. Ce congrès comportera plusieurs exposés avec débat et, notamment, à 15 heures, la question « Religions et racisme » sera plus spécialement traitée.

L'immobilier

locations non meublées offres

Paris

Cours de Vincennes imm. neuf *stand 2 pces, 6e asc., park.* 2750 F nets. Tél. : 347-57-07.

Province

72 CHAMPAGNÉ
20 km du MANS
Particulier loue à *l'année* maison traditionnelle rustique, F 6, avec grenier aménagé, cuisine incorporée. Cheminée dans le salon, 2 salles de bains, 1 sous-sol enterré, 5 000 m² de terrain paysagé.
Téléph. : 16 (43) 20-57-77.

locations non meublées demandes

Paris

URGENT
Jeune couple sérieux rech., de part. à part., de préfér. 2-3 pces claires. Paris ou banl. ouest. 2.500 F ch. compr.
Téléphone : 224-66-83.

Particulier recherche sur PARIS location 2/3 pièces. Téléphone : 543-46-12.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pav., ttes banl. Loyer garanti 10.000 F. 283-57-02.

DIRECT A PARTICULIER
pr GRANDE ADMINISTRATION cadres supérieurs et personnel muté rech. APPTS 2 à 10 pces ou villas. *Px indifférent* 504-01-34, poste 24.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction *beaux appts de standing*, 4 pces et plus. 281-10-20.

domaines

Achèterais
VASTE PROPRIÉTÉ
DE CHASSE EN SOLOGNE.
Ecrire sous le no 261.185 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, *r. Réaumur*, 75002 Paris.

bureaux

Locations

UNE ANTENNE EN PROVENCE
Bureaux ou domiciliations R.C. - R.M. - S.A.R.L.
Démarches et tous services secrétariat. Tél., télex.
Plein Centre Marseille.
Téléphone : (91) 54-92-02.

MONTREUIL-BOISSIÈRE
Magasin 250 m² + s/sol 175 m². Possibilité division S.N.E.C. 266-25-02.

LOUVRE-HALLES
Propriétaire loue rez-de-ch. 200 à 300 m² et bureaux différentes surfaces
Tél. au 508-86-50 ou écrire à SOCIÉTÉ VAUVILLIERS, 10, r. Vauvilliers, 75001 Paris.

8e - COLISÉE-ÉLYSÉES
SIÈGE DE SOCIÉTÉS
DOMICILIATIONS
250/350 F PAR MOIS
A.F.C. - 359-20-20.

EMBASSY-SERVICE
562-62-14
RECH. 3 à 6 BUREAUX
Excellentes adresses ociales.

locaux commerciaux

Ventes

ILE SAINT-LOUIS
murs, locaux ociaux 215 m² + s/sol occupé, bail 9 ans, bon rapport. 600-54-00.

fonds de commerce

Ventes

Cause retraite vends magasin de chaussures 11e arrdt. Possib. appt 2 p., cuis. Tél. 805-76-60 ou 355-77-74 domicile.

boutiques

Ventes

EXCEPTIONNEL
POUR PLACEMENT
RENTABILITÉ 10 % MINI
ACTE EN MAIN
BONNE-NOUVELLE, 785.000 F.
SAINT-MICHEL, 880.000 F.
19e, COMMERÇANT, 320.000 F.
MURINVEST 723-38-48.

hôtels particuliers

15e DANTZIG
SUR RUE CALME CHARMANTE MAISON grande réception, 5 chambres. Ravissant jardin. DORESSAY : 624-93-33.

pavillons

BOIS D'ARCY
8' gare de Fontenay. s/320 m², solide construc., excel. état. Séj. dble, cuis., 3 chbres, bns, w.-c., rangts, gar. atel., cave. PRIX JUSTIFIÉ 675.000 F. LN. 045-29-09

FONTENAY-AUX-ROSES
Maison ancienne, 5-6 pièces, *impeccable, gar., jard., 450 m²*, 1.300.000 F. Tél. 660-50-34.

Rueil résid. vend pavillon, gd stand., 5 p., 2 bns, calme, vue jard., voie privée. Px just. Agence s'abstenir.
Téléphone : 732-33-62

LE CHESNAY (78).
grande maison récente, 5 chbres, séjour double, salle jeux, 2 salles bains, 1 douche, 3 w.-c., garage 2 voitures, buanderie, cave à vin, terrasse. Près écoles, commerces.
Téléphone : 955-16-14.

PRIVILÉGIÉ à PARIS
Pav. 150 m², style anglais 1925, *beau jardin 170 m²*
SOGI, Tél. : 358-21-21.

villas

LE PARC DE DIANE
« Les Clayes-sous-Bois (78) »
Dans un parc boisé de 26 ha, maisons 5 et 6 pces : prix fermes et définitifs ; P.C. cond. très exception. jusqu'au 30 juin ; livraison en cours ; trains directs (25 mn) gare Montparnasse ; autoroute Ouest et gare St-Lazare.
C. LACHAL S.A.
maisons décorées sur place Lu., je., ve., 14 à 19 h ; sa., dim., 10 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 19 h.
Tél. 056-06-61, 056-18-02.

ST-GERMAIN-EN-LAYE, neuve habit. de suite 7 pces, 2 bains, ss-sol complet, terr. 800 m. *Reprise poss. de v/habit.* Financement personnalisé. Frais d'achat réd. 534-57-40.

PORT GRIMAUD (VAR)
Vend maison + anneau
Baudisson 4, LAMOTHE GUERIN
83.000 TOULON.

CARPENTRAS (84)
7 km. MAISON STANDING.
5 chres, 2 bains dans parc *2.000 m². 950.000 F. T. (16-90)* 62-59-62 ou écr. Havas annonces. 81, rue République. 69002 Lyon no 5652.

SAVIGNY S/ORGE 2' gare VILLA RÉCENTE 200 m² sous-sol complet. Combles. Garage 2 voitures. *Jardin clos de 700 m².* Prix 895.000 F. 661-25-00.

propriétés

95 HERBLAY
Très belle maison Ile-de-France, 350 *m² habitables* excellent état sur 4.000 m², parc paysagé + gar. 2 voitures, pav. gardien 100 m². *Prix justifié.*
Tél. H. B. 280-66-13.

TRÈS ÉLÉGANTE RESTAURATION
MONASTÈRE XVIIe
s/remparts CREPY EN VALOIS magnifique parc 8.000 m² clos, murs avec TOUR MEDIEVALE. 2.800.000 F. VERNEL 526-01-50.

BRUNOY prop. de style 10 p. gd cft, beaucoup de charme 2400 m, jard., verger, potager. ALGRAIN. *Tél. : 285-00-59.*

ILE DE RÉ
TRÈS BELLE RÉNOVATION
JOLIE MAISON DE STYLE
BEAUCOUP DE CHARME
175 m² HABITABLES
séjour + 4 chbres s/jardin
ÉTAT EXCEPTIONNEL
PRIX JUSTIFIÉ. 1.100.000 F
Renseignements et visites, *PARIS: 525-49-49.*

Dans site protégé, accès direct vers Caen, Paris et Rouen, Magnif. *PROPRIÉTÉ NORMANDE*, décoration de style, 300 m² surf. habit. env., court tennis.
Prix à débattre. Nous consulter.
CABINET SERENOT
50 bis, rue Fontenelle.
76000 ROUEN.
Tél. : (35) 89-68-68.

12 KM N.E. LYON, dans parc *paysagé 3.500 m², maison récente de caractère,* 10 p., garage, vue except. 1.600.000 F. S.R.I. 126, rue Boileau. 69006 LYON. Tél. : (7) 824-03-64.

FORÊT DE SENONCHES
(28) à 75' de PARIS
Ravissante maison ancienne de caractère, 200 m² habitable, entièrement restaurée, salon salle à manger, 5 chambres, 2 bains, tout confort, parc boisé de 6.640 m² clos. 850.000 F. Tél. 255-64-59 ou week-end (16-37) 37-62-31.

VALLÉE DE CHEVREUSE
38 km pte de St-Cloud (RER à 11 km) Part. vend RAVISSANT PETIT MANOIR avec TOUR DU XIIe siècle admirablement restauré, aménagé. 300 m² environ habitable. Maison d'amis, jardin d'agrément.
BEAUCOUP DE CHARME
1.500.000 F (h b) 254-65-81. Sam. dim. (3) 485-21-42.

Part. vend MARIGNANE 15 min. côte bleue, ppté récente, quartier calme, 2 niveaux, loggia, terrasses, rez-de-jardin, garage, cuisine d'été avec barbecue, puits, jardin 1.250 m², *850.000 F.* 16-42-88-37-27.

maisons de campagne

PART. VEND MAISON FINISTÈRE SUD 20 mn mer, Pont de Buis, 4 grandes pièces, cave, ch. cent. 4 pièces aménageables sud et jardin clos 415 m² toutes commodités.
25 UNITÉS. T. 16 (42) 88-37-27.

Vends mas à restaurer à 10 km plage et 2 km Béziers, sur 4.000 m² terrain, plus jardin, puits et vigne. Ecrire à Ch. Sestre, 16, rue des Mésanges, 34500 Béziers. Tél. : (16) 67 28-88-57 (après 19 h 30).

MAISON A BOURG-S-GDE
Deux grandes pièces, S.E., chauff. central mazout. Tél. Grand jardin. Dépendances.
Renseign. (57) 42-12-83.

manoirs

A 1 heure de Paris
direct autoroute Sud
région Montargis-Loiret
VENDS CAUSE DÉCÈS
SUITE ACCIDENT
Splendide manoir d'autrefois avec le confort d'aujourd'hui sur véritable parc 5 hectares bordés ruisseau, situé au cœur du village tous commerces.
Hall *réception*, bel escalier, 2 grands salons parquet chêne, *bibliothèque, salle de billard*, salle à manger, cuisine, office, jardin d'hiver, cave voûtée.
A l'étage, 7 chambres, bains, w.-c., très belle distribution + chambres mansardées, chauffage central, tél. + communs, ancien pigeonnier, dépendances 5 pièces, *box chevaux.*
Valeur réelle : 2.500.000 F.
Prix sacrifié : 1.500.000 F.
LONG CRÉDIT EXCEPT. PAR CAISSE D'ÉPARGNE
TURPIN RELAIS MIEL
MONTARGIS
Tél. 16 (38) 85-22-92.
APRÈS 20 H
Tél. 16 (38) 96-22-29.

VENDS MANOIR 18e siècle Normandie, Argentan, Falaise
Tél. : 16 (33) 35-92-29.

terrains

ESPAGNE, Costa-Dorada, terr. à bâtir amén., près de la mer, 6,00 F le m². *Tél. Suisse* 021/34-56-81/82. Case postale 155 CH-1020 Renens.

PLATEAU de 3 ha dans les CORBIÈRES. Vue 360° à 12 km de la Méditerranée et 1 km du village, à vendre 150.000 F. T. (1) 633-91-94 H. B.

PARMAIN. 4.500 m² constructibles. 100 m. façade avec maison bourgeoise et annexe. 550-34-00 et 080-54-94 soir.

viagers

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, PARIS XIe. Tél. 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

Libre Vanves près Parc, appt. 3 P. tout confort, 4e étage, ascenseur. Immeuble récent. Compt. 177.000 F + 3.000 F. Fme 75 ans. F. Cruz : 266-19-00.

immeubles immeubles

MONTRÉAL - CANADA

COTE ST-LUC : Première fois sur le marché, immeuble à appartements de luxe, de 86 logements : 1 à 3 salles de bains par logement. Revenu *brut : $ 574.000. Revenu net : $ 365.000.* Prix : $ 3,5 millions. Comptant requis : $ 1,5 million.

CENTRE-VILLE - MONTRÉAL : Immeuble à appartements d'importance, ayant 293 logements et 4 locaux commerciaux. Revenu brut : *$ 1.108.000. Prix : $ 6,8 millions.* Aucune hypothèque.

WESTMOUNT : Immeuble à appartements de style victorien, contenant 43 unités de 2 1/2 à 7 1/2 pièces. Revenu brut : $ 242.000. Prix : $ 1.595.000. Comptant : $ 500.000. *Bonne opportunité.*

COMPLEXE A BUREAUX ET APPARTEMENTS : Tour à logements. 148 unités, 130.961 pieds carrés, 17 étages, incluant toutes les facilités hôtelières. Tour à bureaux. 16 étages, total de 177.585 pieds carrés dont 129.222 d'espace locatif. Locataires de prestige. Revenu brut total : $ 3.563.164. Revenu net : $ 2.083.000. Prix : $ 17,9 millions ferme. Comptant minimum requis : $ 5 millions.

MONTREAL TRUST
1, PLACE VILLE-MARIE, 11e Ouest
Tél. : (514) 861-9511
Télex : 055-61286.
ATTENTION : ROBERT VIVIAN.





Le Monde

économie

AFFAIRES

S'ESTIMANT DÉNIGRÉS

Les petits patrons descendent dans la rue

Les commerçants, les artisans et plus généralement les petits patrons sont invités le jeudi 5 mai à manifester en province et à Paris pour marquer leur « *solidarité avec les professions soumises à la vindicte populaire* » en raison du contrôle des prix. Les récentes mesures relatives aux cafetiers renforcent cette démarche. Les manifestants entendent aussi témoigner de leur « inquiétude » devant les conséquences attendues du plan de rigueur.

Ce mouvement de protestation concerne plus d'un million d'entreprises (bouchers, poissonniers, cafetiers, maçons...) qui emploient environ six millions de salariés. Il est organisé par la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (C.G.P.M.E.) et diverses organisations d'artisans. A Paris, une manifestation est prévue à partir de 16 heures entre l'esplanade des Invalides et le quai Branly, où se trouve le siège de la direction générale de la concurrence et de la consommation. En province, le but des cortèges est généralement la préfecture du chef-lieu du département.

Les commerçants et artisans recouvrent trop d'activités différentes pour pouvoir présenter des revendications d'ensemble quant à leurs revenus.

Un récent rapport du Centre d'étude des revenus et des coûts (CERC) intitulé « Constat de l'évolution récente des revenus en France » (*le Monde* du 9 avril) souligne bien ces disparités – *criantes* – de revenus d'une profession à l'autre. Voici, pour les petits entrepreneurs, qu'elle a été selon le CERC l'évolution de leurs bénéfices pour la période de deux ans (1981-1982, par rapport à 1980) : – 4,5 % pour les boulangers ; + 3 % pour les bouchers ; + 1 % pour les charcutiers ; + 7 % pour les pharmaciens ; + 10 % pour les garagistes ; – 12 % à – *15 % pour les maçons* ; – 4 % pour les peintres ; – 2 % pour les électriciens ; – 1,5 % pour les plombiers zingueurs et pour les menuisiers.

En revanche, compte tenu notamment de la relance de la consommation appliquée à partir de l'été de 1981, les revenus ont généralement progressé en 1982 (par rapport à 1981) et parfois très fortement : bouchers + 17 % ; charcutiers, + 10 % ; garagistes + 7 %... En revanche les bénéfices de certains professionnels – du batiment pour la plupart – ont eux continué à diminuer ou au mieux se sont stabilisés : maçons – 2 % à – 5 % ; peintres, menuisiers serruriers : revenus sans changement.

Au-delà des revendications spécifiques des petits entrepreneurs, la manifestation de ce jeudi semble aussi témoigner de la rivalité sourde entre la puissante C.G.P.M.E. de M. Bernasconi (très proche du Conseil national du patronat français, C.N.P.F.) et l'actif et remuant Syndicat nationale du patronat moderne et indépendant (S.N.P.M.I.) de M. Gérard Deuil. Cet dernier avait organisé un cortège des « libertés » le 1er mai à Paris qui *n'a* guère eu de succès ; le C.G.P.M.E. n'entendait sans doute pas être en reste...

LA RÉGLEMENTATION DES PRIX VA ÊTRE RENFORCÉE DANS LES CAFÉS

La réglementation des prix et des marges va être renforcée dans les cafés et les débits de boissons. Les contrôles ont en effet montré un taux d'infractions extrêmement élevé – surtout à Paris – et des hausses de prix importantes.

L'accord de régulation conclu en novembre dernier par la profession avec l'administration concernait le café, les eaux minérales, quelques bières, sept boissons sans alcool, quelques plats chauds. Cet accord prévoyait une hausse des prix de 4,7 % entre novembre 1982 et la fin de juin 1983. Or les prix des consommations vendues dans les débits de boissons ont déjà augmenté de 7,3 %. Tous ne sont pas, il est vrai, concernés par l'accord de régulation de novembre. Mais la forte hausse des prix enregistrée semble montrer qu'en plus des infractions relevées les cafetiers poussent à la consommation de produits dont les prix ne sont pas encadrés.

Aussi un arrêté prévoit-il d'étendre l'accord de novembre à la totalité des boissons sans alcool, à la quasi-totalité des vins, aux apéritifs anisés et à de nombreux plats chauds. *Les mêmes conditions* de prix devront être respectées, soit une hausse maximale de 4,7 % entre novembre 1982 et fin juin 1983.

ÉTRANGER

En R.F.A.

Le chômage revient à 9,2 % de la population active en avril

Le chômage a – en données brutes – reculé pour le deuxième mois consécutif en R.F.A. En avril, le nombre de demandeurs d'emploi a diminué de 132 700 (5,5 %), totalisant 2 253 800 personnes contre 2 386 500 en mars, a annoncé le 4 mai l'Office fédéral du travail. En février, le nombre de chômeurs avait dépassé pour la première fois les 2,5 millions de chômeurs, plus d'un salarié allemand sur dix se trouvant sans emploi.

Selon l'Office, le résultat d'avril correspond à la plus forte diminution du chômage enregistrée pour ce mois en données brutes. Toutefois, il souligne que la situation s'est à nouveau détériorée en données corrigées des variations saisonnières. A la fin du mois d'avril, 9,2 % de la population active salariée était sans emploi (en données brutes), au lieu de 9,8 % fin mars. Sur un an, d'avril 1982 à avril 1983, le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de 32 %.

Le nombre de chômeurs partiels a pour sa part reculé de plus de 25 %, en particulier dans l'automobile et le bâtiment, totalisant 764 400 personnes. Enfin l'Office souligne une reprise des offres d'emplois : en avril 120 000 postes nouveaux ont été *proposés*, soit 11 % de plus qu'en mars.

Cependant la production industrielle est restée au même niveau en mars (en données corrigées des variations saisonnières), selon les chiffres provisoire de l'Office fédéral des statistiques en février. Cette production industrielle avait reculé de 2 %. Calculée sur trois mois, (janvier-mars contre octobre-décembre 1982), la production industrielle a progressé de 1 %, elle a chuté de 5,5 % par rapport au premier trimestre de 1982.

En revanche, en avril, les carnets de commande de l'industrie se sont gonflés de 1 %, à la suite d'une hausse de 2 % de la demande intérieure. Pour leur part les cinq principaux instituts économiques de R.F.A. sont unanimes à prévoir une réelle reprise, évaluant la croissance à 0,5 % en 1983 contre un recul de 1,1 % en 1982.

Les mêmes instituts estiment toutefois que l'impact sur l'emploi sera lent. Ils prédisent même une hausse du chômage à 2,8 millions pour l'hiver prochain. Le ministère de l'économie prévoit, quant à lui, une baisse du chômage en-dessous des deux millions d'ici septembre 1983, suivie d'une nouvelle hausse, aboutissant à une moyenne annuelle de 2,35 millions. – *(A.F.P., Reuter.)*

● **Le nombre des chômeurs autrichiens a baissé de 12,3 % fin avril.** L'Autriche comptait 133 111 chômeurs inscrits, soit 18 715 de moins qu'à la fin mars. – *(A.F.P.)*

● **Poursuite des débrayages dans des dépôts d'autobus R.A.T.P.** – Les débrayages d'une heure des conducteurs d'autobus, organisés depuis le début de la semaine par la C.G.T., n'ont touché, le 5 mai, qu'un seul dépôt, celui de Malakoff, où ils se sont poursuivis ce jeudi, selon la direction de la R.A.T.P. La C.F.D.T. a, d'autre part, déposé un préavis de grève de vingt-quatre heures pour le jeudi 5 mai dans le dépôt de Charlebourg, à La Garenne-Colombes (Hauts-de-Seine), où le trafic est totalement bloqué par des piquets de grève, indique la direction. Ces mouvements ont pour origine les changements d'horaire institués pour la période d'été.

Apurement des comptes à P.C.U.K.

(Suite de la première page.)

Mais le remboursement sera également fonction des résultats obtenus par les uns et les autres pour rétablir la situation financière de leurs nouveaux domaines. En 1984, dès que les nouvelles actions P.C.U.K. seront entièrement libérées, autrement dit dès que les 2 milliards de francs restants auront été versées, P.C.U.K. sera dissoute.

Au cour de la période intermédiaire et afin que cesse l'indécision et le flottement préjudiciables à la bonne marche des firmes, chaque acquéreur prendra en main la gestion des biens qui lui reviennent.

Le volet social de cette restructuration devait être présenté au comité d'entreprise de P.C.U.K. réuni jeudi 5 mai dans la matinée. Il comporte des fermetures d'ateliers et des réductions d'effectifs qui porteront sur la suppression de mille deux cents emplois. Aux ayants droit, il sera proposé, dans le cadre de la convention signée avec le Fonds national pour l'emploi, de partir en préretraite. Pour les autres, des mesures de reclassement sont à l'étude. Le cas du personnel du siège social (mille trois cents personnes également) est traité à part.

Apparemment, chaque société trouve son compte à cette opération, aucune n'ayant à supporter les déficits de cette chimie de PUK frappée, depuis sa naissance à la fin des années 60, par une véritable fatalité (encore 1,5 milliard de francs de pertes en 1982). PUK. récupérera même de l'argent puisque le sort des deux autres filiales vendues dans le lot, à savoir Lorilleux-Lefranc (700 millions de francs de chiffre d'affaires), qui doit rejoindre C.d.F.-Chimie, et Pharmuka (844 millions de francs) rachetée par Rhône-Poulenc, est traité à part. Ces deux affaires sont rentables et seront payées à leurs prix. Cette autre opération doit également être achevée le 30 septembre prochain.

Si les décisions prises entre les diverses parties et l'administration mettent un point final au problème du financement et définissent avec précision les tâches nouvelles imparties aux quatre groupes chimiques, l'épilogue du long roman de ce remodelage n'est pas encore écrit. C.d.F.-Chimie sait à quoi s'en tenir. Tout est prêt pour accueillir la chimie organique et les matières plastiques de P.C.U.K., qui seront intégrées aux deux nouvelles divisions créées à cet effet, et le groupe deviendra le troisième chimiste de France (18 milliards de francs de chiffre d'affaires). Rhône-Poulenc avec la chimie minérale, l'agrochimie et la pharmacie de P.C.U.K., perd sans doute sa couronne au détriment d'Elf-Aquitaine. Mais le groupe *peut également se mettre au* travail.

Il en va bien différemment d'Elf-Aquitaine. Sa chimie actuelle, c'est-à-dire ATO et CHLOE (actifs rachetés autrefois à Rhône-Poulenc) n'est pas encore en mesure de recevoir les chimies du chlore, des halogènes, du fluor et de l'eau oxygénée de P.C.U.K.

La compagnie pétrolière est toujours associée à Total (50 %-50 %). Ce dernier groupe accepte de se retirer. Mais si, pour une partie de la somme due (entre 500 millions et 600 millions de francs) il accepte d'être remboursé à tempérament, pour le principal (environ 350 millions de francs), il exige de recevoir en compensation la filiale Rousselot d'ATO.

Elf a accepté d'accroître les investissements à consacrer à sa chimie (de 1,1 milliard à 1,2 milliard de francs au lieu du milliard prévu par an). Mais le « major » refuse obstinément de laisser partir Rousselot. Un accord, estime-t-on en haut lieu, pourrait intervenir dans les prochains jours. Mais en cas d'échec tout serait remis en question. Dans la première hupothèse, l'ERAP entrerait dans le capital de la chimie d'Elf à titre provisoire, le temps pour le groupe pétrolier de trouver enfin le partenaire idéal (étranger peut-être) qu'il recherche avec assiduité *pour conduire sa chimie sur les* chemins de la réussite.

ANDRÉ DESSOT.

Les difficultés du bâtiment

● LA C.F.D.T. RÉCLAME UN « GRENELLE DU B.T.P. »
● DES PROFESSIONNELS PROPOSENT VINGT-SIX MESURES

Pour que cesse l'hémorragie de l'emploi dans la profession, la F.N.C.B.-C.F.D.T. (fédération des salariés de la construction et du bois) réclame la tenue d'un « *Grenelle du bâtiment et des travaux publics* » et organise jusqu'au 6 mai une semaine d'action nationale.

En 1982, a-t-il été invoqué au cours d'une conférence de presse le 4 mai, le secteur a perdu 65 600 emplois. Il en perdra autant en 1983 si le nombre des constructions de logements reste au niveau actuel (340 000), alors qu'il en faudrait 420 000 pour maintenir les effectifs.

De son côté, l'intersyndicale des organisations intervenant en matière de construction et d'habitat en Ile-de-France vient de rendre publics un Livre blanc et un sondage réalisé par Ipsos sur l'habitat en région parisienne.

Le Livre blanc, qui recense des « *besoins plus aigus que jamais* » et enregistre un « *bilan totalement négatif* » de l'activité de la construction en 1982, souligne qu'aucun des obstacles qui existaient au développement de la construction n'a disparu et que d'autres s'y sont ajoutés : charges nouvelles, loi Quilliot, impôt sur les grandes fortunes, limitation des honoraires des syndics de copropriété. L'intersyndicale formule également vingt-six propositions, qui vont du foncier et de l'urbanisme (comme le relèvement du plafond légal de densité ou l'amélioration de la procédure des plans d'occupation des sols) au financement de la construction (baisse des taux d'intérêt, exonérations fiscales) et à la réforme de la loi Quilliot (loyers libres des appartements devenus vacants, baux de courte durée, droit de révision du montant du dépôt de garantie, etc.).

L'intersyndicale, qui regroupe depuis le début de 1982 douze organisations professionnelles de l'Ile-de-France (architectes, promoteurs, entreprises de bâtiment, agents immobiliers, administrateurs de biens, etc.), avait organisé le 2 février 1982 au Palais des congrès (*le Monde* du 1er février 1982) une manifestatioon contre le projet de loi Quilliot. Quatre mille professionnels y avaient assisté.

LA RESTRUCTURATION DU SECTEUR DES ENGRAIS

Le transfert des actifs de Rhône-Poulenc à C.d.F.-Chimie est réglé

Le transfert à C.d.F.-Chimie des intérêts détenus par Rhône-Poulenc dans la Générale des engrais (GESA) mais aussi dans l'usine de Grand-Quevilly (ammoniac, engrais azotés et complexes, produits pour l'alimentation animale) est réglé. Un accord a été signé par les deux groupes. Le coût de ce transfert est fixé à *170* millions de francs, l'Etat faisant son affaire de fournir à C.d.F.-Chimie les fonds nécessaires pour acquitter la facture.

Tout le personnel de Grand-Quevilly, soit mille quatre cents personnes au total, sera rattaché à la GESA. Cette dernière, tout en conservant sa personnalité juridique, est unie à Azote et Produits chimiques (A.P.C.), filiale engrais de C.d.F.-Chimie, avec effet rétroactif au 1er janvier 1983. La nouvelle division « engrais » de ce dernier groupe devient le numéro un français de cette industrie avec plus de 6 milliards de francs de chiffre d'affaires. Elle contrôlera notamment 38 % du marché national des produits azotés, 20 % des produits phosphatés, et emploiera six mille personnes. Des réductions d'effectifs, avec fermetures d'ateliers à la clé, seront opérées (entre mille et mille cinq cents personnes seraient touchées) ; C.d.F.-Chimie cherchant à regrouper ses forces sur trois grands pôles : le nord de la France, l'Est et le Sud-ouest. Les détails de cette opération d'assez grande envergure ne sont toutefois pas encore connus. En attendant, ce règlement met un point final à l'intégration de GESA à C.d.F.-Chimie, intégration déjà réalisée sur le terrain puisque depuis le début de l'année A.P.C. et GESA disposaient d'un état-major commun.

L'affaire est donc terminée. Il n'en va pas de même pour le transfert de la SOPAG (Société de participations Gardinier), autre affaire d'engrais appartenant à Rhône-Poulenc, dont les actifs doivent être repris par la COFAZ (66 % Paribas, 34 % Total). Le rassemblement se heurte à deux difficultés majeures : les coopératives agricoles, actionnaires minoritaires de SOPAG, veulent se retirer et des négociations ont été engagées pour définir les modalités de leur retrait.

Deuxième complication : Paribas ne veut plus conserver sa participation dans COFAZ. Des pourparlers se déroulent donc entre le groupe pétrolier et les responsables de l'établissement financier afin de trouver un terrain d'entente. Le moins que l'on puisse en dire est que ces négociations sont difficiles. COFAZ est déficitaire, SOPAG l'est aussi. Mais les coopératives, comme Paribas, s'efforcent de tirer le meilleur prix de leurs intérêts, que Total aimerait bien racheter au moindre coût.

A. D.

LE GROUPE THOMSON A PERDU EN 1982 2,2 MILLIARDS DE FRANCS

Thomson « plonge » : le déficit du groupe nationalisé a atteint 2,2 milliards de francs en 1982. Il était déjà en perte l'an passé pour la première fois de son histoire de 180 millions de francs. Thomson-Brandt affiche une perte de 73 millions de francs, Thomson-C.S.F., sa filiale, annonçait hier un déficit de 2 150 millions de francs.

La direction du groupe ne cache pas que la situation est « grave ». Le temps des vaches grasses est bel et bien terminé, et pour plusieurs raisons, ce qui rendra la restructuration d'autant plus difficile.

La première est la fin des acomptes « à la commande » que versaient les pays du Golfe à chaque *contrat d'équipement* en particulier pour les armes. Ils assuraient au groupe une extraordinaire trésorerie qui s'est élevée jusqu'à 9 milliards de francs, et qui camouflait la réalité. La seconde est le ralentissement de la croissance.

Le chiffre d'affaires qui avait crû de 19,4 % en 1981, n'a progressé que de 7,5 % en 1982, ce qui reflète des décroissances – étonnantes dans *l'électronique !* – dans certains secteurs comme dans les composants ou même dans les armes. Même s'il faut prendre en compte les décalages des facturations, le phénomène est inquiétant car c'est la compétitivité même du groupe qui est en cause.

La troisième raison est la perte occasionnée par trois secteurs : les composants, la communication et le médical, cause du déficit de la filiale C.S.F. Le P.-D.G., M. Alain Gomez, est tenté par le désinvestissement en particulier pour la Compagnie générale de radiologie C.G.R. où l'on parle d'abandon au profit de l'américain Technicare. Ce qui pose un problème pour l'indépendance de la filière électronique française.

Même si l'adoption de nouvelles méthodes comptables ont pu « creuser » le déficit, Thomson n'est plus un groupe riche. Comme Thomson représente 50 % de l'électronique française c'est bien cette industrie qui est devenue pauvre. Aux pouvoirs publics d'en tirer les conséquences. – E. L. B.

● **Le prix Jean-Monnet pour 1983** vient d'être attribué à *M. René Pleven, ancien président* du conseil français. Le prix Jean-Monnet a été institué en 1981 par la Fondation Gœthe auprès de l'université de Lausanne.

MONNAIES ET CHANGES

LA HAUSSE DE LA DEVISE AMÉRICAINE

De très gros inconvénients et quelques avantages

La grande poussée sur le dollar a-t-elle pris fin ? On en parle beaucoup ces jours-ci sur les marchés internationaux, au vu du redressement du mark qui a commencé en début de semaine. La rumeur, de plus en plus insistante, d'une baisse du taux d'intérêt aux Etats-Unis, couplée avec la hausse du taux d'escompte néerlandais à la fin de la semaine dernière, exerce maintenant une pression sur le dollar au profit des autres monnaies, de préférence les fortes. C'est ainsi que, en trois jours, le cours de la monnaie américaine à Francfort est revenu de 2,4680 DM à 2,4380 DM et pourrait, selon les spécialistes, retomber prochainement à 2,42 DM.

Le fléchissement du « billet vert » aurait dû se répercuter à Paris. Hélas ! un accès de faiblesse du franc, qui s'est traduit par une hausse rapide du mark à Paris (deux centimes en deux jours à 3,02 F, record historique), a empêché le dollar de baisser autant qu'il l'aurait dû, un nouveau record ayant même été établi mercredi 4 mai à 7,40 F, avec tout de même, un début de repli jeudi 5 mai.

Comme le montre le graphique, la montée du dollar à Paris, déjà forte en 1982, s'est poursuivie en 1983, la dévaluation du franc du 21 mars 1983 ayant accéléré le processus, *comme elle l'avait fait lors de la dévaluation précédente*. En juin 1982.

Un tel phénomène, on le sait, a des conséquences catastrophiques pour la balance commerciale française, puisque 35 % de ses importations, soit 265 milliards de francs en 1982 (essentiellement du pétrole et des matières premières), sont payées en dollars, et seulement 14 % de nos exportations (85 milliards de francs). On sait qu'une hausse de 10 centimes du dollar nous coûte un peu plus de 2 milliards de francs par an en déficit commercial supplémentaire. La montée du « billet vert » aux sommets actuels a, en particulier, annulé aux deux tiers la baisse du prix du pétrole récemment intervenue, et renchéri nos importations en provenance des Etats-Unis (60 milliards de francs en 1982, dont 47,4 milliards de francs pour les produits industriels, les biens d'équipement y figurant pour 30,7 milliards de francs).

Il faut tout de même signaler que cette montée fait quelques heureux essentiellement chez les exportateurs en direction des Etats-Unis (39 milliards de francs en 1982).

Les producteurs de cognac, de *champagne* et de *parfums se frottent* les mains : c'est le cas chez Moët-Hennessy, qui réalise aux Etats-Unis le tiers de son chiffre d'affaires de 5 milliards de francs. Les fabricants de papier et carton à partir de bois français, dont la référence est le prix international de la pâte libellé en dollar, ont pu en 1982 limiter les effets destructeurs de la baisse de ce prix et profiter de la remontée de ce prix depuis le début de l'année.

Dans le secteur des moteurs électriques, le pincipal producteur français, Leroy-Somer, qui réalise plus de 40 % de son chiffre d'affaires à l'exportation, a pu prendre, en avril, de fortes commandes aux Etats-Unis (moteur d'ascenseur et à courant continu). Il a été en mesure également d'accroître ses ventes au Moyen-Orient et dans le Sud-Est asiatique, où les prix sont libellés en dollars. On pourrait multiplier ce genre d'exemple, mais il faut bien dire que, par solde, la montée du dollar a été et reste désastreuse pour l'économie française. — F. R.

BAISSE DU TAUX D'ESCOMPTE EN BELGIQUE

Bruxelles *(A.F.P.)*. — La Banque nationale de Belgique a décidé, le 4 mai, de ramener son taux d'escompte de 10 % à 9,5 %. Cette baisse, qui sera effective à partir du jeudi 5 mai, est la troisième depuis le réalignement monétaire européen (le franc belge avait été réévalué de 1,5 %). Le taux d'escompte belge a été abaissé de 14 % à 11 % le 23 mars et de 11 % à 10 % le 13 avril. La nouvelle décision est justifiée par l'abondance de liquidités sur le marché monétaire et la position favorable du franc belge sur le marché des changes.

LE DOLLAR AU PLUS HAUT À PARIS

Francs
7,5
7
6,5
6
5,5
5
4,5
4
4,57
4,66
6,18
5,55
6,28
6,80
7,31
7,00
6,93
7,23
7,48
7,37
1ère dévaluation du franc
2ème dévaluation du franc
3e dévaluation du franc
J F M A M J J A S O N D J F M A M J J A S O N D J F M A M J J A S O N D J F M A M
1980
1981
1982
1983

AGRICULTURE

La Commission européenne décide qu'il n'y aura pas de réduction des M.C.M. français avant que les prix ne soient fixés

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission européenne n'a pas d'opposition à faire à une dévaluation du franc « vert » aboutissant à un démantèlement de 2 % des montants compensatoires monétaires (M.C.M.) français (sur un total de 5,1 % actuellement appliqué par la France). Mais elle considère que l'opération ne peut être entreprise avant la fixation des nouveaux prix agricoles. Le gouvernement français et les agriculteurs devront donc attendre.

La réaction négative de la Commission à la demande d'un démantèlement immédiat présenté par Paris est conforme aux directives données par les ministres des finances des Dix le 21 mars, lors du réalignement des parités. La raison en est évidente : adapter les monnaies « vertes » aujourd'hui pourrait fausser le débat sur les prix. Toutefois, on se garde bien à Bruxelles de faire preuve d'une rigidité excessive.

Les raisons qui ont poussé M. Rocard à présenter sa demande *sont* bien comprises. Si, par malchance, les ministres de l'agriculture ne parvenaient pas, lors de leur prochain rendez-vous le 16 mai, à arrêter la nouvelle grille de prix, il n'est pas du tout exclu que la Commission reconsidère sa position. Commentant cette décision de la Commission, M. Rocard a déclaré à l'Assemblée nationale, mercredi 4 mai, que « *la France ne peut, hélas, décider unilatéralement un démantèlement des montants compensatoires. La décision ressort du conseil agricole des dix pays du Marché commun* ».

D'autre part, les services bruxellois poursuivent leurs discussions avec les Etats-Unis afin d'essayer de parvenir à un *modus vivendi* sur les exportations agricoles. Dans ce contexte, ils ont pris acte, avec une certaine perplexité, de l'annonce faite par le ministère français de l'agriculture de la vente à l'Egypte de 40 000 tonnes de poulets sur un marché traditionnel des Américains.

Le contrat français, qui apparemment n'a pas encore été signé, sera examiné à la loupe. Dans l'hypothèse, vraisemblable, où pour vaincre la double concurrence américaine et brésilienne, les Français ont subventionné l'opération au-delà de la « restitution » normalement accordée par le Fonds européen agricole, on craint à Bruxelles que l'affaire ne déclenche à nouveau une vive tension entre la Communauté et les Etats-Unis. — Ph. L.

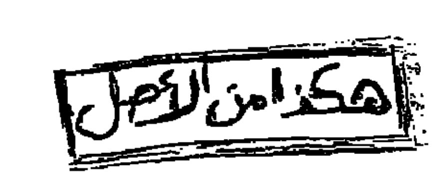
DES OPÉRATIONS DE « COMMANDOS » DES AGRICULTEURS

Moins que des manifestations de masse, se sont surtout des opérations de « commandos » qu'ont menées en divers endroits, mercredi 4 mai, des agriculteurs en France. Dans l'Aube, quatre cents jeunes paysans ont bloqué la R.N. 77 et une voie ferrée, distribuant du lait aux touristes retenus.

Dans le Haut-Rhin, après *avoir intercepté*, à la frontière près de Mulhouse, un camion transportant des porcelets en provenance de R.F.A., une trentaine d'agriculteurs ont procédé à un lâcher desdits porcelets devant la préfecture de Colmar.

Devant la préfecture de Metz, ils étaient soixante-dix environ à manifester et c'est une vingtaine d'éleveurs qui ont bloqué devant les abattoirs de Lille un camion belge apportant des porcs. D'autre part, à l'issue de la présentation officielle du compte de revenu agricole, les organisations paysannes traditionnelles (F.N.S.E.A., C.N.J.A., APCA et C.N.M.C.C.A.) insistent sur le fait qu'en dix ans le revenu brut agricole par exploitant a diminué de 8 %, compte tenu de la progression de 9,1 % enregistrée en 1982.

La commission agricole du P.S. souhaite, pour sa part, que le gouvernement assure « *aux agriculteurs qui investissent, notamment les jeunes, des prix garantis pendant un certain temps* ».



SOCIAL

JOURNÉE NATIONALE D'ACTION SUR L'EMPLOI LE 26 MAI

La « troisième voie » de la C.F.D.T.

A première vue ce qui ressort du conseil national de la C.F.D.T., qui s'est réuni du 28 au 30 avril, c'est sa décision d'organiser pour le 26 mai *« une journée nationale d'action centrée sur la réduction du temps de travail pour la création d'emplois »*. Contre-feu à la contestation interne ? Celle-ci est jugée par M. Maire habituelle, minoritaire et caractérisée par une croissance zéro. Volonté de ne pas être en reste avec F.O. qui appelle à une grève nationale d'une heure le 18 mai ? Les dirigeants cédétistes mettent en avant leur volonté de relier cette journée, qui devrait être marquée par des débats, des rassemblements et des arrêts de travail dans les entreprises, avec la manifestation pour l'emploi organisée par la Confédération européenne des syndicats (C.E.S.) le 4 juin à Stuttgart. C'est aussi un moyen de relancer une *« mobilisation syndicale positive »* qui laisse à désirer.

Le conseil national de la C.F.D.T., confirmant son désaccord avec la stratégie du plan gouvernemental et de sa condamnation de tout protectionnisme, s'est également efforcé, par une résolution adoptée presque unanimement (95,10 % de voix pour, 3,05 % de voix contre et 26 abstentions), de réaffirmer les orientations de la centrale pour les mois à venir : la réduction du temps de travail pour aboutir aux 35 heures en 1985 (avec une étape de baisse *« d'au moins 2 heures »* dans chaque entreprise et administration en 1984) ; l'action pour l'emploi en Europe ; l'insertion professionnelle des jeunes et la création de *« fonds de solidarité pour l'emploi par le partage du travail et le développement industriel »*.

« Débat collectif »

En s'exprimant devant la presse, le 3 mai, MM. Edmond Maire et Jean Kaspar se sont appliqués à préciser leur proposition sur les fonds de solidarité pour l'emploi. Un « débat collectif » va être engagé dans la C.F.D.T. qui va saisir le patronat et les autres organisations syndicales.

Pour le secrétaire général de la C.F.D.T. : *« en 1983, nous allons avoir la pire des situations, c'est-à-dire la baisse du pouvoir d'achat sans diminution du temps de travail et sans créations d'emplois »*. M. Maire reconnaît qu'*« il y a en France surconsommation »* ; pour y faire face, la *« manière monétariste »* à la Reagan ou à la Thatcher lui semble condamnable, tandis que la diminution sélective de la consommation du plan Delors lui paraît génératrice de dangers avec la baisse de l'activité et l'augmentation du chômage. Pour les cédétistes, la troisième voie consiste donc à *« prendre acte que l'on ne peut pas consommer plus que l'on produit »*. Il s'agit alors de réduire la consommation *« mais non le revenu salarial »* qu'il faut défendre tout en consacrant une part de ce revenu ainsi gelé à l'investissement. Cette idée est à la base de la proposition des *« fonds de solidarité pour l'emploi »* créer d'une manière contractuelle et non étatique.

Le ballon étant lancé, la C.F.D.T. laisse la réflexion s'engager sur les modalités de fonctionnement de ce fonds, aucune formule n'étant exclue. L'utilisation de ce fonds devrait donner lieu à un *« contrôle tripartite »*, mais M. Maire se défend à l'avance de toute cogestion. L'épargne ainsi mise en réserve pour l'investissement devra-t-elle être individuelle ou collective, volontaire ou imposée là où elle aura été instaurée dans l'entreprise sur une base contractuelle ? On en discute. Pour M. Kaspar la souplesse doit primer. Mais, explique-t-il, là où des entreprises ont négocié une augmentation des salaires de 8 % en 1983, il serait possible, de la garantir intégralement jusqu'à 5 000 francs par exemple. Les salariés gagnant de 5 000 à 8 000 francs pourraient alors, imagine-t-il à haute voix, consacrer 1 % sur les 8 % d'augmentation prévue à ces fonds de solidarité. Une simple piste, parmi d'autres. M. Maire semble séduit par l'accord que le patronat, les syndicats et le gouvernement italiens ont signé en début d'année. Celui-ci prévoit notamment l'institution de fonds de solidarité *« pour la création de nouveaux postes de travail avec les sommes d'une partie des augmentations de salaires (0,5 % du salaire global) par des modalités à établir par la négociation collective »*. Selon M. Carniti, secrétaire général de la C.I.S.L., qui a rencontré récemment la C.F.D.T., ces fonds touchent déjà 5 millions de travailleurs. Et, précise-t-il, *« les salariés qui ne veulent pas participer au fonds doivent le déclarer par écrit »*. Une autre piste.

En France on n'en est là. M. Maire qui va s'entretenir avec MM. Delors et Bérégovoy espère les convaincre. Il s'interroge sur plusieurs modalités. Il pourrait s'agir d'accords sur la réduction de la durée du travail dont le financement serait assuré par ces fonds ou encore d'une *« adaptation »* au secteur privé des *« contrats de plan »* prévus dans le secteur public. Il envisage aussi de modifier, sur une base contractuelle toujours, les fonds d'intéressement déjà existants dans les entreprises *« prospères »*. Il se déclare ouvert, aussi, à la proposition de l'UGICT-C.G.T. (lancée en novembre 1982 et reprise depuis par la confédération de M. Krasucki) de *« fonds financier d'intervention pour le développement industriel »* alimenté par l'épargne volontaire des salariés. Enfin, il reprend à son compte l'idée des cadres de l'U.C.C.-C.F.D.T. selon laquelle la réforme de l'assiette de la cotisation des allocations familiales dégagera sur les salaires *« une marge de manœuvre de 3 % environ »* pouvant être affectée à l'autofinancement et au partage du travail. Mais qui est prêt à suivre la C.F.D.T. dans cette voie ? Le gouvernement hésite. Le patronat s'inquiète déjà.

MICHEL NOBLECOURT.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

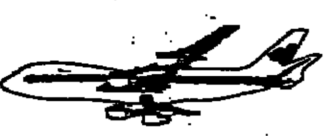
	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –	
$ E.-U.	7,3650	7,3680	+ 230	+ 265	+ 480	+ 530	+ 1390	+ 1435
$ can.	6,0191	6,0231	+ 157	+ 199	+ 346	+ 400	+ 1029	+ 1090
Yen (100)	3,1294	3,1320	+ 161	+ 195	+ 335	+ 378	+ 991	+ 1034
DM	3,0209	3,0234	+ 189	+ 222	+ 392	+ 431	+ 1127	+ 1172
Florin	2,6814	2,6830	+ 152	+ 180	+ 321	+ 355	+ 950	+ 985
F.B. (100)	15,1341	15,1449	+ 292	+ 429	+ 664	+ 849	+ 1888	+ 2044
F.S.	3,5676	3,5878	+ 239	+ 277	+ 496	+ 543	+ 1464	+ 1527
L (1 000)	5,0629	5,0663	– 289	– 145	– 398	– 316	– 1270	– 1154
£	11,5962	11,6061	+ 218	+ 303	+ 485	+ 602	+ 1599	+ 1716

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	8 3/4	8 7/8	8 9/16	8 15/16	8 9/16	8 15/16	8 5/8	9
DM	4 5/8	4 3/4	4 3/4	5 1/8	4 3/4	5 1/8	5	5 5/16
Florin	4 5/8	5 3/8	5 5/16	5 5/8	5 5/16	5 5/8	5 5/16	5 5/8
F.B. (100)	9 1/4	10 3/4	9 1/2	10 3/4	9 1/2	10 3/4	9 3/4	11
F.S.	3 3/8	4 1/8	4 1/8	4 1/2	4 3/16	4 9/16	4 3/4	4 9/16
L (1 000)	13 3/4	15 3/4	15 5/8	16 7/8	16 1/4	17 7/8	17 1/4	17 3/4
£	10 1/8	10 1/2	10 1/16	10 7/16	10	10 1/4	9 13/16	10 1/8
F. franç.	12 5/8	13 5/8	14 3/8	15 3/8	15 3/8	16 3/8	17	18 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

PUBLICIS S.A.

Le conseil d'administration de Publicis S.A., réuni le 3 mai 1983 sous la *présidence de M. Marcel Bleustein-Blanchet*, a arrêté les comptes de l'exercice 1982.

Avec un chiffre d'affaires consolidé de F 4 380 263 000, en accroissement de 18,3 % par rapport à *l'année précédente*, le bénéfice consolidé après impôt de l'ensemble des filiales et participations françaises et étrangères du Groupe Publicis s'établit à F 50 157 000, contre F 40 063 000, et la marge brute d'autofinancement consolidée atteint F 73 050 000, contre F 63 727 000.

La part du groupe s'inscrit dans le bénéfice net consolidé pour F 43 741 000 (soit F 81,56 par action), contre F 36 917 000.

Les branches principales ont concouru comme suit à l'activité du groupe :

– Dans le domaine des agences de publicité, Publicis-Conseil et ses filiales ont réalisé ensemble un chiffre d'affaires de F 1 295 131 000, en accroissement de 26,54 %, et dégagé un bénéfice consolidé après impôt de F 19 250 000 ;

– De leur côté, les agences du réseau international Intermarco-Farner ont traité un chiffre d'affaires de F 1 823 644 000, en augmentation de 16,79 %, soit 4,8 % à taux de changes constants, et présentent un bénéfice consolidé après impôt de F 5 512 000 ;

Considérée globalement, l'activité des diverses sociétés de médias (presse, affichage, cinéma, radio) a représenté un chiffre d'affaires consolidé de F 1 152 915 000, en hausse de 16,25 %, et le bénéfice consolidé après impôt atteint F 13 877 000 ;

– Dans le domaine de la distribution, les Drugstores Publicis, en progression de *8,58 %, ont réalisé* un chiffre d'affaires de F 161 515 000 et un bénéfice après impôt de F 4 206 000 ;

– Pour ce qui concerne la société mère du Groupe Publicis S.A., les revenus de l'exercice 1982 se sont élevés à F 25 845 628, contre F 23 252 830, et le bénéfice net s'est établi à F 21 462 967, comportant un montant de plus-values *nettes après impôt de F 1 484 823,69*, contre F 19 325 480 l'année précédente.

En application des dispositions de la loi du 30 juillet 1982 portant limitation des répartitions de bénéfices au cours des années 1982 et 1983, il sera proposé à l'assemblée générale des actionnaires, convoquée le 29 juin 1983, la mise en distribution du montant maximum auto*risé, soit un dividende arrondi de* F 20,40 par action contre F 20 pour l'exercice précédent, ce qui représente avec l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal de F 10,20) un revenu global de F 30,60 par action (contre F 30).

Le conseil d'administration a, d'autre part, décidé de soumettre à l'assemblée générale la nomination de M. Nicolas Seydoux *comme nouvel administrateur* de la société.



Le Conseil d'Administration, réuni le 26 avril 1983 sous la présidence de M. Jean-Luc LARGARDÈRE, a arrêté les comptes de la Société-Mère relatifs à l'exercice 1982.

Du compte d'exploitation générale, on retiendra que :

– le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice écoulé s'est élevé à 5,6 milliards de francs contre 4,5 en 1981, soit une progression de 24 %,

– le résultat d'exploitation correspondant s'établit, après dotation de 97 MF aux comptes d'amortissements *et de 193 MF aux comptes de provisions pour* dépréciation de créances, à 815 MF contre 418 MF l'année précédente (soit 13,3 % du chiffre d'affaires contre 8,3 %).

Le résultat net issu de ce résultat d'exploitation est de 153,9 MF contre *157,3 MF pour 1981, après prise en compte*, en rubriques de pertes et profits, notamment :

- d'une dotation nette aux comptes de provisions pour dépréciation pour .... 229 MF
- *d'une dotation* au *compte* de *provision pour* pertes et charges pour .... 30 MF
- de la participation des salariés aux fruits de l'expansion pour .... 53,7 MF
- d'un impôt sur les sociétés de .... 379 MF

On notera que le portefeuille de commandes au 31-12-1982 s'élevait à 13,6 milliards de francs contre 12,3 un an auparavant.

Le Conseil a décidé de proposer à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire, qui sera *convoquée pour le 23 juin, la distribution d'un dividende* net égal au précédent soit 57 F par action assorti d'un avoir fiscal de 28,50 F.

∴

Il est par ailleurs confirmé que le résultat net consolidé (part du Groupe) qui n'a pas encore donné lieu à arrêté définitif, est positif d'environ 20 MF pour l'exercice considéré.

FOUGEROLLE

Le Conseil d'Administration de FOUGEROLLE, dans sa séance du 21 avril, a arrêté le bilan et les comptes de FOUGEROLLE, qui seront présentés à l'As*semblée Générale Ordinaire* convoquée pour le 23 juin prochain. Il a également pris connaissance des comptes consolidés provisoires du Groupe.

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'est élevé en 1982 à 8,6 milliards de F TTC contre 6,2 milliards en 1981, soit une augmentation de 38 % environ. Le chiffre d'affaires réalisé à *l'étranger a connu, comme les années* précédentes une importante progression, ayant atteint 4,6 milliards de F contre 2,7 milliards en 1981 (+ 70 %).

Le bénéfice consolidé du Groupe s'élève à 18,2 millions de F environ après 27 millions de provision pour impôts et 20 millions de dotations au compte de provision pour risques généraux *à l'étranger. En 1981, le bénéfice* consolidé avait atteint 32,1 millions de F, après 25,9 millions d'impôts mais après reprise de 10 millions sur les provisions pour risques.

La M.B.A. du Groupe (hors provisions) devrait atteindre 355 millions de F contre 352 en 1981.

Le bénéfice net de FOUGEROLLE a *été fixé à 19 722 000 F (15,4* millions en 1981), après provision pour impôt de 10 371 000 F. Le chiffre d'affaires propre de la Société s'est élevé à 5 076 millions de F TTC contre 3 076 millions en 1981.

Il sera proposé à l'Assemblée de fixer à 10 F net par action le dividende afférent à l'exercice 1982, contre 13,50 F pour l'exercice précédent.



SOFIREM

AUGMENTATION DE CAPITAL

Le Conseil d'administration de la Société financière pour favoriser l'industrialisation des régions minières — SOFIREM, — filiale du groupe Charbonnages de France, a constaté, le 27 avril 1983, la réalisation de l'augmentation de son capital de 96 millions de francs à 120 millions de francs qu'il avait décidée dans sa séance précédente.

Cette augmentation de 24 millions de francs constitue une première étape dans l'apport de 38 millions de francs sur lequel se sont engagés les actionnaires de la SOFIREM (Charbonnages de France et Houillères de Bassin), le *complément de 14 millions de francs* devant être appelé prochainement.

FRANCE BAIL

FRANCE BAIL, société de crédit-bail mobilier du groupe SOVAC, a tenu son assemblée générale le 28 avril 1983.

Le montant des achats hors taxes a progressé de 491 243 724 F à 518 939 648 F et l'encours brut des immobilisations est passé de 1 701 440 342 F à 1 835 226 210 F.

Le chiffre d'affaires (loyers encaissés hors taxes) a atteint 559 917 044 F contre 496 456 287 F l'an dernier.

Après amortissements et provisions, le *bénéfice net comptable s'établit* à 1 000 239,44 F que l'assemblée générale a décidé de reporter à nouveau sur l'exercice suivant.

La réserve financière latente, telle qu'elle ressort du bilan financier, s'élève, après provision pour risque financier mais avant impôt et charges, à 149 198 855 F contre 100 754 880 F en 1981.

Dans la même séance, l'assemblée générale a nommé en qualité d'administrateurs MM. Daniel N. Swisher et Bruno Bonnet de Paillerets.

∴

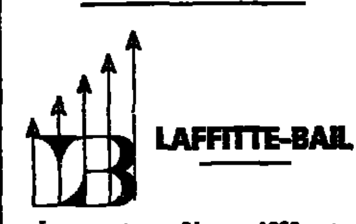
Lors de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue à l'issue de cette assemblée, M. Robert Morice, président ayant atteint la limite d'âge fixée par les statuts, a présenté sa démission.

Sur proposition du conseil d'administration, M. Gérard Attard a été nommé président-directeur général de FRANCE-BAIL et M. Robert Morice président d'honneur.

BANQUE SOFINCO

Le conseil d'administration, réuni le 28 avril 1983, sous la présidence de Mme Christiane DORÉ, a arrêté les comptes qui seront soumis, le 30 mai, à *l'assemblée générale*.

Le bénéfice net s'élève à 35,8 millions de francs contre 30,1 millions de francs en 1981.



LAFFITTE-BAIL

Les comptes au 31 mars 1983 se traduisent par un résultat bénéficiaire de 8,3 millions de francs, en accroissement *de 13,5 % sur celui dégagé à même époque en 1982.*

L'activité des premiers mois de l'année en cours est soutenue avec 40 millions de francs d'opérations nouvelles engagées en crédit-bail immobilier.

CREDIT FONCIER DE FRANCE

AUGMENTATION DE CAPITAL

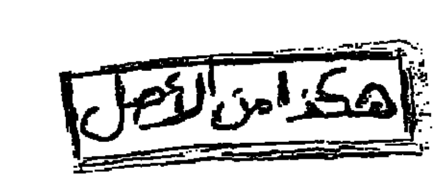
Dans sa séance du 4 mai 1983, en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par *l'Assemblée générale* extraordinaire du 4 juin 1980, le Conseil d'Administration du Crédit Foncier de France a retenu le principe d'une augmentation de capital qui aurait pour effet, au cours des prochains mois, de porter le fonds social :

– tout d'abord, de 304 143 800 F à 405 525 000 F, par émission de 1 013 812 actions nouvelles dont la *souscription en numéraire serait réservée* aux titulaires des actions actuelles à raison d'une action nouvelle pour trois actions anciennes,

– puis de 405 525 000 F à 486 630 000 F, par incorporation de réserves et émissions de 811 050 actions nouvelles qui seraient attribuées gratuitement aux actions alors existantes sur la base d'une pour cinq.

– enfin, de 486 630 000 F à 973 260 000 F, par incorporation de réserves permettant de porter la valeur nominale des 4 866 300 actions alors existantes de 100 F à 200 F.

Les actions nouvelles souscrites en numéraire et celles attribuées gratuitement porteraient jouissance du 1er janvier 1983.





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

4 mai

Hausse des pétroles

L'événement mercredi à la Bourse de Paris a été la hausse des pétroles. La C.F.P. a monté de 7,5 %, Esso de 4,4 %, C.F.R. de 3,9 %, Elf-Aquitaine de 2,8 % et B.P. de 9,7 %.

Ce retour inattendu des « majors » sur le devant de la scène a revigoré le marché, assez indécis sur la conduite à adopter. D'assez nombreuses valeurs se sont raffermies, notamment celles indexées sur le dollar (Club Méditerranée en tête), et même Peugeot, de sorte qu'à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une avance de 1,3 % environ.

« Ce n'est quand même pas Wall Street, dont le maintien au-dessus de la barre des 1 200 paraît fragile, qui a favorisé cette reprise ? » demandait un vieil habitué du Palais à un professionnel.

Les spécialistes se refusaient à donner un avis, se réfugiant derrière l'éternel argument : « Les liquidités sont abondantes. »

Force est de constater néanmoins que l'intérêt s'est ravivé et qu'une fois de plus les investisseurs non résidents n'ont pas été étrangers à ce phénomène. Après la dévaluation, joueraient-ils cette fois la sortie du franc du S.M.E. et son flottement ? Quelques-uns l'affirmaient en aparté, se référant aux attaques dont notre monnaie est de nouveau l'objet.

La devise-titre s'est maintenue à un palier élevé, s'échangeant dans une fourchette très rétrécie vers le haut : 9,26 F – 9,30 F contre 9,23 F – 9,36 F.

La reprise de l'or s'est poursuivie lentement à Londres :434,50 dollars l'once contre 433,50 dollars. A Paris, le lingot a gagné 950 F à 103 950 F et le napoléon 3 F à 683 F (après 680 F). Fait curieux à rapprocher des difficultés auxquelles le franc est confronté : le volume des transactions sur le marché de l'or a plus que triplé : 29,60 millions de F contre 8,45 millions de francs.

NEW-YORK

La reprise se poursuit

Encouragée par des rumeurs de baisse des taux d'intérêt aux États-Unis et par une atténuation de la tension sur ces taux, la *Bourse de New-York* a poursuivi, mercredi 4 mai, la reprise amorcée, mardi 3 mai, après sa lourde chute du lundi 2 mai. Des ventes bénéficiaires ont ramené à 4,64 points la hausse de l'indice Dow Jones, qui avait dépassé 11 points en cours de séance.

Les valeurs de transport ferroviaire ont joué le rôle de « locomotives », très recherchées sur la recommandation d'un analyste de la firme Goldman and Sachs. Parmi les titres les plus favorisés figurent Union, Pacific, Burlington Northern et Santa Fe Industries.

Ailleurs, on a noté un repli de Eastman Kodak à l'annonce de résultats décevants pour le premier trimestre 1983.

Les valeurs pétrolières, très en vue ces derniers jours, ont été irrégulières : Exxon en hausse et Schlumberger en baisse après son avance de la veille. Forte progression d'American Motors, filiale de Renault.

Le volume des échanges a sensiblement augmenté, avec 102 millions de titres contre 89,5 millions.

VALEURS	Cours du 3 mai	Cours du 5 mai
Alcoa	32 3/4	33 3/8
A.T.T.	67 1/2	68 1/8
Boeing	37 3/8	38
Chase Manhattan Bank	57 5/8	57 3/4
Du Pont de Nemours	47 5/8	48 3/8
Eastman Kodak	82 1/4	79 1/2
Exxon	35 1/4	35 1/2
Ford	49 7/8	49 5/8
General Electric	110	110 1/2
General Foods	45 3/8	45 7/8
General Motors	68	69 3/8
Goodyear	33 1/8	33 1/8
I.B.M.	115 5/8	116 3/8
I.T.T.	40	39 7/8
Mobil Oil	30 5/8	30 3/4
Pfizer	80	80 1/4
Schlumberger	46 5/8	45 1/4
Texaco	38 3/8	38
U.A.L. inc.	32 3/8	34
Union Carbide	61 1/4	63 3/8
U.S. Steel	23 1/2	23
Westinghouse	44 3/8	46
Xerox Corp.	48 3/4	47 1/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE. – Le capital va être augmenté de 3 F : d'abord une souscription en numéraire à raison d'une action nouvelle pour trois anciennes, ensuite par une attribution gratuite d'une action nouvelle pour cinq anciennes, le tout jouissance du 1er janvier 1983, enfin, par incorporation de réserves permettant de porter la valeur du nominal des actions de 100 F à 200 F.

MATRA. – Pour la société mère, le chiffre d'affaires a progressé de 24 % à 5,6 milliards de francs en 1982, et le résultat d'exploitation est passé de 418 millions de francs à 815 millions de francs, après 97 millions de francs d'investissements et 193 millions de francs de provisions pour dépréciation de créances. Après 379 millions de francs d'impôts sur les sociétés et, notamment, 229 millions de francs de provisions pour dépréciation de titres de participation, le résultat net est de 153,9 millions de francs contre 157,3 millions de francs en 1981. Le portefeuille de commandes s'élevait à 13,6 milliards de francs au 31 décembre 1982 contre 12,3 milliards de francs un an auparavant. Le dividende net de l'exercice 1982 reste inchangé à 57 F. Le résultat net consolidé est *« positif d'environ 20 millions de francs pour l'exercice considéré »*.

ELF-ANTARGAZ. – Le bénéfice net revient de 10 millions de francs en 1981 à 3,7 millions de francs en 1982, et le dividende net est maintenu à 9,50 F.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	2 mai	3 mai
Valeurs françaises	123,7	123,2
Valeurs étrangères	133,9	132,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

	3 mai	4 mai
Indice général	121,6	

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 5 mai .... 12 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	4 mai	5 mai
1 dollar (en yens)	236,60	

BOURSE DE PARIS — Comptant — 4 MAI

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

Étrangères

SICAV

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4/5	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 386	7 382	7 200	7 600
Allemagne (100 DM)	301	302 480	292	312
Belgique (100 F)	15 100	15 168	14 600	15 600
Pays Bas (100 fl.)	267 960	269 100	259	279
Danemark (100 krd)	84 570	84 850	80	88
Norvège (100 k)	104 260	104 180	100	107
Grande-Bretagne (£ 1)	11 674	11 702	11 400	12 200
Grèce (100 drachmes)	8 800	8 820	8 250	10 250
Italie (1 000 lires)	5 066	5 070	4 847	5 300
Suisse (100 fr.)	357 800	369 030	349	370
Suède (100 krs)	98 700	98 830	94	101
Autriche (100 sch)	42 730	42 970	42	44
Espagne (100 pes.)	5 407	5 410	5 200	5 800
Portugal (100 esc.)	7 500	7 480	6 450	8 050
Canada ($ can 1)	6 033	6 032	5 870	6 170
Japon (100 yens)	3 120	3 123	3	3 160

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/5
Or fin (kilo en barre)	102750	103950
Or fin (en lingot)	103000	103950
Pièce française (20 fr)	680	683
Pièce française (10 fr)	401	.....
Pièce suisse (20 fr)	672	690
Pièce latine (20 fr)	631	645
Souverain	791	791
Pièce de 20 dollars	3805	3805
Pièce de 10 dollars	1890	1952 50
Pièce de 5 dollars	1070	.....
Pièce de 50 pesos	4200	4295
Pièce de 10 florins	672	670

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. STRATÉGIE DE CRISE : « Qu'est-ce que la guerre économique ? » par Gilbert Comte ; « Ne pas se tromper de locomotive », par Pierre Drouin ; « Il n'y a pas d'État libre-échangiste », par Michel Henochsberg et François Rachline ; « Une curieuse idée de l'Europe », par Jean-Christophe Devaux.

ÉTRANGER

3. AMÉRIQUES
– La situation en Amérique centrale.
3. AFRIQUE
3 à 5. EUROPE
– ESPAGNE : les socialistes ne renouvellent pas le pacte avec les communistes pour les municipales.
6-7. DIPLOMATIE
– La visite de M. Mitterrand en Chine.
8. PROCHE-ORIENT
8. ASIE
– CAMBODGE.

POLITIQUE

9. Election législative partielle dans le Finistère.
10. Un forum du club de l'Horloge.
11. Les travaux de l'Assemblée nationale.

SOCIÉTÉ

12. ÉDUCATION : la contestation du projet de réforme de l'enseignement supérieur.
13. JUSTICE : M. Badinter au secours des victimes.
23. POLICE.

CULTURE

14. ARTS : *la première biennale de Tours.*
– LU : *Vera Sempere*, de Jean-Paul Dollé.
15. MUSIQUE : *la Norma* à Valence.
23. COMMUNICATION.

LE MONDE DES LIVRES

17. LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH : L'imagination à ciel ouvert ; Une promenade avec Noël Devaulx ; L'effet Hitler.
20. AUTOBIOGRAPHIE : les souvenirs et les secrets de Tahar Ben Jelloun.
21. ESSAIS : Freud, Jung et l'occultisme.
22. ÉDITION : la Foire du livre de Jérusalem.

ÉCONOMIE

27. AFFAIRES.
28. MONNAIES : la hausse du dollar.
– AGRICULTURE.
29. SOCIAL : la troisième voie de la C.F.D.T.

RADIO-TÉLÉVISION (23)
INFORMATIONS « SERVICES » (24) :
Les services ouverts ou fermés le 8 mai ; « Journal officiel » ; Loto ; Météorologie ; Mots croisés.
Annonces classées (25-26) ; Carnet (26) ; Programmes des spectacles (16) ; Marchés financiers (31).

UN INGÉNIEUR FRANÇAIS ÉCROUÉ POUR ESPIONNAGE

Un ingénieur-inventeur français âgé de cinquante-sept ans, M. Juge, dont le prénom n'a pas été révélé, a été récemment inculpé d'intelligence avec les agents d'une puissance étrangère et écroué à la prison de Versailles après avoir été pris en flagrant délit, à Bois-d'Arcy (Yvelines), d'un contact avec un fonctionnaire de la mission commerciale soviétique à Paris.

C'est, depuis le mois de mars, le deuxième français à avoir été arrêté pour espionnage par la Direction de la surveillance du territoire (D.S.T.) qui avait, précédemment, fait inculper pour le même motif un jeune archiviste, M. Patrick Guerrier, d'une société industrielle de Seine-et-Marne (*le Monde* daté 3-4 avril).

Il semble, d'autre part, que trois autres Français, qui avaient été directement approchés par des Soviétiques, ont été, dans le même temps, mis en garde pour leur imprudence et leur habilitation, pour l'accès à des informations classifiées, retirée ou limitée. Ces faits ne sont toutefois pas à l'origine de la décision, le 5 avril dernier, de l'expulsion de quarante-sept ressortissants soviétiques de France. Mais des documents photographiques et filmés les concernant auraient bien figuré dans l'ensemble du dossier, sur l'espionnage soviétique à des fins industrielles et militaires, remis par la D.S.T. au gouvernement pour étayer ses accusations contre les diplomates soviétiques.

A B C D E F H

LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE DU GOUVERNEMENT

« Je n'accepterai pas de dérive », *déclare M. Pierre Mauroy*

Dans une interview diffusée jeudi 5 mai, en fin de matinée, par l'A.F.P., M. Pierre Mauroy déclare notamment, à propos de la politique économique du gouvernement : « *Je suis déterminé et j'ai la conviction de la réussite (...) Je vois bien les difficultés qui sont les nôtres. Il est évident que si le dollar montait moins, ce serait plus facile. Mais je n'accepterai pas de dérive. Même dans la tempête, il faut garder le cap.* » A titre d'exemple, le premier ministre indique qu'une hausse des prix de 9 % au lieu des 8 % prévus ne serait pas acceptable.

M. Mauroy ajoute à propos des principaux objectifs du gouvernement : « *Sur les prix, je confirme la détermination du gouvernement de gagner la bataille des 8 % — avec un premier semestre pour lequel nous prévoyons une hausse de l'ordre de 5 % et un second semestre, de l'ordre de 3 %.*

» *Sur le commerce extérieur, je confirme que l'objectif du gouvernement est de limiter le déficit de la balance commerciale à 45 milliards sur les douze mois qui suivent l'annonce du plan de redressement.*

» *Sur l'emploi, les mesures prises le 25 mars peuvent contrarier notre politique de stabilisation du chômage sur la crête des deux millions, mais nous renforçons notre politique spécifique de l'emploi en amplifiant le dispositif d'insertion professionnelle des jeunes. Nous ne renoncerons pas à nos objectifs de lutte contre le chômage.*

» *Sur le franc, je n'ai pas à commenter l'accès de fièvre des deux derniers jours qui résulte de variations désordonnées des cours du dollar et du relèvement de taux d'intérêt intervenus chez certains de nos voisins. Le fait dominant, c'est que depuis le réajustement monétaire, le franc s'est maintenu pendant plus d'un mois à son cours-plafond dans le S.M.E. (2,9985) tandis que le mark restait à son cours-plancher et faisait l'objet d'interventions pour défendre sa parité. Pendant cette période, les rentrées de devises au bénéfice de la France ont été très substantielles, deux à trois fois supérieures à ce qu'elles ont été à la suite du réalignement de juin 1982.* »

LE PROCÈS DES ENTENTES PÉTROLIÈRES

Le ministère public demande la « continuation normale des débats »

De notre envoyé spécial

Marseille. — On saura seulement lundi 9 mai si le procès des trente-sept prévenus du monde pétrolier qui ont à répondre d'entente illicite, de coalition et d'entraves à la liberté des enchères se poursuivra ou non devant la sixième chambre correctionnelle du tribunal de Marseille. Le président Carias et ses assesseurs se sont accordé cinq jours de réflexion pour répondre aux conclusions de la défense qui soutient que l'affaire ne peut être examinée par la justice, ayant été réglée définitivement, à son avis, par l'enquête administrative menée à l'origine par la commission technique des ententes (*le Monde* du 5 mai). Cette thèse a été évidemment fortement combattue aussi bien par les avocats des parties civiles que par M. André Viangali, représentant du ministère public, pour qui l'incident doit être, comme on dit au prétoire, « joint au fond », c'est-à-dire réglé seulement une fois qu'aura eu lieu le débat sur les faits, que les inculpés auront répondu à l'interrogatoire et fait entendre leurs témoins.

Seule cette « jonction au fond » peut permettre une continuation normale de l'audience. Si le tribunal décidait, lundi, de rendre un jugement séparé et motivé, soit pour dire qu'il rejette les conclusions de la défense, soit pour, au contraire, y faire droit, cette décision serait susceptible d'un appel que, dans le premier cas, les inculpés et, dans le second, le ministère public ne manqueraient pas d'interjeter. Autant dire dès lors qu'aux douze années écoulées depuis que l'affaire a été révélée s'en ajouteraient encore deux ou trois, la Cour de cassation ayant, elle aussi, à dire son mot avant que puisse s'ouvrir le procès judiciaire. C'est là une éventualité que l'on imagine mal, même si, de toute évidence, le cas des dirigeants des sociétés pétrolières en cause ne paraît plus guère passionner l'opinion, du moins si l'on en juge par le peu de public qu'a attiré l'audience marseillaise.

Du côté des parties civiles qui avaient à répondre, mercredi 4 mai, aux arguments développés la veille notamment par le bâtonnier Bernard du Granrut, de Mᵉ Péris, avocat de M. Baudourian, le distributeur qui fit éclater l'affaire, à Mᵉˢ Joël Nordman et Bernard Grelon, avocats de plusieurs municipalités toutes communistes à l'époque, qui estiment avoir été lésées par les ententes reprochées, on a fait valoir principalement ceci : comment peut-on soutenir que l'accord amiable consenti en 1973 aux pétroliers en cause par le ministre de l'économie et des finances puisse être assimilé à une sanction ?

« Ne plus recommencer »

Car il ne faut pas oublier, ont dit en substance les parties civiles, que cet accord est intervenu après que la commission technique des ententes avait bel et bien constaté l'existence de pratiques illicites auxquelles il avait été demandé de mettre un terme. Mᵉ Nordman avait ajouté : « *Les pétroliers voudraient-ils s'arroger le privilège de négocier seulement avec un ministre la solution de ce qui était bel et bien un délit dont l'autorité judiciaire pouvait, à bon droit, se saisir.* » Mᵉ Max Notari, avocat de la Ville de Marseille, elle aussi partie civile, avait noté, non sans humour : « *Les arrangements administratifs n'ont jamais été faits pour encourager les délits. Les prévenus d'aujourd'hui, quoi qu'ils en disent, n'ont jamais été jugés ni condamnés. On leur a simplement dit de ne plus recommencer. Bien des inculpés voudraient pouvoir s'en tirer à si bon compte.* »

Quant à M. André Viangali, représentant du ministère public, il observa que la situation serait « *bien singulière* » si le tribunal ne joignait pas l'incident au fond car, disait-il, « *on ne saurait concevoir une décision de sa part alors qu'aucun des prévenus n'a encore été entendu. Comment, dans ces conditions, pourrait-on savoir si les faits que l'instruction et le parquet retiennent contre eux sont identiques à ceux révélés par la commission technique des ententes, d'autant plus que, même au cours de l'information judiciaire, la plupart d'entre eux ont refusé de répondre aux convocations du juge d'instruction* ».

Voilà donc jouée l'ouverture. Comme il se doit pour une ouverture, on y a déjà décelé les thèmes principaux des actes à venir.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

● *M. Patrick Deschang*, l'auteur de l'accident qui a causé à Strasbourg la mort de Szylem Goldmann, père du grand rabbin de Paris (*le Monde* du 5 mai), a été inculpé mercredi 4 mai d'homicide involontaire, de délit de fuite, de conduite en état d'ivresse et de port d'arme prohibée. Il a été écroué.

Le numéro du « Monde » daté 5 mai 1983 a été tiré à 505 894 exemplaires

Les débats au sein du P.S. confirment les divergences entre « mitterrandistes » et « rocardiens »

Le compte à rebours avant le prochain congrès du parti socialiste, qui se réunira au début de l'automne à Bourg-en-Bresse, s'accélère. La date limite de dépôt des contributions préparatoires a été fixée au 30 mai et, avant cette échéance, les différents courants du P.S. multiplient les réunions. Les membre du courant « C » (partisans de M. Michel Rocard) se sont rencontrés mardi soir 3 mai. De leur côté, les principaux responsables du courant « A » (« mitterrandistes ») se sont retouvés mercredi soir 4 mai, à l'occasion d'un dîner organisé à l'hôtel de Lassay par M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale.

Cette dernière réunion était destinée à préparer l'assemblée générale des responsables du courant « A » qui se tiendra, samedi 7 mai, à Créteil. Tant du côté des « rocardiens » que des « mitterrandistes », des divergences internes s'expriment de façon telle que la question de l'homogénéité de chacun de ces courants est désormais clairement posée. Chez les « rocardiens », le débat est circonscrit au problème de l'opportunité de présenter ou non une motion autonome lors du congrès. Dans le courant « A », la question est de savoir si, compte tenu de leurs « différences », les « mitterrandistes » parviendront à se mettre d'accord sur une seule motion.

Le bureau exécutif du parti socialiste s'est réuni mercredi après-midi. M. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, a présenté un rapport sur la préparation du IXᵉ Plan, et M. Jacques Huntzinger a largement évoqué la préparation des élections européennes.

Le dîner organisé mercredi soir par M. Louis Mermaz n'a pas permis de dépasser les clivages qui se sont fait jour au sein du courant « A » depuis plusieurs mois et qui se sont cristallisés au moment du débat sur l'orientation de la politique économique du gouvernement ; orientation concrétisée par le plan de rigueur mis au point par M. Delors. Les participants à cette réunion (1) ont cependant pu confronter leurs thèses et mesurer l'ampleur de leurs divergences, même si le débat de fond — sur la politique économique — n'a pas vraiment été abordé.

Ils ont surtout pris conscience de la nécessité de débattre au fond sur ce qui les séparent avant le congrès d'octobre prochain. D'où l'opportunité de la réunion du samedi 7 mai. Le déroulement de celle-ci a été longuement évoqué et un « cadre » approximatif a été fixé. Les travaux s'organiseront autour de plusieurs textes, qui ont été présentés par leurs auteurs mercredi soir. M. Lionel Jospin a ainsi rédigé un document qui, de l'avis de plusieurs participants à ce dîner, a un caractère « *très ouvert* ».

La volonté du premier secrétaire du P.S. paraît être en effet de parvenir à l'élaboration d'une motion sur laquelle pourraient se retrouver tous les membres du courant « A ». Ce texte de « réflexions » sur le rôle du parti et le « positionnement » de celui-ci par rapport au gouvernement développerait notamment l'idée selon laquelle le P.S. doit se *conformer à son rôle de principal* parti majoritaire, qui est de soutenir le gouvernement. Plusieurs participants se sont émus de la rédaction de ce passage qui, selon eux, revient à dire que le soutien du P.S. doit être quasiment automatique.

M. Louis Mermaz a également présenté un document qui pourrait servir d'« ossature » à une contribution, voire, dans un deuxième temps, à une motion unique du courant « A ». Le texte de M. Mermaz insisterait sur la nécessité, pour les socialistes, de ne pas se laisser aller à la « morosité », ainsi que sur le bilan des réformes déjà accomplies depuis deux ans par la gauche. Ce document a été jugé « *très optimiste* » — c'est-à-dire trop — par plusieurs intervenants et il a été décidé de le modifier sur plusieurs points. M. Christian Goux, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, a également distribué un document qui résume ses thèses sur le plan économique. Ces trois documents serviront de base de travail lors de la réunion de samedi, mais plusieurs autres textes seront présentés.

Mme Françoise Seligmann a ainsi préparé un texte sur les droits de l'homme. Plusieurs intervenants, notamment M. Pierre Joxe, ont estimé que le parti socialiste ne se faisait pas suffisamment entendre et ont insisté sur le manque de rigueur dans l'affirmation de la politique gouvernementale. En revanche l'initiative de M. Jean Poperen, qui avait rendu public un document critique sur la politique menée par la gauche vis-à-vis de son électorat traditionnel (*le Monde* du 28 avril), qui avait été jugée inopportune (ou prématurée) par plusieurs responsables du P.S., n'a pas été évoquée. M. Poperen se défend d'ailleurs de vouloir, sur cette base, présenter une contribution lors du congrès. Il ne s'agit, de son point de vue, que d'un texte de réflexions destiné à nourrir le débat. — L. Z.

(1) Etaient notamment présents : MM. Jospin, Mermaz, Joxe, Poperen, Quilès, Estier, Pezet, Goux, Debarge, Busnel, Laignel, Huntzinger, Delanoë, *Lebas, Corbier, Le Gall, Barrau*, Thareau, Mᵐᵉˢ Seligmann, Neiertz, Tregouet.

PLUSIEURS MOUVEMENTS REVENDICATIFS CONTINUENT DANS LES HOPITAUX

L'ensemble des internes et des chefs de clinique des centres hospitalo-universitaires ont repris le travail, malgré quelque retard à Nice. Aucune nouvelle rencontre n'a été, à ce jour, prévue entre leurs délégués et les médiateurs, ni avec les représentants des ministères intéressés. En revanche, une entrevue a eu lieu entre l'intersyndicale des internes et des chefs de clinique et les représentants de l'hospitalisation privée (1), au terme de laquelle il a été décidé de constituer des groupes de travail chargés notamment d'examiner les questions soulevées par l'installation des anciens internes et chefs de clinique dans les cliniques privées.

Les mouvements revendicatifs ne sont pas tous, pour autant, terminés dans les hôpitaux. En particulier les anesthésistes-réanimateurs (deux mille cinq cents praticiens) continuent la « grève tournante » qu'ils ont entreprise pour, rappellent leurs représentants regroupés dans le CHAR (cadre hospitalier d'anesthésio-réanimation), obtenir l'élaboration rapide d'un statut unique des médecins hospitaliers, la mise en œuvre de la départementalisation, et pour que soient mieux assurées leurs garanties salariales et sociales.

De son côté, la FNACAA (Fédération nationale des associations et collectifs d'assistants et adjoints des hôpitaux non universitaires) s'émeut de certains résultats de la grève des internes et chefs de clinique des C.H.U. Elle craint, en particulier, que ces derniers, conformément aux promesses de M. Mauroy (*le Monde* du 3 mai), ne bénéficient d'un accès prioritaire aux postes qui seraient créés dans les hôpitaux généraux, rappelant que ceux-ci comptent à l'heure actuelle mille six cents postes vacants. Le problème est que ces postes ne sont pas toujours jugés d'un intérêt suffisant par les internes et les chefs de clinique des C.H.U.

Si cette menace se précise, conclut la FNACAA, les médecins des hôpitaux généraux entreprendraient une grève illimitée. Leurs représentants ont demandé une entrevue avec M. Mauroy.

De son côté, le syndicat autonome des enseignants de médecine rappelle que, l'examen du projet de loi portant réforme des études supérieures étant maintenu à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale, il « *ne modifie pas ses consignes concernant la grève des examens, sauf si certains amendements significatifs étaient votés par l'Assemblée nationale* ».

Enfin, les médecins attachés ont décidé de continuer leur mouvement de grève tant que la garantie du maintien de leur existence n'aura pas été apportée par le gouvernement.

(1) Ceux que groupe la Fédération intersyndicale des établissements d'hospitalisation privée (F.I.E.H.P.).

